TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 333 — 32 PAGES — JEUDI 20 AVRIL 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,00 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

En Turquie

Les manifestations qui ont suivi l'assassinat du maire de Malatya ont dégénéré en émeute

LIRE PAGE 4

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Succès par défaut de M. Carter à Panama

L'approbation du second et dernier traité sur le canal de Panama, mardi 18 avril à Washington, par une majorité de 68 sénateurs contre 32 — soit une voix de plus seulement que la majorité nécessaire des deux tiers — a été saluée par une véritable explosion de joie à la Maison Blanche. Un échec de M. Carter, qui s'est engagé personnellement et parfois bien imprudemment pendant les interminables débats du Sénat sur les traités précisant les modalités de transfert de souveraineté de la zone du canal à la République de Panama, aurait en effet eu les plus néfastes conséquences.

Mais les effarantes concessions que le chef de l'exécutif a accordées pour arracher les voix de sénateurs réticents, les promesses contradictoires faites aux dirigeants panaméens comme aux congressistes, n'ont certainement pas contribué à améliorer la « crédibilité » très entamée de M. Carter. Le vote du 18 avril est un succès par défaut du président des *États-Unis* dans la mesure où il a évité « in extremis » une défaite aux répercussions catastrophiques.

La ratification par le Sénat, le 16 mars, du premier traité sur la neutralité permanente de la voie d'eau internationale, avait déjà mis en lumière la légèreté, pour ne pas dire plus, de l'administration américaine. L'approbation, en particulier, de l'amendement du sénateur démocrate *DeConcini*, accordant un droit d'intervention militaire illimité aux *Etats-Unis*, remettait totalement en cause l'esprit des accords Torrijos-Carter signés en septembre 1977. M. Carter affirmait pourtant le contraire, à plusieurs reprises, aux dirigeants panaméens ulcérés, qui menaçaient d'en appeler aux Nations unies. Le *« compromis » finalement* adopté sur l'amendement DeConcini sauve la face des uns et des autres, mais l'ambiguïté persiste.

De nouveaux amendements et des « réserves » introduits avant le vote du 18 avril altèrent un peu plus les accords de septembre. Les bénéfices financiers que Panama peut attendre du transfert de souveraineté sont sensiblement réduits. Un nouveau et éventuel canal à niveau ne sera pas nécessairement construit sur le territoire de Panama ainsi qu'il était primitivement prévu. Enfin et surtout, l'échange des instruments de ratification n'interviendra pas avant le 31 mars 1979, et le traité lui-même n'entrera pas en vigueur avant le 1er octobre de cette même année. Le Sénat s'est donc donné un moyen supplémentaire de retarder l'échéance et de veiller à ce que la République de Panama se « conduise bien » dans l'intervalle.

Si la joie manifestée à la Maison Blanche est d'abord l'aveu d'une *faiblesse, le soulagement* des dirigeants panaméens illustre l'ampleur de leurs craintes. Le général Torrijos, chef du gouvernement et homme fort de la République de Panama, a joué sa carrière politique sur la ratification des accords. Il a multiplié les concessions et ne pouvait aller au-delà, faute de voir une majorité de Panaméens réclamer dans la rue leur annulation.

Il n'est pas certain d'ailleurs qu'une notable fraction de l'opinion panaméenne ne continue pas de dénoncer des concessions jugées excessives et le « droit » accordé aux Etats-Unis, et maintenu malgré tout, d'intervenir militairement à Panama au-delà de l'an 2000, date à laquelle la petite République doit prendre le contrôle effectif de la voie d'eau. Pour désamorcer une grogne latente et célébrer l'essentiel, la reconnaissance de la souveraineté panaméenne sur la zone du canal, le général Torrijos a offert à tous les exilés politiques de rentrer, et il a promis d'« ouvrir la voie » à la légalisation de tous les partis politiques.

(Lire nos informations page 7.)

Climat d'union nationale en Italie après l'annonce de l'« exécution » de M. Moro

Un climat d'union nationale règne à Rome, où les dirigeants des partis politiques, en contacts constants, attendent le résultat des recherches entreprises pour retrouver le corps de M. Aldo Moro. Considérant comme authentique le communiqué des Brigades rouges, selon lequel il a été jeté dans un lac des Abruzzes, les autorités, bien que sceptiques, continuent les opérations dans cette région recouverte d'une épaisse couche de neige.

Dans la matinée, à Turin, aux portes des usines Fiat, la diffusion d'un nouveau message enregistré a été tentée à bord d'une voiture stationnée sans passagers. La bande magnétique a été saisie ainsi qu'une dizaine de copies du communiqué du 15 avril annonçant la condamnation à mort du président de la démocratie chrétienne.

Une opération de diversion ?

De notre correspondant

Rome. — Les Brigades rouges ne choisissent pas leurs dates par hasard. Elles avaient enlevé M. Aldo Moro le 16 mars, jour d'investiture du nouveau gouvernement Andreotti soutenu par les communistes. Et elles ont annoncé son « exécution » le 18 avril, trentième anniversaire d'une importante victoire électorale de la démocratie chrétienne, qui venait de rejeter les communistes dans l'opposition.

Vraie ou fausse, l'annonce du « suicide » de M. Moro a provoqué une très vive émotion à Rome. D'importantes forces de police se sont immédiatement rendues sur les lieux indiqués. Pour découvrir qu'il était presque inaccessible : les sentiers qui y conduisent sont encombrés de neige et le lac lui-même est recouvert d'une épaisse couche de glace remontant probablement au mois de décembre. Les policiers ont marché sur les eaux gelées, accompagnés de chiens de montagne, sans *trouver la moindre trace.*

Les recherches du corps de M. Moro se sont donc déroulées dans des conditions difficiles et dans un climat d'incertitude croissante. *« Nous les poursuivrons mercredi matin »*, a déclaré M. Remo Gasparri, secrétaire adjoint de la démocratie chrétienne, qui avait été dépêché sur les lieux, *« mais le résultat me paraît, par avance, négatif ».*

Les Brigades rouges ont impressionné. Si c'était une manœuvre de diversion, elle a parfaitement réussi. Toute l'Italie n'a eu d'yeux, pendant des heures, que pour ce fameux lac de la Duchesse. Si c'était une information exacte, elle démontre d'étonnantes capacités techniques. Les terroristes auraient donc été capables de transporter un cadavre à 1 800 mètres d'altitude sans être vus ? Dans les deux cas, les pouvoirs publics s'en trouvent ridiculisés.

Reste l'hypothèse d'un faux : le *« communiqué numéro sept »*, trouvé dans un panier de détritus à Rome, n'aurait pas été rédigé par *les ravisseurs du président de la* démocratie chrétienne, mais par un quelconque plaisantin. Ne suffit-il pas d'une machine à écrire semblable à celle des Brigades rouges ? Cette hypothèse a été écartée par la plupart des dirigeants politiques et des enquêteurs. Il restera néan*moins un doute tant que le corps* de M. Moro n'aura pas été retrouvé.

Une mort imprévue ?

Les auteurs du communiqué déclarent *« consentir à la récupération du cadavre »*. Ils indiquent donc le lieu où ils l'auraient déposé. Mais ils n'ont guère facilité la tâche des policiers en le jetant, si l'information est véridique, dans un lac de 400 mètres sur 100. Les terroristes veulent-ils vraiment que le corps de M. Moro soit récupéré ? Ne cherchent-ils pas plutôt à rendre introuvable cette dépouille, donc à empêcher de grandioses funérailles, et entretenir ainsi la tension ?

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

DESTINS SUICIDAIRES

Il paraît que dans leur ultime message les ravisseurs et peut-être les assassins d'Aldo Moro ont appelé sa mort un suicide.

C'est du cynisme, mais il y a comme une sorte de sinistre vérité dans l'emploi de ce mot.

Poursuivre une carrière d'homme politique a en effet quelque chose de suicidaire dans une société, dans un monde, dans une espèce qui ne sont à la hauteur ni de leur destin ni des exigences qu'il implique.

Dans les cités antiques, le roi devait mourir après avoir régné. Maintenant, lui faudra-t-il subir le même sort avant même d'avoir pu exercer le dérisoire pouvoir que les lois lui confèrent ?

ROBERT ESCARPIT.

Le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale

MM. Debré et Mitterrand interviennent après M. Barre

Le conseil des ministres réuni mercredi 19 avril a autorisé M. Barre à engager la responsabilité du gouvernement dans le débat sur la politique générale de celui-ci, qui devait s'ouvrir dans l'après-midi à l'Assemblée nationale.

La veille, les députés de la majorité avaient adopté le projet de loi autorisant l'augmentation de la quote-part de la France au F.M.I. Les communistes ont voté contre et les socialistes — ainsi que M. Chirac — n'ont pas pris part au vote. (Lire page 8.)

Dans le débat sur la politique générale du gouvernement, MM. Ballanger, président du groupe communiste, Chinaud, président du groupe de l'U.D.F., Debré (R.P.R.) et Mitterrand, premier secrétaire du P.S., devaient notamment prendre la parole.

Antenne 2, à partir de 15 h., et France-Inter, à partir de 15 h. 30, devaient diffuser le débat en direct.

M. Raymond Barre se proposait de rappeler aux députés les trois actions prioritaires qui doivent, selon le président de la République, dicter la politique du gouvernement afin de *« ne pas décevoir la grande espérance des Français »* : la poursuite du redressement économique, l'accentuation du progrès social, l'accroissement des responsabilités et des libertés.

Le premier ministre ayant décidé de terminer la série de ses entretiens avec les représentants des organisations syndicales avant de préciser quelles mesures il entend prendre dans l'immédiat et à moyen terme, sa déclaration s'en tiendra à la nécessité de pratiquer une politique sociale « différenciée » en faisant d'abord porter l'effort de solidarité sur la réduction des inégalités les plus flagrantes. *« Il ne s'agit pas de donner de l'argent à tout le monde, car il en résulterait rapidement des difficultés économiques qui imposeraient ensuite un nouveau plan de stabilisation de l'économie »*, déclarait récemment un conseiller du chef du gouvernement. *« Notre objectif fondamental doit être de faire un effort pour les revenus les plus faibles, tout en renforçant la politique contractuelle et en recherchant des compromis raisonnables ».*

M. Jacques Chirac ne tient pas un langage différent lorsqu'il déclare, ce mercredi 19 avril, dans une interview accordée aux *Echos* : *« L'ouverture sociale ne peut pas consister à donner ce que l'on n'a pas. Et si l'on entend par ouverture celle des caisses vides, c'est l'ouverture sur le néant. »* Le président du R.P.R. ajoute : *« Les caisses vides sont celles des entreprises. (...) Aussi le préalable à toute action sociale véritable est-il une révision du financement et de l'assiette des charges sociales. Ce préalable acquis, nous proposons en priorité l'aide aux familles et l'action sur les bas salaires. »*

La Lettre de la Nation ajoute qu'il n'y a *« aucune raison de penser »* que M. Raymond Barre pourrait présenter des propositions *« inacceptables »* pour le R.P.R.

Dans *la Lettre de l'Unité* du 19 avril, en revanche, le P.S. souligne que *« rien ne permet de supposer »* que la déclaration de M. Barre *« portera l'empreinte de l'imagination »*. *« Prudent, voire pusillanime*, ajoute l'organe socialiste, *le premier ministre confirmera la continuité de son action, entrelardée çà et là de quelques peu contraignantes promesses issues du programme de Blois (...) ».*

Le débat devait se poursuivre jeudi 20 avril.

Lire page 2 :

Débat sur le communisme
Les articles de ROGER GARAUDY, PAUL VEYNE et DENIS DUCLOS

Lire page 10 :

Face aux Américains
par ALFRED GROSSER

Comment peut-on être Japonais ?

Le Japon continue de faire face à la guerre économique qui sévit actuellement dans le monde. Bien que son excédent commercial continue de croître, il cherche à réduire les coûts de production de son industrie. Ainsi, pour la première fois depuis longtemps, les cinq « grands » de la sidérurgie nippone et six chantiers navals viennent de proposer des augmentations de salaires inférieures à la hausse des prix. Ces majorations, les plus faibles depuis vingt ans, sont respectivement de 4,24 % et de 4,37 %, alors que le rythme annuel de l'inflation est d'environ 7 %.

Dans les autres secteurs, les propositions sont inférieures aux augmentations accordées l'an dernier. Cette situation risque de durcir les grèves organisées pour l'offensive syndicale de printemps.

par RENÉ MAYER (*)

1) Le yen ne cesse de monter par rapport au dollar (et au franc). Le Japon, qui ne possède ni pétrole, ni matière première, ni agriculture, accumule les excédents de devises, il monopolise pratiquement la construction navale, des secteurs entiers de l'électronique et exporte six millions de véhicules. Où s'arrêtera-t-il ?

Ce surprenant déséquilibre est-il destiné à se stabiliser spontanément ? Est-il lié à l'exploitation d'une main-d'œuvre sous-payée ? A des pratiques protectionnistes sur le marché intérieur et de « dumping » à l'exportation ? Trop de Français se satisfont de stéréotypes pour répondre à de telles questions. Sans prétendre avoir pénétré une civilisation millénaire pour y avoir négocié quelques accords, qu'il soit du moins permis de faire part de constatations fragmentaires qui démytifieront peut-être bien des idées reçues.

Au niveau économique et politique, le Japon passe pour capitaliste et conservateur. Conservateur, il l'est sûrement pour ses traditions qu'il préserve et même restaure. Costumes, cuisine, théâtres, monuments, temples et tous autres éléments du patrimoine historique et culturel font l'objet de soins jaloux, même si l'on peut se demander dans quelle mesure cette attitude n'est pas l'alibi de l'ultra-modernité actuelle.

Mais le « capitalisme » japonais est très spécifique. Les capitaux des firmes sont constitués de participations croisées prises par d'autres firmes. Chacune a donc intérêt à ce que ses clients et ses fournisseurs, qui sont en même temps ses actionnaires, prospèrent. Le pouvoir ne s'y transmet pas par héritage. La concertation est aisée.

Cette concertation est d'ailleurs organisée par le gouvernement, un peu comme Pierre Masse souhaitait qu'elle le soit en France. Ici, les mots nous trahissent. Quand notre président de la République évoque le « libéralisme organisé », un Japonais comprend « socialisme ». Quand nous parlons de « socialisme », il entend « communisme », car un communiste japonais se réclame du socialisme. « Radical » en japonais, prend sa valeur étymologique de « révolutionnaire », voire « terroriste ».

(Lire la suite page 28.)

(*) Directeur général de l'Institut géographique national.

Un peintre américain au Centre Georges-Pompidou

L'énigmatique Jasper Johns

Jasper Johns passe pour l'un des inventeurs du pop' art. Quand il avait exposé ses premiers tableaux à New-York, il y a exactement vingt ans, le peintre, qui accepte toutes les définitions sauf celle d'« artiste pop », avait posé une énigme aux habitués des galeries de Manhattan. Il a vingt-huit ans. Jeune provincial timide de Caroline du Sud où il vivait avec ses grands-parents, il montre des tableaux qui représentent en tout et pour tout des bannières à quarante-huit étoiles (plus tard il en dessinera qui en comporteront soixante-quatre !), des « tableaux-drapeaux », des « tableaux-cibles », avec leurs cercles concentriques, et enfin des « tableaux-chiffres » d'un dessin évoquant ceux qu'on peut voir sur les caisses d'emballage.

En une nuit, Jasper Johns l'inconnu, qui peignait dans l'isolement de son atelier de Pearl Street, dans le bas Manhattan, était devenu célèbre. Il avait intégré dans des tableaux contemporains des signes emblématiques de la civilisation américaine. Dès la première manifestation publique, son marchand avait fait des affaires d'or. Les collectionneurs se sont arraché ses tableaux. Et le directeur du musée d'art moderne de New-York, Alfred Barr, en avait acquis trois pour le musée, en témoignage d'encouragement et de foi en ce peintre si américain par ses sujets et par sa manière neuve d'aborder l'espace pictural.

Sans transition, Jasper Johns le réservé, apparaît comme un héros culturel, qui, à partir d'une imagerie populaire, a su inventer un art de musée avec l'intrépidité de la jeunesse et le raffinement d'un grand tempérament.

Cette « révélation », le petit monde de l'art new-yorkais l'attendait. C'était la confirmation de la continuité de la jeune école américaine qui venait de donner l'abstraction expressionniste.

J. M.

(Lire page 11.)

LE MONDE diplomatique

AU SOMMAIRE DU NUMERO D'AVRIL :

L'ITALIE DE LA VIOLENCE

idées

COMMUNISME

Pour un avenir à visage humain

par ROGER GARAUDY

POUR préparer un avenir à visage humain au-delà des polémiques politiciennes qui *ont abaissé la campagne électorale* au plus bas niveau de pensée et d'imagination, il importe de dégager les vraies raisons de l'échec de la gauche.

Au-delà des chicanes subalternes sur les responsabilités de tel parti ou de tel homme, les raisons de la déroute de l'espérance tiennent, fondamentalement, à des *abandons de principe*.

Le programme commun ne présentait pas un projet radicalement *différent* de la politique du pouvoir établi : il se fondait sur le même modèle de croissance. L'illustration la plus typique en a été donnée, à la veille du premier tour, lorsque Charles Fiterman, énumérant, à la télévision, les recettes prévues pour *financer* le programme social de la gauche, après avoir chiffré les entrées possibles par la répression de la fraude fiscale et la réforme fiscale, attendait tout le reste (plus de la moitié) des « fruits de l'expansion ».

Un calcul élémentaire montrait que cela supposait un taux de croissance de 7 %. Or, non seulement une telle hypothèse est irréaliste, mais, surtout, elle repose sur un ralliement au modèle de croissance actuel qui est inséparable du mode de production et du mode de consommation spécifiquement capitalistes. Lorsque Marx, dans le *Capital* définissait les lois de ce modèle de croissance, il donnait un modèle *descriptif* du développement du capitalisme. Les dirigeants de l'Union soviétique en ont fait un modèle *normatif*, impératif, du développement du socialisme. Ils se sont ainsi intégrés au système capitaliste, construisant dès lors non pas le socialisme, mais un *capitalisme bureaucratique d'Etat* qui exclut *toute libération des travailleurs*.

Sur ce point décisif, le P.C.F. s'engage exactement sur la même voie, et c'est ce qui l'empêche de porter un jugement clair sur la *nature* du régime soviétique : il accumule contre l'Union soviétique de justes critiques montrant qu'il n'existe en U.R.S.S. aucune démocratie, mais il continue à la considérer comme un pays « socialiste ».

En proposant d'étendre toujours davantage les nationalisations, il accentue encore plus l'inquiétude. Car, pour que « nationaliser » ne signifie pas « étatiser », il faut une *socialisation des décisions* donnant à chaque travailleur sa part de responsabilité et de choix dans l'entreprise, par exemple par une autogestion.

L'illusion nucléaire

Le deuxième facteur de démoralisation des militants du P.C. *et de l'électorat de gauche fut* le ralliement du P.C. à l'illusion nucléaire, que le parti dénonçait avec juste raison depuis un tiers de siècle. Le programme commun de 1972 avait au moins ceci de positif qu'il se prononçait avec netteté contre l'armement atomique. Or, sans la moindre consultation de la base du parti ni de ses partenaires de la gauche, Marchais décide brusquement d'accepter cette conception de la défense qui exclut radicalement toute décision démocratique en laissant à un homme, ou à un *état-major très restreint, toute* décision sur la guerre ou la paix.

En outre, en raison du rapport des *forces entre l'armement atomique* français et celui des Etats-Unis ou de l'U.R.S.S., toute initiative en la matière conduirait, en cas de conflit, à l'anéantissement de notre peuple. L'argument donné pour ce revirement fatal du P.C. était dérisoire : la politique du gouvernement en ce qui concerne l'armée conventionnelle nous a contraints à ce changement, disait Marchais. Mais si, comme il s'est mis à le prétendre (avec les pires réactionnaires de notre pays), l'arme atomique seule peut garantir l'indépendance nationale, *quelle politique* à l'égard des armes conventionnelles eût permis de se passer de l'arme atomique ?

Après cet abandon du P.C., seuls les écologistes ont abordé ce problème. Mais il appartenait à la *gauche de poser la question dans* toute son ampleur, c'est-à-dire non pas seulement du point de vue de la *pollution physique*, mais de la « pollution politique », car une telle concentration de la défense aux mains d'une poignée d'hommes (comme d'ailleurs une concentration de la production de l'énergie par le nucléaire) exclut toute perspective de démocratie (et plus encore de socialisme, sauf d'un socialisme de modèle stalinien).

La troisième raison de l'échec de la gauche, c'est une fausse conception de l'unité, fausse du point de vue théorique, et fausse du point de vue pratique.

Du point de vue théorique, la politique d'unité n'était fondée sur aucune analyse sérieuse des rapports de classes : un prétendu « rassemblement anti-monopoliste » a conduit à une conception *« attrape-tout » de l'unité : sous* prétexte d'« isoler les monopoles » l'on a multiplié les avances aux « classes *moyennes* ». *L'on* a ainsi créé l'illusion que l'on réalisait l'« union la plus large du peuple français ». Pour compenser cet éclectisme sans principe l'on a fait une campagne « misérabiliste » en parlant des « travailleurs » comme d'une masse famélique et loqueteuse.

Les résultats obtenus depuis dix ans, par cet amalgame d'une part, et par ces exagérations, d'autre part, c'est-à-dire par cette double *démagogie*, n'ont pas encore convaincu Marchais, imperméable à toute expérience comme inaccessible à toute *autocritique*, qu'il fallait enfin s'attacher à définir scientifiquement ce « bloc historique nouveau » de la classe ouvrière et des couches nouvelles de techniciens, d'ingénieurs, de cadres, de certaines couches d'*intellectuels*, et de donner à ce « bloc historique nouveau » conscience de son unité, comme je le proposais au bureau politique lorsque j'en fus exclu pour eurocommunisme prématuré.

Cette unité sera d'autant plus vaste et d'autant plus féconde que l'on abordera les rapports avec les chrétiens non pas sous l'aspect tactique de la « tolérance », mais sur la base d'une analyse théorique fondamentale distinguant *foi* et idéologies religieuses, c'est-à-dire en distinguant la foi, qui est *une manière* d'agir en *rupture* avec l'ordre établi, et la croyance, qui est idéologie de justification de cet ordre.

Du point de vue pratique, cette politique d'unité a été menée au mépris des principes *les mieux* confirmés par l'expérience du *mouvement ouvrier. Dès 1948, le* P.C., à l'initiative de Maurice Thorez, avait tiré les leçons de *l'échec final du Front populaire* : au lieu de créer de solides fondements de l'unité *à la base*, au-delà même des militants et des clientèles des partis, par des comités formés dans les entreprises, les quartiers, les villages, l'on avait trop cru à la seule unité *au sommet* se réduisant à des pourparlers entre états-majors. *Une telle unité* est nécessairement fragile puisqu'elle est à la merci de quelques hommes, et de leurs soucis de préséance, comme il est apparu lors de la rupture de septembre 1977, lorsque Marchais et son équipe ont préféré trouver prétexte à casser le mouvement unitaire plutôt que de n'être pas les premiers dans un gouvernement de gauche.

Une conception périmée

Enfin la grande vague de fond ne se lèvera que lorsqu'on en finira avec ce que Lénine appelait le « *crétinisme parlementaire* », et avec une conception périmée du « parti dirigeant ».

Le « *crétinisme parlementaire* », c'est l'illusion selon laquelle la politique n'a d'autre objet que les élections : votez pour nous, et nous ferons le reste ! Dans cette perspective, un parti politique devient non plus un moyen d'édu*quer un peuple pour l'aider* à participer, à la base, aux décisions dont dépend sa vie de chaque jour et son entier destin, mais un moyen de l'amener à déléguer et à aliéner son pouvoir à des dirigeants ou à des élus qui agiront pendant des années en son nom sans les consulter.

Ces méthodes ont été, de tout temps, celles des partis classiques, et voici que, sous l'impulsion de Marchais, le P.C. s'y est rallié. Et cela sous le slogan du « centralisme démocratique ». Lénine mettait l'accent, avec juste raison, sur le centralisme, en Russie, en 1902, c'est-à-dire dans un parti clandestin, sous un régime de terreur, et dans un pays où la classe ouvrière ne représentait pas 3 % de la population active.

Ces conditions n'ont plus rien à voir avec celles de la France d'aujourd'hui. C'est pourquoi il est impensable de se réclamer encore de telles formules qui conduisent la direction du parti à décider sur un problème vital comme celui de l'armement atomique, sans discussion préalable et libre à la base, ou encore à interdire à tout communiste de commenter, à la télévision, les résultats des élections avant que, à 23 h. 30, le chef superstar ait parlé.

De ces leçons tirées de notre proche expérience, se dégagent les grandes lignes d'une politique nouvelle pour sortir de l'impasse où l'union de la gauche et son échec nous ont conduits.

1) Le socialisme n'est possible que si l'on est capable d'imaginer et de réaliser un modèle de croissance différent du modèle actuel (accroissement quantitatif aveugle de la production et de la consommation) qui est l'âme du capitalisme.

2) La démocratie n'est possible qu'en trouvant une alternative à la supercentralisation nucléaire, tant *en ce qui concerne la* défense que la production d'énergie.

3) Une unité solide ne sera possible qu'à partir d'une analyse scientifique du « bloc historique » des couches sociales qui en sont *le moteur* parce qu'elles ont la même visée historique, et par la création, *à la base*, de comités unitaires.

4) Cette mobilisation à la base n'est possible que si l'on rompt avec les *perspectives d'un électoralisme* qui situe toute action politique au Parlement et qui exige du militant et du citoyen l'aliénation de toutes ses initiatives aux mains de ses élus et de ses dirigeants. Enfin, il faut en finir avec la structure d'un parti qui laisse à la rigueur parler les militants de base (démocratie) à condition que cela n'influe pas sur les décisions du sommet (centralisme).

A partir de là peut renaître l'espérance.

ERRATUM. — Des fautes d'impression ont dénaturé le sens de deux passages de *l'article* de Jean-R. Armogathe (« Le cri des coupables » dans la page « Idées » du 15 avril. Il fallait lire au quatrième alinéa « sans craindre que vienne *s'interposer* (et non pas s'interroger) quelqu'un pour nous dire : *que celui qui* est sans péché... » et au sixième alinéa : « font *avorter* des enquêtes » et non pas « font alors des enquêtes ».

Ne leur gâchons plus le plaisir

par PAUL VEYNE (*)

NOUS passons notre temps à nous imaginer que *nous sommes des gens* sérieux et que les autres sont comme nous : nous pensons *qu'ils ont* des buts, *des objectifs*, et agissent « dans ce but », quitte à se tromper sur les moyens. Par exemple, la grande affaire est pour nous de savoir à quoi aspirent les Brigades rouges ; nous leur démontrons alors qu'ils s'y prennent mal et n'atteindront jamais leur but ; *ou encore*, que buts et moyens *ne sont pas séparables, si bien* qu'un but devient scélérat quand *les moyens le sont*.

Mais si, au fond les Brigades rouges, sans le savoir, se fichaient bien *de leurs buts* ? S'ils *étaient contents comme cela* ? Si leur vrai plaisir était de jouer *Fantômas* qui enlève des rois, de descendre des gardes du corps comme au *tir forain*, de flanquer leur poing à la figure de l'ordre établi ? Bien sûr, ils auront *aussi des objectifs, pour faire* sérieux, comme tout le monde : M. Chirac, lui aussi, a *des objectifs, à coup sûr* ; *mais* tellement je n'ai pas envie de voter pour M. Chirac que je ne me sens pas assez motivé pour fléchir sur les objectifs apparents et sur les vrais plaisirs de M. Chirac.

Tout cela n'était que pour en venir aux communistes. Et si on *les jugeait à partir de ce qu'ils font*, et non à partir des buts qu'ils croient avoir ?

Les communistes n'ont pas la *moindre* envie de *prendre* le pou*voir : tout au plus ont-ils* envie de l'*avoir*, et de l'avoir de façon assurée, derrière un rideau de fer, avec des chars *russes* à proximité. Mais le prendre, ou simplement l'exercer difficultueusement, non, cela ne leur dit rien du tout. S'il faut le prendre ou l'exercer au lieu de l'avoir, ils préfèrent rester comme ils sont *: un club fermé* où, entre soi et auprès du public, on trouve déjà, *hic et nunc*, tous *les plaisirs d'un grand pouvoir*, sans les *risques*, et avec, en plus, mille autres plaisirs beaucoup plus diversifiés qu'en régime de démocratie populaire ; car, *si ma mémoire* est bonne, innombrables sont, en leur variété, les satisfactions psychiques actuelles qu'apporte l'ap*partenance au parti* ; il y en a pour tous les goûts. Dans ces conditions, pourquoi faire la révolution ? Aussi bien les com*munistes n'en ont-ils jamais* fait aucune : ils ont capté *in extremis* la révolution de 1917 dans la capitale, *mis à profit* l'ambition politique et militaire russe après 1945, transformé une guerre de libération nationale en ce régime de parti et d'armée que connaît la Chine. Staline n'avait pas la moindre envie que Mao prenne le pouvoir ; parce qu'il avait peur de l'immense Chine ? Mais il n'avait pas plus envie que Tito prenne le pouvoir :

Double réforme

Je propose donc que nous réformions doublement notre cœur et notre esprit :

Primo, que, si nous sommes hommes politiques, Mitterrand ou Rocard, nous cessions désormais de régler notre attitude envers les communistes sur les buts imaginaires de ceux-ci, *et que nous la réglions sur leurs* plaisirs actuels ; comme cela, nous ne serons plus dupes de *leurs rationalisations. Ils sont* heureux comme cela : ne les forçons pas à prendre des responsabilités et des risques qui gêneraient leur plaisir.

Secundo, réformons notre cœur : apprenons la tolérance, la compréhension ; ne les secouons pas et n'ayons pas peur d'eux : ils n'ont pas la moindre envie de prendre le pouvoir ; ils veulent seulement conserver et si possible multiplier un certain nombre de « places de sûreté » *où* ils trouvent en toute sécurité, loin de la menace ou de l'œil moqueur d'autrui, les plaisirs nombreux et variés qui leur sont chers. Un peu comme les naturistes. Il leur faut donc un syndicat, des corporations, des mairies suburbaines, quelques universités (de même que Paris-IV et les facultés de droit *sont places de sûreté du mandarinat*), quelques émissions de télévision, quelques revues littéraires ou scientifiques.

Comment ne pas souhaiter que tout le monde soit heureux ? Aux âmes pacifiques qui ne veulent la mort ni du mandarin, ni du naturiste, ni des carmélites, suggérons de ne pas vouloir la mort du communiste. Laissons-lui ses plaisirs et cessons de le tarabuster avec des histoires d'objectifs politiques ou d'augmentation du SMIC, comme si c'était cela qui l'intéressait.

(*) Professeur au Collège de France.

Supporter la diversité

par DENIS DUCLOS (*)

J'AI *fait un rêve étrange* : de militant je devenais spectateur de mon parti. Sur la scène jusque-là occupée d'une parole officielle, un théâtre de tendances s'installait. En haut, sur des estrades personnelles, des figures situées comme intellectuelles se partageaient le champ idéologique, et, s'adressant à moi : « *Situe-toi, positionne-toi !* », *faisaient-elles*. A « *droite* », une figure prenant parfois l'apparence de Jean Elleinstein, m'incitait à structurer ma pensée : la religiosité en politique, le gauchisme, le stalinisme, la Russie, l'ouvriérisme, étaient réunis dans la dénonciation. Le réalisme, le P.C.I., *les associations, l'alliance* avec le P.S., l'étalent dans l'autre panier, le bon. A « gauche », abritant *la flamme* pure de la théorie, quelques anges parfois agrégés de philosophie me conduisaient à *discerner* sans cesse la tentation petite-bourgeoise et le courant révolutionnaire. Au « centre », l'Appareil faisait, par ses silences, sentir sa raison d'être.

Traducteur patenté des volontés profondes d'une « base » dont la parole ne pourrait être que *collective* (« les ouvriers »), il lui suffisait de faire apparaître à la surface de ses *organes* (de *presse*) les forces sourdes qu'il était censé maîtriser : étroitesse anti-intellectuelle, sectarisme de parti, énorme désir de sécurité et de confiance de milliers de militants attachés par l'emploi ou l'affection à un refuge hors de cette société terrible : parti-remède à la solitude, au *manque* ressenti d'éducation, à l'absence de lieux d'échanges et d'expression. Derrière les vitres polies, le chœur des *mass media* croyait distinguer des mou*vements de ce désir* : Paul Laurent et Georges Marchais seraient plus libéraux que R. Leroy ? (Angoisse, *quelle icône déplaçais-je donc* au-dessus de mon lit ?) Mais de cette figure de centre me parvenaient en *fait des injonctions assez peu nuancées*. Détermine-toi ! Es-tu avec ceux qui « écrivent dans la presse *bourgeoise* » ? *Veux-tu risquer l'unité du parti ? Ne sous-estimes-tu pas* la misère ? N'es-tu pas tenté par la *social-démocratie* ?

Chargé de critiques perverses à l'écoute des tribuns de « gauche » et de « droite », empli de culpabilité par celle des suggestions « centrales », j'attendais un dénouement à cette pièce qu'était devenu le débat engagé sur l'échec de mars 78.

Je me sentais rassuré à la perspective d'entendre la direction du parti, pleine de sagesse et de *compréhension, ouvrir un* large débat souplement contrôlé, prendre du bon ici, et là, rejeter l'ivraie, transformer les discordances en consensus, et gouverner, désormais, dans le pluralisme et la joie d'être tous communistes.

Discours recomposé

Mais quelque chose me gênait dans ce rêve. Quelque chose m'empêchait de monter sur les planches, d'entrer dans le discours recomposé.

C'est pourquoi j'entrepris de me réveiller. Peut-être me trompais-je, mais il me semble bien que c'est *en état de veille que je me fis ces* quelques réflexions :

1) *Le théoricisme n'est pas garant de l'attachement à une position de classe* : l'illusion qu'un discours homogène peut désigner la seule forme possible d'articulation révolutionnaire des luttes ponctuelles fait le jeu de la division sociale actuelle des pouvoirs : intellectuels « *professionnels* » *créant la cohérence* de la pensée ; politiciens « *professionnels* » réalisant une cohérence politique. Je ne crois plus à l'antistalinisme théorique. La grande leçon du mouvement ouvrier, c'est que la justesse de la ligne ne peut être pré-énoncée dans un discours prétendument scientifique.

2) *Le réalisme politique* (dont J. Elleinstein n'est pas le propriétaire au parti) *ne détruit pas l'identité et la légitimité* du parti de la classe ouvrière : *du moins tant qu'il ne sert pas de paravent* à un contrôle d'appareil sur le développement des luttes diverses qui composent l'existence réelle de cette classe. Il ne s'agit *pas* seulement de tenir compte des femmes, des jeunes, des immigrés, des vacataires, des intérimaires, des *écologistes*, des consommateurs pour mieux les manœuvrer sous le concept d'« hégémonie » politique.

Il s'agit plutôt d'entrevoir que, pour un peuple adulte comme le *nôtre, cette réalité de mouvements* apparemment éclatés est révolutionnaire en tant que telle, même (ou surtout) si elle n'est pas chapeautée par un prétendu « projet de société ». société ».

Les communistes ne risquent-ils pas de tomber dans l'étatisme, dès lors que, pour « rassembler », ils confondent ce projet avec l'organi*sation* de communications, d'informations *entre* ces luttes ?

3) *S'il y a une voie nouvelle à* trouver, *il ne me semble pas qu'elle* existe au « juste milieu » d'une scène mythique entre le « droitier social-démocrate » et le « *gauchiste* stalinien », mais hors de ce théâtre d'ombres, dans le libre jeu des contradictions sociales : ébranler toutes les exploitations, les hiérarchismes, les corporatismes, les centralismes, les sexismes, tout simplement parce qu'en soi-même le sous-qualifié, le sans-grade, la femme, le hors statut, le non-permanent, le périphérique, l'individu, crient et réclament leur propre parole, que chacun pourtant réprime encore avec trop de honte, même s'il commence à les écouter poliment chez les autres.

Le seuil de nationalisations deviendrait, dans ce faisceau de luttes qui sont d'abord personnelles, et pour cela collectives, l'un des points d'attaque du système. Mais pas la clef unique ni le critère ultime du *partage entre réforme et révolution*. Que serait en effet une nationalisation sans culture et sans bataille des *travailleurs* sur la gestion, sur le droit à la paresse, sur la finalité des produits, sur leur mode de consommation sociale ? Que serait une démocratie régionale et locale sans appropriation par les habitants des problèmes de l'*énergie*, de l'*emploi*, de la *consommation* ?

Ici, l'enjeu me semble clair : ou bien les choix techniques et les *logiques gouvernementales* proposées ne seront que les traductions d'un étatisme (reflet de l'abstraction du capital) ou bien ils dépendront d'une société civile centrée par les groupes et les individus divers, *donc* discontinus.

Mais, et c'est là toute la *difficulté, il n'y a pas de théorie du discontinu* : la classe ouvrière ne peut *plus* se rêver *comme un Robinson* Crusoé collectif. Supporter l'idée de sa nature diverse, contradictoire, *c'est* peut-être le test décisif qui prouvera qu'elle peut éviter la distorsion stalinienne. Il faudrait commencer dans le parti par se faire confiance à soi-même comme *militant* de base.

Et, pour cela, je me demande si le spectacle qu'on nous *donne* à arbitrer, entre les tribunes externes où des intellectuels communistes s'expriment, mais *du même coup* sont amenés au débat de tendances, et la discussion *interne*, par secrétaires *fédéraux interposés*, est favorable à l'émergence *de cette* parole « d'en bas ». J'en vis moi-même *la contradiction*.

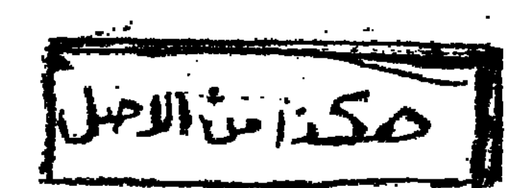
(*) Sociologue, membre du P.C.F.

Une opération d

Trente-deux jours de myst

LA DOLCE VITA

PABLO DE LA HIGUER



Le Monde

étranger

LE DRAME ITALIEN

Une opération de diversion ?

(Suite de la première page.)

L'annonce de la mort de M. Moro avait évidemment bouleversé beaucoup d'Italiens. Mais elle mettait un point final à ce drame. L'issue eût pu être pire encore, remarquait-on dans les milieux politiques si, avant de payer de sa vie, le président de la démocratie chrétienne s'était psychiquement effondré. Or ses « *juges* » n'ont à peu près rien obtenu de lui. On se demande du reste *si l'otage n'est pas décédé* accidentellement pendant l'« *interrogatoire* ». Il ne serait plus resté alors qu'à le « *condamner à mort* ».

Est-ce le sens du mot « suicide » contenu dans le communiqué ? Il ne le semble pas. C'est plutôt un moyen de dire : nous l'avons « *suicidé* », comme des militants révolutionnaires ont été « *suicidés* » en Allemagne fédérale. Le message affirme d'ailleurs textuellement : « *Le « suicide » ne doit pas être une prérogative du groupe Baader-Menhof.* »

On notera, d'autre part, le mauvais goût de ceux qui revendiquent l'assassinat : « *La dépouille se trouve dans les marécages du lac de la Duchesse. Voilà pourquoi il (Moro) se déclarait enlisé.* » Humour noir ? Plutôt une preuve supplémentaire que ces criminels sont coupés de la réalité. Ils ne voient pas que *cinquante-six* millions d'Italiens, quelles que soient leurs opinions politiques, sont choqués que l'on bafoue ainsi une vie humaine après en avoir supprimé cinq autres, le *16 mars, de quelques balles dans la tête.*

L'hypothèse d'une manœuvre de diversion a été mise en rapport avec la découverte, le matin même, d'une cachette des terroristes, à la sortie nord de Rome. C'est le premier résultat consistant d'une enquête qui dure depuis près de cinq semaines. Découvert par hasard — une fuite d'eau, — cet appartement, proche de la via Cassia, contenait des armes, des uniformes, des perruques, des copies des messages des Brigades *rouges et même des photographies. On exclut, toutefois, qu'il s'agisse du premier* lieu de séjour de M. Moro *et de ses ravisseurs.* C'était plutôt, estime-t-on, un « *centre de tri* ».

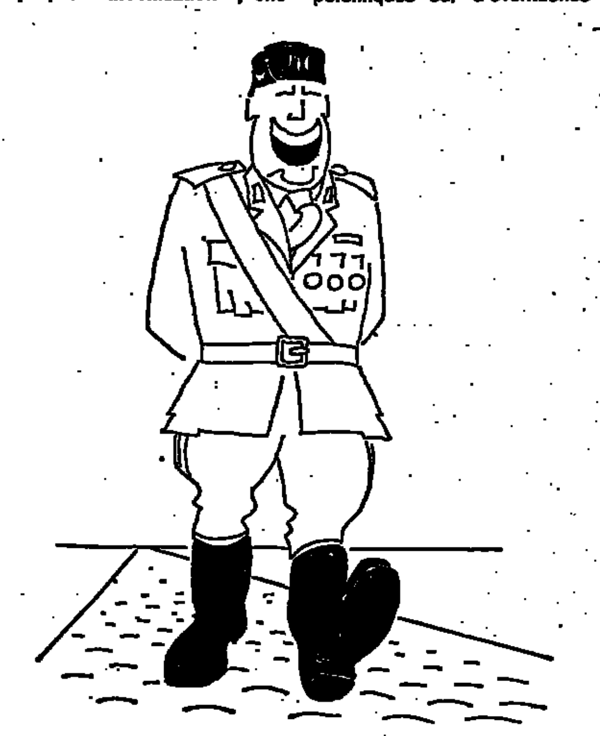
Une femme blonde sur une motocyclette rouge a fait brusquement demi-tour en voyant que la police encerclait l'immeuble. Or, dans la zone du lac de la Duchesse, plusieurs témoins parlent d'un personnage semblable, en *motocyclette*, qui aurait demandé sa route il y a quelques jours. Une preuve que le corps se trouve bien là ou encore une manœuvre de diversion ?

Un climat d'union nationale

Certains syndicalistes, appuyés par le P.C., voulaient organiser une nouvelle grève générale ce mercredi 19 avril. La démocratie chrétienne *s'y est résolument opposée. Décrétant sa propre* « *mobilisation* », elle a fait savoir dans la soirée que, « *compte tenu de l'incertitude absolue sur le sort de M. Moro, aucune manifestation publique ne sera organisée. La D.C. estime qu'il reste une espérance ténue que son président soit vivant* ».

Les syndicats se sont donc contentés de proclamer « *une mobilisation permanente* » et d'appeler tous les travailleurs à « *une vigilance sur les lieux de travail* ». Le parti communiste a condamné, lui aussi, en termes très vifs ces « *bêtes féroces* », et il a écourté les travaux de son comité central.

Un climat d'union nationale règne à Rome. « *Je peux vous assurer qu'il n'y a pas de dissensions dans la majorité parlementaire* », nous a déclaré M. Ceccherini, porte-parole *du président du conseil.* Au cours des dernières vingt-quatre heures, la démocratie chrétienne a reçu des témoignages d'estime et de solidarité de tous *ses partenaires.* Les polémiques sur d'éventuelles négociations avec les terroristes n'avaient plus de raison d'être.



(Dessin de KONK.)

Mais certains intellectuels, qui s'étaient sentis « *étrangers* » à cette affaire, sont entrés en scène. Interviewé par la *Repubblica*, Alberto Moravia a déclaré : « *Les principes et les valeurs des Brigades rouges me répugnent.* » Leonardo Sciascia a remarqué, pour sa part : « *Regrettant dans notre pays la peine de mort, les Brigades rouges ne se sont pas seulement mises en dehors de cette légitimité ou légalité révolutionnaire qu'elles déclarent follement représenter, mais elles ont rendu plus difficile et angoissante la défense des libertés (...). Pour eux, c'est le début de la fin.* »

ROBERT SOLÉ.

Trente-deux jours de mystère

Voici la chronologie des événements *depuis le rapt de M. Aldo* **Moro :**

16 MARS. — Enlèvement du président de la démocratie chrétienne par un commando des Brigades rouges, à 9 heures du matin, à Rome. Ses cinq gardes du corps sont tués.

18 MARS. — Premier communiqué des Brigades rouges revendiquant l'enlèvement, accompagné d'une photographie de M. Moro prise après le 16 mars.

25 MARS. — Deuxième communiqué des Brigades rouges annonçant que M. Moro sera « jugé par un tribunal du peuple ».

29 MARS. — Troisième communiqué des Brigades rouges, accompagné d'une première lettre manuscrite de M. Aldo Moro qui suggère d'être échangé contre les membres des Brigades rouges détenus à Turin.

30 MARS. — Refus catégorique de toute négociation de la part de la direction du parti démocrate-chrétien. Ce refus est appuyé par tous les partis de la majorité, notamment par le parti communiste.

2 AVRIL. — Appel du pape aux Brigades rouges pour la libération de M. Moro.

4 AVRIL. — Débat au Parlement qui confirme le refus de toute négociation. Quatrième communiqué des Brigades rouges et nouvelle lettre de M. Moro demandant à être échangé contre les chefs des Brigades rouges incarcérés à Turin.

8 AVRIL. — Lettre de M. Moro adressée à sa femme, sur laquelle les autorités observent un silence total. Elle contiendrait un appel désespéré de M. Moro.

10 AVRIL. — Cinquième communiqué des Brigades rouges contenant les « révélations » que M. Moro aurait faites au cours de son « procès » sur la politique intérieure italienne.

15 AVRIL. — Sixième communiqué des Brigades rouges annonçant que le « procès » de M. Aldo Moro est terminé et qu'il est « condamné à mort ».

18 AVRIL. — Un tract signé des Brigades rouges indique que M. Moro « a été exécuté par suicide ».

LA DOLCE VITA

L'intellectuel alluma une cigarette et, à travers la fumée volage et subtile, se mit à rêvasser sur le fantastique scénario déjà écrit pour le prochain film de mœurs et d'épouvante :

Quelque part dans les Apennins, très précisément dans le lac de la Duchesse — ah, que c'est beau ! — on cherche le corps d'un important homme politique pas plus réactionnaire que d'autres — bien moins, plutôt — dans la nuit de glace déchirée par les réflecteurs... Quelle séquence !

Intérieur, jour. Des ministres impuissants et des leaders politiques affolés sont réunis. Intérieur, nuit : même chose. Nouveau plan : des écrivains de gauche font état de leur angoisse et de l'impossibilité où ils se trouvent de cautionner un Etat parlementaire pourri — tiens ! où avait-on déjà lu cela ? Etait-ce dans Mein Kampf ? — où, il est vrai, la peine de mort n'existe pas, où la liberté d'expression est totale et où les luttes syndicales ouvrières se sont développées comme nulle part ailleurs.

Flash-back : l'intellectuel, toujours bien calé dans son fauteuil et un petit whisky à la main, se rappelle soudain qu'on vient de fusiller un enseignant en Chine pour avoir écrit une brochure. Il n'a pas bronché. Pas de meetings à la Mutualité, pas de tribunes indignées dans les journaux. Alors l'intellectuel — qui n'est pas bête, en principe, par définition — se demande s'il faut que les choses se passent obligatoirement en Union soviétique ou en Argentine pour réagir. C'est le petit moment de vérité du scénario.

Avant la fin, l'intellectuel, qui a beaucoup d'esprit, a un sourire d'intelligence pour ce trait d'humour exquis de l'« exécution par suicide »...

Il ne lui restera plus, plus tard, qu'à signer une pétition — il adore ça — pour le retour de la démocratie pourrie, trouvée morte sous la glace des Apennins et de son silence.

Si toutefois il est en condition de signer.

J'allais ajouter : et ce sera bien fait...

PABLO DE LA HIGUERA.

LE COMMUNIQUÉ DES BRIGADES ROUGES

Le communiqué adressé mardi 18 avril à la presse italienne par les Brigades rouges était rédigé comme suit :

« *Aujourd'hui 18 avril se termine la période dictatoriale de la démocratie chrétienne. Nous informons à cette occasion de l'exécution du président de la démocratie chrétienne, Aldo Moro, par « suicide ». Son cadavre est immergé dans les fonds boueux du lac Duchessa, aux invirons du lieudit Cartore, entre les Abruzzes et le Latium. C'est le début d'une longue série de « suicides », qui ne doivent pas être la seule prérogative du groupe Baader-Meinhoff.*

» *Que les divers Andreotti, Cossiga, Taviani et tous ceux qui soutiennent le régime commencent à trembler pour leurs méfaits.* »

M. Giulio Andreotti est président du conseil, M. Francesco Cossiga, ministre de l'intérieur, et *M. Paolo Emilio Taviani*, ancien ministre de l'intérieur. Ils appartiennent tous à la démocratie chrétienne.

LES « SUICIDES » DES MEMBRES DU GROUPE BAADER-MEINHOF

Les « suicides » des membres du groupe Baader-Meinhof auxquels font allusion les Brigades rouges ont été à l'origine de l'une des plus grandes controverses jamais survenues en R.F.A. (« Le Monde » des 24 décembre 1977, 25 janvier et 26 février 1978).

Les avocats et milieux de gauche ouest-allemands ont toujours soutenu que les membres du « noyau dur » du groupe extrémiste ouest-allemand retrouvés morts dans leurs cellules le 9 mai 1976 et le 18 octobre 1977 « avaient été suicidés », alors que les autorités ont conclu au suicide.

La polémique a commencé le 9 mai 1976, lorsque Ulrike Meinhof, co-fondatrice du groupe Baader-Meinhof ou Fraction armée rouge, fut retrouvée pendue dans sa cellule de la prison-forteresse de Stuttgart-Stammheim. Selon ses avocats, la jeune femme portait des traces visibles de violences sexuelles.

La découverte des cadavres d'Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Karl Raspe le 18 octobre devait mettre le feu aux poudres. Les avocats contestaient aussitôt le suicide, d'autant plus qu'un quatrième *membre du groupe*, **également incarcéré à Stammheim, Irmgard Moeller, était retrouvé dans le couloir de la prison, de nombreux coups de couteau à pain dans la poitrine. Une fois rétablie, elle devait d'ailleurs affirmer que ni ses camarades ni elle n'avaient jamais eu l'intention de se suicider.**

Les avocats se fondèrent notamment sur le caractère absolument extraordinaire de ces suicides survenus dans une des prisons les mieux surveillées du monde. Comment en effet Baader et Raspe s'étaient-ils procuré les armes à feu retrouvées *dans leurs cellules ? Le* **premier, de surcroît, était mort d'une balle qui avait pénétré dans la nuque.**

La commission d'enquête, qui comprenait des médecins étrangers, avait cependant conclu à l'unanimité, le 23 février dernier, à l'extrême probabilité des suicides.

M. RAYMOND BARRE : c'est tragique pour la démocratie.

« *J'espère que la vie de M. Moro est épargnée et que la nouvelle n'est pas exacte. En tout cas, c'est tragique pour la démocratie* », a déclaré M. Raymond Barre à sa sortie de l'Elysée, mardi après-midi, après une audience chez le président de la République, aux journalistes qui l'ont interrogé sur l'enlèvement de M. Aldo Moro.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBERATION : Ils font peur.

« *Jamais peut-être le terrorisme politique n'aura fonctionné, comme pendant ce long mois, comme un modèle d'Etat, gérant de manière sanglante une crise qu'il avait lui-même provoqué. (...)*

» *Mythologie vertigineuse de la guerre civile, qui rend cet Etat embryonnaire en définitive plus oppressif que celui qu'il est censé combattre. Renversement du terrorisme, qui sert aujourd'hui de ciment à la restauration des Etats libéraux, en quête de consensus. Ceux qui, aujourd'hui, dirigent ce petit Etat totalitaire finissent, malgré la révolte qui les amenés à en prendre la tête, par ressembler dans leur anonymat à tous les dirigeants qui imposent, par la force, leur conception du monde à l'ensemble d'un pays : ils font peur.* »

(SERGE JULY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le terrorisme mourra.

« *(...) Puisque Moro, coauteur du compromis historique, a été désigné à ses bourreaux par la nature même de son action politique, la seule riposte possible consistera à poursuivre celle-ci. L'Italie viendra à bout du terrorisme si elle consolide le pouvoir en y associant le plus grand nombre de courants idéologiques, en faisant parler la majorité la plus large, celle qui s'est déjà exprimée le jour même de l'enlèvement d'Aldo Moro. Déjà acquise, l'aide du parti communiste, parti d'ordre, sera de plus en plus précieuse. Le terrorisme mourra, tôt ou tard, de sa totale absence de représentativité.* »

(RICHARD LISCIA.)

ROUGE : irresponsabilité et aveuglement politique.

« *Notre colère et notre tristesse sont immenses lorsque nous voyons qu'un courant politique qui se proclame révolutionnaire — les Brigades rouges — a pu à ce point s'éloigner des intérêts du mouvement ouvrier pour offrir ainsi sur un plateau d'argent à la classe dominante italienne et aux réformistes l'occasion de souder l'union sacrée contre les travailleurs, comme ils l'ont fait en enlevant et en exécutant Moro. (...)*

» *En l'occurrence, les Brigades rouges se comportent, par irresponsabilité, aveuglement politique, en adversaires de la classe ouvrière. Leurs illusions quant à la possibilité d'abattre l'Etat bourgeois, homme par homme, balle par balle, sont pitoyables.* »

(ALAIN BROSSAT.)

« Dites-moi, c'est vrai qu'il est mort ?... »

De notre correspondant

Rome. — « Il faut être sévère avec les hors-la-loi », *hurle le chauffeur de taxi qui nous emmène, en ce début d'après-midi du mardi 18 avril, à la place du Gesu, siège de la démocratie chrétienne.* « Il faut être sévère », *répète-t-il en grillant allègrement un feu rouge.*

Des dizaines de journalistes et quelques curieux attendent devant la lourde porte. « Andreotti est arrivé », *affirme l'un.* « Forlani est sorti », *déclare l'autre. Les principaux personnages de l'Etat vont et viennent, en effet, le visage tendu. L'un des gardes du corps du président du conseil fait les cent pas, en imperméable bleu il fait pourtant un soleil splendide.*

A 14 h. 50, un porte-parole du parti gouvernemental descend les marches du vieil hôtel. On se précipite « Le message semble être authentique », *affirme-t-il. Mais il faudra encore une heure pour s'en assurer.*

Cinq minutes plus tard, nouvelle bousculade. C'est M. Enrico Berlinguer en personne — mais oui ! — qui quitte le siège de la D.C. Au vol, on saisira quelques mots : « Je suis venu... solidarité » *Le secrétaire général du P.C.I. est venu en voisin, puisque le siège de son parti est distant d'une centaine de mètres. Et nous voilà, une quinzaine de journalistes, quelques micros, une caméra — où sont donc les gardes du corps ? — qui le suivons, comme dans une procession, jusqu'à la rue des Botteghe Oscure. Des automobilistes sortent la tête de leur portière, un peu éberlués.*

Ce n'était pas une visite de condoléances : au P.C.I., on doute que le cadavre de M. Moro se trouve au fond du lac de la Duchesse. « Le message est probablement authentique, *dit un fonctionnaire,* mais je crois personnellement à une manœuvre de diversion Regardez plutôt... » *Il déploie une carte :* « Comment voulez-vous que les terroristes se soient rendus dans un endroit inaccessible ? »

Une discussion animée s'engage entre les personnes présentes. Il y a les crédules et les incrédules, ceux qui sont sûrs que oui et ceux qui jurent que non. Jusqu'au soir — au P.C., à la D.C., dans les couloirs de la Chambre et du Sénat — on va en débattre avec mille arguments. Que peuvent faire les scaphandriers ? Quelle est la profondeur du lac de la Duchesse ? « Qu'on me dise seulement si ce lac est volcanique. *s'exclame un journaliste — vedette de la télévision italienne.* Car s'il est volcanique... » *Sa démonstration impressionne.*

« Ni découragement ni fléchissement »

Après M. Berlinguer, les secrétaires généraux de tous les autres partis de la majorité se rendront, un à un, au siège de la D.C. Le deuxième étage est interdit aux journalistes. On se demande si la réunion de la direction, plusieurs fois annoncée, aura lieu. Un employé remarque avec bon sens : « La direction est réunie sans interruption depuis trente-quatre jours. » *Le climat qui règne au deuxième étage ?* « Dramatique, évidemment, *nous dit un député calabrais, M. Vito Napoli.* Il y a un peu de colère. Mais ni découragement ni fléchissement. »

A 15 h. 35, Mme Tina Anselmi, ministre de la santé, revient au siège de la démocratie chrétienne. Elle en était sortie en courant, peu après midi, pour prendre un taxi. Très liée à la famille Moro, elle regarde fixement devant elle. On s'écarte pour la laisser passer, sans lui poser d'inutiles questions. Elle ressortira vers 17 h. 15 accompagnée d'une femme, député démocrate-chrétien, pour aller manger un sandwich au bar du coin. Mme Anselmi va se recueillir à l'église voisine du Gesu. « En ce moment, *murmure-t-elle,* c'est peut-être la seule chose à faire. »

Quelques inconnus, bouleversés, attendent avec les journalistes. « Des fous, des assassins », *marmonne un vieux prêtre portant soutane et chapeau. Une femme s'approche de M. Forlani, ministre des affaires étrangères :* « Faites une législation sévère, nous vous soutiendrons. » *Une autre, en larmes, se précipite sur M. Mariano Rumor :* « Onorevole, je suis inscrite au parti depuis vingt-sept ans. Dites-moi, c'est vrai qu'il est mort ? » *L'ancien président du conseil lui serre les mains en silence et se dirige vers sa voiture, entouré par plusieurs policiers.* — R. S.

EUROPE

Six ans de terrorisme en Italie

Depuis 1972 — année où les Brigades rouges se sont officiellement lancées dans l'action violente, — une dizaine d'enlèvements de personnalités politiques, syndicales ou judiciaires ont été revendiqués par l'extrême gauche italienne. Une vingtaine de personnes, dont la moitié environ étaient des policiers, ont d'autre part trouvé la mort dans différents attentats. Six militants d'extrême droite ont également été tués, ainsi que trois magistrats et le directeur adjoint de la « Stampa ». Plusieurs autres journalistes ont été blessés par balles l'an dernier.

Si les années 1975 et même 1976 ont été marquées par une certaine accalmie dans les opérations terroristes, 1977 et 1978 ont, au contraire, connu une vive recrudescence des enlèvements et assassinats politiques. Selon les statistiques établies par le P.C.I. (« le Monde » du 11 avril), neuf cents attentats au total, ainsi que trois cent vingt agressions, ont été commis en Italie entre le 1er janvier de cette année et l'enlèvement de M. Aldo Moro.

1972

3 mars : M. Hidalgo Macchiarini, dirigeant de Sit Siemens, est enlevé à Milan.

1973

12 février : enlèvement de M. Bruno Labate, syndicaliste d'extrême droite, à Turin.

28 juin : un cadre d'Alfa-Romeo, M. Marco Mincuzzi, est enlevé à Milan.

10 novembre : enlèvement à Turin de M. Ettore Amerio, l'un des chefs du personnel des usines Fiat.

1974

18 avril : le substitut du parquet de Gênes, M. Mario Sossi, est enlevé.

17 juin : deux militants d'extrême droite sont assassinés par les Brigades rouges à Padoue.

1976

8 juin : assassinat de M. Francesco Coco, procureur de la République, à Gênes.

1977

12 mars : assassinat d'un carabinier à Turin.

22 mars : deux policiers sont tués à coups de revolver à Rome.

5 avril : enlèvement de M. Guido de Martino, secrétaire de la fédération socialiste de Naples. L'opération sera revendiquée par les Noyaux armés prolétariens.

21 avril : un policier est tué lors d'affrontements avec des manifestants devant l'université de Rome.

28 avril : assassinat de M. Fulvio Croce, bâtonnier de l'ordre des avocats de Turin.

1er-3 juin : série d'attentats contre des journalistes, blessés aux jambes par des coups de feu, à Gênes, Milan et Rome. Ces attentats sont revendiqués par les Brigades rouges.

16 novembre : M. Carlo Casalegno, directeur adjoint de *la Stampa*, est assassiné à Turin.

28 décembre : assassinat d'un militant d'extrême droite, à Rome.

1978

7-8 janvier : trois militants d'extrême droite sont tués.

14 février : assassinat de M. Riccardo Palma, conseiller à la Cour de cassation de Rome, plus particulièrement chargé de la construction des prisons.

11 mars : M. Rosario Berardi, commissaire de police et ancien responsable des services secrets, est tué à Turin, le lendemain de l'ouverture du nouveau procès des Brigades rouges.

16 mars : enlèvement de M. Aldo Moro à Rome ; les cinq membres de son escorte sont tués dans la fusillade.

10 avril : un gynécologue turinois est attaqué dans son cabinet par un commando terroriste déclarant s'appeler les « *Escouades prolétaires de combat* ».

11 avril : l'un des fonctionnaires de la prison de Turin (où sont détenus les « chefs historiques » des Brigades rouges), M. Lorenzo Cutugno, est tué à coups de revolver devant son domicile.

18 avril : un tract des Brigades rouges annonce que M. Moro a été « *exécuté par suicide* ».

Aux « Dossiers de l'écran »

Entebbe et l'internationale du terrorisme

L'actualité, souvent tragique, a voulu que le jour-même où l'on apprenait que M. Aldo Moro avait probablement été exécuté par les Brigades rouges italiennes près de Rome, un « dossier de l'écran » soit consacré à l'affaire d'Entebbe, qui vit un commando israélien libérer cent trois otages détenus par sept terroristes pro-palestiniens, voici deux ans. C'était là belle occasion d'en savoir plus sur cette internationale terroriste dont on parle tant.

Certes, des invités présents, peu auraient été en mesure d'en savoir beaucoup plus que nous sur une organisation qui peut à l'occasion faire trembler les Etats. Pourtant, au moins deux hommes, l'ancien ministre de l'Intérieur israélien, M. Hillel, et M. Corterier, député S.P.D., auraient pu nous éclairer. On est passé à côté du sujet.

Passons, nous, sur le film Victoire à Entebbe, *qui frise la mascarade, et retenons que les téléspectateurs se sont prononcés mardi soir dans les mêmes proportions qu'un sondage IFOP de l'époque l'avait révélé, c'est-à-dire à une très large majorité en faveur d'une intervention armée lorsque la vie des otages est menacée. Notons aussi, sans surprise, que leur attitude est déterminée par la sympathie qu'ils éprouvent pour l'une ou l'autre cause, en l'occurrence l'israélienne ou la palestinienne.*

Entebbe, nous a-t-on dit, marquera dans l'Histoire la date d'un changement d'attitude : celle des gouvernements qui ne céderont plus au chantage. On en a eu confirmation avec l'affaire de Mogadiscio, un succès, et avec l'opération de Chypre, presque un échec si l'on compte le nombre de victimes qu'elle fit.

Il reste que chacun de nous doit se sentir concerné par ce qui peut se passer à l'autre bout du monde sur un aéroport, et qu'une mobilisation générale face au terrorisme relève encore du vœu pieux. Tant que l'on n'aura pas, comme l'a souligné le journaliste égyptien invité, M. Ali El Samman, tenté de résoudre au fond les problèmes qui engendrent ce terrorisme.

CLAUDE LAMOTTE.

Un communiqué du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien

A la suite de l'émission des « *Dossiers de l'écran* » sur la piraterie aérienne, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien confirme, dans un communiqué, son plein accord avec les positions prises au cours des débats, au nom du Syndicat national des pilotes de ligne, par M. Max Venet, commandant de bord à Air France, à propos du refus d'atterrissage à l'encontre des avions détournés.

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien a déjà invité les contrôleurs français à refuser catégoriquement des ordres des pouvoirs publics tendant à la fermeture des aéroports par obstruction des pistes, coupure des aides radioélectriques à la navigation ou toute autre instruction de contrôle contraire à la sécurité aérienne au détriment des avions détournés qui, pour les contrôleurs du trafic aérien, ne peuvent être considérés que comme des avions en détresse nécessitant toute l'assistance possible des services au sol.

Enfin, le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien, reprenant le sujet de l'émission, « le Raid d'Entebbe », rappelle un fait trop méconnu : le passage par les armes des quatre contrôleurs du trafic aérien civil ougandais de la tour de contrôle d'Entebbe, dont le seul crime était d'être de service la nuit de l'opération.

*

La Fédération internationale des *associations de pilotes de ligne* (IFALPA), au terme de son congrès annuel réuni à Francfort, vient de demander un contrôle de sécurité de tous les aéroports du monde. Les résultats de ces vérifications ne seraient pas publiés, mais soumis à l'analyse des autorités responsables de la lutte contre le terrorisme. Groupant cinquante-cinq mille pilotes de soixante-trois pays différents, l'IFALPA recommande que les équipages suivent des séances d'entraînement pour leur apprendre à réagir aux menaces des terroristes. Opposée jusqu'alors à la présence de gardes armés dans les avions, la fédération a décidé d'en laisser la responsabilité aux associations nationales de pilotes, en raison des conditions particulières à chaque pays. — *(Reuter.)*

Espagne

La querelle sur le « léninisme » est au centre des débats du IXe congrès du P.C.E.

De notre correspondant

Madrid. — Pour la première fois depuis 1932, le P.C. espagnol tient un congrès dans la légalité. L'événement a attiré à Madrid un grand nombre de délégations et d'observateurs étrangers qui vont assister aux débats qui commencent ce mercredi 19 avril et qui réuniront jusqu'à samedi environ mille cinq cents délégués de l'organisation.

Certains ont parlé d'un « *congrès de l'eurocommunisme* », mais d'autres estiment que tout a été dit, ou presque, pendant les discussions préparatoires. Tout le monde est d'accord cependant pour affirmer que le P.C.E. va profiter de l'occasion pour démontrer qu'il a nettement amorcé sa démocratisation.

C'est en tout cas ce qu'a indiqué mardi M. Manuel Azcarate, le responsable des relations internationales du parti. Le débat a déjà été entamé puisque les quinze thèses offertes à l'approbation des congressistes ont été présentées à la mi-janvier et qu'elles ont été examinées, amendées, contestées, au cours de conférences préliminaires des comités provinciaux et régionaux. « *Il s'agit là d'un phénomène nouveau* », assure M. Azcarate. Pour la première fois, en effet, on a vu se dégager des majorités et des minorités face aux thèses officielles de la direction, et on a même vu les communistes catalans refuser à la majorité que le P.C.E. cesse de se définir comme « *léniniste* », ainsi que le propose M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti.

C'est l'abandon de l'étiquette « léniniste » qui a provoqué les batailles les plus âpres au cours de ces dernières semaines. La querelle a souvent pris un tour scolastique, car elle a porté davantage sur le maintien ou non d'un adjectif sacro-saint que sur le contenu même du changement proposé. Selon M. Azcarate, il s'agit de purifier le parti de certaines connotations du mot « *léniniste* » : le recours à la lutte armée pour la prise du pouvoir, la dictature du prolétariat, l'alliance exclusive des ouvriers et des paysans (alors que le P.C.E. propose celle des « *forces du travail et de la culture* »), le parti d'avant-garde organisé pour mener une insurrection générale, etc. « *Mais rien de tout cela n'est précisé dans les textes. C'est pourquoi le débat a eu lieu dans une grande confusion* », a affirmé, mardi, M. Jorge Semprun, ancien dirigeant du P.C.E., au cours d'un déjeuner avec la presse étrangère.

De nombreux militants ont indiqué qu'ils auraient souhaité un congrès extraordinaire pour se prononcer sur un sujet d'une telle importance. Les affrontements verbaux qui se sont produits à ce propos ont révélé en tout cas l'existence d'une opposition à la direction actuelle du P.C.E. MM. Sanchez Montero et Carrillo se sont efforcés de démontrer que celle-ci était peu cohérente : « *Les léninistes prônent une démocratie d'assemblée*, ont-ils dit, *ce qui va à rebours du léninisme.* »

La querelle « léniniste » a souvent relégué au second plan la discussion sur les autres thèses. Or, là aussi, les critiques n'ont pas manqué. Elles ont porté sur l'insuffisance et le triomphalisme des *jugements portés par la direction* du P.C.E. sur la situation espagnole. Analysant la politique de « *réconciliation nationale* » préconisée par le parti dès 1956, et sa suite logique, le pacte de la Moncloa, les dirigeants du P.C.E. affirment que le processus actuel concorde « *dans ses grandes lignes, avec les analyses faites antérieurement* » : pareille autosatisfaction a paru abusive.

Conflit de générations

La question essentielle reste cependant : le P.C.E. est-il en train de se transformer en un parti démocratique ? MM. Fernando Claudin et Jorge Semprun, *exclus du P.C.E. en 1964 après* une longue controverse avec M. Carrillo, estiment qu'un progrès a été fait, mais qu'il est limité. D'abord, le P.C.E. ne renonce pas au centralisme démocratique et il continue de refuser l'existence de tendances en son sein. « *Le centralisme démocratique est nécessaire pour assurer l'unité d'action* », affirme M. Azcarate. « *Quant il y a des tendances organisées, le débat se cristallise autour de personnalités, ce qui fausse le fonctionnement démocratique.* »

M. Semprun voit dans cette double assertion la preuve que le P.C.E., comme le P.C.F., a sans doute adopté la « *démocratie formelle* » — celle de la liberté de discussion — mais pas la démocratie « *réelle* » qui implique, à son avis, la possibilité de formuler une autre ligne que celle de la direction. Autres preuves que la démocratie reste restreinte au sein du P.C.E., selon M. Fernando Claudin : les grands virages du parti en faveur d'une entente avec M. Suarez et en faveur de la monarchie ont été opérés à la suite d'une discussion au sein du comité central, dont la majorité des membres n'avaient pas été élus. Certaines candidatures à la députation, comme celle de la Pasionaria dans les Asturies ou de Mme Pilar Brabo à Alicante, ont été imposées aux militants de la région. En outre, il n'y a jamais eu de débats au sein du parti sur les raisons de l'échec essuyé aux élections du 15 juin 1977. « *La démocratisation est maintenue dans certaines limites pour permettre la survie de la direction actuelle* », affirme M. Claudin, qui observe que le P.C.E. est le seul parti espagnol dont les plus hauts responsables appartiennent à la génération de la guerre civile.

« *Or, la contestation de ces dernières semaines montre qu'il y a conflit de générations*, dit-il. *La génération des trente-quarante ans demande la relève.* » MM. Claudin et Semprun contestent également l'eurocommunisme de M. Carrillo : « *Il implique l'abandon de la lutte pour une transformation véritable de la société, il est proche du reformisme* ». Selon eux, l'erreur de M. Carrillo consiste à affirmer que *la société capitaliste* peut se transformer d'une façon progressive, alors que celle-ci ne peut pas s'opérer sans crise ni conflit. Pareille erreur repose sur la théorie de l'Etat présentée par le secrétaire général du P.C.E. dans son dernier livre, *Un Etat au-dessus des classes.*

CHARLES VANHECKE.

● *Le message envoyé par le comité central du parti communiste soviétique* au IXe congrès du parti communiste espagnol est un document d'autosatisfaction qui vante les réalisations intérieures et internationales de l'U.R.S.S. Non seulement il y a beau temps que les Soviétiques ont tranché le problème de l'exploitation capitaliste, *mais ils se sont toujours* trouvés aux côtés des communistes et des démocrates espagnols dans leur lutte contre le fascisme ; le P.C.E. ferait bien de s'en souvenir, déclare en substance le message. Le P.C. soviétique affirme que sans l'existence de l'U.R.S.S. et du camp socialiste les changements démocratiques n'auraient pas été possibles en Espagne.

Il tient à rappeler que « *les transformations démocratiques et le succès dans la lutte pour le progrès social sont garantis avant tout par la présence d'un P.C. puissant et militant qui se guide sur la théorie scientifique du marxisme-léninisme et qui se conduit en avant-garde authentique des larges masses de travailleurs* ». — *(Corresp.)*

M. SUAREZ REJETTE L'HYPOTHÈSE D'UNE ALLIANCE AVEC LA DROITE

Madrid *(A.F.P.)* — Le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez s'est prononcé, mardi 18 avril, contre une quelconque « union de la droite ». M. Suarez qui tenait sa première conférence de presse depuis sa nomination, en juillet 1976, à la tête du cabinet espagnol a déclaré qu'il n'était « *pas prêt à tolérer la création d'un grand parti de droite au détriment de l'Union du centre démocratique (U.C.D.) le parti gouvernemental. Je pense qu'il est important qu'il existe un parti du centre* », a-t-il affirmé.

Le président a commenté avec optimisme la situation économique : « *Nous persévérerons dans la politique économique entreprise et dans le respect des pactes de la Moncloa. J'estime qu'on a déjà beaucoup fait, et les progrès réalisés vis-à-vis de l'inflation et de la balance des paiements sont importants* », a-t-il poursuivi.

En ce qui concerne les rapports avec les pays de l'Est, M. Suarez a souligné que son gouvernement « *tentait tous les jours d'intensifier les rapports avec ces pays* ». Il a précisé que ses visites en Pologne et en Yougoslavie avaient été simplement rapportées du fait de la crise ministérielle de mars dernier.

M. Suarez a, d'autre part, affirmé que la décision concernant l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN devait être « *méditée profondément. C'est un problème que nous devrons débattre après le projet de Constitution et (...) je n'accepterai aucune pression pour accélérer la décision parce que la volonté souveraine du peuple doit s'exprimer* », a-t-il ajouté. M. Adolfo Suarez a enfin accusé implicitement l'Algérie de vouloir exercer des pressions sur l'Espagne en l'impliquant dans l'attentat commis contre le dirigeant indépendantiste canarien Antonio Cubillo, le 5 avril à Alger. Mais il s'est toutefois montré « *disposé à faire tout ce qui est nécessaire pour rétablir un climat de cordialité avec l'Algérie* ».

Turquie

Les manifestations, après l'assassinat du maire de Malatya, ont dégénéré en émeute

De notre correspondant

Ankara. — Les manifestations de protestation contre l'assassinat du maire de Malatya, M. Fendoglu, et de plusieurs membres de sa famille (*le Monde* du 19 avril) ont dégénéré en émeute. Un mort, une cinquantaine de blessés, plus de cinq cents locaux commerciaux ou maisons saccagés ou incendiés par des manifestants au visage dissimulé sous un foulard.

Les effectifs des forces de police locale étant insuffisants, des éléments de la gendarmerie et une unité de parachutistes ont été dirigés sur Malatya pour assurer l'ordre perturbé par les manifestants, dont le nombre dépassait dix mille. Le couvre-feu a dû être instauré à Malatya. Le général Ozaydinli, ministre de l'Intérieur, a qualifié les incidents de « complot ».

Le premier ministre, M. Ecevit, a invité la population de Malatya à rester calme et à ne pas tomber dans le « piège » qui lui est rendu par les ennemis de la démocratie.

A Malatya, tout laisse à penser que l'assassinat du maire visait à provoquer la population, fortement divisée entre les sectes *religieuses des sunites et alévites* (chiites), entre ethnies kurdes et turques. Il y a quelques jours à peine, un autre colis piégé avait causé la mort d'un employé des postes dans un district de Kahraman-Maras, département voisin où existe aussi une forte diversité ethnique et religieuse. Le colis piégé avait été expédié d'Ankara, tout comme celui de Malatya, et à quelques jours seulement d'intervalle.

Dans un autre département limitrophe, ayant les mêmes caractéristiques sociologiques, à Gaziantep, il se produit depuis plusieurs semaines des actes de sabotage et des assassinats. Les cibles favorites des agresseurs de Malatya, note l'envoyé spécial du quotidien *Cumhuriyet*, étaient des locaux du parti républicain. Dans les deux autres cas, il s'agissait des locaux d'organisations progressistes, des journaux proches du parti républicain, ainsi que de maisons ou de commerces de personnes appartenant à la secte de M. Fendoglu (le maire assassiné était sunite), et connues pour leurs *sympathies envers* le parti républicain ou considérées comme de gauche, purement et simplement.

La droite a sans doute trouvé là l'occasion d'exploiter l'assassinat du maire de Malatya. Les *chefs des trois formations* de l'opposition : le Parti de la justice, le Parti du salut national et le Parti du mouvement nationaliste, ainsi que l'ancien président de la République, M. Bayar, qui joue le rôle de « mage » de la droite, ont assisté à Malatya aux obsèques de M. Fendoglu.

L'anarchie s'installe. Le choix de *villes anatoliennes*, les incidents et les techniques employées démontrent qu'il ne s'agit plus de simples règlements de comptes entre les extrémistes de gauche et de droite. « *On cherche à pousser la Turquie vers une guerre civile* », entend-on dire. « *Notre pays serait-il comme le Liban ?* », se demandent certaines personnes. *L'opposition s'en prend à la* « *passivité du gouvernement* » qui, selon elle, persiste à ignorer le véritable foyer de la subversion, des « *communistes, anarchistes et séparatistes* », tandis que selon le pouvoir, les militants d'extrême droite et les partisans d'un régime distatorial sont à l'œuvre.

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

Un compromis est intervenu en Géorgie sur la question linguistique

De notre correspondant

Moscou. — La discussion qui s'est développée en Géorgie autour de la nouvelle Constitution sur le problème de la langue s'est terminée par un compromis. C'est ce qui ressort du texte de la loi fondamentale publié le samedi 16 avril par le journal du P.C. géorgien *Zaria Vostoka (l'Aube de l'Orient)*, parvenu mardi à Moscou. L'article 75 de la Constitution indique en effet : « *La langue d'Etat de la République socialiste soviétique de Géorgie est le géorgien. La Géorgie réalise les devoirs revenant à l'Etat quant au développement par tous les moyens du géorgien et assure son exercice et son utilisation dans les organismes étatiques et publics, dans les institutions culturelles et éducatives, etc. La Géorgie garantit la liberté d'emploi dans ses organismes et institutions du russe et des autres langues que la population utilise. On ne doit tolérer ni privilèges ni limitations quels qu'ils soient.* »

Dans le projet de Constitution publié au mois de mars dernier, la mention du géorgien comme langue officielle avait disparu. Seule demeurait la référence aux *autres langues de toutes les nationalités* de l'Union soviétique. Cette formulation a provoqué le mécontentement d'une grande partie des Géorgiens, toujours animés d'un sentiment nationaliste vivace. M. Chevarnadzé, premier secrétaire du P.C. géorgien, l'a reconnu dans son discours devant le Soviet suprême de la République. L'attention de l'opinion publique a été attirée par l'article 75, a-t-il dit en substance. Nous avons beaucoup réfléchi et beaucoup discuté avec les différentes couches de la population. « *Partant de la nature démocratique de notre société* », nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était « *utile de laisser en vigueur la formule antérieure* » qui se trouvait déjà dans les Constitutions géorgiennes de 1922 et de 1937.

Au moment même où le premier secrétaire prononçait son discours, plusieurs milliers de jeunes gens manifestaient devant le palais gouvernemental à Tbilissi en faveur de leur langue maternelle (*le Monde* du 18 avril) (1).

Ce n'est pas la première fois que des manifestations de caractère nationaliste se produisent en Géorgie. Sans remonter aux troubles de 1956, durement réprimés par la police et l'armée, des explosions et des attentats, dont l'origine n'a pas toujours été éclaircie, ont eu lieu ces dernières années à Tbilissi, témoignant de la persistance d'un mécontentement, voire d'une opposition. Une autre marque du nationalisme sourcilleux des Géorgiens est le culte qu'ils continuent de vouer à Staline. Il s'agit moins d'une adhésion à la politique du dictateur né à Gori (à quelques dizaines de kilomètres de Tbilissi) que de l'affirmation d'un patriotisme face aux autres peuples de l'U.R.S.S., et surtout face aux Russes.

M. Chevarnadzé est connu pour ses déclarations d'admiration pour le peuple russe, « *notre grand frère puissant et sage* ». « *Pour nous, Géorgiens, le soleil ne se lève pas à l'est, mais au nord, en Russie* », avait-il déclaré au vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique. A propos du rattachement en 1801 de la Géorgie à « *la grande Russie* », il avait critiqué dans un article de la revue *Kommunist* les historiens géorgiens qui parlent d'un « moindre mal », car « *le terme de* mal, *dans quelque contexte que ce soit, ne convient pas à l'histoire de l'amitié des peuples russe et géorgien* ».

DANIEL VERNET.

(1) Selon des voyageurs américains, des manifestations semblables ont eu lieu il y a deux semaines en Arménie et ont été suivies du même effet qu'en Géorgie. En revanche, les Azerbaïdjanais n'ont rien pu obtenir.

Grande-Bretagne

UN CANDIDAT « DÉSASTREUX »

(De notre correspondant.)

Londres. **— La *politique* de lutte contre l'immigration, prônée depuis le début de l'année par le leader du parti conservateur, Mme Margaret Thatcher, vient de faire sa première victime : le parti libéral, allié parlementaire des *travaillistes*.**

Sous l'impulsion de la responsable locale, Mme Florrye Carvell, les militants libéraux de la circonscription de Nuleaton, dans le Warwickshire, ont décidé de refuser de faire campagne pour l'éventuel candidat officiel du parti aux prochaines élections législatives, M. Gus Williams. Motif : M. Williams, né de parents antillais, est noir.

Mme Carvell a persuadé les militants *dont elle* a la charge qu'un candidat noir, compte tenu de la campagne anti-immigration des tories, serait « désastreux ». Dans notre circonscription, dit-elle, un candidat « de couleur » obtiendra forcément *beaucoup moins de voix* que ses prédécesseurs.

L'état-major du parti libéral s'est mobilisé comme un seul homme pour amener à résipiscence les militants de Nuleaton. Le leader du parti, M. David Steel, a qualifié M. Williams de « candidat idéal ». Le président du parti, M. Geoffroy Tordoff, a *condamné* Mme Carvell, prête selon lui « à sacrifier les principes libéraux pour obtenir des suffrages ». Enfin, lord Avebury, le porte-parole du parti libéral pour les questions raciales, a jugé « intolérable » l'attitude de Mme Carvell et de ceux qui la suivent. Mme Carvell, qui est âgée d'une cinquantaine *d'années, refuse pour le moment* de céder. « Si on veut m'exclure, déclare-t-elle, on n'a qu'à le faire. En tout cas, je ne quitterai pas le parti. » — (Intérim.)

Vietnam

TROIS ANS DE SO

II. — Révolutionnaires con

Vietnam

TROIS ANS DE SOCIALISATION

II. — Révolutionnaires contre compradores

Après avoir décrit les difficultés d'adaptation de Saigon dans le nouveau système socialiste, mais aussi la survivance de nombreuses « combines » (« le Monde » daté du 19 avril), notre envoyé spécial raconte la campagne entreprise par les autorités contre le gros commerce détenu par les Sino-Vietnamiens de Cholon.

Ho-Chi-Minh-Ville. — « *A Cholon*, écrivait le quotidien *Tin Sang* à la fin janvier, *le manger et le boire conservent encore leur belle allure d'antan. On y compte mille trois cent dix-neuf restaurants grands et petits. Dans les soixante-quinze artères de l'arrondissement, deux mille deux cent quarante-neuf personnes vendent des victuailles et des boissons (...) sans compter les milliers de marchands ambulants. Cholon compte sept grands restaurants (...) dont les prix sont inabordables pour les travailleurs et les ouvriers. On y mange des mets rares tels que des oreilles d'ours et des vessies de requins. (...) Les clients sont des marchands d'or et de dollars, des affairistes, des bourgeois. On paie de 10 à 12 dongs (1) un bol de vessie de requin et 200 à 300 dongs une bouteille de cognac. On consomme là chaque jour une grande quantité de riz, de viande et de poisson, dont nous manquons pour ravitailler le peuple. Dans la situation actuelle, ces spectacles d'ostentation et de gaspillage ne sont pas tolérables. Et nous ne parlons pas des actions illégales, de la propagande et de la culture perverse qui s'y perpétuent.* »

Tout est là : Cholon était resté depuis trois ans, bien plus que Saigon, le bastion du contre-pouvoir économique et culturel où, dit-on ici, des Chinois gavés affament le peuple. Pour qui a récemment dîné et flâné dans les rues animées très tard de la ville chinoise, le tableau ne paraît pas tellement exagéré.

Comme la plupart des communautés chinoises du Sud-Est asiatique, celle du Vietnam (environ un million de personnes dont la moitié vivent à Cholon) est généralement de race homogène et très exclusive. La libre entreprise y est avant tout familiale ; les affaires, les comptes et les salaires sont le plus souvent gardés secrets, les prix toujours variables. Derrière des façades qui ne paient guère de mine, s'accumulent des stocks énormes — milliers de tonnes de riz, de ciment, de ferraille, kilomètres de tissu — et se traitent des marchés considérables. Les « *protections* » officielles, largement rétribuées, n'ont jamais été difficiles à obtenir. Le réseau s'étend dans les campagnes, où un cousin, un membre du clan, établit une épicerie-comptoir d'achat, sert d'intermédiaire et souvent, par le biais de l'usure, devient le vrai détenteur du pouvoir économique local.

Les mécanismes du profit de ces milliers de « *compradores* » sont assez simples : ramasser, stocker et spéculer à la hausse des prix. Le contrôle des réseaux de détaillants permet, en outre, de créer des pénuries artificielles.

Les tentatives faites pour briser ce quasi-monopole ne datent pas d'hier, mais aucune n'avait jamais réussi. Le président Diem, dans les années 50, avait contraint ces Chinois à adopter la nationalité vietnamienne, ce qui n'avait guère modifié le fond du problème. Le premier ministre Ky et le président Thieu s'y sont aussi cassé les dents dans les années 60. Il est vrai que tant de notables de l'ancien régime, et leurs épouses, étaient si profondément impliqués dans les affaires fructueuses avec Cholon que toute tentative était, *a priori*, vouée à l'échec.

(1) Un dong vaut environ 2 F.

De notre envoyé spécial
R.-P. PARINGAUX

En 1975, le pouvoir révolutionnaire lui-même avait dû composer pour un temps, faute de moyens, de cadres compétents et de structures de remplacement. Il fallait voir, à l'époque, la ville chinoise frémissante de drapeaux rouges — chinois et vietnamiens, — Cholon accueillant ces nouveaux clients et envoyant ses enfants et ses délégués participer avec un enthousiasme de circonstance aux pompes et aux œuvres du nouveau régime. Quels beaux profits n'a-t-on pas fait alors sur les étoffes rouges et sur les portraits de Ho Chi Minh, tirés à des millions d'exemplaires ! Des gros commerçants avaient rendu leurs patentes, sans pour autant cesser, derrière les rideaux baissés des devantures, de spéculer à tout va.

Pénurie et corruption

En 1976, une première tentative en vue d'évaluer la capacité de dissimulation du « *ventre de Cholon* » avait été entreprise à l'improviste ; mais pas un Sino-Vietnamien qui n'en fût averti. Un étudiant qui a participé à l'inventaire nous a raconté comment une partie des produits avait été dispersée dans les familles ou chez les voisins vers lesquels on dirigeait le client. Ce ne fut pas un succès. Depuis, par des circuits parallèles compliqués, la ville sangsue continuait à drainer vers ses greniers et ses coffres les marchandises et l'argent.

On estimait, à la mi-mars, que plus de la moitié de toute la monnaie du Sud et quasiment tout l'or e tous les dollars étaient aux mains des hommes d'affaires de Cholon. Formidable pouvoir inflationniste qui explique en partie les difficultés de la Banque nationale pour payer chaque mois ouvriers et fonctionnaires et pour susciter un courant d'épargne. On a même envisagé de changer à nouveau la monnaie, mais, outre les problèmes techniques et les conséquences négatives pour la population, on suspectait que Cholon trouverait, là encore, non seulement la parade, mais sans doute aussi le moyen de s'enrichir encore plus.

D'autre part, génératrice d'une corruption depuis longtemps passée dans les mœurs commerciales du Sud, la cité chinoise gangrenait dangereusement la nouvelle bureaucratie, avec les implications « subversives » que l'on imagine.

Tout cela pouvait-il durer alors que le pays, en 1977, était par endroits au bord de la famine, que la production rizicole était déficitaire de 2 millions de tonnes, qu'un cyclo-pousseur en haillons, père de quatre enfants, avait droit mensuellement à l'achat au prix officiel de 5 kilos d'un riz de basse qualité, de 2 kilos de farine de blé et de 2 kilos de nouilles par personne, que sur le marché libre — ou noir — le riz, le sucre, le café, le tabac, les médicaments sont hors de prix pour la plupart des gens ? « *Les prix montent sans arrêt, tout devient inabordable* », nous disait un cadre, pourtant privilégié puisqu'il touche 16 kilos de riz par mois et d'autres denrées à bas prix.

Pour toutes ces raisons, fin mars, les dirigeants de Hanoï ont décidé d'avoir recours aux grands moyens. Peu de détails ont transpiré sur l'« opération Cholon », déclenchée après les visites successives au Sud de M. Le Duc Tho et du premier secrétaire du parti, M. Le Duan. La ville a été bouclée, par l'armée et la police, aidées des jeunesses communistes, les stocks confisqués et tout le commerce de gros aboli au Sud. Il a été décidé « *de transférer les gros marchands dans le secteur de la production (...), de développer le commerce socialiste (...) et les coopératives de consommateurs* ».

Les autorités sont-elles aujourd'hui à même de remplacer le réseau chinois par des structures qui requièrent des contrôles rigoureux et un grand nombre de cadres qualifiés ? La population ne risque-t-elle pas de faire, au moins dans un premier temps, les frais de l'opération ? Il convient d'attendre pour juger des résultats et, éventuellement, des résistances.

Début avril cependant, le petit commerce fleurissait toujours sur les trottoirs de Saigon.

Les dirigeants savent qu'ils vont au-devant de difficultés, car, disent-ils : « *Les biens de consommation restent rares, l'expérience dans le domaine commercial public est limitée et nombre de cadres chargés de la commercialisation sont médiocres.* » Ils insistent sur la nécessité de donner « *les explications nécessaires et adéquates* » sur ces changements. Des explications, la population paraît en avoir besoin si l'on veut la convaincre d'adhérer plus rapidement aux réformes.

Cela vaut autant pour les paysans du delta du Mékong que pour le citadin de Ho-Chi-Minh-Ville. A l'ouest de l'ancienne capitale, dans ce riche delta sous-peuplé et sous-exploité comparativement au delta du fleuve Rouge, le coup de massue appliqué à Cholon devrait avoir des répercussions profondes. Il est clair qu'il vise aussi à tarir la source du commerce illicite du riz en supprimant cette relation étroite qui unit depuis longtemps le *comprador* chinois et le cultivateur, deux personnages rompus à toutes les astuces pour éviter de remettre gratuitement à l'Etat ce que l'on peut, dans son dos, monnayer sur le marché libre. La dissociation de ce tandem inégal, qui conduit fréquemment à l'endettement et à l'exploitation du paysan, est la condition *sine qua non*, avec la transformation des mentalités, du succès des réformes agraires au Sud.

Après trois ans, elles restent à faire dans le delta du Mékong, cette terre de cocagne où tout pousse avec exubérance au bord des milliers de *rachs* — canaux — poissonneux qui sillonnent la plaine. Bien peu de changements sont intervenus, semble-t-il, dans ces hameaux et ces villages étirés, paisibles et immuables. Les marchés regorgent de victuailles, la circulation est toujours animée.

C'est qu'ici, à l'exception d'exemples encore isolés de coopératives, de fermes d'Etat et de nouvelles zones économiques, on reste avant tout un petit propriétaire individualiste. Comme une récolte de riz suffit chaque année aux besoins de la famille, on ne perçoit pas encore la nécessité d'en repiquer une autre sur des terres collectives. C'est pourtant là un impératif urgent si le Vietnam veut parvenir à nourrir ses cinquante millions d'habitants — et chaque année un million et demi de bouches nouvelles — sans avoir recours indéfiniment à l'aide internationale.

Dans les zones laissées en friche du fait de la guerre, le paysage se transforme : canaux, diguettes, villages nouveaux et cultures nouvelles, canne à sucre, ananas, manioc, arachides.

Les autorités organisent des « groupes de solidarité », des équipes d'échange de travail. Elles mettent les tracteurs en commun, font venir l'armée pour les plus gros travaux d'infrastructure et usent de leur monopole sur les engrais et l'essence pour populariser cette politique de coopération.

Mais d'une part cela reste marginal et ne touche pas le delta profond et riche et, d'autre part, le conflit avec le Cambodge a obligé, dans les régions frontalières menacées, à interrompre des transferts de populations et des expériences de nouvelles zones économiques.

Le Nord s'impatiente

« *Beaucoup de paysans ont aidé la révolution, mais c'était plutôt pour chasser les Américains que pour l'avènement d'une économie socialiste* », remarque un cadre de la région de Cantho. On nous a cité des cas où d'anciens cadres du F.N.L. ont refusé d'appliquer, depuis 1975, des réformes qu'ils jugeaient prématurées.

Les liens familiaux et communautaires les rendent moins dogmatiques que leurs frères du Nord, pas toujours bien acceptés dans les villages sudistes qui s'irritent de cette « *tutelle* ». « *Les Américains, avec leur programme Phoenix, ont liquidé près de quarante mille cadres du Sud. En 1975, il a bien fallu les remplacer par des cadres du Nord, pas toujours les meilleurs. Nous savions que cela entraînerait des frictions, mais que faire d'autre ?* », remarquait un responsable à Hanoï.

Le Delta somnole et fait l'école buissonnière sur la voie au socialisme. « *Les réformes,* nous dit un cadre sudiste, *doivent attendre que les mentalités soient prêtes...* » Mais, au Nord, la patience a des limites que dicte l'intérêt général. Les dirigeants s'élèvent contre ces paysans qui préfèrent donner leur riz au Chinois, et même aux cochons, plutôt qu'à l'Etat. « *Si cela continue, c'est le Nord surpeuplé et pauvre qui devra bientôt nourrir le Sud. Cela ne peut plus durer.* »

En effet, le « *grenier* » du Sud n'a guère alimenté ni le Nord ni le Centre depuis trois ans.

Il est aujourd'hui question d'accélérer la transformation de l'agriculture du Sud, contrairement à ce qui avait été décidé en 1976, lorsque le vingt-quatrième plénum du parti avait opté pour « *une socialisation progressive* ».

On assiste à une reprise en main par le Nord : à Hanoï, la commission « *mixte* » des réformes est dominée par MM. Le Duc Tho, son frère Mai Chi Tho, le vice-premier ministre Do Muoi et le ministre de l'agriculture Vo Chi Cong. Les grands noms sudistes, mis en avant après avril 1975, n'ont plus guère droit au chapitre.

En précipitant les choses, en contraignant le Sud, certains communistes craignent de voir répéter les erreurs de la collectivisation entreprise au Nord après 1954. Mais les dirigeants estiment, qu'après 1977, année noire à bien des égards — revers agricoles et conflit avec le Cambodge notamment —, 1978 sera une « *année-charnière* » dans la voie qu'ils ont tracée : l'année de l'auto-suffisance alimentaire.

Prochain article :

1978, ANNÉE-CHARNIÈRE

PLUSIEURS INCIDENTS ONT OPPOSÉ SOLDATS VIETNAMIENS ET CHINOIS SUR LA FRONTIÈRE

Alors que la polémique se poursuit à mots couverts entre le Vietnam et la Chine, qui soutient le Cambodge, des incidents de frontière ont opposé récemment soldats vietnamiens et chinois. Un correspondant de la radio suédoise qui revient de Hanoï a fait état, mardi 18 avril, de ces incidents, confirmant des informations publiées le mois dernier par la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong.

A Hanoï, les responsables reconnaissent l'existence d'une tension frontalière avec la Chine, autour de l'archipel des Paracels, mais aussi sur terre, avec concentrations de troupes, guerre de propagande par haut-parleurs et affrontements. Des sources diplomatiques dans la capitale vietnamienne ont fait état de deux graves incidents qui auraient fait une trentaine de morts parmi les Vietnamiens au début de l'année. Des blindés auraient été engagés à cette occasion. Les étrangers se sont vu interdire l'accès aux régions frontalières.

Inde

PLUSIEURS CENTAINES DE MORTS AU COURS DE FUSILLADES

Paysans et ouvriers déshérités sont victimes d'une nouvelle vague de répression policière

New-Delhi. — Les premières enquêtes sur les massacres de l'Institut agronomique de Pantnagar, au nord-ouest de l'Uttar-Pradesh, le 14 avril (*le Monde* du 18 avril), en attribuent la responsabilité a u vice-chancelier de l'université et au gouvernement de l'Etat.

« *Les fusillades faisaient partie d'un plan prémédité* », affirment des parlementaires du P.C.I. prosoviétique (dans l'opposition), qui se sont rendus sur place. Cent cinquante à deux cents personnes, estime-t-on, auraient été tuées et un grand nombre d'autres blessées. Environ mille deux cents manœuvres occasionnels qu'emploie l'Institut s'étaient mis en grève pour réclamer la sauvegarde de leur emploi. En dépit de dispositions interdisant les rassemblements, ils s'étaient groupés, et certains brandissaient des bâtons. Leur protestation n'avait cependant pas un caractère violent. Elle a suscité une réaction sans commune mesure de la part des autorités.

« *Les petits groupes de travailleurs,* écrit l'*Indian Express*, *s'avançaient vers les gendarmes et criaient des slogans tels que « La police et les ouvriers sont » frères ! ». En quelques secondes, les gendarmes — dont certains, affirment les témoins, étaient ivres — commencèrent à tirer, sans sommations. Des étudiants tentèrent de s'interposer. Une dizaine de gendarmes tirèrent continuellement pendant vingt et une minutes dans tous les sens, y compris vers les bâtiments de l'Institut. Un travailleur, qui s'enfuyait, pris de panique, s'affaisa dans le fossé, le commandant de la gendarmerie l'attrapa et lui tira un coup de revolver dans la tempe.* »

De notre envoyé spécial

Les témoins innocents ou des personnes qui se portaient au secours de victimes furent tués. Il ne fait guère de doute que certains corps ont été sommairement incinérés dans les champs de canne à sucre. Le vice-chancelier a pris la fuite tandis que le ministre de l'intérieur du gouvernement central, M. Charan Singh, a renoncé à se rendre sur place, car ce serait un de ses amis politiques qui aurait donné l'ordre de tirer...

Cette fusillade est le plus grave d'une série d'incidents meurtriers qui, ces dernières semaines, ont illustré l'extrême brutalité avec laquelle les forces de l'ordre répondent aux moindres manifestations populaires, même légitimes et pacifiques. Pour ne prendre que les derniers en date de ces incidents, le 3 avril, douze personnes étaient tuées et quatre-vingts autres blessées à Hyderabad, capitale de l'Andra-Pradesh, dans le Sud, lorsque le gouvernement local du Congrès favorable à Mme Gandhi réprima un mouvement animé par les partis de l'opposition locale — dont le Janata, au pouvoir à New-Delhi, — qui protestaient contre le traitement infligé par la police à un jeune couple. Le 10 avril, à Madurai, dans l'Etat voisin du Tamil-Nadu, les autorités firent également appel à l'armée pour répondre à l'agitation de cultivateurs réclamant un moratoire fiscal : elles étaient, semble-t-il, soutenues par des gros fermiers. Les troubles firent au moins huit victimes.

Brûlés vifs ou morts de faim

Quelques jours plus tard, des membres de deux sectes martiales du Pendjab, dans le nord du pays, s'entretuèrent les armes à la main. Il y eut dix-huit morts et une centaine de blessés. Enfin, le 5 avril, dans la mine de fer de Bailadila, près de Dirandul, Maddhya-Pradesh, au cœur de l'Inde, la police avait répondu, comme un peu plus tard à Pantnagar, par la fusillade, à l'indignation des mineurs dénonçant la réduction d'activité frappant dix mille d'entre eux. Selon la presse d'extrême gauche, au moins vingt-six personnes furent tuées.

Il est plus difficile encore de dresser un bilan des sévices dont sont victimes les membres des catégories du bas de l'échelle sociale indienne : « intouchables » et populations dites tribales. Selon les chiffres officiels, quatre cent sept « intouchables » ont été l'objet de brutalités ayant parfois entraîné la mort, de mars 1977 (après l'arrivée du Parti du peuple au pouvoir à New-Delhi) jusqu'à la fin du mois de février 1978 ; trente-quatre auraient été tués au Bihar et cent cinq au Madhya-Pradesh, deux Etats où les structures sociales sont particulièrement rétrogrades, comptant une forte proportion de déshérités et figurant parmi les plus pauvres du pays.

Battus à mort ou brûlés vifs par des membres des castes supérieures, ces misérables marginaux se voient également dessaisis des terres qu'ils cultivent ou empêchés de prendre possession de celles auxquelles ils peuvent avoir droit. « *Sur les quatre-vingt-douze mille qui ont été dépouillés en Uttar-Pradesh* (le grand Etat de la plaine gangétique), écrit le quotidien du P.C.I. *Patriot*, *il n'existe aucun chiffre précis du nombre de ceux qui sont morts de faim.* »

Les tensions agraires recouvrent souvent des conflits de castes, et, ainsi, de classes. En proposant sous l'état d'urgence d'abolir l'usure et le servage, mais en se gardant bien de mettre en pratique un tel programme irréalisable dans le contexte socio-économique actuel, Mme Gandhi a voulu montrer sa sollicitude chargée d'arrière-pensées politiques pour les opprimés. Le Janata, le Parti du peuple, représente à peu de choses près la même classe que le Congrès, l'ancienne formation gouvernementale ; mais, selon les déshérités, il est plus proche des riches possédants fonciers. Ceux-ci relèvent aujourd'hui la tête et n'hésitent pas à faire sentir, parfois par la force des armes, de quel côté vient l'autorité traditionnelle aux « intouchables » se risquant à réclamer l'application des droits (accession à la propriété du sol qu'ils cultivent, salaire minimum) que la loi leur reconnaît depuis longtemps. « L'intouchabilité » a beau être abolie depuis l'indépendance, elle entache encore très largement les comportements individuels.

Montés en épingle dans un souci humanitaire par la presse et politique par les amis de Mme Gandhi, les cas répétés de sévices placent le gouvernement de New-Delhi sur la sellette. Leur recrudescence ainsi que celle des fusillades policières montrent, s'il en était besoin, que la violence — et singulièrement celle des autorités établies — est inhérente à la société indienne, en dépit des exhortations, naguère, du mahatma Gandhi et des professions de foi affiché par son disciple, le premier ministre, M. Desai. « *Je me demande où nous allons, moi-même je ne le sais pas et je suis le président de l'Inde* », vient de dire M. N.S. Reddy. La visite qu'il a faite, dans l'indifférence générale, à M. Vinoba Bhave, l'un des héritiers spirituels du champion de la non-violence, patriarche aujourd'hui dépourvu d'influence, même morale, ne pouvait guère apporter une réponse à l'impuissance présidentielle.

A la vérité jamais autant que ces derniers mois le mythe de la non-violence indienne n'avait paru à ce point battu en brèche. Partout on assiste au même scénario : les représentants de la puissance sociale ou publique — que le Janata, ou l'opposition soit au pouvoir localement — répondent par la brutalité à la montée des revendications des ouvriers, des paysans, des « intouchables ». Les forces de l'ordre se montrent plus promptes à frapper qu'à éviter l'affrontement : elles ouvrent le feu avec une déconcertante facilité et parfois sans le moindre préavis. Les victimes sont presque toujours du même côté, celui des travailleurs exploités de l'agriculture et de l'industrie, tant les rapports de force sont disproportionnés.

Chaque jour, la presse publie des photos de policiers chargeant la foule. Les problèmes socio-économiques sont ainsi traités comme des questions relevant de l'ordre public. Des personnalités du régime comme le ministre de l'intérieur, l'un des prétendants à la succession, chez lequel le sentiment d'appartenir à une caste dominante est très fort, ne semblent pas entrevoir d'autre solution... qu'un renforcement de la législation répressive. La majorité des membres du Janata s'y opposent toutefois, jusqu'à maintenant. Le pouvoir ne peut sauver la face en attribuant la responsabilités des troubles à des « *agitateurs extrémistes* ».

Le parti gouvernemental semble incapable de répondre aux aspirations qu'il a parfois lui-même éveillées. Les tensions actuelles ne sont pas seulement le résultat du relâchement qui a naturellement fait suite à la période de l'état d'urgence, mais elles reflètent à la fois aussi la lente prise de conscience politique des couches populaires et le penchant des milieux dirigeants pour la manière forte. N'est-il pas singulier que Mme Gandhi, prompte à faire flèche de tout bois, soit allée afficher sa sympathie aux familles des victimes de la tuerie de Pantnagar ?

GÉRARD VIRATELLE.







PROCHE-ORIENT

Israël

Seul candidat aux suffrages de la Knesset

M. Itzhak Navon est élu à la présidence de l'État

M. Itzhak Navon, qui est seul candidat, devait être élu ce mercredi 19 avril par la Knesset cinquième président de l'Etat d'Israël, succédant ainsi au professeur Ephraïm Katzir, qui a refusé de briguer un deuxième mandat.

Un partisan convaincu du dialogue avec les Arabes

Connu pour ses opinions modérées dans le conflit israélo-arabe et, en particulier, à l'égard des Palestiniens, M. Itzhak Navon est considéré comme une « colombe », partisan convaincu d'un dialogue avec les voisins arabes. Candidat à la présidence de l'Etat en 1973, il avait été écarté par Mme Meïr, qui avait porté son choix sur le professeur Katzir. C'est encore elle qui avait fait échec à sa candidature au poste de président de la Knesset en lui préférant un membre de l'appareil du parti travailliste.

Issu d'une famille installée à Jérusalem depuis deux cent cinquante ans, M. Itzhak Navon sera le premier président sabra et d'origine sépharade d'Israël. Né en 1921, à Jérusalem, il y a fait toutes ses études, se spécialisant notamment dans la langue arabe, la civilisation islamique et la littérature hébraïque à l'université hébraïque de la Ville sainte.

Devenu ensuite professeur de lycée, il s'enrôle dans les rangs de la Haganah (l'armée clandestine juive) et accède à la direction de la section arabe de cette organisation. Après la création de l'Etat d'Israël, il est nommé à des postes diplomatiques en Argentine et en Uruguay, où, au cours de ses contacts avec la communauté juive d'origine ashkenaze, il apprend le yiddich, sixième langue qu'il maîtrise parfaitement. De retour en Israël en 1951, il est nommé secrétaire politique du ministre des affaires étrangères, M. Moshe Sharett, avant d'être remarqué par David Ben Gourion, qui l'engage aussitôt comme secrétaire politique.

L'homme de confiance de Ben Gourion

Il restera pendant onze ans l'homme de confiance et le secrétaire dévoué de Ben Gourion, jusqu'à la démission de ce dernier en 1963. L'abnégation de M. Navon envers son « patron » est exemplaire, mais, à l'encontre de ceux qui entouraient le « vieux lion », M. Itzhak Navon n'hésite pas, à l'occasion, de s'opposer à certaines de ses thèses.

Peu après la retraite de Ben Gourion, M. Navon retourne à l'enseignement et, pendant deux ans, il dirige le département de la culture au ministère de l'éducation, se consacrant à la lutte contre l'analphabétisme parmi les nouveaux immigrants. Toutefois, son dévouement envers le fondateur de l'Etat le ramène de nouveau à la politique en 1965 et il est élu député à la Knesset sur la liste du Rafi, le nouveau parti de Ben Gourion. Il est réélu dans toutes les consultations qui suivent (1969, 1973, 1977) sur la liste du Maarakh travailliste, auquel il adhère avec ses compagnons du Rafi. Vice-président de la Knesset, membre de la commission des affaires étrangères et de la défense, il devient ensuite président de cette commission, la plus importante de la Chambre.

Un mois après le « tremblement de terre » causé par la guerre du Kippour, M. Navon déclare, dans un débat à huis clos du secrétariat du parti travailliste que, si le gouvernement et en particulier Mme Golda Meir et M. Moshe Dayan « étaient courageux », ils devraient reconnaître leur propre responsabilité dans la catastrophe.

En novembre 1975, il se joint au général Yariv, ancien ministre de l'information, pour préconiser des négociations avec tout groupe palestinien qui serait prêt à reconnaître le droit à l'existence d'Israël, renoncerait au terrorisme et accepterait la résolution 242 du Conseil de sécurité. Au dernier congrès du parti travailliste, en février 1977, il propose un amendement — rejeté par la majorité des délégués — demandant d'inclure dans la plate-forme du parti une déclaration d'intention indiquant qu'Israël « est disposé à négocier avec tout Palestinien prêt à le reconnaître et à accepter les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU ». *On lui reproche alors d'envisager l'éventualité d'un dialogue avec l'O.L.P. si celei-ci acceptait de reconnaître Israël.*

Un écrivain plein d'humour

Le nouveau président connait bien les Arabes palestiniens dont il parle parfaitement la langue. Dans sa jeunesse, il habitait près du village arabe de Lifta dans les environs de Jérusalem. « J'ai été impressionné par l'attachement des paysans palestiniens à leur terre ainsi que par la façon dont ils la cultivent », *disait-il récemment. Les juifs orientaux, plus de la moitié de la population, lui portent une grande estime. Il représente pour eux l'exemple d'un juif d'origine sépharade intégré parfaitement dans* l'establishment *israélien, dont la quasi-totalité des membres sont d'origine européenne. M. Itzhak Navon est aussi un écrivain plein d'humour, puisant son inspiration dans la tradition populaire. Son attachement à sa communauté sépharade a trouvé son expression dans une comédie musicale qu'il avait écrite il y a quelques années sous le titre* Boustan (jardin) *sépharade et qui a eu un succès immense. Il a rédigé également une étude sur les juifs sous l'inquisition en Espagne.*

De taille moyenne, portant des lunettes et toujours souriant, M. Navon, dont l'épouse, Ophira, est psychologue de profession, donnera sans doute à la demeure présidentielle une allure quelque peu différente de celle qu'elle eut sous ses prédécesseurs, tous originaires d'Europe de l'Est. Il avait d'ailleurs vivement critiqué à l'époque le plan de la maison présidentielle, ce qui lui avait valu un procès en diffamation de la part de l'architecte. Il devra désormais vivre et travailler dans cet immeuble qu'il avait comparé à une « prison » *à cause de ses étroites fenêtres. Réussira-t-il, dans les limites de ses fonctions, à exercer toute l'influence qu'il souhaite ?*

AMNON KAPELIOUK.

M. Waldheim a obtenu l'assurance d'un nouveau retrait israélien du Sud-Liban

A l'issue de son séjour en Israël, M. Waldheim a confirmé que l'Etat hébreu effectuerait dans les prochaines semaines un retrait important du Sud-Liban et qu'il informerait le Conseil de sécurité de cetet intention. Dans les milieux proches du ministère de la défense israélien, on assure à ce propos qu'il n'a pas été fait mention au cours des entretiens avec le secrétaire général de l'ONU de la date d'évacuation de la « zone de sécurité, large de 10 kilomètres, au Sud-Liban *», où les forces israéliennes se replieraient après l'évacuation — vers le début de mai vraisemblablement — des autres parties du territoire occupé.*

Plusieurs centaines de fedayin et de réfugiés palestiniens ont bloqué, mardi après-midi, le cortège de M. Waldheim au Sud-Liban pour protester contre l'utilisation des bombes à fragmentation contre les camps de réfugiés par l'aviation israélienne.

De notre correspondant

Jérusalem. — L'accueil très frais réservé, lundi après-midi 17 avril, à M. Kurt Waldheim à son arrivée en Israël ne permettait pas de prévoir que ses conversations à Jérusalem aboutiraient à des résultats rapides. Pourtant, mardi matin, à l'issue d'un premier entretien avec le ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, ce dernier devait déclarer : « *Un accord sur l'échelonnement du retrait des Israéliens du Sud-Liban est à portée de la main.* »

Ce rapprochement des points de vue a été rendu possible par les *garanties mutuelles que se sont* données les deux parties. M. Dayan, puis M. Begin, ont réaffirmé à leur interlocuteur qu'Israël n'avait jamais remis en cause la résolution 425 du Conseil de sécurité sur le retrait de son armée, mais refusait de laisser, après son repli, un « *vide* » dans lequel viendraient se réinstaller les fedayin. M. Waldheim a assuré comprendre ces craintes. Le secrétaire général de l'ONU a rassuré, pour sa part, les Israéliens en annonçant que d'ici une dizaine de jours — avec l'arrivée de nouveaux contingents de « casques bleus » du Sénégal, du Nigéria et de France — les effectifs de la FINUL atteindraient le chiffre de quatre *mille hommes prévu par* la résolution du Conseil de sécurité. M. Waldheim a également promis qu'il allait s'employer ensuite à accroître encore les effectifs de la FINUL au-delà de ce chiffre.

Les jalons étant ainsi posés pour la poursuite du repli israélien, M. Begin pouvait alors annoncer un nouveau retrait dans la première semaine de mai. Les modalités d'application en ont été examinées mardi après-*midi au cours d'une rencontre* entre le général Siilasvuo, le coordinateur des forces de l'ONU au *Proche-Orient*, et le nouveau chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, qui a pris ses fonctions le 16 avril. Aucun calendrier précis n'a encore été rendu public, mais un accord est intervenu sur les grandes lignes de l'évacuation.

L'armée israélienne se repliera en fait sur ce qui constituait la « *ceinture de sécurité* », le second jour de son opération, avant qu'elle n'étende son contrôle à tout le Sud-Liban. Il s'agit d'une ligne d'une dizaine de kilomètres de profondeur qui va de Ras-Bayada, sur la Méditerranée, jusqu'à *Marjayoun*, à l'est. La principale concession d'Israël consiste à desserrer son étau autour de Tyr et du camp de réfugiés de Rachidiyeh. Une fois ce repli effectué, il ne resterait plus à résoudre que l'épineux problème des enclaves chrétiennes. Une preuve supplémentaire de l'acuité de ce problème a été fournie mardi lors de la tournée d'inspection de M. Waldheim au Sud-Liban. Quelque deux cents chrétiens, *avec à leur tête le commandant* Haddad, s'apprêtaient à manifester contre la venue du secrétaire général de l'ONU à la base du contingent norvégien près de Marjayoun. Ils n'ont pas pu mettre leur dessin à exécution, M. Waldheim s'étant rendu à cette base en hélicoptère. — *(Intérim.)*

A Beyrouth-Est

Les milices chrétiennes décident d'assurer elles-mêmes la protection de leur secteur

De notre correspondant

Beyrouth. — L'assassinat de deux gendarmes chrétiens mardi 18 avril a ravivé la tension à Beyrouth. En fin d'après-midi trois soldats syriens ont échangé des coups de feu avec des militants de la permanence phalangiste de Furn-El-Chebback. L'un des militaires a été fait prisonnier et a été remis à la Force arabe de dissuasion (FAD).

Ces incidents ne sont pas seuls à alimenter la tension. Le Front libanais, regroupant tous les partis chrétiens conservateurs, a décidé *de revenir à son système* d'« autoprotection », c'est-à-dire d'assurer lui-même la sécurité des habitants des quartiers chrétiens, récusant ainsi à la fois l'Etat libanais et la FAD. Les milices chrétiennes ont également décidé de prendre en charge la réparation des dégâts causés au quartier d'Aïn-Remmaneh à la suite des affrontements de la semaine dernière.

A Beyrouth-Ouest, bien que *moins* vive, la tension est très sensible. Les *mourabitouns* (nassériens indépendants) se sont manifestés mardi, et leur chef, M. Koleilat a menacé, au cours d'une conférence de presse, de riposter à « *tous les tirs incontrôlés* » venant des quartiers *chrétiens* ». Il a, également, critiqué l'attitude du président de la République, M. Sarkis, qu'il a accusé d'avoir « *livré l'armée aux Maronites* ». M. Koleilat a dénoncé, d'autre part, en termes à peine voilés, la « *tendance à la conciliation* » du chef de l'O.L.P., M. Arafat, dans ses tractations avec l'ONU concernant le Liban-Sud et l'« *inaction défaitiste du soi-disant front de la fermeté* », *la Libye étant plus particulièrement* visée par cette accusation.

On constate chez les phalangistes, sans lesquels rien de décisif ne peut être entrepris par la droite chrétienne, ainsi que chez les Syriens, qui détiennent la clé de la position palestino-progressiste, une claire volonté de maintenir le contact pour empêcher le pire. Au lendemain de la bataille d'Aïn Remmaneh, le *président* Assad a envoyé un émissaire, le colonel Kholi, à la droite chrétienne, pour lui transmettre un message comportant à la fois un avertissement et un appel à l'entente.

Mardi, M. Bachir Gemayel, chef militaire du Front libanais, a rendu visite à l'officier syrien commandant les troupes postées en face d'Aïn Remmaneh. Celui-ci lui aurait dit que « *des provocateurs ayant tiré à la fois sur les positions syriennes et sur les positions chrétiennes avaient été arrêtés* ».

Ces gestes de conciliation, venant s'ajouter au souci des phalangistes, sensible au cours des deux grands affrontements entre la droite chrétienne et l'armée syrienne, de février et avril, de ne pas se laisser entraîner dans une confrontation généralisée, permettent d'espérer que, malgré tout, l'explosion ne se produira pas à Beyrouth. — L. G.

DIPLOMATIE

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS SALT

La visite à Moscou de M. Cyrus Vance a été précédée par une intense activité diplomatique

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, venant de Londres, est attendu ce mercredi soir *19* avril à *Moscou*. Le but essentiel de sa visite est de sortir de l'impasse des négociations sur la limitation des armements stratégiques (*SALT 2*), mais cette négociation ne peut être dissociée de l'ensemble des relations soviéto-américaines. Les Soviétiques estiment que le nombre des clauses non rédigées du nouvel accord SALT « *a bien diminué* » et les Américains admettent que 90 % de l'accord est prêt.

Mais depuis de nombreux mois aucun progrès n'a été fait sur les 10 % restants. Les points de discussions sont toujours les mêmes : niveau des limitations, cas du bombardier soviétique Backfire et du « missile de croisière » américain (Cruise), programme d'un accord SALT 3, notamment. Prévu pour quarante-huit heures, le séjour de M. Vance pourrait être prolongé si des éléments positifs se dégagent des entretiens avec son collègue soviétique, M. Gromyko.

Des visites ouest-allemande polonaise et cubaine

La capitale *soviétique*, d'autre part, est depuis quelques jours le théâtre d'une intense activité diplomatique.

● M. Egon Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate ouest-allemand, en visite de courtoisie « *avec l'approbation* » du gouvernement de Bonn, a été reçu mardi par M. Brejnev. Les sujets qui seront évoqués lors de la prochaine visite du numéro un soviétique en Allemagne fédérale ont été passés en revue.

● M. Gierek, chef du P.C. polonais, a également été reçu mardi par M. Brejnev. Notre correspondant, D. Vernet, écrit à ce sujet que cette visite, que rien *ne laissait* prévoir, est surprenante dans la mesure où le premier ministre polonais, M. Jaroszewicz, était à Moscou il y a moins de trois mois. L'*Agence Tass*, qui a énuméré les généralités habituelles, ne précise pas les sujets de conversation. On peut cependant supposer que les difficultés politiques et économiques de la Pologne ont tenu une bonne place dans les entretiens, ajoute notre correspondant.

M. Brejnev y a fait une allusion dans la brève allocution qu'il a prononcée en décorant M. Gierek à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire : « *Les travailleurs* (polonais) *se consacrent à édifier le socialisme évolué*, a-t-il dit. *Nous savons que cette tâche n'est pas facile, qu'elle implique la résolution de problèmes importants, parfois difficiles. Toutefois, on ne peut douter que la classe ouvrière, les travailleurs de la Pologne, sauront s'acquitter de cette mission historique et transformer leur patrie en Etat socialiste prospère.* » Le communiqué indique que la rencontre a eu lieu dans un « *esprit d'amitié et de cordialité* », mais ne fait pas mention, comme il est d'usage, d'une « *entière identité de vues* ». Il parle au contraire de « *compréhension réciproque* », ce qui laisse entendre que les deux interlocuteurs ont émis des opinions divergentes.

● M. Malmierica, ministre cubain des affaires étrangères, a été reçu mardi à dîner par M. Gromyko. Dans une allocution, le ministre soviétique des affaires étrangères a déclaré : « *Je tiens à insister sur le fait qu'en Afrique, comme dans toute autre partie du monde, les pays socialistes ont été et seront au côté des peuples qui mènent une juste lutte contre l'oppression et l'agression impérialistes, le colonialisme et le racisme, en leur fournissant une aide internationale.* » M. Gromyko a dénoncé aussi « *les campagnes antisoviétiques et anticubaines lancées à l'occasion des événements de la corne de l'Afrique* », qui traduisent « *l'inquiétude de nos adversaires* ».

Le ministre cubain a souligné, pour sa part, que « *des foyers dangereux de tension persistent dans différentes régions du monde à la suite des menées des milieux impérialistes les plus réactionnaires* ».

● *Le ministre des affaires étrangères de Trinité et Tobago*, M. Donaldson, et son collègue *français*, M. de Guiringaud, ont signé mardi 18 avril un accord de coopération économique et scientifique, notamment dans les domaines hospitalier, portuaire, énergétique et industriel.

Une cavalcade gênante

De notre correspondant

Bonn. — *La prochaine visite de M. Leonid Brejnev sur les bords du Rhin risque d'être compromise par... le souvenir des Croisades. En principe, le chef de l'Etat et du parti soviétiques devrait loger au château de Gymnich, à une quarantaine de kilomètres de Bonn. Mais, le jour même de son arrivée — le 4 mai, — la petite bourgade sera le théâtre d'une cavalcade traditionnelle célébrée depuis que, il y a sept cent cinquante ans, le chevalier de Gymnich, sauvé au cours de la cinquième croisade, ordonna la commémoration annuelle de cet événement qu'il attribuait à un miracle.*

Le jour de la cavalcade, les étroites ruelles entourant le château de Gymnich sont bouchées par des milliers de pèlerins qui, après avoir pris livraison d'un morceau de la « vraie croix » *dans la chapelle du château, promènent cette relique à travers la campagne environnante. En même temps, une grande foire populaire, avec manèges, marchands et vendeurs de saucisses, répond aux besoins des profanes...*

La sécurité du château de Gymnich pourrait, certes, être assurée sans trop de mal. Située dans un grand parc, la demeure réservée aux invités les plus éminents de la R.F.A. possède même un fossé rempli d'eau et un pont-levis — d'un côté seulement, il est vrai. Le difficile sera d'assurer l'accès au château. Les autorités ont demandé au maire de la bourgade s'il ne serait pas possible de tenir la cavalcade traditionnelle un autre jour. Celui-ci leur a répondu très fermement que « même Hitler » n'avait pas osé le faire.

Une solution apparemment très simple consisterait à transporter le chef de l'Etat soviétique en hélicoptère. Mais, pour autant que l'on sache, M. Brejnev est hostile à ce moyen de transport.

J. W.

AFRIQUE

Tchad

LE FROLINAT AFFIRME AVOIR TUÉ UN PILOTE « CONTRACTUEL » FRANÇAIS

Un pilote « *contractuel* » français a été tué, dimanche 16 avril, au cours de l'opération de dégagement du poste tchadien de Salal (450 kilomètres au nord-est de N'Djamena), investi par les forces du Frolinat, a indiqué, mardi 18 avril, dans un communiqué téléphoné à l'agence Reuter, un représentant du Frolinat.

Celui-ci a précisé que le corps de ce pilote — actuellement entre les mains du Frolinat — a été identifié comme étant celui de M. Jean-Louis Latour, né le 4 décembre 1936 en Gironde.

En outre, selon l'A.F.P., le pilote, sous contrat avec le gouvernement tchadien, était à bord d'un chasseur à hélices Skyraider. Au cours de l'opération de dégagement, deux hélicoptères Puma sont intervenus. L'un d'eux a été touché par les tirs de D.C.A. mais a pu regagner sa base de Moussoro. Deux militaires français ont été atteints au sol. L'un a reçu des éclats de grenade, l'autre, un commandant, a été blessé par balles et a dû subir l'ablation d'un rein.

Le ministère de la coopération a indiqué, mardi, qu'« *il n'y a aucun mort ni aucun prisonnier parmi les coopérants militaires français* ».

Namibie

L'ADMINISTRATEUR SUD-AFRICAIN EST DOTÉ DE « POUVOIRS D'URGENCE »

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — L'administrateur général, M. Steyn, chargé à Windhoek, en septembre 1977, par le gouvernement sud-africain de mettre en place le processus d'indépendance de la Namibie, vient d'être doté de « pouvoirs d'urgence » lui permettant d'arrêter à tout moment, pour une période indéterminée et sans procès, toute personne qui, selon lui, menace la paix dans le pays.

Cette proclamation parue dans un journal officiel, mardi 18 avril, rappelle les lois sud-africaines que l'administrateur général lui-même avait abolies il y a quelques mois. Cette fois, cependant, les parents de détenus seront directement informés de l'arrestation d'un des leurs et une copie de l'ordre d'arrestation sera fournie aux personnes concernées. Le jour même, ou dans les sept jours qui suivront leur détention, l'administrateur général devra fournir les motifs de sa décision, si le détenu le demande par lettre.

Cette mesure fait suite, selon M. Steyn, à l'assassinat, le 27 mars (*le Monde* du 29 mars), du chef Herro Clemens Kapuuo, président de l'Alliance démocratique de la Turnhalle.

M. Steyn a expliqué que Pretoria n'avait pas — avant cette initiative — consulté les représentants des cinq pays occidentaux membres du conseil de sécurité de l'ONU qui continuent leur médiation pour un règlement pacifique en Namibie. Mais il a ajouté qu'elle sera discutée avec un éventuel représentant de l'ONU.

Mercredi matin, la Swapo, qui mena la guérilla dans le nord du pays, s'est déclarée hostile aux nouveaux pouvoirs de l'administrateur général. — Ch. C.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les circonstances de la ratification du traité sur le canal de Panama illustrent la faiblesse de M. Carter

De notre correspondant

Le Sénat américain a approuvé le mardi 18 avril le second et dernier traité sur le canal de Panama. Le vote a été acquis à une voix de plus seulement que la majorité requise des deux tiers. Le premier traité portant sur la neutralité permanente de la voie d'eau internationale avait été approuvé par le Sénat à une majorité identique le 16 mars dernier. Le vote a été salué comme un succès de la Maison Blanche et il a été accueilli avec soulagement à Panama.

Washington. — L'atmosphère au Capitole était plus tendue que que lors du vote du 16 mars, mais le soulagement causé par le résultat fut plus marqué lui aussi. Des applaudissements éclatèrent dans les galeries du public, tandis que les dirigeants du Sénat et le vice-président Mondale, qui avait proclamé les résultats du vote, se congratulaient bruyamment. Peu après, M. Carter se joignait à la fête en lançant de la Maison Blanche des appels téléphoniques aux sénateurs amis. L'un d'entre eux, M. Cranston, « whip », vice-président du groupe démocrate, lui répondit debout sur une chaise au milieu de la salle de presse alors qu'il expliquait le sens du vote aux journalistes...

A la différence de ce qui s'était passé pour le premier traité, la présidence du groupe démocrate du Sénat ne disposait pas cette fois de « votes de réserve », c'est-à-dire du soutien discret de deux ou trois sénateurs désireux de voter contre le traité pour satisfaire leurs électeurs, mais prêts à donner leur voix en cas d'extrême nécessité pour éviter son rejet. Aussi n'est-ce que quelques heures avant le scrutin que M. Byrd, leader démocrate, sut qu'il pouvait rassembler les votes nécessaires.

Les deux derniers hésitants qui avaient voté *en faveur du premier traité* mais menaçaient de tourner casaque invoquaient des motifs très différents. M. Hayakawa, sénateur républicain de Californie, s'était mis soudainement à critiquer, vendredi dernier, l'ensemble de la politique étrangère de M. Carter, de sa renonciation au bombardier stratégique B-1 à sa diplomatie africaine, qui équivalait, selon lui, à une *« reddition devant les régimes communistes »*. Il était rejoint par M. Abourezk, un démocrate très libéral du Dakota du Sud, qui, ulcéré de voir M. Carter se résigner, pour faire passer son projet sur l'énergie, à un abandon progressif du contrôle des prix du gaz naturel, menaçait de punir l'administration par un vote négatif sur Panama. Dans une ultime intervention, M. Abourezk s'est finalement rallié au traité, tout en maintenant que ce traité était *« moins important que la question du gaz naturel »*. Au total, les sénateurs qui ont approuvé le second traité ont été les mêmes que ceux qui avaient voté en faveur du premier : cinquante-deux démocrates et seize républicains, contre vingt-deux républicains et dix démocrates dans l'autre camp.

L'amendement dit « De Concini » avait soulevé le plus de problèmes non seulement entre Panama et les Etats-Unis, mais aussi au sein du Sénat.

M. De Concini fait valoir à bon droit que le rapport de la commission des affaires étrangères et les assurances qu'il avait personnellement reçues en haut lieu ne contredisaient nullement son texte. En fait, M. Carter semble avoir été quelque peu léger en l'acceptant.

Aussi bien, la direction de la Chambre haute a-t-elle négocié directement avec Panama, court-circuitant de manière humiliante la Maison Blanche. Les ultimes tractations ont été menées dimanche dernier entre M. Byrd, leader démocrate du Sénat, deux autres sénateurs et l'ambassadeur de Panama à Washington, M. Lewis, en la seule présence, du côté de l'administration, de M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint. Les assistants de M. Carter ont dû attendre comme tout le monde que M. Byrd veuille bien leur communiquer le nouveau texte qui a été finalement voté mardi.

Celui-ci ajoute à l'amendement DeConcini la phrase suivante : *« En accord avec le principe de non-intervention, toute action entreprise par les Etats-Unis dans l'exercice de leurs droits (...) visera seulement à assurer que le canal de Panama reste ouvert, neutre, sûr et accessible, et ne saurait être interprétée comme un droit d'interférence dans les affaires intérieures de Panama ou une intervention contre l'indépendance politique ou l'intégrité souveraine de ce pays. »* Selon M. Byrd, l'ambassadeur de Panama a confirmé dès dimanche soir que cette formulation *« apportait une solution digne à des problèmes difficiles »*.

Les tergiversations de M. Carter avaient en outre suscité la colère de sénateurs libéraux tels MM. Kennedy ou McGovern, qui jugeaient la première version de l'amendement *« insultante »* pour Panama.

L'exécutif en difficulté

Le vote ne suffira pas probablement à redresser la cote dangereusement basse du président. Au Congrès, rien n'est réglé en ce qui concerne le programme sur l'énergie (comme on l'a vu, M. Carter est prêt à accepter à peu près n'importe quel projet que lui apportera le législateur et s'est déjà rallié à la libération du prix du gaz naturel), ainsi que le projet de réduction des impôts que les deux Chambres ont déjà commencé à retailler à leur guise.

Dans l'administration elle-même, un désaccord quasi ouvert est apparu entre M. Blumenthal, secrétaire au Trésor, et M. Strauss, nommé récemment conseiller spécial pour l'inflation, sans que le premier en ait été apparemment prévenu. Enfin, au moment où M. Vance arrive à Moscou pour des négociations d'autant plus difficiles que sa tournée en Afrique n'a pas produit les résultats escomptés, on reparle beaucoup ici des divergences entre la Maison Blanche et le département d'Etat, notamment entre un clan « dur » dirigé par M. Brzezinski et un groupe « modéré » dont M. Shulman, conseiller du département d'Etat pour les affaires soviétiques, serait le plus éminent représentant.

M. Carter semble donner raison alternativement aux uns et aux autres : sa décision sur la bombe à neutrons a suivi de dix jours un discours particulièrement « dur » sur l'effort militaire soviétique. Il manque en tout cas de l'autorité d'un « leader » capable de rallier par son énergie une large majorité. Moins de 50 % des Américains se déclarent satisfaits de son action aujourd'hui, contre 75 % il y a un an.

Durant le dernier week-end à Camp-David, le président s'est efforcé de resserrer les rênes en présence de la majeure partie de son cabinet et de ses conseillers, au cours d'une discussion que l'on présente comme « franche ». Les résultats n'en sont pas connus, mais il reste peu de temps pour combler l'important *« fossé de crédibilité »* qui s'est creusé autour de la Maison Blanche.

MICHEL TATU.

● *La Cour suprême des Etats-Unis* a interdit mardi 18 avril la publication de trente bandes magnétiques produites lors du procès des collaborateurs de l'ancien président Nixon impliqués dans l'affaire du Watergate. Cette décision, prise par 7 voix contre 2, casse un arrêt rendu en 1976 par la cour d'appel de Washington qui autorisait la communication de ces documents aux trois grandes chaines de télévision, à la télévision non commerciale et à une société de disques qui comptait presser des copies de ces enregistrements. — *(A.P.)*

5 % du commerce maritime mondial

Le canal de Panama, considéré, au début du siècle, comme un « miracle technologique », est un canal à écluses très étroit et qui ne peut pas servir aux super-pétroliers de gros tonnage. Néanmoins, sa valeur économique reste importante pour Panama et les pays d'Amérique centrale et pour la côte est des Etats-Unis, qui l'utilise pour 40 % de son commerce avec le Pacifique et l'Asie.

Pour 5 %, le commerce maritime mondial transite par le canal, dont la capacité totale n'est pas utilisée : seulement quinze mille traversées annuelles, alors que vingt-six mille sont possibles. Le canal a 82 kilomètres de long et une largeur qui varie entre 90 et 150 mètres. Mais les écluses elles-mêmes, qui permettent d'élever les navires à 28 mètres au-dessus du niveau de la mer, n'ont que 33,50 mètres de large.

La traversée du canal économise 16 632 kilomètres par rapport à la route maritime du cap Horn. La zone du canal, constituée par une frange de terres profonde de 8 kilomètres sur chaque rive, coupe la République du Panama en deux. Aux termes du traité Hay-Bunau-Varilla de 1903, les Etats-Unis y exerçaient leur juridiction.

Jusqu'à présent, le canal était géré par une compagnie américaine dont le directeur était nommé par le président des Etats-Unis et était en même temps gouverneur de la zone. Egalement, situés dans la zone, se trouvent un état-major régional américain, le Southern Command, et de multiples bases et écoles militaires.

A TRAVERS LE MONDE

Chypre

● QUATRE AVIONS de chasse turcs ont survolé à différentes reprises la ligne de démarcation entre zones grecque et turque de l'île, souvent à basse altitude. Le gouvernement chypriote a protesté contre cette manifestation délibérée à la veille de l'arrivée à Nicosie de M. Kurt Waldheim. — *(U.P.I.)*

Haïti

● LA CREATION D'UN « COMITE NATIONAL POUR LE JEAN-CLAUDISME » a été annoncée par le président à vie d'Haïti, M. Jean-Claude Duvalier. Il aura officiellement pour objectif de poursuivre la « révolution politique » de M. François Duvalier, le père de l'actuel président. M. Jean-Claude Duvalier a cependant tenu à préciser que la « philosophie politique » du « jean-claudisme » serait plus « libérale » que le « duvaliérisme » de son père. — *(A.P.)*

Madagascar

● LES FUNERAILLES NATIONALES de l'ancien président Philibert Tsiranana ont eu lieu mardi 18 avril, à Antananarivo, en présence du chef de l'Etat, M. Didier Ratsiraka. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE ROI HASSAN II a présidé, le 18 avril, à Fès, la troisième réunion du haut comité de défense maroco-mauritanien. Celui-ci a eu, entre autres questions, à examiner la coordination du dispositif de défense commune auquel participent, en Mauritanie, quelque huit mille hommes de l'armée marocaine.

Cette concertation présentait un intérêt particulier du fait de la présence du ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Hamdi Ould Mouknas, qui venait d'accompagner le président Ould Daddah en Libye (*le Monde* du 18 avril). C'est en effet avec une grande attention et une satisfaction non dissimulée que l'on a suivi au Maroc cette rencontre des deux chefs d'Etat, jugée d'autant plus positive à l'égard du conflit du Sahara occidental et de l'intégrité territoriale du Maroc et de la Mauritanie qu'elle a provoquée l'irritation d'Alger. — *(Corresp.)*

Ouganda

● PLUS DE CENT MEMBRES de la mission évangéliste ougandaise interdite Gospel, cinquante-trois prêtres catholiques et deux missionnaires canadiens ont récemment été arrêtés par les autorités ougandaises, a-t-on appris mardi 18 avril à Nairobi. Ils sont accusés d'avoir exercé une activité politique. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LES RELATIONS DEJA TRES TENDUES entre le parti social-démocrate (P.S.D.) et les deux autres formations du gouvernement de coalition de M. Mario Soares, le P.S. et le Centre démocratique et social (C.D.S.), se sont encore détériorées après l'agression dont a été victime, samedi 15 avril, aux Açores, M. Almeida Santos, ministre adjoint au premier ministre portugais. La fédération des Açores du P.S.D., parti majoritaire dans l'archipel, a accusé, mardi 18 avril, dans un communiqué, M. Almeida Santos et le ministre centriste de la réforme administrative, M. Rui Pena, d'avoir apporté avec eux, aux Açores, *« le climat de violence et d'agitation sociale vécu quotidiennement sur le continent »*. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● *M. P.W. BOTHA, ministre de* la défense, a annoncé, mardi 18 avril, devant le Parlement, la création d'une école d'entrainement au combat dans le nord de la province du Cap près de Sishen, l'intégration de soldats métis dans les unités parachutistes (leur participation était jusqu'à présent limitée à l'armée de terre), l'enrôlement de soldats métis et indiens dans l'armée de métier et celui de Chinois sud-africains dans l'aviation. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● M. GEORGE SIMBI, un des principaux porte-parole de M. Robert Mugabe, coprésident du Front patriotique du Zimbabwe, a été tué par l'armée jeudi 13 avril alors qu'il rentrait chez lui après le couvre-feu, près de Fort-Victoria, a annoncé mardi 18 avril l'état-major militaire de Salisbury. M. Simbi, quarante-neuf ans, avait fait partie de la délégation du Front patriotique à la conférence de Genève en décembre 1976. — *(Reuter.)*

● RENDANT COMPTE, mardi 18 avril, aux Communes, de son récent voyage en Afrique australe, en compagnie du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, le secrétaire au Foreign Office, M. Owen, a indiqué qu'il pensait être en mesure de parvenir à réunir *« à un moment quelconque de mai »* une conférence de toutes les parties concernées par le conflit. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés acceptent le relèvement de la quote-part française au F.M.I.

Les socialistes n'ont pas pris part au scrutin, les communistes ont voté contre

Mardi 18 avril, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, l'Assemblée nationale examine le projet de loi autorisant le gouvernement à porter de 1,5 à 1,919 milliard de D.T.S. (Droits de tirage spéciaux), la quote-part de la France au Fonds monétaire international (F.M.I.). Cette disposition figurait dans un précédent projet de loi adopté en octobre 1976 et qui concrétisait également juridiquement les accords conclus à la Jamaïque en janvier 1976. Ces derniers consacraient l'abandon du système monétaire de Bretton-Woods et légalisaient le flottement des monnaies et l'abandon de l'or comme étalon monétaire. L'U.D.R. (devenue depuis le R.P.R.) ayant exprimé son hostilité à ce texte, le gouvernement avait renoncé à l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée. Ratifiée depuis par la majorité requise des nations concernées, la réforme des statuts du F.M.I. est entrée automatiquement en vigueur (« le Monde » du 8 avril). Le projet ne concerne plus que l'augmentation des quote-parts qui doit être acceptée d'ici le 1er mai (« le Monde » du 19 avril).

M. ICART : une révision raisonnable

M. ICART, U.D.F., rapporteur général de la commission des finances, observe que si ce n'est *pas la première fois qu'il est proposé à l'Assemblée d'aprpouver le relèvement de la quote-part de la France au sein du F.M.I., cette règle s'inscrit dans un univers monétaire très différent de celui qui résultait des accords de Bretton-Woods de 1944 et dont les règles du jeu*, rappelle-t-il, *allaient être compromises, notamment par le déficit persistant de la balance des capitaux américaine, le déficit commercial de ce pays, les deux crises du dollar de 1971 et 1973 « qui devaient aboutir à l'effondrement d'un système dont la crise pétrolière allait accentuer la profonde désorganisation »*.

Pour M. Icart, la modification du statut du Fonds aujourd'hui entrée en vigueur est la traduction institutionnelle des changements intervenus au cours des dernières années. Mais, ajoute-t-il, elle ne résout pas pour autant les déséquilibres du système monétaire international, dont il énumère les caractéristiques :

— L'importance des déficits des balances courantes et leur inégale distribution entre les pays ;

— Le flottement quasiment généralisé des monnaies qui, relève-t-il, n'a pas été un facteur déterminant de rééquilibrage des déficits courants ;

— Le développement considérable des liquidités internationales, l'accroissement massif de l'endettement dans le monde et le recours de plus en plus grand au marché des capitaux internationaux et des institutions financières privées. « *Tous ces éléments sont préoccupants*, estime le rapporteur général, *d'autant que persiste le déficit commercial des Etats-Unis et la dépréciation du dollar, que les autorités américaines, en dépit des déclarations rassurantes, paraissent accepter.* » Exprimant à ce sujet l'inquiétude de la commission des finances, il souhaite que les Etats-Unis agissent enfin en proportion de leur poids et de leurs responsabilités.

Puis il précise : « *Le système actuel ne pourra plus fonctionner de façon satisfaisante que le précédent si les déséquilibres des balances des paiements ne se réduisent pas progressivement. Le système des parités fixes aurait-il résisté à ces déséquilibres ? Le conserver dans toute sa rigueur eut supposé de la part des Etats des disciplines internes draconiennes.* » « *Eussions-nous été en mesure*, demande-t-il, *de les adopter et de les supporter fois de plus ne serait pas raisonnable.* »

Après avoir noté que la flexibilité des taux de changes n'est pas une solution qui dispense de tout effort, M. Icart se déclare favorable à une coopération européenne susceptible de permettre le rééquilibrage du système face aux Etats-Unis, tout en soulignant qu'« *un accord monétaire européen impliquera de notre part une sagesse dans la conduite de notre économie au moins égale à celle de nos partenaires. Rentrer dans un nouveau « serpent » pour en ressortir une fois de plus*, déclare-t-il, *ne serait pas raisonnable.* »

Rappelant les caractéristiques de la révision proposée, il déclare notamment : « *Cette révision ne saurait être considérée comme une question de principe sur l'organisation des relations internationales. Il s'agit d'une opération entrant dans les procédures habituelles du Fonds. D'autre part, elle ne constitue pas une opération de grande ampleur.* »

M. Icart conclut : « *La révision proposée apparait raisonnable, à la fois quant à son montant et à sa répartition, et ne témoigne pas d'un laxisme particulier dans la gestion du système monétaire international. Elle permet à la France d'augmenter ses possibilités de recours au Fonds et elle maintient sa place dans les organes directeurs au niveau actuel. La commission des finances en propose donc l'adoption.* »

M. René MONORY, ministre de l'économie, insiste sur le fait que l'augmentation proposée « *s'inscrit dans le cadre des révisions périodiques et normales du capital du Fonds* ». Il observe que, « *comme elle l'a fait lors des précédintes révisions générales, la France a intérêt à accepter cette augmentation* ». « *Si elle refusait d'accroître sa participation*, précise-t-il, *elle se priverait, le cas échéant, d'une possibilité non négligeable d'accroître les moyens de défense du franc.* » « *De plus*, ajoute-t-il, *elle perdrait, au profit du Japon, la place qu'elle occupe actuellement derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne fédérale. Sa position se trouverait donc affaiblie et pourrait être menacée à l'occasion de la septième révision, qui fait d'ores et déjà l'objet de négociations préliminaires.* » « *Cet affaiblissement*, estime le ministre, *affecterait également la position de l'ensemble de la C.E.E.* »

Pour terminer, M. Monory indique : « *Il n'est pas question d'entrer, demain ni même après-demain, dans un système contraignant. Mais il parait souhaitable que les pays de la C.E.E. se concertent pour faire entendre une voix unanime dans le concert international et peser sur le comportement de laxisme monétaire des Etats-Unis. A Mexico, à la réunion du F.M.I., je rappellerai les exigences de la France et ne manquerai pas de souligner en particulier que tous les efforts doivent être entrepris pour mettre un terme aux fluctuations et aux désordres actuels et pour revenir à une plus grande stabilité des changes.* »

M. ODRU (P.C.) : la procédure adoptée est inconstitutionnelle

Au nom du groupe communiste, M. ODRU soulève une exception d'irrecevabilité dont l'objet est de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à la Constitution et dont l'adoption entraînerait le rejet du projet en discussion. Le député reproche au gouvernement d'« *écarter délibérément l'examen, par le Parlement, d'une question capitale, la réforme des statuts du F.M.I., qui renforce la domination du dollar sur les autres monnaies et développe le rôle de surveillance du F.M.I. sur les politiques internes des Etats membres* ». Il rappelle que son parti s'est élevé depuis le début « *contre cette politique de soumission et d'intégration* », et refuse d'« *avaliser à la sauvette les privilèges exorbitants du dollar et une intégration monétaire au sein de la C.E.E. marquant la domination du deutschemark dans les relations européennes* ». M. Odru conclut : « *Il n'est pas vrai que la réforme des statuts s'impose impérativement à la France et l'empêche de la soumettre au Parlement. La procédure adoptée est inconstitutionnelle. L'article 53 de la Constitution indique sans ambiguïté que* « les traités ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat » *ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi* ». M. Chirac, alors premier ministre, fait observer M. Odru, « *avait d'ailleurs déposé un projet de loi de ratification* ».

S'exprimant contre l'exception d'irrecevabilité, M. HAMEL (U.D.F., Rhône) souligne la « *faiblesse* » des arguments développés par le groupe communiste et se demande si la raison principale de sa démarche n'est pas « *le souci du P.C. de précéder le P.S., ce dernier ayant décidé pour sa part d'opposer au texte une question préalable* ».

Les branchements pour le vote électronique n'étant pas encore effectués, un scrutin public demandé par le groupe communiste s'opère par bulletins.

Par 200 voix contre 257 sur 45[illegible] votants, l'exception d'irrecevabilité est rejetée (M. Chirac, absent, ne participe pas au scrutin, M. Maujoüan du Gasset, U.D.F., Loire-Atlantique, non plus).

Au nom du groupe socialiste, M. CHEVENEMENT oppose ensuite une question préalable dont l'objet est de signifier qu'il n'y a pas lieu à délibérer et dont l'adoption entraînerait également le rejet du texte en discussion.

S'interrogeant sur « *la dérobade gouvernementale* », il rappelle que le premier projet de loi avait été retiré de l'ordre du jour « *devant les réactions du groupe le plus important de la majorité* ». Il estime « *inacceptable* » la procédure retenue, et observe que la volonté des signataire des accords de la Jamaïque est d'« *effacer toute référence à l'or* ». « *Ces accords*, affirme-t-il, *ne créent pas un nouvel ordre monétaire mondial, ils légalisent le désordre. La France ne peut pas cautionner ce système, qui profite au dollar, institutionalise et amplifie la crise économique mondiale, nourrit l'inflation, favorise la spéculation et consacre l'hégémonie des Etats-Unis.* » A son avis, le choix du gouvernement s'inscrit « *dans une politique qui prend son parti, à l'ouest, de la domination américaine et applique, aveuglément, les instructions des maîtres multinationaux* ».

Parlant contre la question préalable, M. Hamel se demande si « *la politique préconisée délibérément par les socialistes n'est pas une politique d'isolement, une politique de la chaise vide* ».

M. Chevènement précise qu'il n'a jamais envisagé le retrait de la France du F.M.I., M. MONORY trouve « *anormal* » que l'on puisse préconiser « *une position de retrait progressif de la France* ». « *Vous faites une mauvaise action !* » lance-t-il au député socialiste. « *Vous ne répondez pas sur le fond du problème*, réplique M. Chevènement, *c'est-à-dire sur les accords de la Jamaïque.* »

Au scrutin public, la question préalable est repoussée par 200 voix contre 256 sur 456 suffrages exprimés et 457 votants. M. Chirac est absent et M. Xavier Deniau (app. R.P.R. du Loiret), s'abstient volontairement.

M. MARETTE (R.P.R.) : aucune contradiction

Dans la discussion générale, M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) explique pourquoi son groupe refusera de participer au vote final : « *Il n'accepte ni le dessaisissement du Parlement ni le non-système monétaire international que le gouvernement propose d'entériner.* »

M. MARETTE (R.P.R., Paris) expose les raisons pour lesquelles son groupe votera le texte : « *Le gouvernement a renoncé à demander au Parlement de ratifier les accords de la Jamaïque. Nous ne l'aurions pas voté, car il représente une espèce de Yalta monétaire. Mais c'est une chose d'être contre et une autre de se retirer du F.M.I. et de s'exclure de la concertation monétaire internationale. Il est important que la France puisse se faire entendre pour dénoncer l'anarchie actuelle, le laxisme monétaire américain, le dollar schizophrène. Il n'y a*, conclut-il, *aucune contradiction entre notre vote et notre pensée politique.* »

M. COMBRISSON (P.C., Essonne) voit dans l'attitude du gouvernement « *une véritable supercherie destinée à faire ratifier sa politique d'abandon et d'atlantisme monétaire* ».

Il préconise « *une politique de défense des intérêts nationaux impliquant la maîtrise de nos ressources financières* » et conclut : « *Le gouvernement doit demander l'inscription, lors d'une session spéciale de l'ONU, des questions relatives aux finances multinationales et au problème monétaire. Il doit réclamer une modification des règles de fonctionnement et de vote du FMI et prendre des initiatives pour protéger notre pays des effets désastreux des privilèges du dollar. Le groupe communiste votera contre le projet et demandera un scrutin public pour souligner le faux-fuyant et la démagogie nationale du R.P.R.* »

M. COT (P.S.) : un abandon de souveraineté

« *Pourquoi refuse-t-on le vrai débat sur la crise, sur les causes du désaccord monétaire ?* », demande M. TADDEI (P.S., Vaucluse), qui s'inquiète du « *pouvoir illimité* » dont disposeront, en droit, les Etats-Unis, « *désormais en mesure de bloquer toute évolution du système* ».

Pour M. COT (P.S., Savoie), « *le tour de passe-passe du gouvernement cache mal une violation du droit, celle de l'article 53 de la Constitution, et une démission politique.* » « *Jamais*, affirme-t-il, *Charles de Gaulle n'aurait accepté d'aliéner la souveraineté de la France ni de laisser bouleverser le système contre la volonté nationale.* » Il conclut : « *Dans ce débat, la majorité, qui parle si souvent de souveraineté, avait l'occasion de lui prouver son attachement. Elle ne l'a pas fait, et le R.P.R. s'est incliné avec ce qu'on pourrait appeler un lâche soulagement. Ce que je regrette, c'est qu'en esquivant le vrai débat le gouvernement ait consacré le déclin non seulement du contrôle parlementaire, mais encore de la souveraineté française.* »

Reprenant la parole, M. MONORY conteste cette affirmation et observe que « *si les accords de la Jamaïque n'ont pas amélioré la situation, ils ne l'ont pas aggravé non plus* ». « *L'hégémonie américaine subsiste, et notre rôle sera de l'atténuer autant q ~ faire se peut* », conclut le ministre, qui remercie le groupe R.P.R. pour son attitude.

Au scrutin public, l'article unique du projet est adopté par 260 voix contre 87 (le groupe communiste) sur 347 votants, les socialistes ne prenant pas part au vote, de même que M. Chirac, absent. M. Xavier Deniau (app. R.P.R. du Loiret) a précisé, dans les couloirs, avoir voté contre le texte, « *la France se devant de prendre la pleine responsabilité de décisions nettement exprimées par son Parlement et son gouvernement* ». A noter que les députés membres du gouvernement ne pouvaient participer à aucun scrutin.

PATRICK FRANCÈS.

Le groupe parlementaire R.P.R. affirme son indépendance par rapport au mouvement

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, réuni mardi 18 avril, a examiné la question de ses relations avec le mouvement. Après la réunion, M. Claude Labbé, président du groupe, a déclaré que celui-ci « *n'entend pas être assujetti à un comité, fût-il le comité central du R.P.R.* »

« *Autant l'on peut admettre qu'il y ait une ligne politique concertée entre le mouvement et le groupe*, a ajouté M. Labbé, *autant les députés, dans leurs votes, ne peuvent être assujettis aux directives d'un organisme quelconque dépendant du mouvement auquel ils appartiennent. Ce faisant, on introduirait la notion de mandat impératif, qui est inconstitutionnelle...* »

Invité à préciser sa pensée, le président du groupe R.P.R. a déclaré : « *Notre groupe est indiscutablement le groupe des députés du Rassemblement pour la République, mais un député, une fois élu, a des responsabilités vis-à-vis de ses électeurs, qui ne sont pas celles d'un militant.* »

La réunion des députés R.P.R. avait été précédée, comme chaque semaine, par celle du bureau de leur groupe, à laquelle assistaient MM. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, et Alain Devaquet, secrétaire général du mouvement. M. Labbé a déclaré que la présence de M. Chaban-Delmas, qui a été exclu des instances dirigeantes du R.P.R. lors du congrès extraordinaire tenu par cette formation le 9 avril, n'avait rien de surprenant. « *Il assiste à nos réunions*, a-t-il dit, *comme le prévoient nos statuts, c'est-à-dire comme tous les anciens premiers ministres. Etant un député comme les autres, il participe, d'autre part, aux réunions du groupe parlementaire.* »

D'autre part, M. Jean Falala, député de la Marne, a été nommé premier vice-président délégué du groupe R.P.R. M. Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes), devient vice-président, en remplacement de M. Robert-André Vivien, élu président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

LE BUREAU DU GROUPE U.D.F.

Le bureau du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, réuni mardi 18 avril, a désigné neuf vice-présidents. Ce sont MM. André Rossi (rad., Aisne), Loïc Bouvard (C.D.S., Morbihan), Alain Mayoud (P.R., Rhône), Didier Bariani (rad., Paris), Jean Bégault (réf., Maine-et-Loire), Pierre Bourson (P.R., Yvelines), Maurice Arreckx (P.R., Var), Jean-Jacques Beucler (C.D.S., Haute-Saône) et Maurice Ligot (C.N.I.P., Maine-et-Loire).

Sont membres de droit du bureau : MM. Marcel Bigeard (P.R., Meurthe-et-Moselle), président de la commission de la défense ; Michel Durafour (rad., Loire), président de la commission de la production et des échanges ; Charles Gérard-Deprez (P.R., Hauts-de-Seine), président de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée ; Jean Brocard (P.R., Haute-Savoie) et Bernard Stasi (C.D.S., Marne), vice-présidents de l'Assemblée nationale.

Les autres membres du bureau sont MM. Paul Alduy (P.S.D., Pyrén.-Orient.), Henri Baudouin (P.R., Manche), Maurice Caillaud (P.R., Vendée), Jean-Marie Daillet (C.D.S., Manche), René Feït (P.R., Jura), Roger Fenech (C.D.S., Rhône), Paul Granet (Aube), Emmanuel Hamel (P.R., Rhône), Mme Louise Moreau (C.D.S., Alpes-Maritimes) et Maurice Tissandier (P.R., Indre).

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au vendredi 28 avril 1978 inclus :

- **Mercredi 19 avril, après-midi et soir, et jeudi 20, après-midi :**
  - **— Déclaration de politique générale du gouvernement et débat sur cette déclaration.**
- **Vendredi 21 avril, matin :**
  - **— Questions orales sans débat.**
- **Mardi 25 avril, après-midi :**
  - **— Projet relatif à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.**
- **Mercredi 26 avril, après-midi, après les questions au gouvernement, et jeudi 27, après-midi :**
  - **— Suite de l'ordre du jour du mardi ;**
  - **— Projet relatif aux stagiaires de la formation professionnelle continue.**
- **Vendredi 28 avril, matin :**
  - **— Questions orales.**

● *M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale*, a prononcé mardi 18 avril, en début de séance, devant les membres du gouvernement et la quasi-totalité des députés, l'éloge funèbre des quatre députés disparus depuis la clôture de la dernière session : François Billoux (P.C.), François Benard (P.R.), Raymond Barbet (P.C.) et André Boulloche (P.S.). M. Raymond Barre, premier ministre, a associé le gouvernement à cet hommage.

● *La déclaration politique* du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, dont une version inexacte avait été remise à la présidence de l'Assemblée et publiée au *Journal officiel* du 4 avril (*le Monde* du 6 avril), a été rectifiée, conformément aux vœux du groupe, dans le *Journal officiel* daté 17-18 avril.

AU SÉNAT

• Brevets d'invention • Loi-programme sur les musées

Le Sénat a voté, mercredi 19 avril, à 1 heure du matin, la proposition de loi tendant à harmoniser la législation française sur les brevets d'invention avec la réglementation européenne. Ce texte, dont l'examen avait commencé jeudi dernier, a été adopté au terme d'un ample débat de caractère technique et juridique. Ayant été modifié sur plusieurs points, il retournera devant l'Assemblée nationale pour une seconde lecture. Les amendements les plus importants votés au palais du Luxembourg concernent la protection des inventeurs salariés. (Voir *le Monde* du 15 avril.) *M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat (P.M.I.), a fait ses débuts au Parlement à l'occasion de ce débat dont les rapporteurs étaient MM. Marcilhacy (non inscr., Charente) et Schumann (R.P.R., Nord).*

Les sénateurs avaient adopté auparavant, à l'unanimité, le projet de loi-programme sur les musées. Ce texte, a indiqué M. FOURCADE (P.R., Yvelines), rapporteur de la commission des finances, prévoit d'augmenter de 20 % pendant cinq ans les crédits d'équipements des musées nationaux et des musées classés. Seront notamment créés, grâce à ces crédits : le musée Picasso, à l'hôtel Salé ; le musée de la Renaissance, à Ecouen, et le musée du dix-neuvième siècle à la gare d'Orsay. Le rapporteur s'interroge sur l'opportunité de ce dernier projet et demande au gouvernement des précisions sur le caractère du futur établissement et sur son coût. « *Nous avions d'abord cru*, déclare-t-il, *que la municipalité parisienne prendrait en charge la moitié des dépenses, mais nous avons été détrompés.* »

M. SERAMY (Union centr., Seine-et-Marne), exprimant l'avis de la commission des affaires culturelles, se prononce pour la création du musée d'Orsay, qui permettra, estime-t-il, de rééquilibrer artistiquement Paris « *face à Beaubourg* ».

M. HUGO (P.C., Yvelines) se dit, lui aussi, favorable à l'installation de ce musée, mais réclame des garanties quant à l'avenir du théâtre de M. Jean-Louis Barrault, qui occupe actuellement les locaux.

M. LECAT : un secteur prioritaire

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, affirme que, en accordant ces augmentations de crédits et cent vingt créations d'emplois, les pouvoirs publics ont clairement indiqué que les musées étaient désormais un secteur prioritaire de *notre politique culturelle*.

« *La loi-programme*, déclare le ministre, *prévoit aussi d'importants travaux de restructuration et de réaménagement du musée du Louvre, pour améliorer l'accueil du public, étendre les surfaces d'exposition et renforcer les dispositifs de sécurité. Au terme des cinq années d'exécution de la loi-programme, c'est un nouveau Louvre qui sera présenté au public, un Louvre plus fonctionnel, plus accueillant, plus riche.* »

« *Un effort particulier sera également consacré aux musées-châteaux, mettant l'accent sur la restauration dans leur état d'origine des décors historiques des musées de Versailles, de Fontainebleau et de Compiègne. Cette action*, souligne-t-il, *conditionne l'avenir des métiers d'art en France.* »

Au sujet de la création du musée d'Orsay, M. Lecat apporte les précisions suivantes.

« *Il s'agit*, dit-il, *de présenter, en tirant partie d'une construction très représentative de l'esprit d'une époque, la totalité des mouvements qui caractérisent la production artistique française de 1860 à 1914. A la fois musée d'art et de civilisation, l'ensemble d'Orsay constituera le chaînon actuellement manquant entre le Louvre et le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. (...) Il reflétera, dans toute leur richesse et leur complexité, les mouvements intellectuels, esthétiques et scientifiques qui ont accompagné l'entrée de la France dans l'ère industrielle.*

» *Le crédit global inscrit dans la loi-programme doit permettre l'ouverture de ce musée au plus tard en 1983. Mais la priorité assignée par le gouvernement à son aménagement ne portera pas de préjudice financier aux autres secteurs de la vie culturelle. Compte tenu de l'importance de l'opération, un établissement public constructeur a été mis en place, qui sera dissous après l'achèvement du musée, lequel sera alors administré en régie directe par la direction des Musées de France. Le bâtiment sera transféré au ministère de la culture et classé parmi les monuments historiques.* »

Le ministre cite le montant du premier crédit inscrit pour la réalisation de ce musée (185 millions) et annonce que, « *pour tenir compte des observations des rapporteurs* », le gouvernement dépose un amendement majorant de 203 millions ce crédit, lequel est ainsi porté à 388 millions de francs.

M. FOURCADE obtient aussi des assurances quant à l'emploi et au contrôle des dépenses prévues pour la création du musée d'Orsay. Au nom de la commission des finances, il renonce alors à l'amendement de méfiance (réduction de crédits) qu'il avait déposé, et l'ensemble du projet est voté à main levée, à l'unanimité. — A. G.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

M. Kehayan (P.C.F.) : Jean Elleinstein a été trop prudent

Deux militants communistes de la fédération des Bouches-du-Rhône, MM. Jean Kehayan, secrétaire de cellule, rédacteur en chef de *la Vie mutualiste* (650 000 exemplaires), et Alex Panzani, journaliste à *la Marseillaise*, ancien membre du bureau national de l'UNEF, analysent, dans un entretien publié par *Libération* du 19 avril, les articles de M. Jean Elleinstein publiés dans *le Monde*. M. Kehayan note :

« Les trois articles d'Elleinstein ne constituent pas une ligne en soi. Il s'agit, enfin, d'un exposé simple de l'orientation du vingt-deuxième congrès. Il ne s'agit ni d'une thèse ni d'une ligne. Cependant, et c'est capital, Elleinstein exprime publiquement, avec précision, l'ouverture qui se manifeste depuis un an parmi les membres du bureau politique. J'adhère totalement à ces trois papiers avec cette seule restriction : la « prudence » du premier article sur la nature « non socialiste » de certains aspects de l'U.R.S.S. Il parle d'« anti-modèle », tout en désarmorçant cette notion par une digression sur le fameux « anti-soviétisme ». Il faut être clair : peut-on encore considérer qu'il reste à l'Union soviétique « certains caractères socialistes » ? Je pense que la véritable révolution de mon parti sera ce virage historique qui, une bonne fois, appelera un chat un chat : l'U.R.S.S. est l'antithèse du socialisme. C'est avec soulagement et joie que nous apprenons le départ de la C.G.T. du secrétariat de la F.S.M. Mais cela ne suffit pas. Pourtant, que Séguy soit allé taper du poing à Prague sur la table du syndicalisme soviétique confirme que la ligne du vingt-deuxième congrès sera totalement adoptée et affinée. Et cela — ce qu'on nomme la « ligne Elleinstein » — sera vraisemblablement pris en compte par le comité central. »

Evoquant le climat qui règne au sein de sa fédération départementale, M. Kehayan ajoute :

« J'ai l'impression d'être à Moscou pendant l'affaire Soljenitsyne. J'y étais. Tout Moscou en parlait, et dans la Pravda *il n'y en avait pas une ligne de ce Soljenitsyne que personne n'avait lu, puisqu'il n'était pas édité. Que des anathèmes, des signatures, des prises de position d'écrivains staliniens. Pour en savoir plus, tous les Moscovites écoutaient la B.B.C. Toute proportion gardée, le débat qui se mène dans les organisations du parti français reproduit ce schéma :* le Monde *égale la B.B.C. Pendant quelques jours, j'ai fait cette constatation symbolique et étrange. Je pense que, à la fin de la session du comité central, cette situation sera tranchée* (1). »

(1) N.D.L.R. — Le comité central du P.C.F. siégera les 26 et 27 avril.

M. Motchane (CERES) : la direction du P.S. est-elle encore solidaire ?

M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du parti socialiste, animateur du CERES, a demandé, mardi 18 avril, qu'une *« véritable discussion sur la ligne politique du parti socialiste »* s'engage avec *« sérieux et calme »* au sein de cette formation.

Parlant devant l'Association de la presse étrangère, M. Motchane a déploré que *« la direction du P.S. ne se hâte pas de provoquer cette discussion »* et qu'elle se réfugie pour le moment dans *« le silence »*.

« La direction, a-t-il dit, *n'a jamais cessé de dire qu'elle était solidaire et sans failles. Or comme cette absence de failles est actuellement marquée par le mutisme, on serait tenté de croire que cette solidarité ne correspond plus à la réalité politique. »*

Pour M. Motchane, il importe de dire si on reste ou non fidèle au choix politique effectué en 1971 lors du congrès d'Epinay, la rupture avec le capitalisme, et dont l'union de la gauche n'est que le moyen.

Cette notion de « rupture » qui, a-t-il expliqué, distingue le P.S. d'un parti social-démocrate doit être « clarifiée ». Faisant allusion à M. Michel Rocard, qui, selon lui, se situe sur une *« ligne social-démocrate »* — mais non centriste, a-t-il souligné, — M. Motchane a fait remarquer : *« Il faudra choisir au sein du P.S. entre des intérêts dont on ne peut dire s'ils peuvent coexister indéfiniment. » « Il faudra rendre des arbitrages,* a-t-il noté. *Il faudra répondre à ces questions : quel sens a la rupture avec le capitalisme ? Un parti socialiste pourquoi faire et comment ? »*

En ce qui concerne le P.C.F., M. Didier Motchane a estimé qu'il connaît une *« crise d'identité »* et se *« cramponne au concept léniniste du seul parti de la classe ouvrière, ce qui justifie aussi le pouvoir de la direction sur l'appareil et de l'appareil sur les militants »*.

● *M. Charles Hernu,* député socialiste, maire de Villeurbanne, a décidé de retirer leurs délégations à trois conseillers municipaux du groupe « Villeurbanne 2000 », qui s'étaient abstenu sur des rapports présentés à la dernière séance du conseil. M. Hernu a expliqué cette décision par la *« rupture de la confiance »*. Toutefois, M. Jean-François Pin, adjoint au maire chargé des affaires économiques, également membre du groupe « Villeurbanne 2000 », conserve ses fonctions sur décision du conseil municipal.

« L'HUMANITÉ » : nous sommes invités à conduire nos débats au gré du P.S.

Laurent Salini répond dans *l'Humanité* du 19 avril aux commentaires consacrés par *la Lettre de l'Unité* au débat en cours au sein du P.C.F. (*le Monde* du 19 avril). Il écrit : *« Nous sommes invités à conduire nos débats au gré du parti socialiste, ce qui, en bon français, s'appelle une intervention dans les affaires intérieures de notre parti. Que ne dirait-on pas s'il nous prenait fantaisie de soutenir tel ou tel autre militant socialiste qui ferait des remontrances à ses dirigeants ! »*

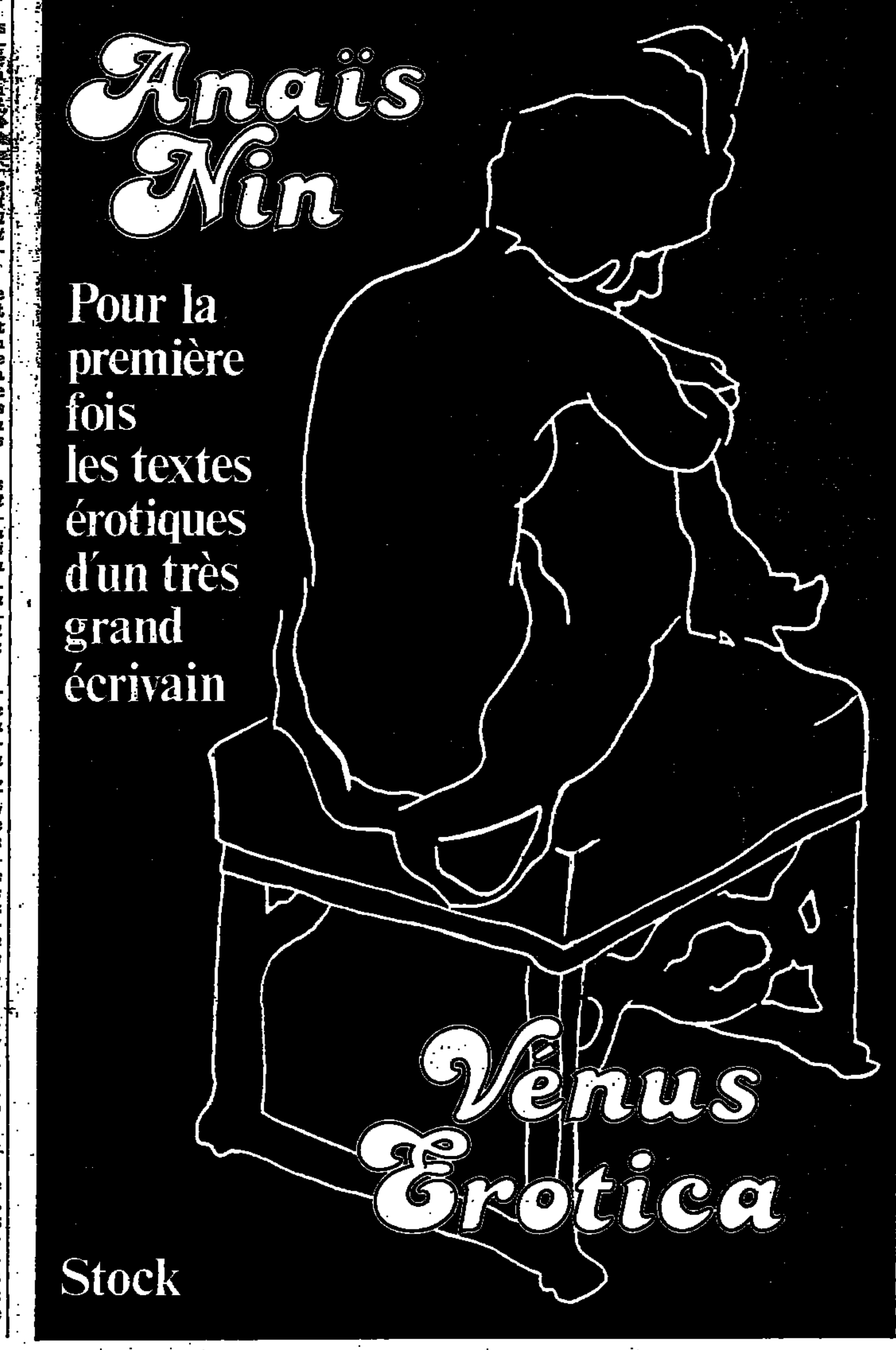
Laurent Salini reproche ensuite au bulletin socialiste d'avoir dit que Marcel Servin et Laurent Casanova ont été exclus du P.C.F. (1), et il se demande si le P.S. est disposé à se livrer à l'analyse critique de sa propre histoire. Il note : *« Ce n'est pas nous, en effet, qui avons attisé la guerre d'Indochine. Ce sont les dirigeants du parti socialiste.*

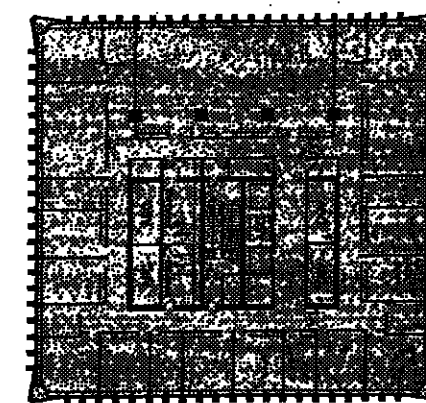
» Ce n'est pas nous qui avons attisé la guerre d'Algérie. C'est François Mitterrand qui affirmait : « L'Algérie, c'est la » France. » C'est Guy Mollet qui présidait le gouvernement qui a envoyé le contingent en Algérie. C'est Robert Lacoste qui confia au général Massu le soin de rétablir l'« ordre » à Alger. Ce qu'il entreprit en instituant la torture (...).

» Il ne suffit pas de qualifier un parti de « nouveau » pour que s'efface son passé, disparaisse sa tradition, s'estompent ses responsabilités historiques. (...) Quant à l'histoire, même si on l'embellit, elle finit toujours par dégager l'essentiel. Dans cet essentiel, il y a le choix fait à Tours en 1920, le choix entre la collaboration des classes et la lutte contre le système capitaliste. Personne ne nous fera rougir de ce que nos aînés aient choisi de combattre avec la classe ouvrière contre l'exploitation quand le parti socialiste de Léon Blum s'engageait dans les voies étroites de la coopération avec la bourgeoisie. »

(1) N.D.L.R. — S'il est exact que ni Marcel Servin ni Laurent Casanova n'ont été exclus du P.C.F., Laurent Salini omet de rappeler qu'ils ont été exclus du bureau politique le 24 février 1961, puis « renvoyés à la base » lors du seizième congrès, en mai 1961.

● *M. Hector Rolland,* député (R.P.R.) de l'Allier, a proposé, mardi 18 avril, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, d'avoir avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., un débat télévisé sur le thème : *« Dix-sept millions de pauvres et deux cents millions d'heureux. »*









POLITIQUE

LA FRANCE ET SES ALLIÉS

Face aux Américains

par ALFRED GROSSER

Oui, la politique du président Carter est pusillanime, pleine de contradictions, imprévisible, déroutante et choquante pour les alliés des Etats-Unis. Comment la critiquer avec quelque espoir d'efficacité ? En tenant un langage d'allié. D'allié responsable, conscient des solidarités transatlantiques. C'est-à-dire un langage fort différent de celui auquel la France a habitué ses partenaires occidentaux.

On se condamne à la critique stérile dès lors qu'on critique tout et le contraire de tout. Hier il s'agissait des investissements. Les capitaux américains arrivaient-ils en France ? La colonisation menaçait ! Parvenaient-ils plutôt à nos voisins ? Insupportable discrimination antifrançaise ! Aujourd'hui il s'agit de l'Afrique et de la bombe à neutrons. Les Cubains interviennent-ils sans que les Etats-Unis réagissent ? *Quelle faiblesse ! Quelle abdication !* Les Etats-Unis font-ils sentir leur puissance quelque part sur le continent africain ? Comme il faut dénoncer cet insupportable esprit de domination ! La bombe à neutrons en Europe ? Quel jeu cynique avec la vie des Européens ! Pas de bombe à neutrons ? Quelle faiblesse dans la nécessaire défense de l'Europe face à la puissance soviétique !

***

Eh oui, la défense de l'Europe, dont la France fait partie. Une autre condition du dialogue utile, c'est de cesser de jouer à la grande puissance, de faire comme *si on avait une défense indépendante*. Il y a deux façons de parler à nos alliés d'Europe et d'Amérique. La première est celle qu'a utilisée le premier ministre en 1977 au camp de Mailly en disant que la France doit « *assurer elle-même la maîtrise de sa sécurité* » et que sa force nucléaire « *est efficace et suffisante* ». Ce langage-là, qui plaît à tous les partis français, n'a aucune chance d'être entendu au dehors parce qu'il fait trop fi de la réalité. Le second langage c'est celui que le premier ministre précédent, Jacques Chirac, a tenu au même endroit en février 1975 :

« *Sachant sont sort lié à celui de l'Europe, la France entend jouer, dans la défense du continent auquel elle appartient, un rôle à la mesure de ses capacités. Pour cela nous ne pouvons nous contenter de « sanctuariser » notre propre territoire et il nous faut regarder au-delà de nos frontières. A cet égard, parce que ses armes sont françaises et que sur notre continent elles sont authentiquement européennes, elles apportent à la défense de l'Europe, par leur existence même, une contribution dont nos alliés — et nous-mêmes — n'avons pas encore pris exactement la mesure.* »

Ce langage *faisait* suite à la déclaration d'Ottawa selon laquelle l'ensemble des pays de l'alliance reconnaissaient l'utilité de la force nucléaire française pour la défense commune. Défense commune qui comprend la présence des troupes américaines en Europe, expressément considérée comme indispensable pour la sécurité de la France par les mêmes gouvernements français qui évoquent l'absolu de l'indépendance.

L'entretien de ces troupes n'est plus assuré par la République fédérale depuis que celle-ci est devenue une puissance économique et monétaire d'envergure. *Pourquoi mentionner ce fait ?* Parce qu'il montre la faiblesse de l'argument selon lequel seul l'armement atlantique crée la capacité de parler efficacement avec les Etats-Unis : l'Allemagne et, plus encore, le Japon, démontrent tous les jours le contraire. Et aussi parce qu'il faut rappeler que la force monétaire de l'Europe est d'abord celle du mark.

Rien de plus nécessaire que ce rappel. Bien des hommes politiques français ont la fâcheuse habitude d'effectuer une double assimilation qui tantôt fait sourire, tantôt exaspère nos voisins. La puissance économique allemande est un élément de l'Europe, et cette Europe c'est la France qui parle en son nom aux Etats-Unis ! D'autre part et surtout ce même mark qui permet aux Européens de critiquer la politique monétaire irresponsable des gouvernements américains, il faut prendre ses distances face à lui dès qu'il y a crise monétaire. Depuis l'automne 1968, chaque fois que les présidents français successifs ont eu à choisir entre le dollar et le mark, ils ont choisi le dollar.

Car il y a eu des choix à faire, ce qui contredit les discours constants sur l'alignement permanent et inconditionnel de la *République fédérale sur les Etats-Unis*, alignement qui contraindrait la France, pour reprendre une formule de Georges Pompidou, à « *jouer le rôle de l'Europe* ». Depuis quelque temps les refus allemands sont plus perceptibles que les refus français, qu'il s'agisse du contrat avec le Brésil comparé au contrat franco-pakistanais ou de la politique économique intérieure.

Non pas que la politique allemande soit exempte de contradictions, ni d'une franchise à toute épreuve. Pour la bombe à neutrons, par exemple, le chancelier Schmidt a joué à se faire forcer la main, face à une opinion réticente, ce qui le met en mauvaise posture pour protester contre la désinvolture du président Carter qui le traite exactement comme Lyndon Johnson avait traité Ludwig Erhard avec la force multilatérale en 1964 : on laisse l'allié allemand s'engager, puis on enlève l'objet sur lequel il s'était engagé.

Mais, avec *ses forces* et ses faiblesses, la position allemande est un élément-clé de toute politique européenne, face aux Etats-Unis voulant dire : face à *un allié par rapport auquel* les conflits d'intérêts sont compensés, et au-delà, par une solidarité de base.

***

Tant qu'une telle évidence n'est pas ouvertement reconnue, tant que nos partis et nos dirigeants brandiront le mot indépendance comme le signe qu'on place les Deux Grands sur le même plan, tant qu'on prétendra que la France seule incarne l'Europe, on critiquera de façon inefficace les contradictions américaines et on ne créera pas le minimum de langage européen commun nécessaire pour que le dialogue transatlantique ait un *sens* : un dialogue qui n'est pas nécessairement mauvais quand il aboutit à des réponses communes à des problèmes communs, ni nécessairement bon *quand il permet de démontrer* l'indépendance par l'affirmation spectaculaire de désaccords.

Les élus de la majorité réfutent les accusations des autonomistes de la Martinique

Les élus de la majorité en Martinique ont réfuté, mardi 18 avril, à Paris, les accusations du Front national martiniquais pour l'autonomie (F.N.M.A.). Une délégation du F.N.M.A. avait dénoncé l'instauration d'un « *processus de fascisation* » et fait état d'irrégularités pendant la campagne pour les élections législatives (*le Monde* du 15 avril). Les représentants de la majorité ont affirmé : « *Un climat de terreur a été créé à Fort-de-France par les partisans du député sortant* (M. Césaire, app. P.S.) *et qui s'est traduit par l'assassinat d'un militant de la majorité. Quatre personnes, des employés de la municipalité de cette ville, ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête menée sur cette affaire.* »

Les élus de la majorité ont réclamé l'application d'une politique de fermeté « *pour créer un climat de sécurité et de paix sociale afin de rassurer les investisseurs et restaurer la confiance de la population qui ne jouit pas pleinement des avantages qui lui sont accordés* ». Ils ont ajouté : « *L'autonomie est matériellement impossible, et l'indépendance n'est pas légale (...). Au lieu de polémiques stériles sur un problème statutaire définitivement réglé, nous estimons qu'il convient de se remettre au travail pour le développement économique et le progrès social des populations concernées.* »

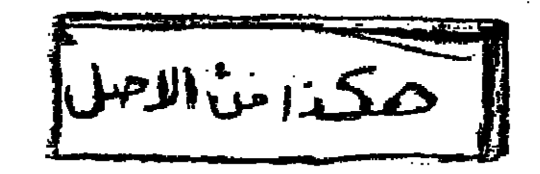
Enfin, M. Camille Petit (R.P.R.), député et maire de Sainte-Marie, après avoir estimé que « *les populations ont voté pour leur appartenance à la France* », a indiqué que le programme de développement économique des DOM pourrait être examiné le mois prochain à l'Assemblée nationale, à la faveur d'une question orale avec débat posée par M. Michel Debré (R.P.R.), député de la Réunion.

● *M. Jean-José Clément*, membre du Conseil économique et social, membre du comité central du R.P.R., a été nommé mardi 18 avril délégué national chargé des DOM-TOM au sein de la formation que préside M. Jacques Chirac.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

INDUSTRIE

Au cabinet de M. André Giraud, ministre de l'industrie, MM. Charles de Croisset, inspecteur des finances ; Jean-Pierre Falque-Pierrotin, administrateur civil, et Christian Gobert, ingénieur en chef des mines, sont nommés conseillers techniques. MM. Jean Cedelle, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques, et Gilles-Pierre Levy, auditeur à la Cour des comptes, sont nommés chargés de mission.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

UN PEINTRE AMÉRICAIN AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

L'énigmatique Jasper Johns

L'ÉNIGME Jaspers Johns est restée entière, et, aujourd'hui encore, le peintre l'entretient à souhait. Les voici donc de nouveau à Paris, ces *Flags* ces drapeaux, où la forme du sujet se confond avec celle du tableau lui-même. Vus à plat, sans ombre, sans lumière, *mais comme* une chose, un objet. L'un d'eux s'inscrit sur un grand fond de couleur orange. Il fait aujourd'hui partie de la collection du musée Ludwig de Cologne, mais avait été exposé à Paris, galerie Jean Larcade - rive droite, en 1959. Ces *drapeaux*, ces *cibles*, ces *chiffres*, ces *lettres*, quel est leur contexte ? D'où viennent-ils et que veulent-ils dire ? Très vite, les tableaux de Jasper Johns sont apparus comme des machines à produire de la glose, prêtes à être traduites en mots.

A moins que Jasper Johns n'ait peint ces *cibles*, faites de quatre ou cinq cercles concentriques, comme des *mandalas*, ces représentations du monde de la peinture zen, qui ont la vertu de mettre l'homme en symbiose avec l'univers, et de porter à la spiritualité. En vérité, il peut avoir fait ceci et cela, avoir superposé aux images populaires américaines une teinture mystique *bouddhiste dont la contre-culture* artistique est friande.

Derrière sa peinture, il y a une pensée et un système. On y trouve une liberté anarchisante et quelque chose de mesuré et de classique. Il y a plusieurs hommes en lui, plusieurs peintres, il montre pourtant une œuvre concertée et assumée de bout en bout avec une étonnante autorité. C'est cela qui frappe : l'autorité de la facture, l'autorité des audaces et, en même temps, la mise en place de nouveaux critères. Johns représente un cas typique : pour lui, Américain, le champ de l'art est celui de la vie quotidienne.

Etre peintre, c'était *le rêve de Jasper Johns* : « *J'avais tendance*, nous dit-il, *à ne jamais achever les tableaux commencés, comme pour retarder l'échéance de l'âge adulte. Mener une œuvre d'art à son terme est un acte d'homme.* » Un jour, il lui a bien fallu se décider à commencer et à finir un tableau, « *jusqu'à ce qu'il soit acceptable* ». En 1952, il est libéré du service militaire, qu'il avait effectué au Japon. Il travaille dans une librairie, visite les galeries. Il ignore l'histoire de l'art, et n'a que très peu fréquenté une école d'art. Il se met à peindre en commençant tout à neuf, dans son atelier new-yorkais. Là, Robert Rauschenberg, son aîné de cinq ans, viendra le rejoindre, pour s'installer dans un atelier voisin. Pour vivre, les deux complices avaient un principe : travailler dehors lorsque l'argent manque. Ils faisaient les étalages des magasins Tiffany.

Rauschenberg et Johns, qui furent et restèrent d'inséparables amis, ont des personnalités très différentes. Le premier a beaucoup donné au second. Johns est un raffiné, il a une sensibilité introvertie et un esprit précis. C'est un intellectuel sérieux, c'est un « ironiste ». Rien de direct chez lui. Tout est oblique, comme chez un Japonais poli. Lui, qui passe aujourd'hui pour un des maîtres du « néo-dada » américain, il ignorait tout de ce mouvement. Il vient de connaître Marcel Duchamp et, grâce à son ami Rauschenberg, John Cage — le musicien — qui devint son maître à penser, et enfin Léo Castell, futur marchand du pop' art.

Dada et zen

L'énigme tient peut-être, chez Johns, au mélange détonant de l'approche dadaïste et de la philosophie bouddhiste. Dada et zen, rapprochement inattendu et recette secrète. Jasper Johns et Rauschenberg tentaient d'inventer une problématique pour répondre à la crise de création que connaissait l'école de New-York au milieu des années 50. « *J'avais pris la décision*, nous dit Johns, *de faire ce que les autres ne faisaient pas.* » En réalité, il avait pris le contrepied de l'abstraction lyrique de Pollock et de de Kooning. A la subjectivité exacerbée de la peinture gestuelle, il opposait un art froid et impersonnel ; à l'abstraction, des images concrètes ; à l'informel, un formalisme objectif ; à la poésie de l'indéfinissable, le caractère évident et mesurable de ses œuvres. Jasper Johns est ambigu. Ses œuvres présentent toujours une lecture au second degré à travers la qualité picturale du travail du pinceau sur la couleur à la cire (qui fait penser à un Cézanne qui serait plus suave, plus maniéré). Et à travers le caractère finalement abstrait de ses images concrètes — car, de quoi est fait ce drapeau, sinon de bandes de couleurs alternées en rouge et en blanc ? Il satisfait la lecture au premier degré du patriotisme culturel de collectionneurs-donateurs de musées, stimulés par un système de taxation favorable, et donne également leur pâture aux amateurs intellectuels. Non que la stratégie du peintre soit machiavélique, mais c'est sa nature, nous l'avons dit, d'être ceci et cela, tout authentiquement.

Il dit lui-même de sa démarche : « *J'essaie de trouver le moyen de faire des tableaux.* » Des tableaux où l'intellectualisme n'exclut pas la sensualité, où l'impersonnalité de principe devient une affirmation de la personnalité. L'image du drapeau est préfabriquée, *ready-made*, selon Duchamp (qui se suffisait d'un *Porte-bouteilles*). Il s'agit pour Johns de donner une nature artistique à cet « objet trouvé » et de l'enrichir de connotations. C'est le *ready-made*, avec un surcroît de peinture.

Au premier « tableau-drapeau », Johns donne un sens magique et fatal : il avait rêvé qu'il peignait un drapeau et il l'a peint. Un schéma secret entoure aussi sa série de cibles, au-dessus desquelles on trouve parfois des boîtes à la manière surréaliste, où l'artiste a mis des moulages de parties de son corps comme une conjuration thérapeutique des *mandalas-zen*. Pensées de l'artiste plutôt que toujours, et seulement, sujets héroïques et mythes collectifs.

Repartir de zéro

Jasper Johns se trouvait au centre de ce pop'art qui était entré en scène dans un marché de l'art euphorique. « *Aujourd'hui, chacun pense que, le* pop'art, *c'est l'autre. Pour ma part, je n'en suis pas* », dit-il. Son pop'art, il en a utilisé les images iconiques, puis s'en est très tôt démarqué dès 1959. Témoin ce tableau intitulé *False start*. Le peintre change de manière comme s'il prenait conscience qu'on le louait pour de mauvaises raisons. Il cesse de peindre des *drapeaux* (mais y reviendra) et les *cibles*, il cesse même d'utiliser la cire qui avait fait son succès. Il devient explosif, presque un expressionniste abstrait. Là, Johns applique les préceptes de John Cage selon lesquels l'art doit être l'expression spontanée de la vie et la voie de la créativité.

Ses tableaux sont des actes d'anarchiste. Il peint le dos de sa toile, à d'un coup de raclette efface un empâtement de peinture qui ne vient pas et la laisse sur le tableau comme témoignage d'un acte à ne pas dissimuler ; ailleurs, il accroche une tasse à café qui traînait dans l'atelier, témoin encore d'un moment vécu, ou encore il imprime sa main enduite de couleur sur la toile, comme pour prendre possession d'un espace rebelle, à l'exemple des hommes d'Altamira.

L'ancien jeune homme timide remporte ainsi une victoire sur lui-même. Il ose montrer ses échecs comme des faits artistiques. Johns a mené un combat pour une « désesthétisation » de l'art et contre les « beaux tableaux » de musée. Avec lui, comme avec Rauschenberg, l'art de la contre-culture a fini par basculer sur le versant positif de l'art tout court. Est-ce ce qui explique qu'à la deuxième exposition new-yorkaise de Johns le directeur du Moma se soit déclaré déçu par l'évolution du peintre ? On s'attendait à une modernité de la civilisation américaine, à l'intervention de mythes figuratifs, et on trouve un langage poétique personnel, parfois régressif.

En fait, Johns a voulu repartir à zéro. Son espace pictural entre en ébullition. Le raffinement est sa force, le mélange des couleurs sa faiblesse. D'où cette tendance irrésistible à séparer les tons, à opter pour des schémas linéaires clairs, définis.

Mais Johns a fait aussi de l'innovation une valeur artistique. A l'apparition de chaque idée correspond une série de tableaux. Par exemple, ces formes abstraites qu'il croit voir à Harlem et qui se retrouvent sur ses tableaux en flots noirs, rouges et blancs. L'art de Johns alors perd de son expression vitale, devient système décoratif. Et la série de *Hachures* obliques, qui semblent proliférer spontanément, répondent à une progression contrôlée. L'« artiste artiste » apparaît avec une fraîcheur de très beau picturaliste adonné au plaisir de peindre, comme autrefois Matisse.

Ces Hachures, Johns les avait « trouvées » sur l'autoroute de Long-Island, où il avait croisé une automobile décorée. Une rencontre, une idée, le stimulent. Assez pour qu'il se mette à réinventer tableaux ou sculptures.

JACQUES MICHEL.

(*) Rétrospective Jasper Johns. Au Centre Georges-Pompidou. Cent soixante-cinq peintures, dessins, gravures et sculptures. Textes au catalogue de Pontus Hulten, Pierre Restany et Alain Robbe-Grillet.

LE TRAVAIL DE JOHN CASSAVETES

Réinventer le vieil Hollywood

« Le Bal des vauriens » (1977), huitième film de John Cassavetes en tant que cinéaste, marque le retour sur nos écrans du réalisateur d' « Une femme sous influence » (1976). Sa présentation coïncide avec le vingtième anniversaire des débuts de John Cassavetes comme metteur en scène du film « Shadows », qui a fait date dans l'histoire du cinéma indépendant américain.

EN 1959, à New-York, le groupe Cinéma 16, qu'anime Amos Vogel (groupe créé après la guerre de 1945, qui jeta les bases d'une avant-garde américaine en révélant notamment Maya Deren, et que fréquentèrent des personnalités comme Arthur Miller et Dylan Thomas), présente *Shadows*, de John Cassavetes, comédien remarqué dans *Edge of the City* (1956), film social et de gauche de Martin Ritt. L'accueil est glacial.

Aucun distributeur ne veut de *Shadows*, la première version de *Shadows*, tournée avec des moyens dérisoires, 15 000 dollars. Découragé, et sur les conseils d'amis comme Nico *Papatakis, le réalisateur des Abysses, John* Cassavetes entreprend de tourner une seconde version du film, celle que nous connaissons, qui marquera le début de la légende du cinéaste (*Faces, Husbands*, et *Une femme sous influence*). Homme de théâtre, il va réinventer le cinéma hollywoodien, ses méthodes de travail et de production. Jonas Mekas, le prophète du New American Cinema, qui se battait alors avec quelques amis pour imposer une nouvelle conception du cinéma américain, a pourtant défendu *Shadows* n° 1 avec des arguments passionnels qu'il emploiera par la suite pour imposer les auteurs du futur « underground », devenu aujourd'hui tout simplement l'avant-garde, Stan Brakhage, Michael Snow entre autres.

Aujourd'hui, il semble que cette première version n'existe plus, qu'elle ait disparu à l'époque dans les archives de « Cinéma 16 ». Cassavetes, cinéaste, la juge un peu folle (suite d'images filmées dans la rue, jeux d'ombre et de lumière, mouvement perpétuel) ; Cassavetes, comédien, semble en avoir horreur.

Présentée sur nos écrans en avril 1961, la seconde version de *Shadows* faisait la part plus grande à l'intrigue, au dialogue, même si l'improvisation jouait encore un rôle important. Enseignant alors le cinéma, dans son studio privé, à des étudiants d'art dramatique, John Cassavetes les lançait dans une improvisation dialoguée très fouillée, où, devant la caméra braquée sur eux, les personnages, avec leurs hésitations, leurs répétitions, semblaient effectuer devant nous une sorte de strip-tease de l'âme. Dans le numéro de *l'Avant-Garde*, daté 1er décembre 1977, qui publie le texte intégral du deuxième *Shadows*, le critique Raymond Lefèvre, après avoir situé le film dans le contexte de ce qu'il appelle « l'école de New-York » (avec les début de Morris Engel, Shirley Clarke, Lionel Rogosin, Robert Drew et Richard Leacock), n'hésite pas à considérer cette nouvelle version de *Shadows* comme « *l'une des dates les plus importantes du cinéma américain* ».

Par delà l'histoire, secondaire — un jeune Blanc (Tony Ray, le fils de Nicolas Ray) découvrait la réalité du monde noir de New-York, le racisme latent dans les consciences, à travers une jeune femme (Lelia Goldoni) et son frère (Ben Carruthers), que leur teint métissé fait parfois accepter comme Blancs, — nous avons assisté d'abord à une performance de comédiens qui s'interrogeaient devant la caméra. Mais la caméra, la manière de filmer, supprimaient toute ressemblance avec ce qu'avait pu tenter à Hollywood ou New-York un cinéaste homme de théâtre comme Elia Kazan dans *Sur les quais* ou *Baby Doll*. John Cassavetes d'emblée a joué la différence, introduit l'inconnue qui oblige à repenser le cinéma narratif et la façon de raconter une histoire. Les caméras légères avaient fait leur apparition grâce à la télévision, elles permettaient de saisir un aspect plus intime du visage et du comportement humains, de restituer une certaine forme de réalisme.

*

Deux ans après *Shadows*, le cinéaste acceptera une proposition de Paramount pour venir tourner à Hollywood un film à petit budget, *Too Late Blues*, où il essaiera d'introduire dans un studio californien ses méthodes de *Shadows*.

En 1968, après trois ans de travail, des heures et des heures de pellicule impressionnée, John Cassavetes montre enfin *Faces*, toujours inédit en France. Le cinéaste accepte les limites précises qui lui sont assignées. Il est certes revenu au 16 mm pour un temps, mais la conception du regard derrière la caméra est celle du 35 mm, de l'image bien définie, bien cadrée, l'objectif volontiers braqué sur les visages saisis en gros plan. On n'improvise plus vraiment, on part d'un scénario où tout le dialogue est écrit à l'avance, même si on n'hésite pas à laisser les comédiens naturellement modifier telle ou telle ligne de texte. En même temps, le cinéaste-comédien aborde franchement pour la première fois le thème des rapports familiaux, privés : l'homme derrière le masque social. Suivront dans cette ligne *Husbands* (1970) et surtout *Une femme sous influence* (1976), son plus grand succès, où se révèle une remarquable comédienne, sa femme, Gena Rowlands.

*

The Killing of a Chinese Bookie (1977), qui sort sur nos écrans sous le titre aberrant du *Bal des vauriens*, renoue curieusement avec l'improvisation du Cassavettes ancienne manière, laisse « courir » parfois le récit sans se sentir prisonnier du moule rigide d'un scénario très construit. A l'opposé de ses autres films, le sujet a été élaboré en quinze jours, la production mise très rapidement en train. L'idée est venue au cinéaste en arpentant cette partie de Sunset Boulevard connue sous le nom de Sunset Strip où on trouve rassemblés nightclubs et boîtes de strip-tease. Boîtes que fréquentent volontiers la pègre, les gangsters accompagnés de leurs très jolies petites amies.

On loue une ancienne boîte, qu'on rafistole et transforme pour les nécessités du tournage. Ben Gazzara, ami de toujours de Cassavetes, accepte au pied levé de jouer Cosmo Vitelli, le tenancier sentimentalement attaché à sa boîte de strip-tease — il vient juste de finir de rembourser la dernière de ses traites, — qui, au moment où il pourrait faire ce qui lui plaît, va devoir, à cause d'une dette de jeu, se plier au caprice de gangsters et tuer froidement un bookmaker chinois. De retour dans sa boîte, blessé grièvement, il trouve le moyen de suivre un dernier spectacle avec toutes les girls en parade. L'histoire n'a plus d'importance, l'intérêt du spectateur est ailleurs.

John Cassavetes avoue refuser l'image traditionnelle du gangster hollywoodien et doit penser aussi bien à James Cagney et Humphrey Bogart qu'à leurs incarnations plus récentes comme Charles Bronson ou Clint Eastwood : « *Tous les gangsters sont franchement ennuyeux et me mettent mal à l'aise* », dit-il. Il est frappé par leur manque total de sincérité. « *Nous, acteurs, quand nous les faisons revivre à l'écran, nous leur donnons une dimension, une sensibilité, un parfum, qui ne correspondent à rien dans la plupart des cas.* » Ben Gazzara arrive à donner un semblant d'épaisseur à tant d'inconsistance en jouant sur la nuance, l'extrême sophistication, en cabotinant avec une infinie délicatesse.

Est-ce un hasard si le vrai film, à notre gré, tourne autour des girls, des strip-teaseuses et de leur mentor, joliment nommé M. Sophistication, joué par le scénariste Meade Roberts (son meilleur travail fut *The Fugitive Kind*, avec Marlon Brando et Anna Magnani, d'après Tennessee Williams). Ami de Cassavetes — il travaille à écrire son prochain scénario, — Meade Roberts développe un étonnant personnage échappé d'un film de Daniel Schmid : « *Il est professeur de lycée ou d'université*, dit le cinéaste. *Les élèves, sa vie ne lui suffisent plus. Son éducation ne lui sert plus à rien. Il aime chanter. Et il rencontre ce patron de boîte de nuit...* » Et Meade Roberts de dire à Cassavetes : « *Je sens tout ce que cet homme dit. Il est devenu ma vie désormais.* » Pour le réalisateur, il est très important que les comédiens, professionnels ou non, s'abandonnent à leurs émotions.

Les deux plus beaux moments du film — presque une rupture avec le récit lui-même, moments en grande partie improvisés, filmés avec deux ou trois caméras, dont l'une tenue par Cassavetes — décrivent l'évolution des girls conduites par leur mentor, M. Sophistication : le grand numéro central, « Paris », d'une durée de vingt minutes : le défilé final, le dernier show que contemple Cosmo mortellement blessé. Soudain, toutes les théories de John Cassavetes s'évanouissent : l'écouter parler de toutes ces jeunes femmes, de Carrol d'abord (Carrol Warren, l'amie de son collaborateur et interprète de *Shadows*, Jack Akerman), d'Hadji, strip-taeseuse célèbre en Europe, de Donna Marie Gordon (Margo), de la manière dont il a mélangé de vraies spécialistes du strip-tease et des comédiennes, en dit plus long sur sa technique.

« *La fin du film*, ajoute John Cassavetes, *est née de ce qu'elles ne cessaient de répéter : « C'est idiot, nous n'avons pas » la chance de danser. » Elles sont des danseuses, elles se considèrent comme des danseuses. Elles travaillent très dur.* » *The Killing of a Chinese Bookie* devient alors un autre film.

LOUIS MARCORELLES.

Raymond Queneau à la Bibliothèque nationale

Toutes les cartes du jeu

SANS l'instant fatal, Raymond Queneau aurait eu soixante-quinze ans le 21 février dernier. C'est à la Bibliothèque nationale que les éditions Gallimard fêtent cet anniversaire. C'est dans la galerie Mansart qu'elles ont pu déployer mille trois cent quatre-vingt-cinq documents qui, tout en sortant de l'ombre les faces multiples du plus secret et du plus déroutant des écrivains, réussissent plutôt à mettre en relief une complexité croissante, tous azimuts, que les lecteurs de Zazie ou des Exercices de styles ne soupçonnaient guère.

Cette exposition veut faire connaître un « Raymond Queneau plus intime ». Certes, ce flot d'écrits et d'images éclaire une œuvre dont on finira bien par sonder les profondeurs. Livres, éditions rares, lettres, photos, manuscrits en plusieurs versions, textes inédits ou exhumés de publications éphémères, tout l'attirail commun à ce genre d'hommage, permettent de cerner, de démonter peut-être, le mécanisme d'une pensée atteinte d'une boulimie de la connaissance : ce n'est pas seulement pour s'assurer un gagne-pain que Raymond Queneau a dirigé l'Encyclopédie de la Pléiade. Mais l'homme nous échappe, qui dissimula, protégea son « moi », sous la carapace d'un humour joyeusement funèbre, seul aveu de sa hantise permanente de la mort.

Alors il faut se rabattre sur le côté visible de sa biographie, dont les éléments sont généreusement jetés en pâture au public, guidé par un catalogue un peu succinct.

L'enfance havraise, un petit garçon de neuf ans posant devant la mercerie de ses parents. Les essais déjà annonciateurs des acrobaties verbales à venir : à quinze ans il écrit, entre autres, Roman fou ou... (suit un mot, si l'on peut dire, de quarante-trois lettres). Le lycée, la Sorbonne, la licence de philo. Les contacts avec les surréalistes, dès 1922, coupés par le service militaire en Algérie et au Maroc (photo du zouave Queneau en tenue de corvée), sa rencontre avec André Breton, dont il deviendra le beau-frère, ses amitiés avec Yves Tanguy, son partenaire aux échecs (on le verra plus tard jouer avec Gide), puis rue du Château avec Jacques Prévert et Marcel Duhamel, et Georges Bataille. Sa recherche d'un emploi et toutes les fins de non-recevoir qu'il avait collectionnées. Son voyage en Grèce (1932) qui lui révèle, là-bas, l'existence d'une langue parlée superposée à la langue écrite. Son entrée au comité de lecture de la N.R.F. et son ascension chez Gallimard. Son repli, une fois démobilisé, à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), où il découvre le peintre Elie Lascaux. L'après-guerre, le Comité national des écrivains, les nuits folles de Saint-Germain-des-Prés, l'académie Goncourt. Somme toute, les péripéties presque attendues d'une carrière d'hommes de lettres qui n'influent que superficiellement sur le sens d'une œuvre qui semble avoir été créée, parallèlement, souterrainement.

La poésie de l'ordinateur

Du Chiendent à Morale élémentaire, de 1933 à 1975, plus de quarante volumes s'étalent, livrent leurs entrailles, au milieu des à-côtés d'une activité intense. Et Queneau se prétendait paresseux ! Voici, par exemple, l'énorme dossier préparatoire des Fous littéraires et les lettres de refus de Gallimard et de Denoël (1934) pour cet ouvrage dont l'auteur extraira les Enfants du limon, acceptés, eux, quatre ans plus tard. Savait-on que la première version d'Odile s'intitulait l'Anabase ? Ces détails auront leur importance pour les « chercheurs ». A propos de l'étonnant roman en vers autobiographique Chêne et Chien, « Ton livre est très appétissant, lui écrivait Max Jacob, et si je n'étais pas si pauvre... » L'exposition, d'autre part, insiste avec raison sur les destinées de certains livres, des Exercices de style joués par les Frères Jacques, de Loin de Rueil adapté au T.N.P., de Zazie dans le métro, du film qu'en a tiré Louis Malle et des caricatures qu'elle a inspirées.

Infatigable paresseux, qui a trouvé le temps d'être traducteur (Peter Ibbetson, de George du Maurier, l'Ivrogne dans la brousse, d'Amos Tutuola, et beaucoup d'autres), préfacier (pas seulement de Bouvard et Pécuchet), journaliste (Broadway leur village, paru dans France-Soir du 8 au 14 avril 1950 ; chroniqueur dans l'Intransigeant, etc.), scénariste de films, loin d'être tous réalisés, critique de cinéma et même membre du jury du Festival de Cannes, critique littéraire aussi, et son admiration pour André Frénaud nous a valu non seulement un livre mais une chronique dans le Monde du 20 juillet 1968, pieusement conservée.

Littéraire, Queneau se voulait plus que cela, et même sa participation aux travaux du Collège de pataphysique dépassait les frontières du canular et le transcendait. Où finit la dérision ? Où commence l'édification d'une vaste synthèse des activités mentales ? Sur celles-ci, une même grille s'applique, qu'il s'agisse du projet d'une écriture universelle (Suite en noir des pictogrammes), d'une modification totale de la langue dont témoigne l'œuvre complète de Queneau (Meccano ou l'analyse matricielle du langage), de poésie, de chansons ou de théorèmes. Une même méthode, puisque, selon Queneau (et Piaget) commentant Bourbaki (autre canular aussi fécond que le système de Copernic), les structures de la mathématique contemporaine « seraient celles même de l'esprit humain ». Cet essai fait désormais partie de Bords, dont les manuscrits et l'édition de 1963 figurent à l'exposition ; la nouvelle qui vient de sortir, toujours chez Hermann, illustrée par Georges Mathieu, devrait vite l'y rejoindre.

La poésie donc y trouve son compte : pas moins de Mille milliards de poèmes. En voici un obtenu par Queneau à partir d'un ordinateur, dactylographié. Et la linguistique remise en question par l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) en collaboration avec François le Lionnais et Jean Lescure. Et si l'on dissèque les brouillons de Si tu t'imagines et leurs corrections, on s'aperçoit que la chanson adaptée aux exigences de la musique de Kosma et lancée par Juliette Greco a été manufacturée avec la même rigueur.

Voilà étalées toutes les cartes du jeu. Elles restituent un Queneau plus intime peut-être, tout entier sûrement, qui était pardessus le marché un amateur passionné de peinture. Qui a écrit sur les peintres, sur « Dubuffet le magnifique », sur « l'Atelier de Brancusi », sur André Marchand, sur Miro, sur Halpern, et tutti quanti, et qui employait les dimanches de sa vie et autres loisirs à multiplier des pastels et des aquarelles. On regrettera seulement d'en voir couverts les murs de la galerie Mansart. Trop c'est trop. Queneau est essentiellement un écrivain et un poète, au demeurant mal connu, que ne sauraient occulter des pastiches, si amusants soient-ils, allant de Picasso à Utrillo, toutes sortes de paysages, une série d'autoportraits : du moins ceux-ci révèlent le sombre plaisir d'un bourreau de soi-même.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Jusqu'au 30 avril.

LA RESTAURATION DU VITRAIL

Le sac des cités de verrerie

IL y a une légende rhénane qui peut être le parfait symbole du pouvoir élevé du vitrail. Un avengle dormait près du tombeau d'un thaumaturge ; à l'aube, au moment où la lumière du jour commençait à traverser les verrières multicolores, il fut guéri et désigna aussitôt les figures placées dans les fenêtres comme les agents du miracle. Le vitrail, si l'on peut dire, nous rend la vue. Le Tasse, qui n'aimait guère la France et l'art français, reconnaissait du moins que le verre, accommodé partout à la satisfaction des buveurs, est employé ici au service du Seigneur ; ce qui est une manière de dire que les effets du vitrail sont de l'ordre du merveilleux.

Qui en doute ? Aujourd'hui, semble-t-il, personne. L'ardeur avec laquelle un certain nombre d'esprits distingués et d'artistes se sont, il y a deux ans, engagés dans une polémique contre la restauration qui compromettait — ou semblait compromettre — le « bleu de Chartres » montre que la fascination du chef-d'œuvre, avec ses riches associations affectives, s'exerce toujours. Et combien ! Ces discussions auraient sans doute été évitées si le service intéressé des monuments historiques avait pris la précaution d'exposer l'espèce de paradoxe qu'est la survie du verre à travers les siècles, la brutalité de la corrosion moderne, les options du restaurateur.

Voilà maintenant qui est fait, avec l'intéressante présentation technique du Palais de la découverte (*le Monde* du 28 décembre 1977 et du 4 janvier 1978) et les publications qui l'ont accompagnée (1). On peut être sûr que les choses iront de plus en plus mal. La simple préservation des verreries qui subsistent pose, à un certain degré de pollution atmosphérique, des problèmes pratiquement insolubles. Un chapitre important à joindre à ceux qu'aura à assumer le futur Institut de la restauration, dont il va falloir bientôt parler.



« Le Triomphe de la croix », Rouen, église Saint-Patrice. (vers 1540)

Aux origines, la transparence

Mais tout n'est pas là. La France est sans nul doute le pays qui a donné à la « peinture sur verre », cette gloire de l'Occident, le plus étonnant développement. Sur les quarante ou cinquante volumes que doit comporter le majestueux *Corpus Vitrearum medii Aevi* international, plus de la moitié concernent notre pays. Il ne l'a pas inventé et n'en a pas eu le monopole : la *Rhénanie et l'Angleterre ont* produit, dès l'âge roman, les chefs-d'œuvre de Soest et de *Cantorbéry* ; *mais enfin* les grands événements, les créations les plus fortes et les plus imitées eurent lieu autour de 1150 à Saint-Denis, avec le chœur de Suger, et au portail occidental de Chartres.

Dans le beau livre, dense et complet, qu'il vient de donner sur *le Vitrail roman*, Louis Grodecki, qui les connaît mieux que personne, expose les circonstances qui ont amené, à l'époque carolingienne, ce parti d'obturation des baies — qui n'a pas été sans agir sur la forme des fenêtres, — et le rôle des armatures de plomb — cadres de composition contraignants, dont a triomphé le verre (2). Cet usage, enthousiasmant les connaisseurs et les fidèles, s'est répandu rapidement, dans une liberté d'invention, parente de celle de l'orfèvrerie et de la miniature, dont on commence seulement à pouvoir rendre compte aujourd'hui.

« Les plus anciens vitraux français du douzième siècle sont probablement ceux de la cathédrale du Mans » (vers 1140). Ceux qui ont vu en 1953 l'extraordinaire rassemblement des « Vitraux français » au Musée des arts décoratifs n'ont pas pu oublier *l'admirable agencement* des panneaux bleu et rouge alternés de l'*Ascension*. Pas plus que la *Crucifixion de Reims (vers 1180) ou* les fragments de Châlons-sur-Marne. Les vieux chroniqueurs *parlaient toujours* de cités de pierreries instaurant la Jérusalem céleste. Ils avaient raison. *Les* basiliques et les cathédrales étaient blanches, mais le rouge et le bleu profonds en transfiguraient l'intérieur. Les choses allaient si vite qu'à la fin du douzième siècle on assiste à une sorte de conflit des styles. En liaison avec l'art souple et « antiquisant » de Nicolas de Verdun, il y a à l'est, autour de 1200, un nouveau départ du vitrail, par exemple à Saint-Cunibert de Cologne, et cette manière claire, détendue, aura son prolongement en Allemagne bien au-delà de la réforme chartraine qui crée autour de 1220 le vitrail monumental « gothique ». Comme Louis Grodecki le souligne après Focillon, les développements contraires peuvent être synchrones : cela ne s'enferme pas dans des « phases » unitaires. Les historiens un peu simplificateurs de l'économie et de l'idéologie s'essoufflent souvent derrière l'art, qui ne leur obéit pas.

Les « produits français » apparaissent ici en bonne place. Et l'on va enfin pouvoir en prendre une idée d'ensemble grâce à la publication du « Recensement général » en cinq volumes (3). Triomphe d'un superbe artisanat, mais malheureusement aussi de l'*incurie, voire de la malveillance* et de la maladresse. Nous avons des exemples de tout : vitraux crevés par les iconoclastes du seizième siècle en France comme en Angleterre ; verrières éliminées à l'âge classique ; et surtout, surtout, manipulations, arrangements et remplacements tout au long du dix-neuvième siècle. Ce qui s'impose aujourd'hui, c'est l'*analyse critique* de toutes les verrières, tant les démontages et remontages à partir de la Révolution ont altéré la physionomie des panneaux, les fragments originaux indûment remplacés allant finir dans le commerce. Il est impossible de reconstituer la verrerie de Bourges au *douzième siècle* : ses éléments ont servi de remploi. La « restauration » des vitraux de la façade de Chartres, dont on a tant parlé, est la cinquième ou la sixième de leur histoire ; celle de 1973-76 a révélé l'ampleur des réparations partielles. « Dans l'arbre de Jessé, sur vingt-quatre têtes, une seule est authentique. » Cela se voit de près, *aux granulations du verre*. On trouvera des exemples presque incroyables de gaspillage et *de désinvolture des restaurateurs* dans l'excellent petit ouvrage de Jean Lafond, qui vient d'être *réédité* après sa mort (4).

La critique d'authenticité s'impose donc maintenant pour le vitrail comme pour tous les éléments du patrimoine. Elle ne vise pas nécessairement à discréditer les ajouts. Elle avertit seulement des disparités et permet ainsi d'apprécier les renouvellements — *heureux ou malheureux* — *et de comprendre l'*« épaisseur historique » des œuvres. Elle peut aussi corriger de belles erreurs. Un exemple remarquable est fourni par une publication sympathique de l'université de Haute-Bretagne *sur* le vitrail breton à base de travaux d'étudiants (5). Le plus ancien vitrail breton est *tardif* ; il *se trouve*, nous rappelle André Mussat, au chevet de la cathédrale de Dol, *fin treizième siècle. L'épanouissement* se situe plutôt au quinzième siècle, mais beaucoup de grandes verrières ont eu des malheurs. Dans une église de Cornouaille datant du seizième siècle, on s'est débarrassé du vitrail axial du chevet en 1890 ; un peintre-verrier de Concarneau, assisté d'un Parisien, l'a alors « restauré ». Ce vitrail a pris une certaine importance en raison de l'analogie qu'offre la madone centrale avec les tableaux du peintre lombard Luini, et les auteurs s'y ont laissé prendre : symptôme précoce d'influence italienne. Hélas ! L'analyse démontre que ce pan de l'ouvrage est entièrement dû au restaurateur ; c'est lui qui a regardé Luini. On n'y peut rien : l'art breton reste superbement provincial et tranquille.

ANDRÉ CHASTEL.

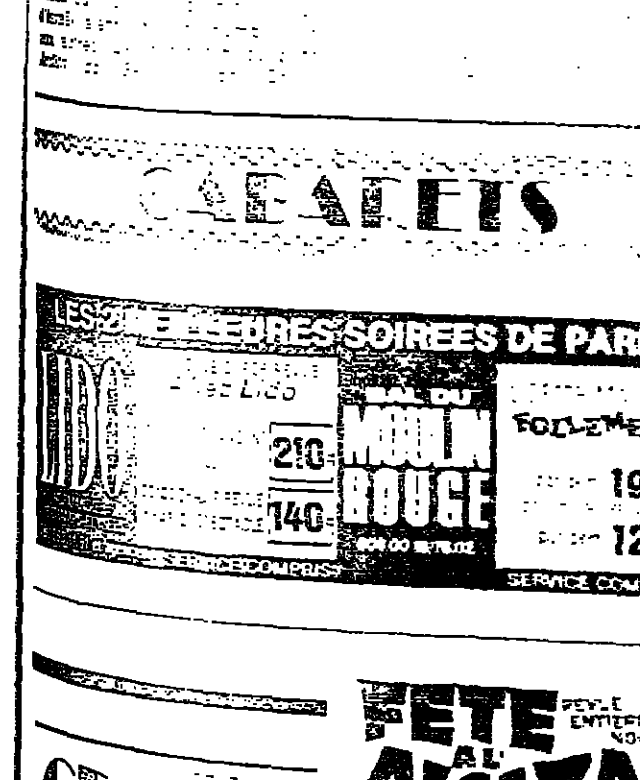
(1) *Les Monuments historiques de la France*, 1977, n° 1.

(2) Louis Grodecki, *le Vitrail roman* (avec la collaboration de C. Brisac et Cl. Lautier), 308 pages, 211 illustrations en noir et en couleurs, catalogue Office du livre, Fribourg, édition Vilo, Paris.

(3) *Recensement général des vitraux anciens*, en cinq volumes, sous la direction de L. Grodecki et J. Taralon, aux éditions du C.N.R.S.

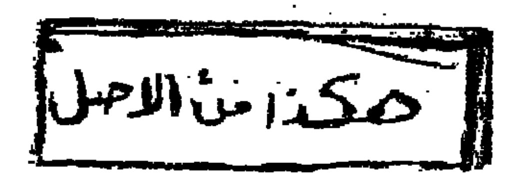
(4) Jean Lafond, *le Vitrail, origines, techniques, destinées*, première édition 1966, réédition Fayard, 1978.

(5) *Arts de l'Ouest*, études et documents, n° 3, novembre 1977









La Palestine à Valence

Les films de propagande se ressemblent

POUR leur quatrième manifestation annuelle, les rencontres Cinéma et Histoire de Valence (organisées par le centre culturel et le ciné-club Jean-Michel du 7 au 14 avril) avaient choisi un thème contemporain, à forte résonance politique : « Histoire/fictions : une terre, la Palestine. » On ne s'étonnera donc pas que ces rencontres dont le programme portait davantage sur la période 1948-1978 (de l'indépendance de l'Etat d'Israël à la révolution armée du peuple palestinien) que sur les origines bibliques du royaume d'Israël, la Diaspora juive et l'histoire de la Palestine au cours des siècles, aient provoqué une certaine effervescence.

Nous avons signalé (*le Monde* du 12 avril) les incidents passionnels soulevés par *le Juif Süss* de Veit Harlan, annoncé, puis retiré avant même l'ouverture. En choisissant ce film nazi de 1940, les organisateurs voulaient démythifier une œuvre pseudo-historique qui reprenait les vieux clichés de l'antisémitisme allemand pour justifier dans la nation hitlérienne et les pays occupés la « solution finale du problème juif ». De rester « interdit », ce film néfaste et nocif ne semble-t-il pas garder le pouvoir de persuasion qu'il put avoir dans l'inconscient collectif ? On comprend l'opposition de la communauté juive de Valence soucieuse d'éviter des troubles nuisibles. Elle n'est pas la seule à se méfier, à s'inquiéter des nostalgiques du nazisme. Mais, dans cette perspective historique, il aurait peut-être été possible de démonter, non seulement le mécanisme d'une propagande antisémite mais encore les conséquences directes et indirectes qu'eut ce film : le transfert, par l'Europe, d'un racisme colonialiste sur le peuple palestinien (comment voyait-on les arabes en 1946 ?) après l'holocauste de six millions de juifs. Ne s'est-on pas ainsi privé d'une pièce essentielle au débat permanent de ces rencontres sur le rapport unissant le cinéma à l'histoire dans les films concernant le problème palestinien ?

Epopées bibliques

Avec une subvention municipale de 20 000 francs s'ajoutant aux modestes ressources du centre culturel de Valence, les organisateurs ne pouvaient, de toute façon, réunir une sélection « idéale ». Il y avait trop de déséquilibre (par les prix de location) entre les productions de fiction américaines ou autres et les documentaires palestiniens plus facilement disponibles pour que les reconstitutions historiques ou thèses favorables à l'Etat d'Israël aient été en nombre égal aux autres. Les films bibliques tels *Judith de Béthulie* de Griffith, *Samson et Dalila*, de Cécil B. de Mille, *le Roi des rois*, de Nicholas Ray, n'offraient qu'un apport légendaire. On peut en dire autant de *Saladin*, de Youssef Chahine (1960), consacré au sultan d'Egypte rassembleur des terres d'Islam au douzième siècle. Encore qu'ici le style épopée et grand spectacle avec « héros positif » ait rappelé le cinéma soviétique de l'époque stalinienne et que, derrière Saladin chassant les Croisés occidentaux de Palestine, se soit profilée l'ombre de Nasser.

Restaient sur le thème historique actuel, trois types d'œuvres : les films pro-palestiniens tournés par des Palestiniens ou des cinéastes des pays arabes, les films contestataires de jeunes cinéastes israéliens (en marge d'un cinéma officiel au reste peu développé) et les films sur Israël ou sur le peuple palestinien, tournés par des Occidentaux. La plupart se signalaient par une propagande politique en faveur de la cause palestinienne, s'adressant, de toute évidence, à des convaincus. Le point de vue, historique et documenté, de Chris Marker (*Description d'un combat*) et de Claude Lanzmann (*Pourquoi Israël ?*) sur ce que certains ne cessèrent de désigner comme « l'Etat sioniste en Palestine occupée » ne trouvait pas d'écho dans *Shalom*, de Yashi Yoska, et *Lumière du néant*, de Nissim Dayan, préoccupés de transmettre en style qu'on pourrait dire « nouvelle vague » un malaise intérieur devant certains faits de société en Israël. Mais il est, justement, fort intéressant que les rencontres de Valence aient fait apparaître les limites toujours constantes du cinéma de propagande qui, même avec les militants progressistes, fonde ce qu'il croit être son efficacité universelle sur la négation ou l'escamotage de faits historiques qui peuvent gêner ses thèses, sur l'utilisation des images chocs et des slogans martelés.

Sionisme et nazisme

L'attitude humaniste de *Nous sommes des juifs arabes en Israël*, d'Igaal Niddam (réalisateur israélien fixé en Suisse) et Monique Nizard-Florack (présente à Valence et dont les fréquentes interventions atténuèrent pas mal de crispations de principe) peut amener à faire réfléchir un large public français désireux de s'informer et de comprendre. De même *Kafr-Kassem*, du Libanais Boran Alaouie, par sa forme élaborée, son impact artistique et émotionnel explique-t-il, dans l'histoire, le massacre des habitants d'un village palestinien par des membres de l'armée israélienne. Mais les documents palestiniens conçus pour la lutte révolutionnaire sur le terrain, la mise en condition d'un peuple qui réclame la reconnaissance de son identité, ne peuvent, nous semble-t-il, n'avoir qu'une diffusion restreinte hors de leur contexte. Aucun ne réussit par exemple à lever les doutes qu'on a, juif ou non, le droit d'avoir, sur la distinction qu'ils font entre l'antisionisme et l'antisémitisme. Et s'appuyer sur les conséquences des affrontements armés pour rapprocher violemment le sionisme du nazisme est un argument qu'on ne saurait admettre. S'il est vrai que les conversations, en dehors des salles et des débats, ont permis une meilleure connaissance mutuelle, les films de propagande pro-palestiniens n'en restent pas moins, pour la cause qu'ils soutiennent, des armes à double tranchant.

L'exemple le plus frappant — mais ce dernier film présenté fit contre lui une unanimité presque totale — en est *le Palestinien*, de l'Anglais Roy Battersby, produit par l'actrice Vanessa Redgrave, adepte inconditionnelle des révolutionnaires palestiniens, qu'on voit au Sud-Liban, après les désastres de la guerre civile dans laquelle furent pris les réfugiés. Exemple caractéristique de la légèreté avec laquelle certains intellectuels européens de gauche s'emparent d'une cause qu'ils reflètent dans le miroir de leur propre narcissisme. Vanessa Redgrave, qui a recueilli des entretiens et des documents d'un immense intérêt, en compromet le sens et la vérité historique par son jeu de star. Elle idéalise jusqu'aux fusils maniés par des enfants et cautionne sans discernement des amalgames : fascisme, sionisme, nazisme, phalangisme, complot de la C.I.A., pauvres et riches, etc.

Au moment où se terminaient les rencontres de Valence, paraissait, comme pour les élargir, les compléter, un remarquable numéro de la revue *l'Afrique littéraire et artistique*: « Israël, Palestine, que peut le cinéma ? », par Guy Hennebelle et Janine Euvrard (1). Ce numéro analyse, par des entretiens, des commentaires critiques, des études d'une lecture toujours claire, des films de réalisateurs israéliens et juifs qui ont abordé franchement le problème du peuple palestinien par rapport à la réalité de l'Etat d'Israël et qui s'interrogent sur la paix au Proche-Orient, ses solutions, ses chances. L'important travail culturel effectué cette année à Valence ne pouvait, de toute façon, rester sans écho.

JACQUES SICLIER.

(1) Société africaine d'édition, 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris, 168 p., 25 F.

Un entretien avec Rafiq Sabban

Cinquante ans de mélodrames en Égypte

AU cours des derniers mois, diverses manifestations, dont une rétrospective dans les centres culturels français d'Egypte, ont marqué le cinquantenaire du cinéma égyptien. Pendant le demi-siècle écoulé, l'Egypte a produit près de mille huit cents films, dont plusieurs, dus à des réalisateurs comme Salah Abou-Seif, Hussein Kamal, Youssef Chahine et Chadi Abdessalam, sont classés parmi les chefs-d'œuvre du cinéma universel. Qu'on l'approuve ou non, il faut reconnaître qu'en imposant le parler du Caire et une certaine vision bourgeoise du monde à plus de cent millions de spectateurs, de l'Atlas au golfe Persique, le septième art égyptien a plus fait pour l'unité arabe que toutes les tentatives politiques de regroupement inter-arabe. Aujourd'hui, avec une cinquantaine de longs métrages par an, l'industrie cinématographique égyptienne occupe le quinzième rang dans le monde. Syrien, docteur en droit et licencié ès lettres de facultés parisiennes, metteur en scène de Marivaux et de Sartre à Damas et à Beyrouth, directeur du Théâtre national syrien, puis chef des programmes à la télévision syrienne, Rafiq Sabban s'est établi en 1969 au Caire, d'où il s'est fait connaître dans l'aire arabophone avec ses analyses de films de tous les horizons et ses scénarios pour le cinéma égyptien.

« Rafiq Sabban, comment se porte le septième art égyptien aujourd'hui ?

— J'hésite à dire s'il se porte bien ou mal, car tous les films égyptiens, même les pires, rapportent de l'argent grâce au marché arabe. *Les Coupables*, du jeune metteur en scène Saïd Marzouq, primé au premier Festival international du film du Caire en 1976 et grand succès dans la capitale égyptienne, a été déficitaire, car la censure l'a interdit à l'exportation à cause de son sujet : la concussion au Caire.

» Le marché arabe est — hélas ! — entre les mains de distributeurs syro-libanais fixés en Egypte et qui, sauf exception, refusent de sortir du triptyque éprouvé depuis le temps du roi Farouk : amours contrariées — danse orientale — téléphones blancs. Un film doit coûter l'équivalent d'environ 500 000 F, dont 70 000 F pour la vedette (encore que certaines étoiles comme Faten Hamama, notre Jeanne Moreau, prennent jusqu'à 150 000 F), obligatoirement choisie dans un sérail comptant une dizaine de têtes, toujours les mêmes.

— On rencontre pourtant de jeunes metteurs en scène qui tentent de briser ce monopole...

— Oui, il y a Samir Seif, Ali Badrakhan, Saïd Marzouq, Ahmed Yahia, qui, grâce à un certain relâchement de la censure, essaient de s'attaquer à des thèmes jusqu'ici tabous : torture, corruption, homosexualité, répudiation coranique, etc. Mais leur mise en scène reste ultra-conventionnelle, quand elle n'est pas scolaire. Leurs œuvres rappellent vaguement le réalisme français de la fin des années 30 sans le talent d'un Renoir ou la poésie d'un Carné, ou bien le lourd cinéma soviétique des années 60, voire le pire mélodrame indien.

» Mahmoud Choukri, qui aurait pu être l'Orson Welles égyptien, est mort à vingt-sept ans, en 1973, avant même que la censure ne débloque, en 1975, sa troisième et dernière œuvre, *les Visiteurs de l'aube*. Tewfik Saleh, auteur estimable des *Dupes*, en 1973, s'est exilé en Irak avec son marxisme intellectuel, qu'on ne lui a pas plus permis d'exprimer sur les bords du Tigre que sur ceux du Nil.

— Faut-il alors compter sur les quelques vétérans qui ont toujours cherché à donner au cinéma égyptien une autre dimension que celle de la tragi-comédie musicale ?

— Hussein Kamal, après trois chefs-d'œuvre, dont *El Boustagui* (le Facteur), a choisi la voie de la facilité et du bénéfice. Henri Barakat est né en 1914 et, à l'exception d'excellentes scènes rurales, son dernier film, *des Bouches et des Lapins*, sorti en 1977, n'a rien à envier au mélodrame cairote moyen. Salah Abou Seif est né en 1915 et son dernier film, *Le porteur d'eau n'est plus*, sorti en 1978, et qui traite avec délicatesse d'un sujet difficile comme la peur de la mort, a rebuté le public.

» Il reste Youssef Chahine, qui produit ses films lui-même, ou avec une aide algérienne. Mais voyez quelles misères on lui fait ! Son œuvre vient d'être bannie par décret de Syrie, parce que le film qu'il vient d'achever de tourner *Alexandrie, pourquoi ?* plaide en faveur de la coexistence arabo-juive et traite de l'inutilité de la guerre. Ce film met en scène un Egyptien amoureux d'une Israélite dans les années 40, et, bien que le scénario ait été terminé deux ans avant le voyage d'Anouar El Sadate à Jérusalem, on a soupçonné Chahine d'avoir voulu, à travers cette idylle symbolique, approuver la démarche du raïs... Depuis un quart de siècle chaque œuvre de Chahine est un événement politique et culturel, mais chaque fois le réalisateur vit son purgatoire.

En finir avec la tradition

» Quant à Chadi Abdessalam, qui n'est pas encore un vétéran, il rencontre tant de difficultés avec les producteurs pour tourner *Akhenaton*, l'histoire d'un pharaon non conformiste, qu'il prépare depuis sept ans, qu'on peut se demander s'il ne sera pas contraint de rester l'homme d'un seul long métrage achevé en 1969, au reste un pur chef-d'œuvre, et qui en son temps a enlevé le prix Georges-Sadoul et le Grand Prix du Festival de Londres : *la Momie*.

— Faut-il, en fin de compte, se résigner à voir le courant « rétro » rester majoritaire dans le cinéma égyptien ?

— Non, il y a espoir que cela change. D'abord le public commence à se lasser d'avoir à avaler toujours les mêmes recettes. *Une Chatte sur le feu*, film de Samir Seif, inspiré d'une pièce de Tennessee Williams, vient de tenir quinze semaines au Caire, en exclusivité, sans super-vedette, sans comique troupier, sans danse du ventre et presque sans scènes sentimentalo-érotiques. Grâce surtout à la télévision, des comédiens nouveaux, comme Assar Hakim, Mohi Ismaïl, Mahmoud Qabil, Seif, Noura, sont en train d'imposer un jeu plus sobre. Quant aux jeunes réalisateurs, ils prennent conscience qu'ils gâchent les sujets inédits — inédits pour le public arabophone — par lesquels ils se sentent attirés, en les traitant à l'ancienne. Ils doivent aussi explorer d'autres champs que ceux dans lesquels ils ont pénétré jusqu'à présent. Qui traitera, par exemple, des liens de la politique avec la religion ?

» Il faut maintenant que les producteurs privés ou les inspirateurs officiels donnent le coup de pouce qui fera sortir le cinéma égyptien d'un demi-siècle d'art « rétro ». Cette mutation se fera, mais il est à craindre qu'elle ne prenne des années, tant les esprits sont encore engourdis par des lustres d'oppression et de conformisme intellectuels. »

Propos recueillis par
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

cinéma

L'ETAT SAUVAGE
de Francis Girod

En 1960, dans une République africaine aux prises avec les problèmes de la décolonisation, une histoire d'amour, de haine et de vengeance exacerbée par les fièvres du racisme. Adaptant à l'écran le roman de Georges Conchon (prix Goncourt 1964), Francis Girod en a retenu l'anecdote et la richesse thématique sans toujours éviter les pièges du schématisme et de l'outrance.

LE BAL DES VAURIENS
de John Cassavetes

(Lire notre article page 11.)

LA CHAMBRE VERTE
de François Truffaut

On doit tromper l'absence et sauver nos morts, dit le dernier film de Truffaut. Au dernier étage de sa maison, Julien a retenu Julie disparue. Son combat fou et tranquille contre le temps conduit très simplement, prosaïquement, aux frontières de l'irréel et de l'ineffable.

LA BARRICADE DU POINT DU JOUR
de René Richon

La vision juste, émouvante, d'un microcosme social au début de la « semaine sanglante ». A travers cet épisode de la Commune, René Richon tente de faire revivre le meilleur cinéma populaire.

STAY HUNGRY
de Bob Rafelson

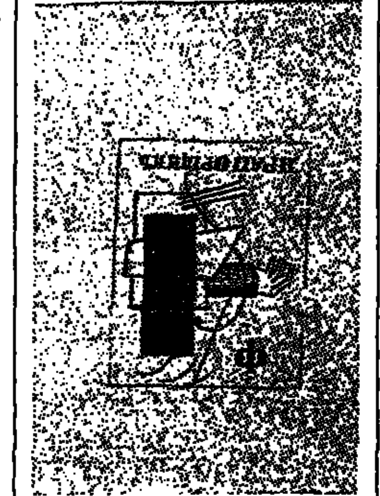
A contre-courant, toujours, des modes du cinéma américain, de nouveau tenté par l'« hollywoodisme », le cinéaste de Cinq pièces faciles *et* The King of Marvin Garden *montre le visage inconnu de la société sudiste à travers l'aventure individuelle d'un jeune homme oscillant entre deux mondes, deux manières de vivre. Construit comme une suite musicale, un film comique et grave, satirique et tendre.*

VIOLANTA
de Daniel Schmid

Violanta, la femme-juge qui règne sur la montagne, convoque aux noces de sa fille les fantômes de son passé détruit et le fils qu'elle a eu, jadis, avec son amant. Ainsi, les morts tuent les vivants, ainsi le frère et la sœur s'aiment, ainsi se poursuit la ronde des amours impossibles. En Engadine. Dans l'éblouissement du regard ébloui de Daniel Schmid.

ET AUSSI : *La fièvre du samedi soir*, de John Badham (le premier film disco) ; *Tra-os montes*, d'Antonio Reis et Margarida Martins Cordeiro (synthèse admirable de phénomènes sociologiques et de mythes culturels) ; *Nos héros réussiront-ils à retrouver leur ami mystérieusement disparu en Afrique ?* d'Ettore Scola (comédie picaresque dans une Afrique de poésie) ; *A la recherche de M. Goodbar*, de Richard Brooks (pour l'interprétation de Diane Keaton) ; *la Terre de nos ancêtres*, de Rauni Mollberg (un monde inconnu — celui des sédentaires et des nomades de Laponie, — qu'on dirait peint par quelque Breughel nordique) ; *la Terre de la grande promesse*, d'André Wajda (nouvelle sortie — nécessaire — d'une fresque romantique, d'un style fougueux et déchaîné, sur les méfaits du capitalisme naissant, à Lodz, à la fin du XIX[e] siècle) ; *Vera Romeyke n'est pas dans les normes*, de Max Willutzki (l'intérêt — politique et social — du sujet : les interdictions professionnelles qu'encourent, en Allemagne fédérale, les fonctionnaires considérés comme politiquement subversifs).

une sélection



Dessin de Malevitch (1914-1915)

théâtre

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI
au TEP

Comme une chanson gaie aux refrains amers, le spectacle de Guy Rétoré développe l'affrontement d'un Henri Virlojeux-Puntila « sympathique » et d'un Jacques Weber-Matti renfrogné. Entre les deux, Stephanie Loïk concentre toutes les ambiguïtés de la pièce.

EN ATTENDANT GODOT et LES FEMMES SAVANTES
à la Comédie-Française

Jean-Paul Roussillon, clochard tassé, compact, lourd de tous les vides humains dans En attendant Godot, *repris salle Richelieu en alternance avec ses* Femmes savantes *aux désirs étouffés, dans une atmosphère confinée qui rappelle les grands mélodrames de Wyler.*

PAS MOI et PAS
au Théâtre d'Orsay

Beckett toujours, et le noir du néant qui précède la naissance et se noue à la mort. Le chant des voix rattrapant des éclats de phrases. Les mots vont et viennent au rythme des pas enfermés. Solitude et tendresse. La voix de Madeleine Renaud et son visage imaginé.

LES CONTES DE LA DAME BLANCHE
à la Gaîté-Montparnasse

Les morts, légers comme des costumes de théâtre, déchirent les brumes pâles des cimetières. L'au-delà inverse les lois d'ici-bas. La beauté y règne, immatérielle, et la fantaisie. La cruauté est douce, et la gaieté mélancolique. Les Mirabelles chantent leurs rêves gothiques.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
au Petit Odéon

Un coin de potager, à côté d'une serre. Il fait nuit. Rousseau ne dort pas, se fait un café, discute avec Alceste, rêve de citrons, de lapins, relit une vieille lettre, pense tout haut. Interprétation de Gérard Desarthe, mise en scène de Jean Jourdheuil, une grande heure de théâtre.

LA MANIFESTATION
à l'Odéon

Du bon roman de Paul Nizan, le Cheval de Troie, *qui raconte les événements de la province au moment du Front populaire, Jacques Rosner a tiré une mise en scène fouillée, vivante, rappelant les films de Renoir, et servie par vingt-trois acteurs excellents.*

ET AUSSI : *Punk rats*, au Mouffetard (la tragédie des zonards); *les Derniers*, au Théâtre de la Ville (vampires exsangues dans une Russie où la terre tremble); *les Rustres*, à la Michodière (les comédiens en folie et les fous rires du public) ; *David Copperfield*, à la Cartoucherie du Soleil (voyage aux greniers de la mémoire) ; *Parade*, de Jean Bois, à l'Aire libre (fracassante beauté des oubliés de la nuit ; *France Lea* à la Cour des miracles (un clown parle, une femme) : *Gotcha*, au Marie-Stuart (grandiose violence du quotidien) ; *Louise Michel*, au La Bruyère (une dame vraiment bien) ; *les Peines de cœur d'une chatte anglaise*, au Montparnasse (un conte de fées en forme de chef-d'œuvre).

musique

« POLYTEMPIE STRUCTURELLE »
au Printemps de Paris

Après le concert de l'Orchestre de Paris, dirigé par Cl. Bardon, avec C. Helffer et D. Erlih (Pleyel, le 19), le Printemps musical de Paris accueille au Centre Pompidou, pour la première fois en France, des œuvres écrites en « polytempie structurelle », musique fondée sur le fonctionnement d'un « polymétronome électronique » du Roumain Mihai Brediceanu, avec la participation de cinquante-cinq chanteurs, musiciens et danseurs roumains (les 20 et 21 avril). On notera encore un récital de guitare folklorique et contemporaine par J.-P. Jumez (Gaveau, le 22) et un concert de l'Orchestre de Strasbourg où Colette Herzog chantera Songe à nouveau rêvé, *de Jolivet, tandis que B. Soustrot jouera le* Concerto pour trompette, *de Landowski (Champs-Elysées, le 26).*

POUR ESTRELLA

Une pléiade d'artistes français (Helffer, Ivaldi, Krivine, etc.) et le Quartetto Cedron marquent leur solidarité avec le pianiste argentin Miguel Angel Estrella, détenu arbitrairement en Uruguay, par un concert donné sous le patronage de N. Boulanger, Y. Menuhin et H. Dutilleux. On souhaite que le public s'associe à cet acte de solidarité (Théâtre d'Orsay, le 24).

LILLE EN SAINTONGE

Comme l'an passé, l'Orchestre de Lille, dirigé par J.-Cl. Casadesus, participe à l'active animation musicale menée par le Centre de recherches musicales de l'abbaye aux dames à Saintes. Il donnera dans chaque ville une séance pour les scolaires l'après-midi et un concert le soir, à Niort (le 22), à Saintes (le 24) avec un programme Mozart-Mahler, puis à Parthenay (le 25), à Saintes encore (le 27), à La Rochelle (le 28) et à Angoulême (le 29) avec cette fois la Neuvième Symphonie, *de Beethoven (chantée par le grand chœur régional que dirige J.-Y. Gaudin). Une action exemplaire.*

DU COTE DE L'INTERCONTEMPORAIN

Schoenberg, Webern, Bartok, Stravinski, Varèse, par P. Boulez : le refrain est connu depuis longtemps, mais les trois concerts de cette semaine rassemblent des œuvres rarement jouées, interprétées par l'Ensemble intercontemporain avec le chœur John Alldis (Théâtre de la Ville, les 24 et 27 ; Maison de la culture d'Amiens, le 26). Ce chœur donnera par ailleurs un très beau programme ancien et moderne : Byrd, Monteverdi, Gesualdo, Nono, Ferneyhough, Messiaen, Singer et les Nuits, *de Xénakis, (Saint-Germain-des-Prés, le 25 avril).*
ET AUSSI : Requiem, *de Verdi, par l'Orchestre et les chœurs de Radio-France, dir. N. Santi, avec L. Molnar, G. Bumbry, C. Bergonzi, M. Talvela (Saint-Louis-des-Invalides, le 20) ; Onzième concours d'ensembles de musique de chambre de Colmar (les 20, 21, 22 et 23) ;* Idoménée, *mise en scène J.-L. Martinoty, dir. Cl. Gibault (Opéra de Lyon, les 21, 22, 25, 26) ; Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch, avec F.J. Thiollier (Radio-France, le 21) ; Œuvres de Denisov, Kessler, Boulez, Globokar, Wyttenbach, par A. Nicolet et J. Wyttenbach (Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe, le 21) ;* Le Roi malgré lui, *de Chabrier (Capitole de Toulouse, les 21 et 23) ; le* Couronnement de Poppée, *avec J. Vickers (Opéra de Paris et télévision, le 22 à 20 h. 30) ; Festival d'Antibes avec l'Ensemble 2e2m (les 22 et 23) ;* la Vie parisienne, *d'Offenbach (Rouen, les 23, 28, 29, 30) ; les Solisti Veniti, dir. Cl. Scimone (Pleyel, les 24 et 25) ;* Pelléas et Mélisande, *production de l'Opéra de Hambourg, dir. A. Lombard (Opéra du Rhin, Strasbourg, les 25, 28, 30) ; Zelenka, Beethoven, Berio, Mozart, par les solistes de l'Orchestre de Paris (Champs-Elysées, le 25) ;* Paolino, *d'A. Bruni Tedeschi, et* l'Antichambre, *de J. Komives (Espace Cardin, le 25) ; Portrait de M. Finnissy (ARC, Musée d'art moderne, le 26) ; Orchestre de Paris, dir. K. Boehm, avec P. Zukerman (Palais des congrès, les 26 et 27 avril).*

expositions

CEZANNE...

Les dernières années du maître retiré à Aix. Une rétrospective 1895-1906, qui comporte une soixantaine de toiles et quarante aquarelles ; des natures mortes, mais surtout des paysages de Provence, les célèbres Vues de la montagne Sainte-Victoire *dont l'exposition réunit une quinzaine de versions ; s'y ajoutent une dizaine de compositions sur le thème des* Baigneuses. *Ce rassemblement exceptionnel permet pour la première fois de suivre de très près la démarche de Cézanne et de comprendre mieux son influence sur la génération d'artistes qui a suivi. Il vient d'être présenté au Musée d'art moderne de New-York qui l'a organisé avec la réunion des musées nationaux, et au Musée des beaux-arts de Houston. (A partir du 21 avril).*

... et MATHIEU
au Grand Palais

Quarante-six œuvres récentes, de 1963 à 1978, dont six toiles de 6 mètres sur 2,5 mètres chacune, réalisées en mars dernier, en un mois. La « fureur possédée » d'un peintre gestuel et sophistiqué, en bleu, en noir et or.

JASPER JOHNS...

— Lire notre article page 11.

... MALEVITCH...

Une cinquantaine de tableaux, beaucoup de dessins, des maquettes d'architecture, des documents : la première grande exposition à Paris d'un peintre de l'avant-garde russe au temps de la révolution. Elle réunit la majeure partie de l'œuvre connue en Europe et permet sur pièces de suivre les péripéties d'une quête exigeante de peinture pure. A un moment où dessiner et peindre un carré était une grande aventure, sans précédent.

... et HENRI MICHAUX
au Centre Georges-Pompidou

Depuis les premiers « alphabets » de 1927, où Michaux glissait de l'écriture alphabétique au graphisme libre, jusqu'aux dernières peintures acryliques de 1977, images de villes détruites dérivées des célèbres « fissures » mescaliniennes des années 50. On verra aussi les fonds noirs de 1938, les têtes effarées et les paysages absents de 1942, les batailles rangées de 1950 : toute une vie affairée.

« LE SALON D'ETE » DE JEAN DUBUFFET
au Musée des arts décoratifs

La maquette d'une grande « sculpture-monument » que la cour d'appel doit examiner avant le 28 avril, afin de juger sur pièces de son importance. La régie Renault en a interrompu la réalisation et l'a enterrée, à moitié achevée, sous béton et gazon, en attendant de la détruire pour de bon, si le tribunal estime ne pas être en présence d'une création d'art. Or il est manifeste que le Salon d'été *est une des pièces les plus importantes de l'œuvre sculpté de Jean Dubuffet.*
ET AUSSI : *Réalisme et poésie dans la peinture russe*, au Grand Palais (ce qui s'est passé à l'Est entre 1850 et 1905) : *Borobudur*, au Petit Palais (sculpture d'un temple javanais célèbre, en cours de restauration) ; *la collection Thyssen*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (tableaux modernes d'une célèbre collection).

danse

FELIX BLASKA
au Théâtre de la Ville

Une nouvelle manière, un nouveau programme, une nouvelle compagnie : Félix Blaska à la recherche de son identité.

ET AUSSI : *Le Four solaire* à Toulouse (21 avril) et à Rennes (26-27 avril), le Ballet national de Guinée à la Maison de la culture de Reims. Maguy Marin, et le Théâtre de l'Arche au Ranelagh (une sensibilité romantique), 24 avril.

variétés

LES INDIENS HOPI à l'UNESCO

Les chants et les danses rituels des légendaires Indiens Hopi de l'Arizona, qui se produisent pour la première fois hors de leur tribu et des grandes réunions annuelles « pow ow ». (Les 24 et 25 avril, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, et le 26, à 15 heures, au Théâtre Jean-Vilar.

QUILAPAYUN
au Théâtre d'Orsay

Le groupe chilien présente l'expression la plus importante de la « nouvelle chanson chilienne » : la cantate — rencontre de la musique chilienne d'origine indienne, des musiques populaires et de l'Europe (20 h. 30).

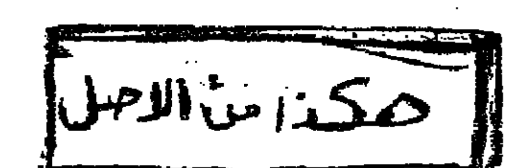
BAYOU SAUVAGE
à la Vieille Grille

La musique des Cajuns : valses, bleues, zydeco, mais aussi chansons anciennes et légendes, par un jeune groupe, dirigé par Gérard Dole. (A partir du 26 avril.)

rock

ALVIN LEE
au Pavillon de Paris

Avec un rock simple mais efficace, Alvin Lee et son groupe (Ten Years After) s'étaient rendus populaires à la fin des années 60. Lee revient aujourd'hui avec un autre groupe, baptisé (ironiquement ?) Ten Years Later. *(Le 26 avril.)*



Musiques des minorités à Paris : le Maghreb

Le mouvement de retour aux sources, de recherche des racines et d'identité, qui s'est affirmé à partir des années 60 avant de devenir un phénomène mondial, a provoqué l'explosion des musiques populaires. Celles-ci ont évidemment touché les centaines de milliers de travailleurs étrangers qui, dans chaque pays industriel de l'Europe de l'Ouest, vivent à côté de la population autochtone sans beaucoup de contact avec elle, sans communication.

Il existe, par exemple, en France cent cinquante à deux cents musiciens professionnels arabes (et un nombre impressionnant de groupes amateurs) qui ont presque tous leur petite clientèle, qui se produisent dans des bistrots, dans les associations et amicales d'immigrés, au cours de fêtes familiales. Les cassettes — essentiellement pirates — de musique arabe constituent aujourd'hui plus de 5 % du marché français de cassettes (la piraterie freinant maintenant l'intérêt des firmes phonographiques françaises pour cette musique). Et la SACEM reçoit régulièrement des droits pour les variétés arabes diffusées dans l'Hexagone.

La musique arabe est une musique « construite au pas de chameau ». Sans tumulte ni rupture — comme un jeu géométrique qui s'étale, rythmé par un bloc de huit mesures formant une unité, un ensemble qui se répète. Musique de danse, de fête, de travail, elle exerce d'étranges influences : en Egypte, les chansons que l'on chantait à l'enfant encore dans le ventre de sa mère étaient censées avoir un pouvoir magique. Mais dans toutes les chansons arabes il y a quelque chose de religieux et quelque chose de sensuel, ces deux éléments cohabitant sous de multiples formes. Et en permanence revient, en France, un thème : celui de l'immigration.

CLAUDE FLÉOUTER.

Idir, Algérien et Berbère...

SA voix douce rappelle *« ces voix cassées », « la même depuis des siècles... celle des mères de nos mères »*, dont parle l'écrivain algérien Mouloud Mammeri.

Avec ses lunettes d'intellectuel, son humour réservé — il fait penser à Woody Allen, — Idir appartient à cette génération issue de la guerre d'indépendance qui a revalorisé (et *« décomplexé »*) la culture populaire en la renouvelant. Berbère, il revendique le droit de se faire entendre dans sa propre langue. Avec sa chanson *A Vava Inouva*, qui a explosé comme une bombe en 1973 à la Radio-Télévision algérienne (plus de deux cent mille disques vendus en Algérie et en France), il est devenu un peu le symbole de ce débat difficile, *jamais fini, jamais clairement* mené sur la question de la personnalité algérienne. Il vit depuis deux ans en France.

Il y a un phénomène « Idir », lié à une aspiration profonde, celle des Berbères à la reconnaissance de soi, mais pas seulement. Idir a réussi à gagner à la fois le public berbère et arabe, et aujourd'hui une partie du public français (les jeunes surtout). A Alger, il pourrait remplir un stade de soixante mille personnes ; en France il est une « tête d'affiche » pour la communauté immigrée. Pourtant, Idir est ce qu'on pourrait appeler « l'anti-vedette ». Il est avant tout un déraciné.

Idir est né en Haute-Kabylie, dans la région de Benni-Yenni, face à la chaîne du Djurdjura. C'est là qu'il va apprendre à jouer de la flûte en accompagnant les bergers, là qu'il va recevoir une éducation traditionnelle (son père est paysan) jusqu'à ce que la guerre commence. Idir a de cette époque des souvenirs précis : les bergers *recueillis et cachés la nuit par* son père dans la maison, un peu en retrait du village ; le bruit des balles sur les murs ; l'armée française occupant la maison *(« pour en faire un fortin avancé, un poste de torture »)*, puis l'exode, l'arrivée à Alger *« en pleine période O.A.S. »*. Idir a alors neuf ans. *« J'ai quitté un village pour aller dans une ville,* dit-il, *et dans celle-ci on parlait une autre langue ! »* A Alger, ni lui ni ses parents ne comprennent l'arabe. *« Alors, on cherchait les Kabyles, on essayait de se regrouper entre nous. »* La violence, le choc de cette adaptation seront au cœur de toute sa réflexion.

C'est uniquement pour *« retrouver son village »* qu'il se met à aimer la musique. Arraché à sa terre, à sa langue, Idir cherche les sons comme on cherche ses racines. Nécessité vitale. Etudiant à l'université d'Alger, il fréquente plus tard des musiciens et constate à la fois leur mépris pour sa propre culture, *« jugée trop paysanne »*, et leur aliénation à tout ce qui est étranger. *« Je voyais des gens qui copiaient les Egyptiens, les Libanais, les Occidentaux, qui faisaient du twist. Je ne comprenais pas ce complexe ! J'écoutais beaucoup la radio à l'époque. En 1962, on entendait de la musique berbère : des chants traditionnels, de la musique religieuse. J'écoutais parce que c'était dans ma langue. C'était bien, mais j'étais gêné par un côté figé et je me disais : pourquoi ne travaille-t-on pas sur notre culture ? Pourquoi ne l'actualise-t-on pas ? »*

Idir ne songe pas encore à devenir chanteur. Il prépare une licence de sciences naturelles. Il joue de la guitare, *écrit des* poèmes, sillonne pendant deux ans les villages de Kabylie, recueille auprès des vieux des chants et un langage, étudie les différentes civilisations de l'Afrique du Nord, les folklores oranais, chaoui, mozabite, touareg, chleuh, rifain, djerbien, cherchell, *« s'ouvre aux autres régions, aux autres langues, à l'histoire »*. *A Vava Inouva* est le premier bilan de ce long retour à soi. Algérien et Berbère, Berbère mais Algérien, dualité vécue de manière conflictuelle dans un pays où la langue officielle est l'arabe, dualité vécue de manière difficile, émotive. Chanté un peu par hasard, anonymement en 1973 à la radio, *A Vava Inouva*, qui raconte une veillée d'hiver en montagne, poème symbolique à multiples lectures, provoque un raz de marée dans le pays.

« Tout le monde s'y retrouvait, explique Idir, *même ceux qui ne comprenaient pas le berbère. Les gens aimaient cette musique nouvelle, ils n'ont pas pensé tout de suite qu'elle soulevait des problèmes qui couvaient depuis longtemps. »* Tout d'abord effrayé par la vague, mis brusquement devant le choix de fuir ou d'assumer, Idir décide de continuer pour convaincre que le besoin de reconnaissance peut, doit unir.

« L'histoire de l'Afrique du Nord a toujours été écrite par les autres, dit Idir. *L'Afrique du Nord a subi des invasions de toutes sortes. Aujourd'hui, des millions de Berbères parlent une langue qui n'est pas enseignée à l'école. Le problème de cette recherche de l'identité a donné naissance à un certain berbérisme, à des mouvements de revendications qui ont été mal interprétés. Des quiproquos ont divisé. Tel que je le vois, ce n'est pas un repli sur soi mais une ouverture. Un moyen d'unir des gens qui se sont côtoyés sans jamais se rapprocher. Il ne s'agit pas d'unir les gens contre quelque chose : ils ont été unis par la guerre, par la religion, mais toujours contre, face à quelqu'un d'autre. Unis contre le colonialisme français. Unis pour rendre compte à Dieu le père. Jamais unis pour nous regarder nous-mêmes. Il faut absolument en arriver là. Qui es-tu ? Qui je suis ? On est à l'intérieur du même pays, il faut qu'on se comprenne. »*

En France, où il est venu pour des raisons techniques (il a signé un contrat avec Pathé-Marconi), Idir est un « immigré ». Paris, où il se sent étranger, pour la deuxième fois déraciné, l'a renforcé dans son identité. Il chante dans les foyers, dans les comités d'entreprise, dans les festivals ; il a fait salle comble le 23 janvier à l'Olympia, un triomphe le 19 février à la Mutualité.

A Vava Inouva, Azger..., les gestes quotidiens, l'oppression, la fête..., la salle se lève, danse. Idir est embrassé, acclamé. Il ne joue pourtant pas avec son public. Il disparaît, ou plutôt, il « s'absente » sous les acclamations qui repartent. Il est un parmi les autres, porte-parole seulement, fil continuateur un moment rompu (et qui se voudrait anonyme) d'un devoir ancien, transmis par sa grand-mère, et qui le dépasse. Etrangement modeste. Lucide aussi. Musicien conscient de sa tâche, et qui a ouvert une brèche. Idir chante sur des texte de Ben Mohamed, un jeune poète.

CATHERINE HUMBLOT.

UN FRANC DANS LE « SCOPITONE »

LA société Cinématic détient aujourd'hui un quasi-monopole sur le marché du « scopitone ». Installée dans une petit rue de Montreuil, près de Paris, Cinématic est à la fois producteur, distributeur et exploitant des appareils et des films qu'elle possède et installe en France, en Israël, en Iran, en Angleterre, au Danemark, au Canada, etc. (1).

Cinématic met en dépôt dans des cafés les appareils qu'elle fabrique (cinq cents en France) ; elle les alimente avec les films qu'elle produit elle-même (elle possède un catalogue d'environ deux mille cinq cents films). 20 % brut des recettes vont au café 80 % reviennent à Cinématic, qui verse des droits à la SACEM et paie les taxes.

« Quand le scopitone a été lancé sur le marché il y a quinze ans, *dit M. Dauchy, directeur de la société,* le client mettait une pièce de 1 franc pour faire fonctionner l'appareil. Le prix n'a pas changé aujourd'hui, mais le coût de production du film est passé de 8 000 F à 20 000 F. » *Il faut donc qu'un film soit demandé un peu plus de vingt mille fois (ou quatre-vingt mille fois dans cinquante machines) pour récupérer la mise de fond. Dans certains cafés, les scopitones fonctionnent pratiquement en permanence, quels que soient leur état. La mise est alors récupérée rapidement. Ainsi des films restent programmés dix ou douze ans dans un scopitone.*

M. Dauchy a arrêté la production des films consacrés aux chanteurs français pour ne plus fabriquer que des films consacrés à la musique du Maghreb, dont la clientèle lui paraît plus intéressante financièrement. Sur deux cents appareils Cinématic à Paris et dans la région parisienne, cent quatre-vingt-dix-neuf sont placés dans des cafés arabes.

M. Dauchy a dans son répertoire « les plus grands artistes du Moyen-Orient ». *Il précise :* « Je suis un commerçant, mon but est de faire de l'argent. » *Son chiffre d'affaires, par an, pour la France, est de 5 millions de francs en pièces de 1 franc.* — C. H.

(1) L'Egypte, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie lui sont fermés pour des raisons différentes, l'Algérie, par exemple, à cause d'une loi interdisant tout jeu.

UN SAMEDI COMME LES AUTRES A LA GOUTTE D'OR

IL fait froid rue de la Goutte-d'Or et c'est samedi. Foule du boulevard de Clichy et du boulevard Barbès-Rochechouart. Foule devant les hôtels minables dont les portes s'ouvrent à cadence régulière sur la vision — brève — des prostituées debout le long de l'escalier. Un homme entre, la porte se ferme, un autre... Bruit des machines à sous, vapeur moite des pâtisseries orientales, misère vieille comme les murs et froide comme les néons.

Samedi n'est pas un jour comme un autre à Barbès, quartier-ghetto des communautés algériennes, tunisiennes, africaines, et depuis quelque temps aussi des turques et yougoslaves. Rue de Chartres, rue de la Charbonnière, des groupes jouent en silence sur des cageots empilés, des moteurs à la remise. Les dés roulent, l'argent change de main. Un homme propose une montre à quartz pour 70 francs.

Samedi, jour de repos, on oublie le travail à la chaîne avec ceux qui sont venus de banlieue, de Lille et même de Marseille. Au café de la rue Fleury, on parle du pays, on met un franc dans le scopitone. Les chansons de Mazouni, de Farid el Atrache, d'Abdel Halim Hafez surgissent avec l'image tremblotante.

La femme est une rose...
La nuit quand je l'ai vue...
Mon amour n'est pas infidèle...

Le son est si mauvais que l'on entend à peine le texte en arabe mais sur l'écran un homme monte les escaliers blancs d'une boîte de nuit (on lui a pris sa femme et il a trouvé le soulagement dans l'alcool). Sur l'écran défilent la tour Eiffel, des femmes blondes, des cabarets, des danses du ventre devant une pyramide. Encore un franc dans le scopitone. La tête tourne avec le verre de bière. L'hôtel est à côté.

Vingt heures. Le café-restaurant de *la Goutte d'Or* déborde d'animation et de monde. L'atmosphère est chaude. Quatre musiciens sahraouis jouent assis à la table du fond, deux hommes avec une flûte — une très longue flûte ciselée, — une femme avec un petit tambour, un chanteur aux dents d'or. La musique est belle, musique du désert sur les tables de formica. Attablés devant les bières, les thés à la menthe, des hommes se lèvent de temps à autre pour danser à la manière traditionnelle, bras en arrière, sourire, paupières presque closes, puis ils viennent se rasseoir à côté des femmes.

Des billets circulent en direction des musiciens. 100 francs, 200 francs... L'animateur cite au micro le nom du donateur et la somme versée. S'il n'a pas donné assez, *« Il donnera plus tard ! » « Il ne faut pas amener votre fiancée ici »*, dit doucement, un jeune homme, un Chaoui, à la table à côté. *« Ce n'est pas un endroit civilisé. »*

Les femmes de quarante ans, ou de cinquante, qui sont là, elles *« travaillent »*, elles font boire le client, le font dépenser.

Les dés roulent, l'argent tourne. Musique ! Sous l'image tremblotante du scopitone disparaît l'autre réalité, les chambres à dix lits des travailleurs immigrés, la famille laissée au village, la grande insécurité ici.

Un franc seulement, dix, quinze, vingt bières. Encore un franc.

L'industrie du scopitone est une industrie de l'oubli. Musique populaire ? Si l'on veut, c'est celle des rues de Barbès-Rochechouart, une musique qui fait vivre certains, survivre d'autres.

Loin, si loin d'une autre musique, ici et là-bas. — C. H.

Petits repères pour un répertoire

Il n'est pas très facile de choisir entre les nombreux musiciens et chanteurs immigrés du monde arabe. Notons parmi les jeunes : Idir (chanteur Algérien et Berbère, Paris) ; Djamel Allam (Algérien et Berbère, Paris) ; Meksa, Nouredin, les Abranis, Akka (Marocains, Paris), le groupe Djurdjura (Algériennes, Berbères, Paris) ; Jugurta.

Parmi les autres artistes en France depuis de nombreuses années, il faut citer : Ahmed Zahar (Algérien, Constantinois, Marseille) ; Akli Yahyaten (Algérien, Paris) ; Amar Elachab (Algérien, Paris) ; cheikh Elasnaoui (Algérien, un des plus anciens, venu dans la vague des années 30, vit à Nice) ; Dahmane el Harrachi (Algérien, Paris) ; Ghozlan (Algérien, Berbère, Paris) ; Kamal Hamadi (Algérien, Berbère, Paris) ; Noura (Algérien, Berbère, Paris) ; Lamari (Algérien, Paris) ; Meriem Abed (Algérien, Paris) ; Mohsaid Oubelaid (Algérien, Berbère, Boulogne-Billancourt) ; Nait Isaad (Algérien, Berbère, Paris) ; Rachid Mesbahi (Algérien, Berbère, Paris) ; Sadaoui Salah (Algérien, Paris) ; Slimane Azen (Algérien, Paris) ; Tbabla (Algérien, Berbère, Montrouge) ; Yous Agougil (Algérien, Berbère, Paris) ; El Ghalia (Algérienne, Paris) ; Mohamed Jerrari (Tunisien, en France depuis 1949) ; Mohsen Raies (Tunisien) ; Rbaibiya (Tunisien) ; Damraoui (Marocain) ; Fawzi al Aiedy (Irakien).

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

CASIMIR MALEVITCH. — Jusqu'au 15 mai.

HENRI MICHAUX. Rétrospective. — Jusqu'au 14 juin.

DESSINS DE LAPICQUE. — Jusqu'au 24 avril.

CENT HUIT PORTRAITS DE L'OISEAU QUI N'EXISTE PAS. Sur un poème de Claude Aveline. — Jusqu'au 29 mai.

ATELIERS AUJOURD'HUI 7 : Louis-René des Forêts et Andrew Sherwood. — Jusqu'au 8 mai.

JASPER JOHNS. — Jusqu'au 29 mai.

Centre de création industrielle

BARCELONE : 1950-1977, vingt-cinq ans d'architecture. — Jusqu'au 24 avril.

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. — Jusqu'au 22 mai.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 28 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

ANIMAUX ET PHOTOGRAPHES EN LIBERTE. — Jusqu'au 11 mai.

MUSEES

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVENCE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F — Jusqu'au 24 avril.

MATHIEU. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). — Jusqu'au 26 juin.

CEZANNE, les dernières années (1895-1906). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (Voir ci-dessus) du 21 avril au 23 juillet.

REALISME ET POESIE DANS LA PEINTURE RUSSE, 1850-1905. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

CHATEAUX ET MANOIRS DE L'ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP. — Grand Palais, avenue Franklin-Roosevelt, porte D (225-03-20, poste 353 ou 354). Sauf sam. et dim. de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

BOROBUDUR. Chef-d'œuvre du bouddhisme et de l'hindouisme en Indonésie. — Petit Palais (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 15 juin.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND DU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

DEFENSE DU PATRIMOINE NATIONAL. Œuvres acceptées par l'Etat *en paiement de droits de succession* 1972-1977. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuit le dimanche. Jusqu'au 20 mai.

JOAN PONC. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ECRIRE L'ARCHITECTURE - PIERRE FAUCHEUX. — Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 juin.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (Voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes. (Animations. Prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

MUSEE D'ART ET D'ESSAI. Présentation temporaire d'œuvres du Musée du Louvre. — Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, *18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf* mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin août.

JEAN DUBUFFET : Le Salon d'été et autres. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 30 avril.

SUCRE D'ART. — *Musée des arts* décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 mai.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — *Musée Bourdelle, 16, rue* Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée *libre. Jusqu'au 29 avril.*

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf *mardi*, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

CENT ANS DE REPUBLIQUE. — Archives nationales, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F ; *le dimanche : 3 F. Jusqu'au 23 mai.*

LA FRANCE EN 1789 D'APRES LES CAHIERS DE DOLEANCES. — Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F ; le dimanche : 1 F. Jusque fin décembre.

RAYMOND QUENEAU. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Jusqu'au 30 avril.

LE VITRAIL, Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CENTRES CULTURELS

GRAZIA EMINENTE ET EDUARDO ARROYO. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 30 avril.

REMBRANDT ET SES CONTEMPORAINS. Dessins hollandais du XVIIe siècle de la collection Frits Lugt. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

MAURICE SENDAK. Dessins et aquarelles. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 29 avril.

LIZZIE OLSSON-ARLE. Peintures, collages, textiles ; **ASMUND ARLE.** Sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Jusqu'au 29 mai.

STEFAN WEWERKA. Rétrospective. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mai.

BURKHARD JUTTNER. Photographies « *Rencontres* ». — *Centre* culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 12 mai.

HERBES FOLLES. Eaux-fortes de Dirk van Gelder, Han van Hagen, Willem Minderman, Fred Couprie et *Simon* Koene. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

LES LAURENTIDES : peintres et paysages - RECONSTRUCTIONS FUTURES by GENERAL IDEA (trois artistes de Toronto). — Centre *culturel canadien, 5, rue de Constan*tine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 mai.

MINIATURES PERSANES, du quatorzième au dix-septième siècle. — Galerie Cyrus, 65-21, avenue des Champs-Elysées (225-62-90). Jusqu'au *15 mai.*

PHOT-UNIVERS 1978. Art photographique. — mairie du cinquième arrondissement (326-42-94). Jusqu'au 7 mai.

POETIQUE DES MATERIAUX. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf *dim. et lundi. Jusqu'au 29 avril.*

GALERIES

L'AFFICHE POLITIQUE FRANÇAISE AU XXe SIECLE. — Galerie Le Sevrien, 99, rue de Sèvres (337-42-18). Jusqu'au 30 avril.

SIGNES/ESPACES/ENSEMBLES DE SIGNES : De Cambiaire, Campa, Wanda Davanzo, Kirchner, Laks, Licata. — *Galerie* de l'université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 11 mai.

DOMELA, reliefs - **GEORGES KOSKAS,** peintures 1951-1952. — Galerie *Raph', 12, rue Pavée (887-80-36).* Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 juin.

ROBERT GROBORNE et RENE GUIFFREY. — Stevenson et Palluel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 29 avril.

GILLES AILLAUD. Peintures 1975-*1977.* — *Galerie Karl Flinker,* 25, rue de Tournon (325-11-25). Jusqu'au 27 avril.

HELENA ALMEIDA. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 20 mai.

AVRIL. — Galerie Pierre-Robin, 44, rue de Seine (633-03-44). Avril.

JACQUES BERNAR : La mécanique des fluides. Peintures. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 mai.

CHRISTINE BOUMEESTER. — Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

BERNARD BUFFET. *La Révolution française.* — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-01-63). Jusqu'au 29 avril.

POL BURY. Fontaines et reliefs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 6 mai.

LOURDES CASTRO. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 13 mai.

DEL PEZZO. Paraphrases. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 20 mai.

MARC DEVADE. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des *Blancs-Manteaux* (278-74-33). Jusqu'au 13 mai.

FASSIANOS. Gouaches récentes et linogravures. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye. Jusqu'au 30 avril.

MARC FAVRESSE. Aria de machinas. — Galerie Christiane Colin, 33, quai Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 29 avril.

PIERRE FICHET. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 20 mai.

HENRI GOETZ. — Galerie S. Badinier, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 20 mai. — Galerie Bellechasse-Internationale, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 mai.

PAUL JENKINS. Grands formats 1973-1977. — Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 6 mai.

KEIUN et HACHIRO KANNO. Ombre et lune. Calligraphies sur paravents. — Galerie Janette *Ostier,* 36, place des Vosges (887-28-57). Jusqu'au 30 avril.

KARAVOUSIS. — Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 5 *mai.*

MICHA LAURY. Sculptures-situations. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 27 avril.

CLAUDE LEPAPE. Œuvres récentes. — Galerie Documenta, 45, rue Saint-Merri (278-35-99). Jusqu'au 13 mai.

GEORGES LEPAPE (1887-1971). — Galerie du Luxembourg, 4, rue Au*bry-le-Boucher* (278-66-67). Jusqu'au 15 juin.

MERKADO. — Galerie d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusque fin mai.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mai.

HENRI MICHAUX. Œuvres récentes. — Galerie Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (033-32-08). Jusqu'au 31 *mai.*

MUSIC. Rétrospective. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 mai.

GUILLERMO NUNEZ. — Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs (544-57-34). Jusqu'au 27 avril.

FRANCIS PICABIA. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 13 mai.

RODNEY RIPPS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 29 avril.

JOSE-LUIS SANCHEZ. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 13 mai.

SANTARELLI. — Galerie L. François, 13, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 27 avril.

JEAN-ALAIN SEINCE. — Galerie Art distribution, 15, rue de la Reynie (887-41-13). Jusqu'au 29 avril.

SINE. Dessins. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 29 avril.

AUGUST SANDER. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 20 mai.

PAUL VAN GIJSEGEN. Sculptures, dessins, peintures. — Galerie La Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 6 mai.

DAVID WICRESS. Dessins. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 7 mai.

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER (033-99-92), les 20, 21, 22, 25 à 21 h., le 23 à 18 h. : Teca et Ricardo.

ANTOINE (208-77-71) (D.), 20 h. 30 : R. Devos.

BOBINO (322-74-84) D., soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Th. Le Luron.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 24, à 20 h. 45 : Jacques Antonin.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) *(D.),* 21 h., mat. sam., à 17 h. : Oh ! Calcutta.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, à 15 h. 30 : Colette Renard.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) Festival des chansons étrangères, à 22 h. ; les 20, 21 et 22 : la Scan*dinavie* ; le 19 : la Catalogne ; les 24, 25 : le Maghreb (avec D. Allam).

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Coluche.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h., dim. à 14 h. 30 et 21 h. : Nicole Croisille (dern. le 23). A partir du 25, à *21 h. : Michel Fugain. Le 19, à* 18 h. : Atoll. Le 22, à 18 h. : Los Jaivas.

ORSAY (548-38-53), les 19, 20, 21, 22, 23 et 25, à 18 h. 30 : Les Quilapayun.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), à partir du 24, à 20 h. 45 : Bernard Haller.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (D. soir., L.), 21 h., mat. sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

PIGALL'S (526-04-43) (D., L.), 22 h. : Ingrid Caven.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10), 19 h. 30 : Les Ayacucho.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : France Gall (dernière le 20). Les 21, 22, 23 et 24, à 21 h. : Shirley Bassey.

Concerts

هكذا من الاصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 20 et 24, à 19 h. 30 : Ballets ; les 21 et 25, à 18 h. : les Walkyries ; le 19, à 19 h. 30 ; le 22, à 20 h. 30 : le Couronnement de Poppée ; le 26, à 19 h. 30 : Pelléas et Mélisande.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 20 et 26, à 20 h. 30 : les Femmes savantes ; le 21, à 20 h. 30 : En attendant Godot ; les 19, et 26, à 14 h. 30 : Doit-on le dire ; les 22, 24 et 25, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire.
CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Dans la jungle des villes.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : la Manifestation.
PETIT-ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
TEP (636-79-09) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; le 20, à 20 h. : Courts Métrages ; le 22, à 14 h. 30 : la Cecilia, de J.-L. Comolli ; la Machine, de P. Vecchiali (films).
PETIT-TEP (J., D., L.), 20 h. 30, l'Arrière-boutique ; le 20, à 20 h. 30 : Libre-parcours variétés.

Les salles municipales

CHATELET (223-40-00) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 30, mat. sam., à 14 h. 30, dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga.
NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), les 19, 22, 23 et 26, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 22, à 17 h. 30 : Libre-parcours jazz ; Quintette Al Levitt ; le 24, à 21 h. : Ensemble instrumental A. Colson ; le 26, à 21 h. : Kibbutz Dance Company. — Salle Papin (D., L.), 20 h. 30 : Yddisch story ; 22 h. 30 : la Vague ; le 24, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 19, 20, 21 et 22, à 18 h. 30 : Félix Blaska ; (D. soir, L.), mat. dim. : 14 h. 30 : les Derniers ; les 25 et 26, à 18 h. 30 : Toto Bissainthe ; le 24, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 15 : Parade (relâche except. les 19, 20 et 21). Vend., sam. à 18 h. 30, dim. à 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste (représentat. except. les 19, 20 et 21 à 20 h. 30).
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-24) (D.), 21 h. : La plus gentille (à partir du 21).
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (950-13-42 : Théâtre et Culture), les 24, 25 et 26 à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Si l'été revenait (à partir du 22). — Théâtre du Campagnol au Théâtre du Soleil (374-24-08) (J. D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. 30 : David Copperfield.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) A la Galerie (D., L.), 21 h. : l'Intervention (à partir du 25). — Grand Théâtre (D., L., Mar.), 21 h. : Dialogues d'exilés (à partir du 26).
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Bateau pour Lipaia.
DAUNOU (261-69-14) (J. D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Coucous.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79), le 26 à 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Y'a des jours comme ça.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : les Mirabelles.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve, la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la pétroleuse.
LA BRUYERE (874-76-99) (D.), 21 h. : Louise Michel.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. Mer., vend., dim. à 18 h. 30 : la Belle Vie ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Punk et punk... et Colegram ; jeudi, sam., mardi à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (L.), 22 h. : la Gioconda. — II. (D., L.), 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : Zoo story. Boite Mac boite.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Trois lits pour huit.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) (L.), 21 h. : Rêves sur le mont Gellert (mat. suppl. le 23 à 17 h.).
MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Miam-miam.
MATHURINS (265-90-00), 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire (dernière le 20).
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. ; lundi : la Fête.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Nuit des tribades (à partir du 25).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Punk-Rats.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Apprends-moi, Céline.
ORSAY (548-38-53) I. Les 19 et 20 à 20 h. 30 : Beckett ; le 21 à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; les 22 et 25 à 20 h. 30, le 23 à 15 h. : Harold et Maude. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Esther.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesle.
RENAISSANCE (208-18-50) (D.), 21 h., mat. sam. à 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE ADYAR (355-67-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : les Mystères de Paris.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45, mat. sam. à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : la Turista.
THEATRE DE L'ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. à 15 h., dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Dom Juan.
THEATRE DE PARIS (20-09-30) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Hôtel particulier.
THEATRE SAINT-JEAN (293-60-43) (D.), 21 h. : Fin de partie.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Ménagerie de verre.
TROGLODYTE (222-93-54), jeudi, vend., mardi à 21 h. : l'Amythocrate ; sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. à 15 h. 30, mercr. à 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 45 : la Crosse en l'air (Prévert) ; 20 h. 45 : le Grand Ecart (Cocteau) ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Francis Perrin.
AU NOUVEAU CHIC PARISIEN (277-52-34) (D.), 19 h. : On a le veuvage de ses artères ; 20 h : Cœur à deux ; 22 h. 30 : Auguste (D., L.), 21 h. : Des coquelicots dans mon blé.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : M. Buhler ; 22 h. : Au niveau du chou ; D., L.), 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
CAFE D'EDGAR (322-11-02). — I. (D.), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II. (D. 19 et 25) ; 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h. : Plantons sous la suie.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 21 h. 30 : P. Chatel ; 22 h. 45 : la Matriarche ; 19 h. : les Fantasticks. — A partir du 19, à 20 h. : le Prix du Nobel.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 15 : J.-P. Rambal ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kusner.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. : le Président ; 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h. : J. Antonin ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 18 h. 30 : Zezette ; 19 h. 45 : Help, Mummy Help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuilleres valises.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. : Ringard and Co ; 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : Zezinha Duboc.
LE PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.), 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. : J.-Cl. Montells.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 45 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 21 h. : le Soliloque du pauvre.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 22 h. 30 : Horizon graffiti.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : H. Favey.
LES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : la Salade.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I. 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Roméo et et Juliette. — II. 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Qui a tué la concierge ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces.
LA SOUPAPE (278-27-54) (D., L., Mar.), 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : Jean Berlac.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés (à p. du 21).

Dans la région parisienne

BRETIGNY, C.C., le 25 à 20 h. 30 : l'Homme et la Perruche.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. 603-60-44, le à 14 h. et 20 h. 30 : le mime Marceau.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 20 à 21 h. : la Célestine.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (886-64-79), le 20 à 15 h., le 21 à 21 h. : les Farfadets ; le 22 à 21 h. : Claude Declerc.
CHATOU, Louis Jouvet (966-20-07), le 25 à 21 h. : Ballet des étoiles de l'Opéra.
CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 25 à 20 h 30 : J.-R. Caussimon.
CRETEIL, M.C. Malraux (899-90-50), le 22 à 20 h. 30, le 23 à 15 h. 30 : la Cuadra de Séville ; le 25 à 20 h. 30 : Orchestre P. Kuentz et J. Ridoret, piano (Bach, Mozart, Vivaldi, Roussel).
EVRY, Hexagone (077-93-50), les 21 et 22 à 21 h. : Angélus ou le chant des bulldozers ; le 25 à 21 h. : Huis clos.
FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 22 à 21 h. : Jazz Feeling.
GIF-SUR-YVETTE, CESI point F, le 25 à 21 h. : Herramientas.
MONTMAGNY, salle des fêtes (964-69-76), le 22 à 21 h. : Nous chantons, ne vous déplaise.
MANTES-LA-JOLIE, C.C. (477-30-24), le 24 à 21 h. : Big Band for ever ; New Hysteric jazz band ; Metronome ; le 25 à 21 h. : Hommage à Duke Ellington.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 25 à 21 h. : Yochk'o Seffer jazz.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 21 à 21 h. : Montmartre sur scène.
LE VESINET, Cal (976-32-75), le 22 à 18 h. : Du rock au hard rock.
VILLEJUIF, Théâtre R. Rolland (726-15-02), le 22 à 21 h. : le Grand Valet ; le 23 à 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Bach, Brahms, Hummel).

Concerts

MERCREDI 19 AVRIL

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : R. Baerman et A. Bat Shalom (Schubert, Wolf).
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : E. Roloff (grandes chorales du Klavierubung III).
SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : C. Bardon, sol. : O. Erlich et C. Melffer. (Debussy, Milhaud, Ravel, Lesur), (Printemps musical de Paris).

JEUDI 20 AVRIL

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), 18 h. 30 : Trio One Third Ninth.
UNESCO, salle 1, 18 h. 30 : Orchestre de chambre (Musica » Pro Unesco (Dittersdorf, Bach, Mozart, Speer, Naulais, Haydn).
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 19.
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES 20 h. 30 : Orchestre national de France, et Chœur de R.F., dir. : N. Santi (Verdi : Requiem).
CENTRE POMPIDOU (277-12-13), 20 h. 30 : Polytemple-structurelle, dir. : M. Bredicenau (Bredicenau, Boatwright) (Printemps musical de Paris).

VENDREDI 21 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 19.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure (Bach) piano.
RADIO FRANCE (524-15-16), 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. : Y. Ahronovitch, sol. : F.-J. Thollier et V. Sukupova (Prokofiev, Rachmaninoff, Moussorgsky).
CENTRE POMPIDOU, 20 h. 30 : voir le 20.

SAMEDI 22 AVRIL

CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Verlet (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. : J. Hall et J. Lathal-Koelic (Beethoven, Liszt, Prokofiev).
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 21.
RADIO FRANCE, 20 h. 30 : Formation de Chambre du nouvel Orchestre philharmonique, dir. : D. Chabrun, sol. : A. Ponce et R. Milosi (Tisne, Jolivet, Chaynes, Charpertur).
SALLE GAVEAU (225-29-14) 20 h. 30 : J.-P. Jumez (musique sud-américaine et contemporaine) (printemps musical de Paris).

DIMANCHE 23 AVRIL

ORSAY (548-38-53), 11 h. : Trio Fontanarosa (Mozart, Brahms).
PARIS INSTITUTE OF MUSIC (260-48-40), 15 h. : E. Heidsieck (cours public d'interprétation).
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Musique de la Police nationale, dir. : P. Bigot (Lalo, Chailley, Ropartz, Bach).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : Y. Piveteau (Chopin) (piano).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : H. Rémy (Kerckoven, Loeillet, Bach, Peeters).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Charru (Grigny, Buxtehude, Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 22.
EGLISE AMERICAINE, 65, quai d'Orsay, 18 h. : F. Fitch, A. Thiel, G. Routley, R. Rainière et C. Kyprie (Bassani, Morel, Monteclair, Simpson, Purcell).
LUCERNAIRE, 19 h. : J. Hall et J. Lathal-Koelig (Fauré, Bach, Brahms, Debussy).

Les comédies musicales

THEATRE MOGADOR (285-28-80), V., S., Mar., à 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48) (L.), 22 h. : Le troisième tour.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Le con t'es bon.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Ce soir on actualise.

La danse

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. Sam. à 17 h., Dim. à 15 h. : Fiesta Flamenca.
MUSEE GUIMET, le 26 à 20 h. 30 : Kumari Kamala.

Gala

PLEYEL (227-88-30), le 20, à 20 h. 30 : Mikis Theodorakis (pour Chypre).
MUTUALITE, le 21, à 20 h. 30 : Mikis Theodorakis (Arménie socialiste).

Cinéma

LES films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24) :
Mercredi 19. — 15 h. : Festival Laurel et Hardy ; 18 h. 30 : Un capitaine de quinze ans, de J. Franco ; 20 h. 30 : El Perdido, de R. Aldrich ; 22 h. 30 : l'Ange ivre, d'A. Kurosawa.
Jeudi 20. — 15 h. : la Chartreuse de Parme, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Victoire sur l'Anapurna, de M. Ichac ; 20 h. 30 : l'Enfer blanc, de Pabst ; 22 h. 30 : la Baie des anges, de J. Demy.
Vendredi 21. — 15 h. : Chostakovitch : *Minine et Jojanski*, de V. Poudovkine et Doller ; 18 h. 30 : l'Espoir, d'A. Malraux ; 20 h. 30 : Une femme sans amour, de L. Buñuel ; 22 h. 30 : la Main dans le piège, de L. Torre-Nilsson.
Samedi 22. — 15 h. : la Voie de M. Slim Riad ; 18 h. 30 : Dimanche à Pékin, de Chris Marker ; Lettre de Sibérie, de C. Marker ; la Jetée, de C. Marker ; 20 h. 30 : Enamorada, d'E. Fernandez ; 22 h. 30 : Antonio das Mortes, de G. Rocha.
Dimanche 23. — 15 : la Sceicco Blanco, de F. Fellini ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle ; 20 h. 30 : Ascenseur pour l'échafaud, de L. Malle ; 22 h. 30 : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites.
Lundi 24. — *Relâche.*
Mardi 25. — 15 h. : Le cinéma et les arts : les arts plastiques ; 18 h. 30 : Le cinéma et les arts : le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot ; 20 h. 30 : Collin et Platonida, de J. Scott ; 22 h. 30 : Loves presentation, de J. Scott ; Great Ice cream Robbery, de J. Scott.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), J.-Renoir, 9e (847-40-75).
L'ANGE ET LA FEMME (Can. (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Olymuic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : *Le Marais, 4e (278-47-86).*
ATTENTION, LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR, film français *de Joyce Bunuel* : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BAL DES VAURIENS, film américain de John Cassavetes : v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (322-37-41).
L'ETAT SAUVAGE, film français de Francis Girod : Panthéon, 5e (033-15-04), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VIVA ABBA, film suédois, de Lasse Hallstrom : v. angl. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).
L'ADIEU A ELVIS, film américain de John *Dehayes-Bee* : v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; *Palais-des-Arts, 3e* (272-62-98) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol. v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) . U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; *Haussmann, 9e (770-47-55).*
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE *(Fr.) : Impérial*, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.o.) (*) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
EQUUS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ternes, 17e (380-10-41).
GUERRE CIVILE EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) en matinée.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) : Bilboquet, 6e (222-87-23 ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; 2e partie : v.o.-v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE MYSTERE DU TRIANGLE DES BERMUDES *(Mex., v.f.)* : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (**) Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
RAISON D'ETRE (Can.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SALE REVEUR (Fr.) : Omnia, 2e (233 - 39 - 36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Montparnasse 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SYBIL (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
TENDRE POULET (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Fin., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52).
LA TRAPPE A NANAS (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) Maxéville 9e (770-72-86), Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e *(288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).*
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Marbœuf, 8e (225-47-19).
VIOLANTA (Suis., v.it.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70 ; Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08), Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ALPHAVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), jeudi, sam., lundi.
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15) ; mer., ven., dim., mardi.
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FUNNY GIRL (A., v.f.) : Calypso, 17e (754-10-68).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), en soirée.
GUERRE ET AMOUR (A., v.o./v.f.) : Grand-Pavois, *15e (551-44-58).*
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LE LIMIER (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOLITA (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAMA-ROMA (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MON ONCLE (F.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
PROVIDENCE (Fr., vers. anglaise) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf ma.).

Les festivals

FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : les Mille et Une nuits ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. 30 : Casanova ; 22 h. : Fellini-Roma.
TATI : Champollion, 5e (033-51-60), Mer., V., D., Mar. : les Vacances de M. Hulot ; J., S., L. : Jour de fête.
TRUFFAUT : La Pagode, 7e (705-12-15), Mer. : les Quatre Cents Coups ; J., L. : La mariée était en noir ; V. : Tirez sur le pianiste ; S. : la Peau douce ; D. : Jules et Jim ; Mar. : l'Amour à vingt ans.
CH. CHAPLIN *(v.o.), Nickel-Ecoles, 5e* (325-85-78), Mer., D. : le Kid ; J., Mar. : les Temps modernes ; V. : les Lumières de la ville ; S. : la Ruée vers l'or ; L. : l'Emigrant.
ROCK-CONFRONTATIONS (A., v.o.), Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
SEMAINE DU CINEMA YOUGOSLAVE (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Mer. : Opération stade ; J. : le Veuvage de Karolina Zasler ; V. : Education spéciale ; S. : Un gardien de plage ; D. : les Passions de saint Mathieu ; L. : la Vie amoureuse de Budimir Trajkovic ; Mar. : Ne pas se pencher au-dehors.
C. GABLE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : Au-delà du Missouri ; V., S. : Mogambo ; D., L. : les *Révoltés du « Bounty ».*
REGARD SUR L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : mer., jeu. : Tous les autres s'appellent Ali. ; vendr., sam. : Les mains aussi ont commencé petit ; dim., lun. : le Droit du plus fort ; mar. : Ferdinand le radical.
KAZAN-PENN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), 14 h. 15 : le Dernier Nabab ; 16 h. 30 : Mickey one ; 18 h. : Miracle en Alabama ; 19 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Missouri breaks.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)
CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Jésus de Nazareth (deuxième partie). — Olympia (966-11-53) : Comment se faire réformer.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Toubib aux cours du soir (*) ; l'Etat sauvage ; American graffiti.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysée II (969-69-56) : Attention les enfants regardent ; la Jument vapeur.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : la Zizanie ; la Trappe à nanas (*) ; l'Etat sauvage ; A la recherche de M. Goodbar (**) ; la Fièvre du samedi soir (*).
LES MUREAUX, Club AB (474-04-53) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; l'Homme araignée. — Club YZ (474-94-46) : Rencontres du troisième type ; le Mystère du triangle des Bermudes.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Drôle de séducteur. — Cinécal (976-39-17) : Transamerica Express ; Psychose (v.o.) (**) ; Nuits d'or (*) ; l'Inconnu du Nord Express ; le Faux Coupable. — CAL (976-32-75) : la Maman et la Putain ; Casanova de Fellini (v.o.).
ELANCOURT, Centre des Sept Mares (062-81-84) : Autant en emporte le vent ; Il était une fois dans l'Ouest ; le Privé (v.o.).
FONTENAY-LE-FLEURY, CCC (460-20-65), mar. 20 h. 30 : la Première Charge à la machette (v.o.).
MANTES, Domino (092-04-05) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Etat sauvage ; Attention les enfants regardent (*). — Normandie (477-02-35) : Freddy.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Sale Rêveur ; American graffiti ; le Tournant de la vie ; mar. : Punishment Park (v.o) (**).
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Emmanuelle 2 (**).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C2L (963-04-08) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Zizanie. — Royal (963-09-72) : l'Epreuve de force ; J'irai cracher sur vos tombes.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Etat sauvage ; la Zizanie ; Attention les enfants regardent (*) ; Rencontres du troisième type.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Rencontres du troisième type ; l'Epreuve de force ; les Trois Caballeros ; la Jument vapeur ; Freddy ; Attention les enfants regardent (*). — C2L (950-55-55) : Sale Rêveur. — Club (950-17-96) : Tintin et le mystère de la toison d'or ; Marathon Man (**) ; les Oiseaux (*) ; la Mort aux trousses ; Hamlet (v.o.).
ESSONNE (91)
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Fièvre du samedi soir (*) ; Freddy ; Attention les enfants regardent (*) ; les Trois Caballeros.
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Epreuve de force (*) ; *A la recherche de M. Goodbar* (**) ; les Trois Caballeros.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : la Fièvre du samedi soir (*) ; la Trappe à nanas ; Freddy. — Centre P.-Neruda (496-57-86) : la Ballade de Bruno.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Zizanie ; Sale Rêveur ; l'Etat sauvage ; le Bal des vauriens ; Rencontres du troisième type.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Luck Luke ; l'Amour violé.
GRIGNY, Paris (905-79-60) : Bruce Lee se déchaîne (**) ; Arrête ton char Bidasse.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Comment se faire réformer ; l'Hérétique (*).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Zardoz ; le Dictateur ; la Ruée vers l'or ; les Lumières de la ville ; les Temps modernes ; Annie Hall.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : la Zizanie ; l'Epreuve de force ; La prof donne des leçons particulières ; A la recherche de M. Goodbar (**).
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Freddy.
HAUTS-DE-SEINE (92)
ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la *Zizanie ; l'Etat sauvage ; le Bal* des vauriens.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : New-York - New-York ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
CLAMART, CC (645-06-87), sam., 20 h. 30 : Nous irons tous au paradis.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-22) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Mary Poppins ; la Fiancée du pirate.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Tremblement de terre.
NANTERRE, Maison culturelle (721-18-81), mar. : Une journée particulière (v.o.).
NEUILLY, Village (722-83-05) : Attention les enfants regardent (*).
RUEIL, Ariel (749-48-23) : Rencontres du troisième type ; l'Etat sauvage. — Studio (749-19-47) : l'Incompris ; la Nuit de l'exorcisme (**) ; Lâchez les bolides.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Orca ; Bobby Deerfield (v.o.) ; le Point de mire. — Gémeaux (660-05-64) : Un château en enfer ; la Fureur de vivre ; Mean Streets.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), mar. : Next Stop Greenwich Village.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Anne et Andy ; Va voir maman, papa travaille ; Jésus de Nazareth (première partie).
SEINE-SAINT-DENIS (93)
AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Frankenstein Junior ; Phantom of the Paradise (v.o.) (*).
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Rencontres du troisième type ; la Zizanie ; Attention les enfants regardent (**) ; la Trappe à nanas (*). — Prado : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Affreux, sales et méchants.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Dora ou la lanterne magique ; Valentino.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : l'Amour violé (*) ; Lâchez les bolides ; l'Argent de la vieille ; Omar Gatlato.
DRANCY, Trianon (384-00-10), sam., dim. : Tendre poulet.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : le Bal des vampires ; Duel ; la Guerre des étoiles ; Un taxi mauve ; Lâchez les bolides ; A chacun son enfer.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : A la recherche de M. Goodbar (**) ; le Bal des vauriens ; l'Etat sauvage.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Jument vapeur ; l'Homme araignée ; la Fièvre du samedi soir (*).
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Trappe à nanas (*) ; la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Epreuve de force (*) ; Attention les enfants regardent (*) ; le Mystère du triangle des Bermudes ; Freddy.
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Va voir maman, papa travaille.
ROSNY, Artel (528-90-00) : la Fièvre du samedi soir (*) ; l'Homme araignée ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Attention les enfants regardent (*).
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
VAL-DE-MARNE (94)
CACHAN, Pléiade (253-13-58) : Julia ; Omar Gatlato (v.o.).
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Rencontres du troisième type ; Sale rêveur ; l'Etat sauvage ; Commencez la révolution sans nous ; la Zizanie.
CRETEIL, Artel (898-92-54) : La Fièvre du samedi soir (*) ; Sale rêveur ; la Jument vapeur ; les Trois Caballeros ; la Trappe à nanas (**) ; le Mystère du triangle des Bermudes. — MAC (899-94-50) ; Mer., 20 h. 30 : la Femme de Jean.
CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79) : la Vie devant soi.
JOINVILLE-LE-PONT, Royal (883-22-26) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : les Trois Caballeros ; Attention, les enfants regardent (*) ; Freddy.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : les Trois Caballeros.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : la Zizanie ; Bernard et Bianca ; A la recherche de M. Goodbar (**).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Trappe à nanas (*) ; la Jument vapeur ; la Fièvre du samedi soir (*) ; Freddy. — Port : le Bal des vauriens.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Attention, les enfants regardent (*) ; Freddy.
THAIS, Belle-Epine (686-37-90) : l'Etat sauvage ; A la recherche de M. Goodbar ; le Bal des vauriens ; Rencontres du troisième type ; Va voir maman, papa travaille ; la Zizanie.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : les Tziganes montent au ciel (v.o.).
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Artel (389-08-54) : l'Epreuve de force (*) ; Freddy ; Attention les enfants regardent.
VAL-D'OISE (95)
ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Fièvre du samedi soir (*), Sale rêveur, l'Epreuve de force, la Jument-vapeur, Attention les enfants regardent (*), Freddy. — Gamma (981-00-03) : la Trappe à nanas (*) la Zizanie, Rencontres du troisième type, Commencez la révolution sans nous.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Rencontres du troisième type, la Fièvre du samedi soir, l'Homme araignée, la Zizanie.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Va voir maman papa travaille ; la Zizanie ; Rencontres du troisième type ; le Mystère du triangle des Bermudes ; Sale rêveur. — Marly : l'Etat sauvage. — Hollywood : les Trois Caballeros.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Fièvre du samedi soir (*), la Zizanie, les Trois Caballeros, Rencontres du troisième type, l'Epreuve de force

RADIO-TÉLÉVISION

VU

MM. les jurés et la justice

Il est dangereux d'interpréter longtemps le même personnage dans un feuilleton télévisé. C'est ce que devait se dire Simone Signoret mardi après-midi durant l'émission « Aujourd'hui Magazine » (à Antenne 2). Après les six épisodes de « Mme le juge », la majorité des invités de Gilbert Kahn, réunis pour s'interroger sur la justice, la considéraient déjà comme l'une des leurs. Elle les a rapidement détrompés, jouant les candides avec ces professionnels du monde judiciaire. Prenant le feuilleton pour point de départ, le débat s'intitulait « Mme le juge... et la justice ». Dans le dernier épisode, « Autopsie d'un témoignage » (réalisé par Philippe Condroyer), dont on a revu un court extrait, Mme le juge, mal à l'aise, s'interrogeait. Sur la justice, lui suggérait son fils. Sur elle-même, affirmait-elle.

M. Jean-Georges Diemer, président de la cour d'assises de Paris, ancien juge d'instruction, ne s'interroge pas. Il est sûr qu'il y a « des regards — de prévenus — qui ne trompent pas ». Sûr que « le juge d'instruction doit posséder des qualités déterminées » (il n'a pas précisé lesquelles). Que le fonctionnement de la justice française va en s'améliorant. Il ne faut pas généraliser les bavures, estime Mme Gianotti, sous-directrice du ministère de la justice, ancien substitut. Bavure, peut-être, le cas de M. Georges Paries, présent avec M. Jacques Lesage de La Haye en tant qu'ancien détenu et qui fut condamné il y a quelques années à six mois de prison ferme pour un chèque sans provision de 420 F. Tout le monde s'accordait à reconnaître une inadéquation du système carcéral, la désocialisation du détenu, le manque de contacts humains. aurait aimé à ce propos entendre plus longuement les directeurs de la prison de Fleury-Mérogis, Mme Paucot pour les femmes, M. Monteil pour les hommes. La question du taux élevé de suicides chez les hommes de Fleury-Mérogis n'aura été qu'effleurée. Que mettre à la place des prisons ? Question sans réponse.

Grâce à Simone Signoret, qui avait travaillé son sujet, furent évoquées des affaires « retentissantes » : Gabrielle Russier, pudiquement oubliée en cours d'émission ; Yvonne Huriez, cette femme inculpée pour un chèque sans provision, et dont le fils de treize ans s'est suicidé. Mais la vraie vedette, monsieur le juge, c'était bien M. Diemer, à qui certains ex-détenus, remis sur le droit chemin, viennent serrer la main et envoient des lettres. Soyons rassurés, les contacts humains existent dans le monde judiciaire. Mme Elisabeth Vieux, substitut, membre du Syndicat de la magistrature, a brisé ce bel élan en affirmant qu'il n'y avait ni bons ni mauvais juges : « La justice personnelle est un écueil. » — D. D.

MERCREDI 19 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; *18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti* ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (pour les vacances d'été des jeunes diabétiques) ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 50, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Claudine. Deuxième partie : Claudine à Paris, d'après Colette, adapt. D. Thompson, musique de C. Bolling, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, J. Desailly.

Arrivée à Paris, Claudine tombe malade avant de connaître son cousin et d'épouser celui-ci. Colette le raconterait mieux.

22 h., Série documentaire : Journal de voyage avec André Malraux (Manet ou la naissance de l'art moderne), par J.-M. Drot.

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Septième Avenue.

L'ascension sociale d'un jeune homme pauvre. Premier épisode.

21 h. 30, Magazine : Question de temps.

« Spécial Cambodge », document exclusif réalisé par des journalistes yougoslaves.

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions *régionales ; 19 h 40, Tribune libre* : la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens) ; 20 h., Les jeux.

20 h 30, Téléfilm (cinéma 16) : LES LAVANDES ET LA LIBERTÉ. Réalisat. J. Prat, avec G. Claisse, A. Lignais, P. Meyrand.

Histoire d'amour et de fleurs bleues : l'exil d'un ancien soldat allemand.

22 h., Journal ; 22 h. 15, Magazine : Ciné-regards, avec François Truffaut, Jean-Pierre Beauviala...

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre des voix : « l'Inconnu sur la Terre », de J.-M.-G. Le Clézio ; 14 h. 45, Les après-midi de France-culture... Pédagogie et photo ; à 16 h. 25, En direct avec un photographe animalier ; 17 h. 32, La musique française de 1950 à 1975 (Henry, Boulez, Messiaen, Amy, Nigg) ; 18 h. 30, « la Vente à Montréal », d'A. Dhôtel, par J. Magre 2 ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Schubert, ombre et lumière, par D. Cairns : Schubert, Mozart, Beethoven ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Fiction, par J. Frémont.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Démons et merveilles ou le Diable et son train : Stravinski, Rubinstein, Gounod, Liszt, Alkan ;

20 h. 30, Musique à découvrir... Deux et trois pianos, quatre et huit mains, avec N. Fabien, soprano, O. Chaynes, A.-M. Fontaine, G. Ibanez, C. Bonneton : « Fantaisie sur des valses pour deux pianos » (J. Strauss), « Rhapsodie française pour deux pianos », « Rhapsodie viennoise pour deux pianos » (F. Schmitt), « Et si c'était une valse pour deux pianos » (C. Chaynes), « Sonate pour deux pianos », « Rondo pour deux pianos » (Smetana), « Pianologie pour trois pianos, chant et percussion » (J. Castarède) ; 22 h. 30, France-musique la nuit... Une chanteuse aux enfers ou la musique du diable (feuilleton musical et baroque) : Lully, Campra, Clérambault, Montéclair, Mouret ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Une journée avec Léopold d'Anhalt-Coethen : J.-S. Bach.

JEUDI 20 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Emission régionale ; 13 h. 50, Objectif santé (la stérilité féminine) ; 16 h. 15, Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. 2, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (la lutte contre le cancer) ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 19 h. 43, Emission consacrée aux partis politiques ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Jean-Christophe (huitième épisode : le Buisson ardent), d'après R. Rolland ; adapt. C. Mourthe et F. Villiers.

Après l'émeute du 1er mai à Paris, Christophe s'est réfugié dans une petite ville suisse. Il s'éprend d'Anna.

21 h. 25, Magazine d'information : L'événement ; 22 h. 30, Ciné première (avec M. Loriou).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : *L'éloignement* ; 14 h. 3, *Aujourd'hui madame* : Henri Salvador ; 15 h., FILM : LA TULIPE NOIRE, de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Adams, A. Tamiroff, R. Manuel, F. Blanche (rediff.).

En Roussillon, à la veille de la Révolution française, deux jeunes aristocrates, frères jumeaux, prennent successivement le masque d'un justicier appelé « la tulipe noire ».

Film de cape et d'épée assez lestement enlevé, qui évoque Zorro et Fanfan la tulipe. Mais Alain Delon n'est pas très à l'aise.

16 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Passé simple : Fernand Ledoux ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : HISTOIRE D'ADÈLE H..., de F. Truffaut (1975), avec I. Adjani, B. Robinson, S. Marriott, R. Dorey, J. Blatchley, C. Hathwell.

Dans les années 1860, Adèle, fille de Victor Hugo, poursuit, au Canada, un lieutenant anglais dont elle est éprise, et qui l'a délaissée, oubliée.

Admirable description de la passion romantique, itinéraire d'une idée fixe qui mène à la folie. Un grand film de Truffaut.

22 h. 7, Légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot : L'orchju ou Il faudra venir la nuit de Noël.

En Corse, on se rend chez la signadora pour une migraine, pour une hémorragie, pour sauver une vache... L'enquête d'Antoine-Léonard Maestrati — Corse lui-même — n'est pas seulement une enquête sur les pratiques « magiques » encore utilisées dans l'île, mais la saisie en images de l'âme d'un peuple.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti socialiste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LE PACHA, de G. Lautner (1967), avec J. Gabin, D. Carrel, J. Gaven, M. Garrel, F. Marten, A. Pousse, S. Gainsbourg. (Rediffusion.)

Pour venger un vieil ami, corrompu et tué par un dangereux truand, un commissaire de police n'hésite pas à sortir de la légalité.

22 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Méfie-toi du basilic », de Guyette Lyr, M.-A. Duthell, J.C. Isler, F. Perrin ; 22 h. 30, Emission autour de Daniel Schmid et Ingrid Caven avec des chansons inédites ; à 22 h. 35, Histoire de Kafka, par F. Berthet.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert retransmis en direct de l'église Saint-Louis des Invalides... Orchestre national de France, dir. N. Santi, avec L. Molnar-Talajic, G. Bumbry, C. Bergonzi : « Requiem » (Verdi).

23 h., France-Musique la nuit... actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Une approche de la musique baroque : Monteverdi, Bach.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 AVRIL

— Un reportage « Spécial Cambodge », réalisé par la télévision yougoslave (diffusé le 14 avril en Yougoslavie, voir l'article de Paul Yankovitch dans *le Monde* daté 16-17 avril), est présenté au cours du magazine « Question de temps », sur A 2, à 21 h. 30.

JEUDI 20 AVRIL

— *M. Jacques Limouzy*, secrétaire d'Etat des relations avec le Parlement, est l'invité du « Petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.

— *M. Michel Roland*, membre du comité exécutif de la C.F.D.T., s'exprime sur R.M.C., à 8 h. 30.

— Le magazine R.M.C.-Choc est consacré aux Français à l'étranger, sur R.M.C., à 13 h. 20.

● *Les nouveaux locaux d'Europe 1* à Lyon ont été inaugurés le mardi 18 avril. Les bureaux et un important studio d'enregistrement sont situés place Bellecour, au cœur de la ville. Evoquant les programmes qui seront désormais diffusés en direct, M. Etienne Mougeotte, directeur de l'information d'Europe 1, a souligné la volonté de la station de diversification et de régionalisation des émissions.

Le Monde

société

ÉDUCATION

M. BEULLAC A COMMENCÉ A LIMOGES SON « TOUR DE FRANCE »

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a commencé, mardi 18 avril, à Limoges (Haute-Vienne), un périple qui doit le mener successivement dans chacune des académies de France, au rythme d'une par semaine. Après avoir tenu une séance de travail au rectorat, puis visité deux lycées et l'école normale d'institutrices, le ministre a souligné, au cours d'une conférence de presse, les buts qu'il se propose d'atteindre dans ce « tour de France » des académies. De telles visites procèdent du souci d'être sur le terrain, a-t-il dit, pour prendre une mesure exacte des problèmes, constater les choses dans leur réalité, qu'il s'agisse du fonctionnement des services, ou de l'application de la réforme, de recueillir l'avis des responsables et des enseignants. Il s'agit aussi de compléter sur place les entretiens actuellement menés à Paris.

Interrogé sur la réforme de l'enseignement, le ministre de l'éducation a déclaré que la loi du 11 juillet 1975 « *s'impose à tous* » et qu'il en partage l'esprit. Elle sera respectée, mais des recherches sur les modalités d'application seront menées selon trois lignes directrices : le réalisme d'abord, la déconcentration, ensuite, qui permettra de revoir notamment la répartition des responsabilités entre le ministre de l'éducation et ses services et l'administration locale. Déconcentration en matière administrative et financière comme en matière de pédagogie : « *Tout ne doit pas venir d'en haut et être réglé par circulaire* », a répété M. Beullac. La confiance, en troisième lieu : « *Les enseignants ont une capacité et une volonté de création et d'innovation qu'ils doivent pouvoir exprimer. Il faut qu'ils sachent que je leur fais confiance. Le cadre tracé par la loi et les ministres doit être assez souple pour que la personnalité des enseignants donne sa pleine mesure au service des jeunes qu'ils ont pour responsabilité de former.* »

MARCEL SOULÉ.

SPORTS

Football

La Coupe de France

NANTES, MARSEILLE ET BASTIA ÉLIMINÉS

Monaco, Nancy, Nice et Sochaux se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe de France de football, éliminant respectivement Bastia, Valenciennes, Nantes et Marseille.

LES RÉSULTATS

Sochaux b. *Marseille..	1-0	(0-0)
*Nancy b. Valenciennes..	3-0	(0-0)
*Nantes b. Nice	1-0	(1-4)
*Monaco b. Bastia.......	2-0	(1-2)

● *Afin d'être en mesure de payer l'amende de 29 000 francs suisses* que la commission de discipline de l'U.E.F.A. a infligée au S.E.C. Bastia après le match contre Zurich, le comité directeur du club corse a décidé d'augmenter de 10 francs le prix des places pour la finale. Pour assister au match « aller » de la finale de la Coupe de l'U.E.F.A., entre Bastia et Eindhoven, il faudra acquitter au minimum 130 francs et au maximum 360 francs.

Athlétisme

LA CHINE INVITÉE A RÉINTÉGRER LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Le comité directeur de la Fédération internationale amateur d'athlétisme (F.I.A.A.), réuni à Séoul du 14 au 16 avril, a invité la Chine à rejoindre ses rangs. Il fera une recommandation au congrès de la F.I.A.A., qui se tiendra en octobre à Porto-Rico, pour que celui-ci demande à Taïwan soit de se retirer, soit de renoncer à se présenter sous le nom de République de Chine.

Pékin s'était retiré de la F.I.A.A. il y a plus de vingt ans pour protester contre l'admission de Taïwan. On se souvient également que c'est parce que Taïwan se présentait à Montréal sous le nom de République de Chine que les autorités canadiennes ont empêché ses représentants de prendre part aux Jeux olympiques de 1976.

AUTOMOBILISME. — *Le congrès mondial de l'automobile a décidé que la Commission sportive internationale (C.S.I.) serait désormais autonome de la Fédération internationale de l'automobile (FIA). Au mois d'octobre prochain seront élus à Paris le président et le comité directeur de la C.S.I., qui disposera d'une autorité complète sur le sport automobile mondial.*

Mariés en sursis

Elle porte une robe noire, lui, un impeccable costume bleu nuit. Un jeune couple comme tant d'autres, respectueux des usagers, qui attend patiemment dans les salons de la mairie du Ier arrondissement de Paris qu'un adjoint les marie. Les « copains », les témoins, sont déjà là, avec les gerbes de roses, l'air emprunté sous les dorures du plafond.

Un jeune couple comme tant d'autres, qui vient confirmer son union devant la société et l'Etat. Moment émouvant pour eux, mais banal en soi. Une cérémonie discrète, presque familiale, qui n'a aucune raison de troubler la molle activité de la place du Louvre en ce mardi 18 avril. A cette différence près, toutefois, que, parmi les « copains » se trouvent des militants antiracistes, des journalistes et quelques policiers en civil, ces derniers présents sans avoir été invités : que le fiancé est Algérien, petit-cousin de l'ancien président de son pays, Ahmed Ben Bella, et que ses noces risquent d'être brutalement interrompues : il doit être refoulé de France le lendemain.

Pour son mariage avec Danielle Laville, une infirmière française, chez qui il vit depuis 1971, Abdelkrim Ben Bella, vingt-neuf ans, étudiant en sciences économiques, doit aller faire signer des papiers à la préfecture de police et obtenir le renouvellement de son permis de séjour. Il s'y rend le 3 avril dernier, mais les fonctionnaires lui font toutes les difficultés possibles (*le Monde* du 18 avril). On s'aperçoit brusquement, sept ans après son arrivée, qu'existe entre Ahmed Ben Bella et lui un lien de parenté. Il sera longuement interrogé, sans doute, par des policiers des renseignements généraux : on lui demande de parler de son cousin, de donner des noms, des adresses. Il refuse. On le fait revenir le lendemain. Il passe quatre heures... à ignorer ce qu'on lui reproche, seul dans une pièce aux fenêtres munies de barreaux. On lui présente finalement un ordre de refoulement pour le jour même.

« Tous mes vœux... »

Il obtient, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Algérie, que la décision soit repoussée au 19 avril. Il doit épouser Danielle le 18. Aussi, dans le salon de la mairie, les « copains », les témoins, s'attendent-ils au pire, par exemple, que la police ait avancé sa décision et envoie, le jour même, « Krim » en voyage de noces en Algérie. Absurde bien sûr. La France respecte toujours les cérémonies, l'émotion des fiancés, et la joie des familles. Il n'empêche : en attendant l'officier d'état civil, on jette de temps en temps un coup d'œil par la fenêtre.

Enfin, l'adjoint arrive, ceint de l'écharpe tricolore : Mlle Suzanne Laurent a un bon sourire. Ses titres sont réconfortants. Avec un chevalier de la Légion d'honneur, officier national du Mérite, croix de guerre, le fiancé n'a rien à craindre. A la fin de la cérémonie, sous le portrait officiel du président de la République, Mlle Laurent se veut rassurante : « *Tous mes vœux pour votre union,* dit-elle. *Nous espérons que vous resterez chez nous pour y fonder un foyer.* » Pourtant, le jargon juridique du consentement mutuel, énoncé par un huissier, résonne curieusement : « *sur notre interpellation...* », « *Au nom de la loi...* » Pour les marier avec tous les honneurs qu'elle doit à ses enfants, la République emploie des mots qui, le cas échéant, servent aussi pour les procédures de refoulement.

Sans doute « Krim » obtiendra-t-il un sursis. On ne sépare pas ainsi de tout jeune mariés. Si le problème du renouvellement du permis de séjour est reposé dans quinze jours ou dans un mois, la police devra compléter sa décision. Danielle Laville, par son mariage, devient, en effet la parente d'Ahmed Ben Bella : si c'est bien ce lien qu'on reproche à « Krim », faudra-t-il aussi sanctionner sa jeune épouse ?

PHILIPPE BOGGIO.

SCIENCES

Les sondes spatiales Voyager causent des soucis à la NASA

Les deux sondes spatiales américaines Voyager-1 et Voyager-2, lancées respectivement le 5 septembre et le 20 août 1977, causent de sérieux soucis aux équipes de la NASA chargées de les contrôler.

Voyager-2 semble, en effet, avoir des ennuis de radio : jeudi 6 avril, le récepteur principal de bord est tombé en panne, et le récepteur de secours semblait, lui aussi, en difficulté. La sonde étant programmée pour se brancher automatiquement sur le récepteur de secours au cas où aucun ordre ne lui serait parvenu de la Terre depuis sept jours, les techniciens du Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (Californie) sont donc restés huit jours dans l'expectative. Jeudi 13 avril, à 11 h. 30 (G.M.T.), ils ont envoyé un ordre radio, auquel la sonde a accusé réception un peu moins d'une heure plus tard.

Les ennuis de Voyager-1, pour leur part, semblent plutôt être d'origine mécanique : depuis le 22 février dernier, les techniciens de la NASA ne parviennent pas à faire manœuvrer un bras téléscopique qui supporte plusieurs appareils scientifiques, notamment deux caméras de télévision. Au cours d'une manœuvre de calibrage, le bras semble en effet d'être bloqué · en cas de mauvais fonctionnement, la sonde doit normalement ramener automatiquement le bras dans une position « sûre », mais cette opération ne s'est pas accomplie.

Si cette panne n'était pas complètement résolue, la mission de Voyager-1 n'en serait pas pour autant compromise : le bras garde encore un degré de liberté, et il serait possible, en changeant l'orientation de toute la sonde, d'observer normalement Jupiter et Saturne. Toutefois, ces manœuvres supplémentaires auraient l'inconvénient d'être coûteuses en carburant, et les ordres nécessaires encombreraient les liaisons radio, limitant d'autant la qualité de données scientifiques transmises à la Terre.

Les deux sondes Voyager doivent atteindre Jupiter respectivement en mars et juillet 1979, Saturne en novembre 1980 et août 1981 ; éventuellement, Voyager-2 pourrait atteindre Uranus en 1936.

● RECTIFICATIF. — Sur une indication de la COGEMA, nous avons écrit, à propos de l'incident de transport de Mezidon (*le Monde* du 19 avril) que les combustibles irradiés étaient accompagnés, lors de leur transport, d'agents des services de sécurité. Ce n'est pas le cas. La résistance des emballages de plomb et d'acier est jugée suffisante pour que, même en cas de choc à grande vitesse, aucune fuite de matières radio-actives ne soit possible.

RELIGION

Le conseil d'administration de l'université de Louvain va se prononcer sur le sort du chanoine de Locht

Le conseil d'administration de l'université catholique de Louvain se réunit, ce mercredi 19 avril, pour statuer sur le cas du chanoine Pierre de Locht, maître de conférences, menacé de licenciement pour avoir développé des thèses « *incompatibles avec la foi catholique* » en matière de morale familiale et conjugale (*le Monde* du 20 décembre 1977).

Toutefois, le 10 mars dernier, la commission disciplinaire de l'université — présidée par M. Michel Dumont, — dont le caractère est consultatif, avait rejeté comme irrecevable la proposition de sanction demandée par Mgr Massaux, recteur de l'université. La réunion de cette commission faisait elle-même suite à une décision du 22 septembre des évêques francophones de Belgique : « *Le chanoine de Locht ne peut plus être autorisé à intervenir où que ce soit dans l'enseignement sur ces questions.* »

Cette commission disciplinaire a estimé, pour sa part, qu'un « *grand préjudice* » serait causé à l'université et à l'Eglise « *si on laissait naître le soupçon que, à Louvain, la fonction de réflexion est exercée sous contrainte* ».

La décision du conseil d'administration ne sera pas connue dans l'immédiat. Il est à supposer que cette instance suivra le chemin tracé par la commission disciplinaire et conforme à la vocation traditionnelle d'une université qui ne saurait être inféodée à la hiérarchie.

De leur côté, les évêques belges hésiteront sans doute à prendre des sanctions canoniques contre le chanoine de Locht, dont ils ont pu apprécier, depuis de nombreuses années, la loyauté.

Enfin, le chanoine jouit d'une grande notoriété parmi les étudiants. Quant aux idées qu'il défend, elles rencontrent l'assentiment, tant en Belgique qu'en France et dans divers pays étrangers, d'un grand nombre de moralistes chrétiens de renom, qu'ils soient catholiques ou protestants. — H. F.

JUSTICE

M. Saïd Smihi est rentré en France.

De retour en France, après l'abrogation de l'arrêté d'expulsion qui l'avait frappé le 29 octobre 1977 (*le Monde* du 15 avril 1978), M. Saïd Smihi a été accueilli à Orly le 17 avril par deux cents personnes, parmi lesquelles M. Jacques Brune, député des Hauts-de-Seine (P.C.). M. Smihi ne bénéficie pour le moment que d'une carte de séjour provisoire valable trois mois.

C'est ce qui a été indiqué lors d'une conférence de presse réunie le 18 avril à la Bourse du travail de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) par les différentes organisations qui ont lutté pour obtenir le retour de M. Smihi en France : le Comité pour le retour de Saïd Smihi, le Comité de soutien pour la grève de la faim de Latifah Smihi, l'Association des Marocains en France, l'Union nationale des étudiants marocains, le Comité de lutte contre la répression au Maroc, ainsi que le M.R.A.P. et les fédérations locales et départementales C.G.T. et C.F.D.T.

Ces organisations se sont félicitées de leur action commune et ont indiqué que le cas de M. Smihi ne représentait qu'un cas extrême parmi d'autres cas « *d'atteinte aux libertés démocratiques de tous les travailleurs immigrés en France* ».

FAITS ET JUGEMENTS

Vingt ans de réclusion criminelle pour des viols répétés.

Un éboueur de Caen (Calvados), Jean-Claude Amy, trente-deux ans, a été condamné, mardi 18 avril, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Calvados, pour avoir violé régulièrement pendant cinq ans une jeune femme handicapée mentale.

Jean-Claude Amy avait déjà été condamné à cinq années de réclusion criminelle, le 25 octobre 1967, pour avoir violé cette même jeune femme, peine qui était confondue avec celle de sept ans de réclusion criminelle, prononcée contre lui, le 17 janvier 1967, pour viol sur la personne de sa belle-sœur. A sa sortie de prison, Jean-Claude Amy s'était rendu à nouveau régulièrement chez la jeune handicapée, la menaçant, la frappant et abusant d'elle en compagnie parfois de camarades de rencontre.

Huit mois de prison ferme pour l'ancien P.-D.G. de Benoto.

M. Roland Angot, ancien P.-D.G. de l'entreprise Benoto de Béthune, incarcéré depuis trois mois à la prison de cette ville sous l'inculpation de complicité de violences, de banqueroute et abus de biens sociaux (*le Monde* du 20 janvier et du 7 février 1978), vient d'être condamné par la onzième chambre correctionnelle de Paris à dix-huit mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis, pour infraction à la loi sur les sociétés.

M. Angot, qui avait comparu le 2 février dernier, s'était rendu coupable d'irrégularités dans la comptabilité des deux autres sociétés : la SAM (Société auxiliaire de mandat) et la Société chimique de Mureaux, toutes deux en faillite. On lui reproche notamment des détournements d'actifs et de n'avoir pas souscrit dans le délai de quinze jours la déclaration de cessation de paiements, ce qui pouvait nuire aux intérêts des créanciers.

A Béthune, où l'instruction de la première affaire continue, l'usine Benoto est toujours occupée par les travailleurs. — (*Corresp.*)

La mort d'un enfant à l'hôpital de Pontoise : cinq inculpations.

Cinq personnes viennent d'être inculpées par M. Emmanuel Binoche, juge d'instruction à Pontoise (Val-d'Oise), après la chute mortelle qui avait coûté la vie, le 8 novembre 1977, à James Blondel, 31 mois, en traitement à l'hôpital de Pontoise (*le Monde* du 15 novembre). S'aventurant dans les couloirs du deuxième étage, où il était soigné, l'enfant avait fait une chute de 15 mètres dans la cage du monte-charge qui était restée ouverte. Il était décédé dans la soirée des suites de ses blessures à l'hôpital Lariboisière où il avait été transporté d'urgence.

M. Binoche a inculpé pour homicide involontaire MM. Jean Lecorre, directeur de l'hôpital ; le docteur Michel de Saint-Macary, médecin chef du service O.R.L. ; Laurent Castaing, attaché de direction de l'hôpital chargé du matériel et de la sécurité ; Claude Chollier, inspecteur de l'APPAVE (Association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur et électriques) et Jean Letuille, chef d'atelier de l'hôpital chargé de l'entretien du matériel.

Les inculpés encourent une peine de trois mois à deux ans d'emprisonnement et mille à vingt mille francs d'amende. Le centre hospitalier avait estimé (*le Monde* du 18 novembre) qu'aucune faute n'était à relever. — (*Corresp.*)

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

Mise en garde contre un colorant alimentaire

Lors de sa séance du mardi 18 avril, l'Académie de médecine a adopté à l'unanimité un rapport de sa dixième commission (alimentation et nutrition) mettant en garde contre l'emploi du colorant tartrazine E 102 en technologie alimentaire. Ce colorant jaune a déjà fait l'objet de plusieurs mises en accusation : dans un rapport précédemment présenté, le professeur Gounelle de Fontanel avait indiqué que ce colorant jaune pouvait déclencher des phénomènes allergiques respiratoires, rhino-pharyngés, oculaires et cutanés chez des sujets prédisposés.

« *Un colorant alimentaire, dès lors qu'il semble susceptible de déclencher des accidents respiratoires et cutanés, fût-ce chez de rares sujets, devrait être écarté de la consommation courante, même si sa présence dans une denrée est clairement indiquée* », a déclaré le rapporteur, le professeur M. A. Gilbert-Dreyfus.

Précisons que le jaune de tartrazine est présent dans de nombreux produits alimentaires. Le *Bulletin du laboratoire coopératif* (95390 Saint-Prix) a publié en janvier 1978 une enquête sur les additifs alimentaires qui fait état de la présence de ce colorant en pâtisserie (flans, crèmes, glaces variées, boissons, poisson fumé...). Outre cet emploi, la tartrazine est aussi présente dans de nombreux médicaments. Une circulaire de la direction de la pharmacie au ministère de la santé a récemment demandé aux industriels du médicament d'envisager la suppression de son usage.

● LES BILANS DE SANTÉ AUTOMATISÉS.

A l'ordre du jour de la même séance figurait une communication du professeur J. Chrétien (Paris) sur l'activité du système d'« Investigations précliniques » (I.P.C.), organisme de bilans de santé automatisés créé il y a dix ans par un groupe de cliniciens hospitalo-universitaires, sous la direction du Dr J.-R. Debray, membre de l'Institut, et sous l'impulsion des Assurances générales de France. Fonctionnant sous la forme d'une association selon la loi de 1901 (1), ce système connaît une certaine popularité auprès de plusieurs caisses de retraite de cadres, d'entreprises et de volontaires individuels.

Les informations recueillies par auto-questionnaire et par les divers examens para-cliniques concernent maintenant un total de dix mille dossiers, comportant chacun huit cents variables bio-cliniques. Les résultats de ces bilans de santé se traduisent par deux ordres de documents : les uns sont immédiatement édités sous forme d'un document destiné au médecin traitant sur lequel figure tous les éléments diagnostics décelés, accompagnés d'un commentaire d'« aide au diagnostic », formulé à l'aide d'un programme informatique spécial. Les autres sont des travaux statistiques effectués périodiquement.

« *Ces études rétrospectives ont permis*, a indiqué le professeur J. Chrétien, *de confirmer les résultats de certaines enquêtes américaines sur la prévalence des maladies coronariennes et leur corrélation avec les facteurs de risque tel que la consommation tabagique, alcoolique et la contraception orale... Cette concordance est le meilleur témoin de la validité de notre approche.* »

(1) 77, avenue R.-Poincaré, 75016 Paris.

● UN HOMMAGE A LA MÉMOIRE DU DOCTEUR KOURILSKY.

D'autre part, l'Académie a rendu hommage au docteur Raoul Kourilsky, créateur et directeur du centre d'immuno-pathologie de l'hôpital Saint-Antoine, décédé le 23 septembre 1977.

C'est le docteur Xavier Leclainche, président d'honneur du Comité français d'éducation pour la santé, qui a retracé les principales étapes d'une vie vouée à une triple tâche : l'implantation du plein temps, l'élaboration d'une nouvelle relation médecin-malade et le développement de la recherche.

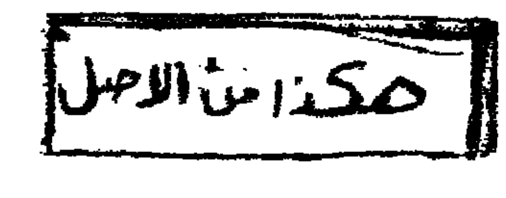
« *J'imaginais que la médecine était un merveilleux accès à la connaissance scientifique, et, lorsque je lisais dans les yeux la reconnaissance qui transfigurait les plus antipathiques, je sentais que la médecine était un des plus puissants moyens d'échanger la bonté entre les hommes.* » Telle est l'image que Raoul Kourilsky, enfant, se faisait de la médecine. Sa contribution scientifique, retracée par le docteur Leclainche, a été considérable : ses principaux travaux ont porté sur « *des études physiopathologiques sur le diabète insipide, sur le mécanisme de l'infection, sur les abcès du poumon, sur les troubles circulatoires dans les cancers bronchiques, sur le déclenchement de la crise d'asthme, sur le mécanisme de l'hypersensibilité retardée, sur le rejet des greffes, sur la facilitation immunologique et sur l'auto-immunité* ». Raoul Kourilsky n'a jamais cessé d'animer, depuis sa création, le conseil scientifique de l'Association Claude-Bernard.

Dès le début de sa carrière, ce médecin souhaita comme « *une exigence de sa propre conscience* » l'exercice du plein temps hospitalier, pour lequel il milita avec vigueur. Enfin, dans le domaine de l'enseignement, Kourilsky fut aussi « *un novateur... un révolutionnaire* », devait estimer le docteur Leclainche.

Sincère dans ses convictions, animé d'une force tranquille et tendu vers un effort méthodique et mesuré, cet homme était porteur d'un « *message d'espérance* ». « *Demain seul reste, et les après-demain* » : ce vers de Charles Péguy avait été placé en exergue de sa leçon inaugurale, à la chaire de clinique médicale de Saint-Antoine, en 1958. — N. B.

LA VARIOLE A PRATIQUEMENT DISPARU DE LA SURFACE DU GLOBE

Aucun cas de variole n'a été signalé dans le monde depuis le 26 octobre 1976, a déclaré un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), lors d'une conférence de presse régionale, organisée à Nairobi (Kenya), le 17 avril. Cette annonce n'est cependant pas la déclaration officielle de la disparition de la variole dans le monde, car l'O.M.S. a fixé à deux ans le recul nécessaire pour une telle constatation. Des recherches actives sont actuellement entreprises pour découvrir d'éventuels cas isolés dans la seule région du monde où un doute est encore possible : le désert de l'Ogaden.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SODETEG-T.A.I.

TRANSMISSIONS – AUTOMATIQUE – INFORMATIQUE

Ingénierie de Systèmes Informatiques

recherche pour soutenir l'expansion de ses activités

plusieurs ingénieurs grandes écoles

Domaines :

- NUCLEAIRE ET PRODUCTION D'ENERGIE
- CONDUITE DE RESEAUX ELECTRIQUES
- TRANSPORTS SUR RAIL, REGULATION
- TRI ET MANUTENTION AUTOMATISES
- RESEAUX DE TELETRANSMISSIONS
- AUTOMATISMES DIVERS AVEC ORDINATEURS.

INGENIEURS III A — 5 à 8 ans d'expérience. Etudes de Systèmes. Direction de Projets importants d'automatisation. *(Référence A)*

INGENIEURS III A — 5 à 8 ans d'expérience. Conduite de réalisations de logiciels d'application. *(Référence B)*

INGENIEURS II — 3 à 5 ans d'expérience. Réalisation de logiciels d'application. *(Référence C)*

Pour chacun de ces postes :
- expérience indispensable de la mini informatique temps réel : conception de systèmes, réalisation de logiciel, acquisition de données en milieu industriel
- bonne connaissance de l'anglais.

Pour le 1er poste (Référence A) : expérience de plusieurs années dans le domaine très appréciée.

Pour les 2 autres postes : aptitude aux déplacements pour mises en service sur sites, en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, prétentions à :
SODETEG - T.A.I. Route de Guyancourt, B.P. No 11 78530 BUC
en précisant la référence du poste choisi.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche

COLLABORATRICES COLLABORATEURS

30 ans minimum, libres de suite, dynamiques, ambitieux, excellente présentation, voiture souhaitée, travail sur rendez-vous.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION D'AVENIR
Tél. ce jour au 538-66-16, Mlle FOURNIER, de 10 h. à 13 h. et de 14 à 18 h.

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Pour département industriel d'une importante société proche banlieue Sud-Ouest.
Titulaire DUT Gestion. Option comptabilité. Connaissances en informatique appréciées. Débutant à 1 an d'expér.

— 13e mois.
— Avantages sociaux.
— Self-service.

Ecrire en adressant C.V. détaillé, photo nº 59.798, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Laboratoire hématologie FONDATION CURIE 26, rue d'Ulm, Paris-5e recherche pour remplacement

LABORANTIN (E)

compétant (e) si possible connaissant médullogrammes Tél. 329-12-42 poste 615

Importante Agence Voyages recherche pour PARIS et REGION PARISIENNE

AGENTS COMPTOIR

polyvalents, 3 ans expér. min. pour agences classiques et implantations. Situation intéressante si expérimentés et capables. - Tél. 266-91-46

INGENIEURS-ELECTRONICIENS
INGÉNIEURS-MÉCANICIENS

POSITION 1 et 2 pour documentation technique. ATIMO, 7, rue Pasquier, PARIS (8e) - 673-37-50

---

jeunes ingénieurs

X . MINES . SUP-ELEC . CENTRALE . SUP-AERO

Ingénieurs diplômés très grandes écoles, vous souhaitez valoriser vos connaissances dans une industrie de très haute technologie et accéder à des responsabilités dans le domaine des Etudes (planning, conception d'équipements, calculs) ou dans celui de la Réalisation (essais et montage de matériels, suivi de chantiers, etc ...). Engineering et Constructeur de centrales électro-nucléaires, notre produit, notre niveau de croissance, les emplois que nous créons, sont à la hauteur de vos ambitions. Nous pouvons vous en parler. Pour cela, nous vous remercions d'adresser votre candidature référencée M/18 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg St-Honoré 75008 Paris, qui la transmettra rapidement.

AGENCE DE PUBLICITE RECHERCHE

- **Rédacteur/concepteur.** Très professionnel. Futur directeur de création.
- **Chef de publicité junior.** Capable de devenir très rapidement responsable de plusieurs clients.
- **Chef de fabrication.** Il devra prendre en charge la production et le traffic.
- **Copywriter.** Possédant parfaitement la langue anglaise. Il assistera régulièrement une agence partenaire au Moyen-Orient. Il sera donc appelé à voyager souvent. Ce poste peut convenir à un free-lance.

Tous les candidats seront choisis en fonction de leur dossier. Envoyer C.V. détaillé avec photo à MAYREDIS, 44 rue de la Boétie. 75008 Paris qui transmettra. Il sera répondu à chaque candidature.

---

emplois internationaux — emplois internationaux

BUREAU NATIONAL D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

E. C. O. T. E. C.

RECRUTE

- ARCHITECTES
- URBANISTES
- ARCHITECTES - URBANISTES
- INGÉNIEURS — Circulation — V.R.D. — Béton
- CARTOGRAPHES
- GÉOGRAPHES
- HYDROGÉOLOGUES
- HYDRAULICIENS
- PÉDOLOGUES
- AGRONOMES
- DÉMOGRAPHE
- SOCIOLOGUE
- STATISTICIEN

DIPLOMÉS

Expérience minimum : 5 ans.
Libres de tout engagement.
Salaire intéressant selon compétences.

Nombreux avantages sociaux.

ECRIRE en joignant curriculum vitae détaillé, références professionnelles et diplômes à

ECOTEC - Direction des Etudes Générales
6, boulevard Colonel-Bougara - EL-BIAR (ALGER).

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
Adjoint au Directeur Administratif

7,5 millions CFA — **AFRIQUE FRANCOPHONE**

Un groupe international diffusant des véhicules (VL et PL) et des biens d'équipement recherche un Chef des Services Comptables adjoint au Directeur Administratif. Sous l'autorité du Directeur Administratif de plusieurs des filiales du groupe implantées dans ce même pays, il sera chargé d'en superviser, coordonner, animer et diriger les services comptables. Il sera responsable de l'établissement des différents comptes d'exploitation, de pertes et profits, des bilans. Il s'occupera des déclarations sociales et fiscales. Il établira la paie des personnels expatriés. Il préparera les situations de trésorerie. Il définira et contrôlera les activités d'une vingtaine de personnes en majorité africaines. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation D.E.C.S., B.P., E.S.C., option comptabilité, possédera une dizaine d'années d'expérience acquise en tant que chef comptable. Il connaîtra le traitement informatique de la comptabilité. La connaissance de l'Afrique constituerait un atout supplémentaire. Ecrire sous référence 159 M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur. 75007 Paris

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Pour l'AFRIQUE OCCIDENT. FRANCOPHONE Sté spécialisée dans la vente et l'après-vente d'équipements énergétiques et de travaux publics (C.A. 40 millions de francs), rech. un

DIRECTEUR

qui aura la responsabilité de la gestion. Ce poste conviendrait à un candidat pouvant justifier d'au moins 5 années d'expér. dans un emploi similaire, d'une formation technique ou commerciale supérieure, ou d'une expér. réelle. Env. C.V. références et prétentions à : S.E.D.A.I., 7, av. de l'Opéra 75001 PARIS

GESTION 2000 pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS

ELECTRICIEN
INSTRUMENTISTE
MECANICIEN MATERIEL
Anglais exigé. - 246-42-01

COLLEGE COTE-D'IVOIRE recrute rentrée 78, Professeurs licenciés français, Maths, Anglais, Economie, Comptabilité, Secrétariat (B.P.S. minimum, D.E.C.S., E.S.C.). Expérience appréciée. Photo et C.V. à : Collège Henri-Poincaré, BP 1284, BOUAKE (Côte-d'Ivoire)

---

steria

Dans le cadre du développement de ses activités de réalisation recherche des :

ANALYSTES-PROGRAMMEURS & PROGRAMMEURS

de 1 à 4 ans d'expérience professionnelle, ayant la pratique d'au moins 2 des langages suivants :
- Assembleur I.B.M. ou H.B. 66
- COBOL
- P.L.1
- BASIC

Une bonne connaissance des grands systèmes de base de données et de gestion de transactions, I.M.S., D.L.1., C.I.C.S ou I.D.S. - T.D.S. serait appréciée.

Prière d'adresser CV et prétentions à :
steria — 8, av. Gourgaud 75017 PARIS tél. 754.84.37
RECRUTEMENT — PL

Importante Société de Prospection Minière recherche pour

L'AFRIQUE (GUINEE et NIGER)

2 CADRES COMPTABLES

— Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
— Expérience comptabilité « chantiers ».

ILS SERONT RESPONSABLES :
- De la comptabilité d'une agence.
- De la formation et de la gestion de leur personnel.

Rémunération stimulante
Avantages sociaux

Env. lettre man., C.V. et photo ss la réf. 36/171 à :

CRONOS 99, boulevard Sakakini. 13005 MARSEILLE

Discrétion assurée

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS INTERNATIONALES dans le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv. M 23), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

---

emplois internationaux

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces (lundi, mardi et mercredi).*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Un organisme français de coopération recherche pour **un Institut de formation d'enseignants agricoles,** en

ALGERIE

■ INGENIEUR AGRONOME réf. I. AG. F.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, il possède une expérience technique et une expérience de la formation. Il assurera la programmation et la conduite du cycle de perfectionnement technique et pédagogique des futurs enseignants.

■ FORMATEUR PRATICIEN des MOYENS AUDIO-VISUELS réf. F. AV.

Diplômé de l'enseignement supérieur, il doit être capable de réaliser des documents filmés et des montages de diapositives, d'assurer la maintenance des matériels audio-visuels, d'enseigner ses pratiques, de rédiger un bulletin pour les enseignants.

■ SPECIALISTE de la PEDAGOGIE réf. F. SP.

Diplômé de l'enseignement supérieur, il possède une réelle expérience de la formation, de préférence dans le domaine de l'agriculture. Il sera chargé de concevoir et animer des séminaires sur les thèmes essentiels de la pédagogie. Il conduira des recherches appliquées liées aux préoccupations de l'Institut.

Ces trois postes sont à pourvoir à proximité immédiate d'Alger.

LE CONTRAT, ETABLI par le MINISTERE FRANCAIS DES AFFAIRES ETRANGERES, EST DE 2 ANS RENOUVELABLE.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. et d'une photo, doivent être adressées, avec mention de la référence du poste à :

quaternaire éducation — s.m.p.
34 rue de Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats.

Banque Multinationale Quartier OPÉRA recherche

adjoint(e)

Du Chef du Personnel

Ayant une expérience de 3 ans au sein d'un tel service dans une banque et possédant des notions d'anglais.

Écr. av. C.V. et prétentions sous réf. 39014 Havas Contact 156, Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche

AGENTS TECHNIQUES DE MAINTENANCE

pour le suivi en clientèle (région NORD et TOURAINE) de système de contrôle de processeurs industriels

De bonnes connaissances sont demandées en :
— LOGIQUE CALCULATEUR et PERIPHERIQUES D'INFORMATIQUE ;
— CIRCUITS ANALOGIQUES.

Plusieurs années d'expérience dans ces domaines sont souhaitables

Ecrire avec curric. vitae et prét. sous le nº 5.383 à :

SIPEP 3, rue de Choiseul. 75002 PARIS, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

GFC
GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 RUE DE SEVRES 75015 PARIS

POUR IMPORTANT GROUPE DE TRAVAUX ET D'ENGINEERING (6500 personnes)

Adjoint du Chef du Personnel
90/110.000 F an

30 ans environ, il dispose de 4 à 6 ans d'expérience dans la fonction personnel acquise en entreprise. Dans un premier temps sa responsabilité couvrira le recrutement et la gestion des carrières pour le siège social (1100 personnes). Une sérieuse évolution est possible à moyen terme. Siège Banlieue Parisienne Ouest. réf 590

POUR GRANDE SOCIETE INDUSTRIELLE SECTEUR AUTOMOBILE

Directeur des Achats
180/220.000 F an

35 ans min., Ingénieur de préférence, c'est un très bon professionnel de la fonction. D'abord fin négociateur, il doit également être excellent animateur d'équipe et gestionnaire financier de stocks. Son volume annuel d'achats se chiffre par plusieurs centaines de millions de francs. Siège Grande Région Parisienne Sud. réf 591

POUR TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Technico-Commercial
responsable du marché
Marine Marchande
110/150.000 F an

C'est un ingénieur qui dispose d'une bonne connaissance du milieu de la construction navale et de la technologie du diesel. Il aura en effet à prospecter et développer le marché des groupes propulsifs diesel. C'est avant tout un commerçant mais aussi un technicien et un gestionnaire d'affaires. L'Anglais est indispensable. Siège banlieue parisienne. réf 586

POUR LA SUCCURSALE DU NORD D'UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE ET D'INSTRUMENTATION

Ingénieur d'Affaires Chef du Service Instrumentation
110/140.000 F an

32 ans environ, il dispose d'une bonne expérience en entreprise de travaux d'instrumentation (régulation, automatismes, process). Il aura la responsabilité de cette activité sur 5 départements. Siège Lille. réf 587

POUR IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

Ingénieurs d'Affaires
90/110.000 F an

28 ans min., ce sont des ingénieurs qui disposent déjà d'une réelle expérience des travaux électriques et qui souhaitent une évolution vers des fonctions d'animation d'équipe puis d'agence. 1 poste est à pourvoir à Paris - 3 en Province. réf 575

POUR ORGANISME PRESTATAIRE DE SERVICES

Responsable Comptabilité et Administration
85/100.000 F an

30 ans environ, c'est un véritable professionnel de la fonction qui aura à animer une équipe de 8 personnes et sera responsable de la comptabilité, de la gestion administrative et financière et du personnel (55 salariés). Siège Paris 12ème. réf 589

POUR GRAND ORGANISME NATIONAL
Emanation d'un Groupe Professionnel en évolution

Ingénieur
Adjoint au Chef du Service
Formation Continue
70/85.000 F an

29 ans environ, c'est un diplômé de l'enseignement supérieur technique ou scientifique qui connait déjà bien le milieu industriel et dispose d'une certaine expérience de la formation. Il concevra, réalisera et mettra en place des programmes techniques (dont certains dans des domaines de pointe). Siège Paris. réf 588

POUR IMPORTANT LABORATOIRE INTERNATIONAL PHARMACEUTIQUE

Responsable du Service Market Research
90/110.000 F an

30 ans min., de formation supérieure, c'est avant tout une personne dotée de solides qualités d'organisation et de maturité ainsi que d'une bonne expérience des études (qualitatives et quantitatives) dans le domaine pharmaceutique. De bonnes bases d'anglais sont nécessaires. Siège Banlieue Parisienne. réf 567

Envoyer CV, en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser
Les Consultants du GFC vous garantissent une réponse et une discrétion absolue
Prière de préciser le nom des sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler

---

Entreprise performante en pleine expansion recrute
TECHNICIENS
ISOLATION THERMIQUE
pour assistance dynamique et vente de matériaux auprès des grossistes.

Fixe+prime+frais. Base Paris, Lille, Bordeaux, Lyon, Strasbg.

Ec. C.V., disponibilité, sal. souh. au 8.990, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE Société rech.
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
TITULAIRE MAITRISE ou équivalent pour son département informatique de gestion.
Ecr. avec C.V. et prét. ss/réf. 7.429 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Société de produits de beauté proximité gare St-Lazare, rech.
CHEF COMPTABLE
pour diriger et contrôler service comptabilité de 5 personnes.
Env. C.V. et prét. à ADEP, B.P. 39-08, 75362 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.

RECRUTE
POUR OUVERTURE EXTENSION
du Centre Hospitalier de COURBEVOIE (92), 30, rue Kilford
INFIRMIERS (ES) D.E.
de jour et de nuit.
Tél. : 788-82-55.

DELEGUE EXPORT AFRIQUE

Notre société, filiale d'un Groupe de renommée mondiale, fabrique et vend des engins de TP, notre C.A. est réalisé pour 70% à l'exportation. Nous poursuivons notre développement en engageant un

DELEGUE COMMERCIAL POUR LES PAYS D'AFRIQUE.

Basé en région parisienne, prêt pour des voyages fréquents totalisant 50% du temps dans le réseau, le Délégué export anime les ventes, assiste le réseau, le contrôle. Si c'est déjà votre métier, si vous avez une formation commerciale supérieure (ESC) complétée par 3 à 5 ans d'expérience commerciale reussie en Afrique et une pratique courante de l'anglais, nous pouvons nous rencontrer.

La préférence sera donnée au candidat ayant pratiqué le secteur des biens d'équipements. Le poste est à pourvoir rapidement.

Envoyer C.V. détaillé + photo + prétentions sous référence 59325, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

LOGISTA
Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche
ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Date d'entrée en fonction au choix des candidats.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières.

STÉ SUISSE D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES
recherche
pour sa Société Française (FERNEY-VOLTAIRE)

UN DIRECTEUR DES ACHATS

Pour postuler à ce poste, il est nécessaire de réunir les critères suivants :
— expérience milieu technique automobile ;
— maîtrise des achats, sens du commerce ;
— formation supérieure ;
— anglais courant et si possible allemand ;
— âge : 35 ans minimum.

Il est garanti la discrétion la plus absolue à toute candidature manuscrite adressée à :

MARKET APPRO SELECTION
212, rue Lecourbe, 75015 PARIS.

Société d'informatique lançant une nouvelle gamme de produits, recherche pour sa filiale française

2 spécialistes traitement de texte

- **Un(e) ingénieur commercial** (réf. ETT)

Possédant une connaissance certaine du marché traitement de texte, il (elle) aura mission de faire démarrer les activités de notre Société dans ce domaine.

- **Un(e) responsable technico-commercial** (réf. RTT)

Capable de conduire des démonstrations, il (elle) assurera le démarrage des installations et la formation pratique des Clients.

Si vous pensez être à la hauteur de la situation, adressez votre C.V., en précisant la référence choisie, à Mme Chevallier, 30, av. Henri Bergson, 92380 Garches, qui répondra à toutes les lettres de candidature.

IMPORTANTE ENTREPRISE 15 millions C.A. proche banlieue Ouest, rech.
ADJOINT service Comptabilité
DES COMPTABILITE ou similaire
Possib. sérieuses d'avenir. Expérience 5 ans minim. dans une entreprise moyenne.
Env. C.V. et prétentions, à : A.M.P., sous réf. 4.734/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e, qui transmettra.

COLLABORATRICE
expérimentée, 35 ans environ en CABINET D'AGENT GENERAL D'ASSURANCES
Lieu de travail, prox. R.E.R. Boissy-St-Léger. Bon salaire si très compétente. Horaire 5½.
Ecrire avec C.V. détaillé man. no T 04673 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

La Mairie de Paris recrute sous contrat
PROGRAMMEURS DE GESTION CONFIRMES,
connaissances approfondies du COBOL, libres rapidement.
Ecrire en fournissant C.V. à : M. le chef du service de Traitement de l'Information, Mairie de Paris, 17, bd Morland, PARIS-4e.

Garage Auto Pantin, 161, rue de Paris, 93-Bobigny. 844-36-42 recherche
1) TOLIERS H. Q.
2) MECANICIENS H. Q. très haut salaire.
3) FEMME DE MENAGE.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BANQUE HERVET
recherche
pour sa succursale de
Châteauroux (Indre) un

EXPLOITANT CONFIRMÉ
Responsable de la clientèle privée

Sa mission :
- gérer la clientèle existante
- développer le fonds de commerce actuel par des actions de prospection appropriées
- coordonner l'activité du réseau d'agences du département.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure ou bancaire (I.T.B.) ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum ainsi qu'une connaissance approfondie des marchés boursiers et de la gestion de portefeuilles titres.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à :
BANQUE HERVET Direction du Personnel,
127, avenue Charles-de-Gaulle,
B.P. 154, 92201 Neuilly-sur-Seine.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Importante Société d'alimentation
NORD-OUEST DE LA FRANCE
recherche

DIRECTEUR DES VENTES
pour son activité : CONSERVE DE VIANDE

Ce poste conviendra à la personne de terrain, ayant une excellente expérience prouvée dans ce secteur, capable d'organiser et d'animer les réseaux de ventes pour l'ensemble de la France, et être à même de faire progresser le chiffre d'affaires actuel. Expérience et motivation seront les clés essentielles de notre recrutement.

Le candidat retenu devra envisager une base à proximité du siège. La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Ecrire avec curriculum vitae complet, détails et salaire de l'activité actuelle à
LINCOLN MANAGEMENT,
27, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

STÉ CAV ROTO DIESEL
FABRICATION DE MATERIEL D'INJECTION DIESEL
recherche

UN INGÉNIEUR ÉTUDES POLLUTION
pour son service essais moteurs
FORMATION A.M. ou équivalent
spécialisation moteur souhaitée, anglais nécessaire.

Adresser C.V. détaillé et prétentions,
SERVICE DU PERSONNEL,
Boite Postale 849 - 41008 BLOIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC du SUD OUEST
recherche

1) UN ASSISTANT EN GESTION INDUSTRIELLE *(réf. 2670)*
âgé de 30 ans min. ESC, Sciences Eco ou IAE. Intéressé par le conseil en gestion auprès des PME, ouvert aux problèmes techniques, il aura quelques années d'expérience en milieu industriel.

2) UN ASSISTANT TECHNIQUE AU COMMERCE *(réf. 2671)*
âgé de 28 ans min. ESC, Sciences Eco ou IUT intéressé par le conseil en gestion, l'animation et la formation auprès des commerçants.

Adr. lettre manusc. + CV + photo (ret.) + prét. au :
CABINET OPPERT Conseil en Recrutement
B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-la-Reine

MÉDECIN ou PHARMACIEN BIOLOGISTE
Pour assurer Direction L.A.M. (TARN-ET-GARONNE)

Affaire prospère, indépendante, matériel moderne, logement : appartement 160 m2 attenant. La priorité sera donnée à un Homme ou une Femme souhaitant l'accession à la propriété totale.

Ecrire n° 411, REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

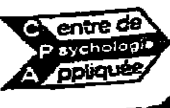
P.M.E. REGIONALE
Rattachée à un groupement national Distribution de matériels destinés à la construction et à l'équipement de la maison.
5 Agences dans le Centre, recherche

DIRECTEUR

Ce cadre supérieur aura une double mission :
- animation et direction d'une succursale autonome (gestion des ventes et des hommes, coordination des points de vente, négociations à haut niveau avec industries, installateurs, grandes surfaces etc...),
- études de dossiers pour l'ensemble du groupe : gestion des stocks, informatique, analyse financière etc...

Souhaitons candidat ayant forte personnalité pour pouvoir encore évoluer, formation supérieure de type H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. etc... et ayant 5 à 8 ans d'expérience commerciale et financière d'un poste responsable dans Société de distribution. Résidence prévue à Bourges.

Adr. C.V. et prétent. sous réf. 28M117
69, rue de Monceau
75008 PARIS

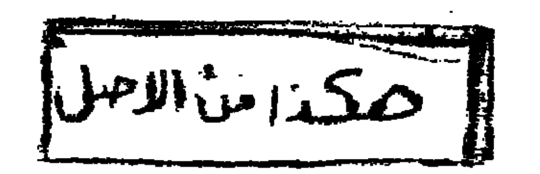



URGENT
Impte Société Immobilière recrute
JURISTE
pour prendre en charge le service juridique de sa direct. régionale à Nantes. Expérience immobilier ou notariat souhaitée.
Adresser C.V. à 20, r. P.-Ramadier 44062 Nantes Ced. **S.C.I.C.**

ORGAN. PUBLIC BORDEAUX
recherche
UN PUPITREUR
UN PROGRAMMEUR
expérimentés
gros systèmes sous DOS ou OS
Adres. C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à H 8312 HAVAS BORDEAUX

JURISTE
dans organisme professionnel de l'Est, licenc. en droit, 26 ans, 4 ans d'expérience, cherche emploi LYON - PARIS. Technico-Commercial s'abst.
Ecr. n° 3737 HAVAS EPINAL.

Entreprise Romans négoce meubles, rech. DIRECTEUR comptable, administratif et financier, homme 30 ans minim.
Adr. C.V. et prétentions à HAVAS VALENCE (26) sous ... qui transmettra.



offres d'emploi

STÉ OFFRE PLUSIEURS POSTES

PARIS et ETRANGER.

Emploi immédiat, longue durée, milieu pétrole :

- Technicien logistique, coordination.
- » estimation projet.
- » cost-control.
- » engineering-process-offshore.
- Ingénieur projet.
- Techniciens B.E. engineering satellites.
- » » » centrale électr.
- Techniciens pipes.
- Planning engineer.
- Techniciens Process-Control.
- Ingénieur Achat.
- *Spécialistes* turbine gaz, compresseurs – Expérience.

ANGLAIS NECESSAIRE.

Ecrire C.V. *détaillé* :
E.S.I.T., 44 rue Bayard - 31000 TOULOUSE

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE ELECTROMENAGER BASSE-NORMANDIE recherche

UNE SECRÉTAIRE-COMPTABLE

pour son Service CONTROLE de Gestion Usines (BTS ou BAC G + notions comptabilité analytique)

Ce poste nécessite des qualités d'initiative et de méthode, le sens des contacts humains et une parfaite discrétion.

Quelques années d'expérience souhaitées.

Env. C.V. ss réf. 7396 SPERAR 12, r. J.-Jaurès, 92807 Puteaux

Le LABORATOIRE NATIONAL *D'ESSAIS* recherche

UN SECRÉTAIRE

titulaire du baccalauréat G.1 Env. C.V. détaillé et prétent. au chef de Service du personn. 1, rue Gaston-Boissier 75015 PARIS, sous réf. 78-SP-02

COMPAGNIE PETROLE recrute pour longues missions

SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS

BILINGUES HAUT NIVEAU

Tél. Mme BRIAND : 526-00-37.

Sténodactylos

STENODACTYLO Bilingue, expérimentée. Sténo anglaise. - Connaissances télex. 5 × 8 × 13. Avantages sociaux. Se présenter. G.P. Levy 33, rue du Louvre, Paris (2e)

capitaux ou proposit. com.

GARAGE AUTO PANTIN 161, rue de Paris 93-Bobigny - 844-36-42, recherche Associés ou Financiers pour affaire en plein essor. Etudie toutes propositions.

cours et leçons

ANGLAIS, par prof. d'origine. Résultats garantis tout âge et niveau - 233-37-81.

perdu-trouvé

Perdu jeudi 13/4 soir (20 h.), dans 17e, rue de Prony, épagneul breton, femelle blanche et orange, nom LASSIE, tatouée oreille droite, matricule wc 451. Récompense. Tél. 227-03-98 ou 766-17-21.

demandes d'emploi

ATTACHÉE DE PRESSE

26 ANS

- Formation supérieure lettres ; Anglais - Espagnol courant.
- Bonne expér. relations presse radio-télévision ; Connaissance de la presse écrite.

recherche

POSTE DE RESPONSABILITES PRESSE, RELATIONS PUBLIQUES ou AGENCE de PUBLICITE

Ecrire sous le no T 004652 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

J.F. 26 ans, maîtrise droit public, DESS droit public, préparant CAPA, cherche emploi chez Avocat ou Conseil juridiq. Ec. à T 004561 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Ingénieur Mécanicien diplômé, opt. aéronaut., début., 28 ans, Yougoslave, marié à Française, ch. emploi France ou étranger, bil. franç.-anglais. Etudie ttes proposit. Ecrire M. Lazarévic, 47, boulevard de la Liberté, 35100 Rennes - Tél. 99-30-74-61.

Y. LEMILLOUR 4 bis, rue W.-PUGET Tél. (91) 77-74-13 DUT bâtiment génie civil 77, 24 ans, prêt à partir immédiat. tous azimuts filière conducteur de travaux, bon anglais courant.

J.H., 31 a., bne présentation et culture génér., amateur d'art, école sup., parl. all., angl., ital., excell. vendeur, rech. emploi/stage avec antiquaire, décorateur - Tél. 500-72-78.

J.F., 30 a., CADRE, DIPL. SC. PO+MAITR. ANGL., bil. angl., ch. situation rapport. Ecr. à 2.505, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEILLEURE APPROCHE DU **MARCHE GREC**

36 a., nation. fr. (orig. grec), expér. ing.-conseil management, dipl. maths + stat. + inf. gest. +IAE, étud. tt problème relatif au marché grec. Vacat., miss., plein ou mi-temps. Tél. 577-50-75

Conseiller de gestion, E.S.C., 51 ans, expér. direct. P.M.E., accept. mission animation, organisation, formation, sté privée ou d'économie mixte, Afrique du Nord, Centrale ou de l'Ouest, contrat un an renouvelable. - Ecr. à 7.012, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

BANQUE. 28 ans. Dir. Bureau, B.P. I.T.B. (en cours), 9 ans expér., cherche situat. équiv. départ. 59, 02, 62, 80, 08. Ecr. à 7.009, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 32 a., 8 ans d'expérience PROMOTION IMMOBILIERE gestion et commercialisation. Ecr. à 2.516, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Maquettiste (F), 26 ans, expér. 3 ans journal enfant, trilingue, stage C.P.J., ch. place stable dans journalisme, si possible secrétariat rédact. T. 202-76-37.

J.H., 28 a., représentant, ch. place stable. Ecr. à 81.889 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme, 21 ans, cherche travail. Toutes offres n'importe quelle région de France seront considérées. S'adresser à : 11 Mountainview Drive, Belfast BT14 7GX, Irlande

DIRECTEUR COMMERCIAL

40 ans, 10 ans expérience vente V.P.C. coupons-réponses et publicité, à créé, recruté, formé, animé, géré force de vente 7 directions régionales France de 100 à 300 V.R.P. et Cadres, ch. Sté française ou étrangère en création ou à remonter. Etudie toutes propositions, tout produit. Dernier sal. : 200.000 F annuels. - Ecrire à no 6.778, PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, 75002 Paris, qui transmettra.

JNE FEMME, 30 ans

Bonne connaissance MEDIA Domaine Art - Beauté - Tourisme - Mode - Décoration. Dynamique, sachant vendre, informer, rédiger, cherche poste Publique relation dans Agence ou privé. Ecrire no 410 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

Jeune cadre de direction formation supér., marketing, administration, gestion, recherche POSTE A RESPONSABILITE PREFERENCE P.M.E. étudie toutes propositions PARIS-BANLIEUE Ecr. no T 04695 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

AUTODIDACTE, J.H. 25 ans bne présentat. disponib. imméd. recherche emploi temps plein, poste à responsabil. en tous domaines. Etudie ttes propos. PARIS - PROCHE BANLIEUE ET SUD DE LA FRANCE Tél. 773-96-53 ou écrire no T 04694 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JURISTE

dans organisme professionnel de l'Est, lic. en droit, 26 ans, 4 ans expérience. Cherche emploi LYON-PARIS, Technico-Commercial s'abstenir. Ecr. no 3737 HAVAS EPINAL

JURISTE 27 ANS

DOCTORAT D'ETAT Droit des affaires. Droit immobilier. Ecrire HAVAS no 153130 MONTPELLIER

autos-vente

8 à 11 C.V.

Vd BMW 320 blanche, 77, garantie 3 mois, pièces et main-d'œuvre, poste FM stéréo, cassette. 936-40-88 et 48-89

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 CE BA 78

4.000 km appartenant Direct. garage. Créd. possib. 548-97-69

divers

604 TI cuir métal., automatic, toit ouvrant, 78.
604 TI cuir métal. 78.
504 TI drap, tt ouvrant, 78.
104 GL5 78.
104 GL6 métal. 78.
604 SL cuir métal. 76.
604 SL cuir automatic 76.
504 Break GL. 77.
504 Break commercial. 77.

GRANDCHAMP S.A.

56, rue de la Convention 94270 KREMLIN-BICETRE Tél. 588-73-60

achat

Part., reprend contrat leasing B.M.W., MERCEDES boîte automatique, année 77 ou 1978. Tél. 878-97-52

Un animateur de formation.

Vous êtes diplômé d'études supérieures et êtes agé de 25 ans au moins.

Vous justifiez d'une expérience de formation d'adultes.

Nous recherchons un animateur de formation pour notre centre de formation professionnelle de Marly le Roi.

Dans le cadre d'une petite équipe, vous êtes chargé de former et de perfectionner dans les domaines techniques et commerciaux nos jeunes agents généraux.

Vous participez à la conception des stages et animez les cessions de formation.

Ecrire avec C.V., et désir de rémunération au :

GROUPE DROUOT
Service du Recrutement
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI.

GROUPE DROUOT Assurances

STE FRANCAISE MANUFACTURE de CAOUTCHOUC INDUSTRIEL recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

ou ASSIMILE pour son département

PETROLE et OFFSHORE

— 30 ans minimum ;
— Anglais courant ;
— Expérience pétrolière exigée.

Adresser C.V. avec photo et pr. à no 59.742, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPTE ORGANISATION DE SÉCURITÉ

sélectionne POUR PERIODE D'ETE

200 AGENTS DE SURVEILLANCE

TRAVAIL JOUR ou NUIT PARIS ET TTES BANLIEUES PROPOSONS CONTRAT DE TRAVAIL pour un ou plusieurs mois, de juin à septembre 1978. Nombreux avantages sociaux.

ENVOYER C.V., et dates de disponibilité, sous référence no 41.703, à RUSH Publicité, 94, rue d'Hauteville, PARIS (75010), qui transmettra.

P.M.E. rech. COMPTABLE Hme expérim., comptabilité générale, payes, déclarat., etc. Ecr. C.V. et prétentions Société BOIS-MORAND, 77290 MITRY-MORY.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD-OUEST recherche

INGÉNIEURS

pour encadrement et contrôle production de Logicial Temps réel.

PROGRAMMEURS

connaissant MITRA 125 - T-1600 - SOLAR.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à no 5.382, SIPEP 3, rue de Choiseul, PARIS (2e), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS recherche *pour son service ETUDES en expansion*

INGÉNIEURS

— Expérience d'au moins 2 ans en Logiciel pour autocommutateurs téléphoniques.
— Bonnes connaissances en Microprocesseurs.
— Participation au sein d'une équipe jeune aux études de systèmes téléphoniques.

Après formation à PARIS.

Lieu de travail : TOULOUSE.

Ecrire avec C.V. détaillé et prét. annuelles ss réf. SE-TEL-B à :
A.O.I.P. - B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13.

M.P.I., Ste de services en informatique, rech. URGENT

- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS**
- **DES INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

Connaiss. au moins 1 assembleur pr travaux de logiciel de base. Contrat de durée déterminée et indéterminée. Envoyer C.V. et prétent., à M. PARIENTE, 83, bd Suchet - 75016 Paris.

EDITEUR QUARTIER OPERA cherche employée de bureau anglaise dont standard, parlant français. Ecrire à ARGUS-ASSURANCES, 2, r. de Châteaudun, 75009 Paris.

NUMELEC - SEIN *Instrumentation électronique* en expansion Usine du Chesnay - recherche :

TECHNICIENS-Electroniciens

débutants et expérimentés pour maintenance instrumentation numérique et analogique.

Env. CV man. av. photo et prét. à B P 113, 78150 Le Chesnay.

Société anglo-franç. (S.A.R.L.) recherche pour son agence du Bourget Affréteur international bilingue ayant grande expérience relation France/Angl. et Angl./Europe. Haut salaire si capable. Téléphonez au 284-23-59 Mme MIREILLE pr rendez-vous.

La Direction des Approvisionnements d'une importante Société Industrielle située dans la banlieue Sud-Ouest de Paris RECHERCHE

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Dans le cadre d'un Service Marketing Achat :

— Ils réaliseront des études internes portant sur la prévision des besoins et des études de marché auprès des fournisseurs.
— Ils détermineront le choix et les charges des fournisseurs en fonction des programmes et feront le contrôle de ces options.
— Ils participeront aux négociations des grands contrats de fournitures en liaison avec les Services Opérationnels.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs formation Grande Ecole possédant 4 à 5 années d'expérience en électronique en particulier dans le domaine des composants actifs et ayant la pratique des problèmes liés à l'utilisation industrielle des fournitures.

Des déplacements de courte et moyenne durée sont à prévoir en France et à l'étranger.

Des connaissances en économie et en anglais seraient appréciées.

A terme, des possibilités d'évolution vers la région Ouest de la France (bord de mer) sont à envisager.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à no 59647 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

18e - A REPEINDRE - BEAU 2 P. TOUT CONFT. BAS PRIX. A SAISIR - 325-75-42.

A V. La Fourche, atelier très clair, 95 m² sur 2 plans, bonne construction, force, ch. central, tél., conviendr. à conf. ébéniste, tapissier - 260-42-85.

16e - CONS. COLLIGNON 4 P. - Imm. récent, parking. 900.000 F - 743-96-96.

SPONTINI (près), 390 m², divisible, *profession libérale, grand* standing, calme, 4.900 F le m². 705-39-10.

CHATELET - Gentil 2 pièces, tout confort, poutres apparentes, Bon immeuble - 544-58-38.

NATION - 315.000 F Très beau pierre de taille 1900, vaste 3 p., entrée, cuisine, wc, salle de bains - 344-71-97

AV. GEORGES-MANDEL Somptueux rez-de-ch., 200 m², jardin d'hiver. Décoration raffinée - 567-22-88.

CHATEAU VINCENNES Beau 2 p., entrée, cuis., tt cft, étg. élevé, asc., calme, clair, 208.000 F - 345-82-72.

R. LONGCHAMP. Hall d'entrée, salon, s. à manger, 2 chbres, office, cuisine+chb. serv. 165 m². D. BOURGEOIS - 522-62-14.

LE PRE-MURAT. 5P., 126 m², livg + 3 chb. (2 sur jardin dans appt, très indépendantes), 800.000 F - 535-86-37.

PL. VICTOR-HUGO, 7 pièces, 180 m², tt cft, 2 chbres serv., bains, cabinet toilette - *idéal* profession libér. - 727-82-50.

Butte-Montmartre. - Exception. atelier artiste en duplex, cuis., bains, wc, chauff. central, v.-o. Seul 1er étage, 6 m. hauteur, 150.000, état neuf. 224-02-86. Sur pl., 14-16 h., samedi, dimanche, lundi, 55, rue des Abbesses-18e.

BUTTES-CHAUMONT Imm. stdg, 41, r. des Solitaires 19e, 2 p., lib., imm., poss. créd. *bénéf. nouveaux prêts* conventionnés. Vis. jeudi 15 h. à 19 h. Renseign. : 280-98-56 et 98-59.

12e - Aligre. Part., 3 p., cuis., wc, dches, ch. individ., 63 m², soleil. 2e étg. 250.000. 344-32-97.

9e. Imm. Directoire, 4 p. sur jardin privatif - Visites jeudi, 5, rue Thimonnier.

PRÈS PLACE WAGRAM

IMMEUBLE 1900 pierre de taille - Ascens., vide-ordures **3 P.** 55 m2 envir., cuis., bains, chauff. central individuel EXCELLENT ETAT Renseignements et visites : 755-98-57 et 227-91-45

AUTEUIL Particulier vend séjour, 2 chambres, 2 bains, 93 M2 + TERRASSE 20 M2 pondérée 50 % - 7.500 F/M2 + Balcon 9 m2 - 224-89-97, matin jusqu'à 14 h.

VIIIe IENA

Dans bel imm. pierre de taille 1er étage ENSOLEILLE **GRAND 5 PIECES** salon, s. à manger, 3 chbres, sur rue et cour dégagée, petits travaux.

PRIX 920.000 F

Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h 30 : **11,** rue de BASSANO ou Tél. 723-96-05

3 P. 97 M² Charme provincial Ravissant jardin 65 m2, cuisine équipée, parfait état, 750.000 F. 525-56-84

TERNES NEUF 1976 LUXUEUX DUPLEX 7 P., 200 m2, 6e-7e ét. Terrasses 80 m2 - 2 parkings. MICHEL & REYL - 265-90-05

MARAIS

3e étage sur rue et cour Beau **4-5 P.** double living, 2 chb. + 1 petite ENTIER. RENOVE RUSTIQUE

PRIX 675.000 F

Jeudi, vendredi de 13 h à 18 h : **7,** rue CHARLES-V ou 622-35-83, le matin

17e A moderniser dans bel immeuble pierre de taille **5 PIECES,** entrée, cuisine, dépendance, chauff. cent., 150 m2. Visite jeudi 20, de 13 h à 17 h : 83, boul. Malesherbes.

AVENUE MONTAIGNE

DIRECT PROPRIETAIRE 2-3 P., 3e cour, asc. A rénover. 400.000 F. Hres bur. : 734-99-75.

AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PROPRIETAIRE VEND Gd studio 41 m² à rénover. 6.000 F le m². Px. 250.000 F. Hres bureau : 734-99-75.

TROCADÉRO

Imm. neuf très grand stand. 2 P. 67 M2 SUR JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP-16e. Tél. : 720-17-54.

13, PLACE DES VOSGES

IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 225 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57.

PALAIS-ROYAL

SUR LES JARDINS 200 m² en duplex tt cft. Garage + chambre service. SERGE KAYSER. 329-60-60.

30, rue BOULAINVILLIERS

Imm. récent, living avec balc. sur jardin, 2 chbres sur rue, 78 m², 4e ét. 665.000 F avec possibilité box. 292-18-08.

FOCH (av.) Appart. de prestige 300 m2, avec jard., soleil Tél. 296-08-23 ou 296-27-98

TROCADERO 2 PIECES 48 M2 + terrasse 10 m2, gd standing, 6e ascens., impeccable, calme, soleil. 370.000 F. - 266-32-35.

MUETTE - 176 m² - Vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chbres serv., imm. pierre de taille - 567-22-88.

16e - PRES FOCH Living double + 2 chambres, 2 s. de bains, jardin., chauff. central, imm. décoration à faire par le client. - Sur place ce jour, 14-19 h., 77, rue BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

AV. FOCH - Immeuble standg rénové. PRESTAT. DE LUXE, vidéo, vide-ordures, tout conft. GD 2 P. S/JARD., 545.000 F. GD 2 P. s/rue, balc., 598.000 F. Sur place ce jour, de 14 h. à 19 heures, 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-93-07.

MAIRIE 18e Imm. neuf, standing, gd studio, tout confort, 155.000 F, avec 20.000 F comptant + crédit. 345-55-10.

Paris Rive gauche

DUPLEX

DIRECT. PAR PROPRIETAIRE dans bel imm. P. DE TAILLE

GD 3 PIÈCES

bon état, 5e ét., asc. Me voir JEUDI 14 H 30 - 17 H : 39, BD DE GRENELLE

Entre SAINT-PLACIDE et MONTPARNASSE

Bel appt. classique au 5e ét. GDE RECEPTION + 4 chbres, balc., PARK. à PROXIMITE. Profession libérale autorisée. Serge KAYSER. 329-60-60.

CHARLES-MICHELS

Récent, ét. élevé, balcons, séjour double + chbre tt cft. Parking. MARTIN Dr. Droit, 742-99-09.

A vendre, angle r. BAC-LILLE, 7er étage, F4/rue, appt 72 m2. Entrée, cab. toil., 2 p., chauff. centr. Tél. Conv. profess. libér. 260-42-85

BD ST-GERMAIN (Me ODEON) Duplex 140 m2 + terrasse, ch. serv. 5e et 6e ét., asc., tél., ch. central. Propriétaire : 857-36-80

MOUFFETARD - Appt 42 m2, soleil, entr., liv., bains, cuisine, refait neuf. Prix : 390.000 F. Tél. : (75) 42-38-70, près 18 h.

Gergovie - Soleil - ODE. 95-10

ATELIER D'ARTISTE

Duplex, rez-de-chaussée, 40 m2.

13e PEUPLIERS

LONDRES dans PARIS dans petit IMMEUBLE NEUF APPARTEMENTS-ATELIERS 100 m2. Livrables début 1979. Tél. : 589-28-97 après 18 heures.

PLACE D'ITALIE

Dans immeuble rénové IDEAL PLACEMENT

STUDIOS et 2 PIÈCES

Tout confort. Prix intéressant. Le propriétaire : 265-11-66

BD ST-GERMAIN/CLUNY 2 appartements, rénovation de caractère, 2 niveaux, poutres, cheminée - 135 m² et 85 m², envir. très calme. T. 329-21-80.

9, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE

ATELIER avec mezzanine 45 m2 environ, tt cft, charme. 295.000 F. Mercredi 13-17 hres.

EXCEPTIONNEL

SUR LA PLACE SAINT-MICHEL, Propr. vd appt 135 m2 occupé, bel imm. pierre de taille, vue sur Seine - Téléph. 723-49-93.

ODEON

RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Région parisienne

CRETEIL Eglise, ds parc, appt 4 p., cuis., s. bs, wc, moquette, aménagements cave. Tél. le 20-4 au 207-59-55, heures bureau.

Av. MAURICE-BARRES, Neuilly 6 p., 250 m², chambre service, gar., 2e étg., jard. gd standg. 1.850.000 F - 705-39-10.

95 GARGES-L.-GONESSE. Part. vend pav. F4, tt cft, gar., 505 m² terrain clos, 270.000 F. Téléph. : 985-75-46.

NEUILLY - PRES BOIS Etage élevé, double living, chb. bureau, 85 m², service, confort. 233-84-30.

SAINT-CLOUD, Studio plein sud sans vis-à-vis, près gare - Px 155.000 F. T. (38) 89-72-88.

Vds appt neuf, 5 p., c., s. bs, très ensol., tél. Allée de Créteil. Téléphoner : 899-20-98.

VERSAILLES - DUPLEX 98 m2 + terrasse 90 m2, vue s/ Forêt, park. 578.500 F. 953-22-27.

ST-GRATIEN Immeuble neuf, standing, 5 P., 106 m2 + 16 m2 terrasse, 4e et dernier étage, parking double. Prix 550.000 F. - Tél. 989-31-74.

Me SCEAUX Sur jardin et tennis 4 pièces, cuis., 80 m2, tt conft, 1er étage, calme. - 331-81-11.

ST-CLOUD Ds petit immeuble de 3 APPTS GRAND STANDING reste 1 TRES BEAU 5 P., 135 M2. 4.900 F / M2 + park. Livraison mai 1978. - Tél. 918-59-45.

BOULOGNE Charmant 2 p., cuis., s. d'eau, w.-c., chauffage central, balcon. 140.000 F. - 387-27-60.

A VENDRE

MEUDON - BELLEVUE

Dans résidence exceptionnelle

TRÈS BEAU 3 PIÈCES

110 m², lisière forêt, balcon + parking. 579-59-43, après 20 h.

VERSAILLES R.D. - 5 P. dans résidence standg. Calme, cave, parking. 650.000 F - 953-22-27.

FONTAINEBLEAU Plein centre - Proximité immédiate commerces. Neuf, jamais habité. STUDIO 25 M2 Imm. gd stand. Parking s/sol. TEL. : 538-52-52 ou en cas d'absence : 422-36-60.

Province

Vends appart. F4, parking. Le Mans, 2 étg., parfait état, moqu. ch. gaz indiv., 5 min. centre. Ecrire Me Vaccareza, place de l'Eperon, LE MANS.

BORDEAUX, prés. Facs, beau studio s/parc, gd confl, parkg, plein soleil, 85.000 F. Résidence La Pléiade, 21, cours du Gén.-de-Gaulle, Gradignan. Voir gardien s/pl. ou T. Paris 033-30-72.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

CAPITAL
137, rue du Mt-Cenis, Paris (18e) Immeuble neuf, disponible immédiatement appart. 3 pièces
2.600 F/MOIS
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS
Sur place tous les jours sauf dimanche, de 14 h à 18 h 30. Téléph. : 254-13-48

PARIS 20e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tout confort 2 pièces 42 m2, loyer 1.000 F, charges 247 F, parking 132 F. S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81 Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE

STUDIO cuis., s. bains, dress., tél. Cave. 14e ardt, 5e, ascens., 1.100 F charges comprises. Tél. : 233-61-51 (Poste 2051

Pte Versailles. Gd 3 p., parking, calme, 7e, entr., liv.+ch.+ch., cuis., s. bns, wc, 2 plac., 2 dr. Moqu. Imm. 1973, 2.900 ch. c. RICHARD, 236-26-66 ou 326-93-18

Récent, étage élevé plein Sud, Studio tout cft, balc. Parking, 1.100 F + ch. Jeudi 17 h 30-18 h, rue des Morillons, no 69, escalier 2 - 10e étage, porte L.

PARIS-19e
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort, 5 P., 87 m², loy. 1.700 F à 1.777 F., charges 443 F. Parkg 130 F. S'adresser au Régisseur, 25-29, rue des Lilas, Paris.

PARIS-XVIe
61-63, rue Chardon-Lagache, à louer directement par société pptaire sans frais d'agence, 3 studios et un 2 P. tout confort. Tél. : 266-18-65.

CAMBRONNE **2 P NF** TEL., cuis., bs BOX. 1.700 F. - 540-89-57.

CADET Bail 6 ans Studio, cuisine, salle d'eau, w.-c. 1.000 F. charges comprises. Mercredi 17 h 30 à 18 h : 17, rue de Trévise

PARIS 13e
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble neuf tout confort, face au Mo Porte-d'Ivry Studio 35 m2, loy. 704 à 760 F, charges 222 F, parking 137 F. S'adresser au Régisseur 82-84, bd Massena Téléph. : 583-62-85

Région parisienne

BOULOGNE, rue de SEVRES étage élevé, balcon, soleil, Sél. double + 3 chambres, cuis. Bains, parking. Tél. 3.500 F. ROUSSEL - 620-36-49

BECON, près gare - Imm. récent, liv. + chambre, tt cft, tél., parking. 1.100 + ch. Samedi 10 h 30 à 11 h 30 : Rue Louis-Ulbach, no 42, Courbevoie.

40 KM PARIS SUD
Magnifique petit MANOIR tout confort, salon, salle à manger, 6 chbres, 6.000 m2 terrain clos. Parc, pelouse, jardin, location : 3.300 F/mens. S/RV, DAN. 32-08

locations non meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49**
Pour cadres de banque et FONCTIONNAIRES

Journaliste au « Monde » rech. directem. auprès part. location appt ancien, 3 p., cuis., s. de bains, 70 m2 envir., loyer raisonnable (2 000 F/mois charges compr.), ardts souhaités : 5e, 6e, 7e, 8e, 15e, 16e ou 17e. Prendr. travaux de modernisat. ou de rénovation à sa charge. Agences s'abstenir. Ecr. no 6009, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Part. rech. Studio tt confort av. tél., 18 m2 minimum, entre 700 F et 900 F net. Très clair. Tél. au 544-50-03 entre 18 h 30 et 19 h 30.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons iles banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

Partic. loue, étudiant, chambre meublée, quartier Muette. Tél. : 520-09-62, entre 12 h. et 14 h. et 18 h et 20 h.

JASMIN - Très bel appt meublé, 2 salons, s. à manger, 3 chambres, cuisine, salle de bains. Box. Chbre service. 4.500 F. ROUSSEL - 620-36-49

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. Stud. ou Appt Paris. villa banlieue Ouest - 265-67-79

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

POUR PERSONNEL SOCIETES RECH. STUDIOS, APPARTEM. Paris, Neuilly, Boulogne - LAGRANGE (fondée en 1876) - 265-53-94.

RECHERCHE CLIENT ETRANGER
5/7 P., tt cft. 8e - 16e - 17e - Rive gauche - Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

SERGE KAYSER
recherche appartements 4, 5, 6, 7, 14e arrdts même à restaurer. 329-68-60.

appartements occupés

PHILIPPE-DE-GIRARD
DANS IMMEUBLE P. de T. reste à vendre quelques appts occupés de 25 à 70 m2. RUE CALME, SOLEIL. DE 50.000 A 180.000 F. JOUBERT ET ANDRE. TEL. : 266-67-06.

constructions neuves

SECURITE PIERRE
Métro LOURMEL
Prix nets et non révisables à la réservation. Habitables décembre 78. Studio, 2 pièces, 3 pièces. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. 225-93-69.

S. C. I. « RICHARD-LENOIR »
sur le boulevard, 51 à 55 Paris (11e)
LIVRAISON EN FIN D'ANNEE

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir, 11e Téléph. : 355-35-34 +

S.C.I. LES JARDINS DE VOLTAIRE
68-70, boulevard Richard-Lenoir, 11e
LIVRAISON IMMEDIATE

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir (11e) Téléph. : 355-35-34 +

« RÉSIDENCE AMBROISE »
16-18, rue de la Folie-Méricourt, Paris (11e)
LIVRAISON ETE 1978

AZED S.A.
25-27, bd Richard-Lenoir (11e) Téléph. : 355-35-34 +

bureaux

PROPRIETAIRE
Loue 1 bureau dans immeuble neuf - 758-12-40.

Quartier EGLISE-D'AUTEUIL Propriétaire loue directement BUREAUX MODERNES 150 m2 + rez-de-chaussée 8 bureaux + petite cuisine équipée, 6 lignes tél. groupées (11 postes) télex, accès facilité, possibilité de stationnement rue ou parking, proximité immed. banques Dans immeuble récent avec concierge.
Pour tout renseignement : tél. 524-52-33

fonds de commerce

HAUTE-SAVOIE - GDE VILLE
TABAC Journaux, Librairie, Papeterie, Loto
C.A. 2.500.000, affaire en société, vendu avec ou sans murs

Sur lignes SNCF PARIS-NIMES
HOTEL-BAR-RESTAURANT
** N.N. 22 chbres, 2 salles. Rivière à truites, région TOURS Vendu avec murs, gros C.A.

CENTRE COMMERCIAL GRANDE VILLE LOIRE
BAZAR-PAPET.-CADEAUX
Vendu avec les murs

Centre ville Gde VILLE LOIRE
HOTEL-BAR-RESTAURANT
21 chbres, 120 repas par jour, affaire en société. FACILITES.

S.A. GALLET GAYTE et Cie
TEL. (77) 33-23-30

A vdre cause familiale Exploitation de jeux automatiques. Bon rapport. Mise au courant. Ecr. M. Pierre, BP 52, à 77140 NEMOURS - Tel. 428-18-47.

VINCENNES - Magnifique local commercial 370 m2 + 266 m2, très gros passage. A créer ts commerces. 520-00-01 - 359-12-77.

3 km PERPIGNAN. Vds cause retraite HOTEL meublé 4 faces tt confort, 10 ch., park 10 voit. Poss. agrandis. Géré 22 ans par le propriétaire. Tél. 69-50-26-96.

Région MONTPELLIER, cause départ vd CAB. INFIRMIERE-KINESITHER. Tél. 66-67-88-42.

locaux commerciaux

A céder dans 11e arrondissem. local à r.-de-ch. sur cour. 50 m², avec tél., fin de bail 1er-1-1984. Repr. à déb. Loy. mens. 500 F. Téléph. 430-25-94 ou 020-35-14.

Porte St-OUEN. Total immeuble 180 m² bureaux, 300 m² ateliers ou entrepôts - Cession bail - 233-57-59, le matin.

locaux indust.

NATION - Local 1.900 m² dont 360 m² de bureaux, accès gros tonnage, tél., parking. Bon état. Libre. FONCIP. Tél. 265-90-73.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mº Opéra. 84, rue d'Alésia. Métro Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

gérances libres

CABINET GERANCE IMMEUBLES
PARIS - Gérance pure 850.000 F. Autre 550.000 F. Long concours. VIOU, 20, Pont-Neuf - CEN. 86-29.

hôtels-partic.

FALGUIERE. Maison 350 m² dont 115 m² atelier peintre, clair, calme - Tél. 742-02-44.

immeubles

PUTEAUX
BON IMMEUBLE D'ANGLE bien situé, 600 m². Prix intéressant - Tél. 567-23-21.

94-VITRY. Propriet. vend petit immeuble entièrement libre, 2 boutiques, 4 appartem.+petit pavillon - Téléph. : 726-38-07.

pavillons

RUEIL 6 pièces + garage, 900 m2, proche forêt - 778-34-54 et 967-74-52, après 18 h.

viagers

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation, gratuits. Discrétion. - LODEL, 35, bd Voltaire-11e - 700-00-99.

Excellent placement, 3 pièces, imm. neuf, park. 11e, 220.000 F +900 F. Couple 80-81 ans. Valeur appart. libre 435.000 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

terrains

PARIS 13e
VENDS TERRAIN **740 M²** AVEC PERMIS DE CONSTRUIRE
HOTEL TOURISME 93 CHAMBRES
2.200.000 F. - M. C. Kimmoun, 6, rue Emile-Dubois, 75014 Paris - Tél. : 707-29-56.

Girond P. vend terr. à bâtir 3.000 m², une anc. maison et dépendances dessus. Il y a eau de ville, électricité, téléphone possible. Situé à 5 km ville de Coutras, 60 km Bordeaux, 16 km de Libourne 33. Prix : 65.000 F. Ecr. M. Nemecek à Troquereau-des-Landes, 33230 Coutras.

A vdre près vignoble girondin (rég. Créon) terrain construct. 2,5 ha, 10 F le m², créd. poss. Ecr. Ingres, 23, rue Monthyon, 33800 Bordeaux. T. (56) 91-31-44.

95 km Paris Sud
PROPRIÉTAIRE VEND
directement 58 000 m2 en 1 seul lot.
Prix : 395 000 F. Tél. : 566-60-32.

forêts

EN FORET DE CRECY (77)
69 HA en deux PARCELLES séparée par rte dép. giboyeux. Prix : 1.150.000 F COMBAULT Immobil. 028-51-65

villas

ST-RAPHAEL. Part. vd villa nve 6 P. princ., 3 s. de bs., gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m². Px. 780.000 F. T. 94-44-08-12 H. R.

MONTFORT-L'AMAURY
villa plain-pied standing cuis. agencée, séj. 36 m2 cheminée, bureau, 4 chambres 2 sal. d'eau, 2 w.-c., salle de bains, cave, gar. 3.500 m2 paysagé, ou 2.000 m2. Prix 950.000 ou 720.000 F 387-71-55 ou (87) 64-45-16

DORDOGNE 24. Villa F6 en 2 niveaux, s. bns, w.-c., jdin clos 800m2, gar et dép., centre ville. TEL. : (53) 58-20-52.

maisons de campagne

SUR AXE **ST-ETIENNE-LE PUY**
Mais. neuve gd stand. 550 m2 habitables, 6 chbres, 6 salles de bains. Piscine en ss-sol 10 X 4. Parc de 8.500 m2.
S.A.GALLET GAYTE et Cie
Tél. (77) 33-23-30

LA FERRIERE-SUR-RISLE (27) 125 km Paris, fermette à colombage, 3 P. cuis., w.-c., bains, chauf. cent., sur terrain 400 m²: 180.000 F. 387-05-55.

OISE. 1 h. Paris, charmante résid. second., 2 ch., gd séj., s. bs, cuis., ch. c. 5.000 m³ parf. ét. tél. 415.000 F. Salomon 500-59-52.

fermettes

Pptaire vend FERMETTE restaurée, forêt Senonches, 110 km Ouest. Séj., cuis., 2 ch., bains, wc. Terr. 1.450 m2. Prix : 220.000 F, crédit 80 %. - Téléph. après 20 h au (16) 33-25-07-47.

propriétés

BORD EURE 1 h PARIS
PROPRIETE 6 pièces confort, sur 3.000 m2.
Prix 550.000 F - Me BIGUET, Notaire - Tél. (15-37) 38-54-41.

VERSAILLES 5 km **CHAUMIERE**
S/7.000 M2 terrain boisé, prox. gare. 1.900.000 F. - 953-22-27.

MARLY-LE-ROI Vue sur PARC
MAISON DE VILLE, surface habit. 300 M2, bon état général. Usage commercial possible. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

Anc. presbytère bourgeois, sans église, constr. pierre. 180.000 F. VAYSSIE - 82130 Lafrançaise.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, centre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 6 p. 156 m2 habitables. Rez-de-chaus. : porche, entrée, séjour 31 m2 avec cheminée, cuisine entièrement équipée, 2 chbres, 1 s. de bains, 1 w.-c. indép. A l'étage : 3 chambres, 2 s. de bains, lingerie. Garage 2 voitures, cellier, atelier et environ 700 m2 de jdin privatif 530 000 F.
R. BERNARD
TÉL. 012-12-12

VEND PROPRIETE DE RAPP. ET D'AGREMENT
Limite TARN-HÉRAULT
VOCATION ELEVAGE
110 ha, matér. complet, nombx bât., château du XIIIe classé. AGENCE M. BLANQUET 32, av. J.-Calvet. 81600 Gaillac. TEL. : (63) 57-04-39.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLE DE CHEVREUSE
Proximité écoles, entre ccial, R.E.R., tennis, piscine, golf.
MAISON 8 p. 216 m2, r.-de-ch. : gd hall d'entrée, cab. toilette, s. à manger, sél., salon à double exposition avec cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 2 chbres, 1 s. de bains. A l'ét. : galerie, 1 chbre avec terrasse et s. de bains, 3 chbres, s. de bains, rangement, lingerie. Dble gar. et env. 800 m2 de jdin privatif. 650 000 F.
R. BERNARD,
TÉL. 012-12-12

594 PROPRIÉTÉS
de la fermette au château autour de Paris : 0 à 120 km
L'ORDINATEUR DE LA
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitem. l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par Tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de VILLIERS 75017 PARIS. - 757-62-02

MAISON TOURANGELLE, 12 km Nord de Tours, cadre boisé, sortie de bourg, fournisseurs. Rez-de-ch., plain-pied, 4 belles P., poutres, cheminées, s. bns., 2 wc., ch. mazout, 1er ét. 2 chbres, dches, grenier, cit., autre bât. gar., atelier, petite serre, jard., tr. beaux arbres fruitiers et d'ornement, pelouses 2 caves en roc, conten. 2.000 m² entièrem. clos. Prix : 400.000 F. M. Catherine, les Renneries, 37360 Rouziers-de-Touraine. Tél. (47) 24-56-14.

NIMES - Demeure moderne. Ensemble architectural de gde classe. Implantation privilégiée. Vue sur pins, garrigue, 5.000 m2, piscine, grande terrasse, jardin d'agrément, 3 chambres, vaste séjour, dépendances, construction soignée. PRIX : 800.000 F. Cabinet OLLIER, 7, bd des Alliés, 30700 UZES - (66) 22-17-46

REGION JOIGNY - FERME AMENAGEE. Etat neuf. Living 103 m2, cuisine, 5 chambres, 4 bains. Piscine. 4 hectares. MICHEL et REYL - 265-90-05

Périgord - ANCIEN MOULIN, caractère. Gros œuvre restauré. Prévoir finition intérieure, toute propriété sur 700 m2 terrain de 1,5 ha. Prix 300.000 F. Agence St-Martin, 53, rue Gambetta, Périgueux, Téléph. : (53) 53-32-99

manoirs

TOURAINE - Manoir XIIe-XVe, 8 P. ppales. chapelle class. M.H. Futaie, pce d'eau, 1,50 ha. Ch. exceptionn. Exc. état - 278-71-11

domaines

A vendre, PROVENCE (VAR) Domaine + — 75 ha, le tout en partie longé par rivière 4 km, barrage collinaire 1 ha, Château d'eau 160 m3, comprenant 2 Mas avec piscines, meublés et super-équipés. Vendu par propriétaire. Ecr. : Rossel R.P. no 524.628, 112, rue Royale, 1000 Bruxelles

59 km de DEAUVILLE
115 km de PARIS
LUXUEUSE CHAUMIERE 17e 300 m2, possibil. 4 ha 1/2. Tél. (32) 35-87-55

l'agenda du Monde

Offre particulier

Part. vend Mini-tracteur autoporté Hako 8 CV. Largeur de coupe 92 cm, 2 lames. Tél. 974-84-74, après 20 heures.

Antiquités

Particul. vend meubles, sièges, pendules, porcelain., flambeaux, luminaires, garantis d'époque XVIIIe siècle, début XIXe siècle qualité exceptionnelle, px intér. Tél. : 242-30-00 9 h. 30 à 17 h.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
Conseil matrimonial. Rencontres-mariages-loisirs. SOIREES DANSANTES. Ecrire ou tél. : 35, rue La Boétie, 75008 Paris. 256-04-02.

Animaux

PARTICULIER vend superbe BASSET ARTES. NORM. mâle, 4 mois (vacciné) père primé. TEL. : 343-25-16.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Bibliophilie

Part. vd solde d'une collection exception. Ouvrages 18e-19e s. Prix intéressant. Tél. : 242-30-00, de 9 h. 30 à 17 heures.

Art

GALERIE SUISSE DE PARIS 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
BURSCH : gravures
STERLING : sculptures
ULRICH : sculptures
WILLI : aquarelles
Ouvert 1 mois du mardi au samedi de 12 heures à 19 heures.

Cérémonie

UN BEAU MARIAGE
UN BANQUET REUSSI
SALLES pour toutes REUNIONS
UN CADRE, DES PRIX à 40' DE PARIS.
TEL. : 404-42-01.

Moquette

MOINS CHER 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées. Laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Instrument de musique

Piano à queue acajou laqué noir, cadre métallique, refait complètement à neuf. Tél. dans l'Eure : (32) 35-87-55.

Hi-Fi

VDS 2 AMPLIS TUBES QUAD II
Excellent état, révisé, tubes neufs, 1 600 F. Ecr. no 6 010, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Meubles

MEUBLES MODERNES
Occasions, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat-Exposition-Vente, 50, r. Université. 544-29-48.

CANAPE CUIR 3 PLACES NEUF
Tél. dans l'Eure (32) 35-87-55.

Vélo

Particulier vend vélo de course OSCAR Egg., taille 57, 10 vitesses, peu roulé. Px intéressant, av. équipement. TEL. : 063-29-70.

Musique

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution location, transport).
PARIS-OUEST : pianos téléph. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. téléph. : 857-63-38.

Œnophilie

Part. vd solde d'une collection bouteilles, except. gds crus, gds millésimes. 242-30-00 9. h. 30-17 h.

Spécialité culinaire

Achète ailerons de requin séchés vessies de poisson, bêches de mer, abalones. Ec. Hang Cheong Trading Co. G.P.O. Box 7609 Hongkong.

Institut

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

Psychologie

Entretiens d'aide psychologique PSYCHOTHERAPIE Téléphone : 333-21-12.

Psychanalyse

UNE AUTRE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE. GEISSMANN. 705-62-14.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Calette Lesure. Tél. : 548-95-16. PARIS.

ENTRE NOUS
Clubs de rencontres, H., Fmes. cples, conditions spéc. pour les fmes. T. (1) 246-65-66 10 à 19 h.

RENCONTRES Relations directes
Bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-33.

Stage gravure

WEEK-END à la CAMPAGNE en faisant de la GRAVURE. Logement ancienne chapelle. Centre de gravure Champigny. La Ferté-ss-Jouarre. T. 022-06-37.

Tapis

A vendre cause départ 2 TAPIS D'ORIENT Très bon état. 1er : 90 x 120, prix : 900 F. 2e, prix à débattre. Tel. : 578-18-47.

Part. vend TAPIS PERSANS SIGNES KERMAN. Tél. après 19 h. : 535-97-63.

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans

à PARIS	à LILLE
5, rue du Cirque	4 & 6
(Rond-Point des Champs Elysées)	rue Jean Bart
Tél : 720.02.78/720.02.97	Tél : 54.86.71/54.77.42

propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent. des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspications et leurs valeurs communes.

Appareil ménager

2 SUPERBES AFFAIRES
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, valeur 850 F. PRIX : 280 F.
● AUTO-RADIOS cassettes touches pré-réglées-complet avec accessoires. Valeur 575 F. PRIX : 320 F.
CIRATEL : 49, rue de la Convention. T. 578-09-44.

Artisans

Artisan exécute rapidement peintures, papiers peints, tissu, moquettes, vitrification. Téléph. : 906-81-96.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. Tél. : TRU. 00-75.

Armes de chasse

CAUSE DOUBLE EMPLOI vends CARABINE NEUVE
EXPRESS « NHAEYM »
grde chasse, calibre 9,3 X 74-R. Valeur actuelle : 16 000 F. Vendu : 10 000 F. Ecr. no 6 008, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Bijoux

Joaillier crée, transforme, répare tous bijoux. Px fabricant. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Mo Vavin-Raspail. T. : 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale-8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Collections

Vend à commerçant ou particul. COLLECTION CORAUX COLLIERS TAHITI. Prix à débattre. Tél. : 337-62-60.

Cours

Profess. Américain donne cours d'angl. ts niveaux. Tel. à partir de 18 heures : 544-00-31.

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN A L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : LE 24 AVRIL
Cours privés, Sessions intensives « FULL-TIME » cours de préparat. au TOEFL.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

STE-MAXIME. Pr vos locations vacances, consultez Ag. PROVENCALE, 83120 Ste-Maxime.

STE-MAXIME (Guerrevieille). Ens. rés. av. pisc., tennis. Villa réc. jum., v. m. (réf. 112), 2 ch. Juil.-août 7 000 F. Ag. PROVENÇALE, 83120 Sainte-Maxime.

STE-MAXIME (Guerrevieille). Vill. ind., 3 ch. v. m., juil.-août 8 000 F. Agréable (réf. 152) Ag. Provençale, 83120 Ste-Maxime.

STE-MAXIME, Côte d'Azur. Encore dispon. pour juin, juillet, août, septembre, studios, appt., villas. Agence PROVENÇALE, 83120 Sainte-Maxime.

LOCATION CAP-D'AGDE
appts neufs, studios, 2 pièces, 3 pièces. Px studios juin 300 F, juillet/août 1.050 F, septembre 500 F par semaine tout compris. Px 2 pièces juin 400 F, juillet/août 1.550 F, septembre 750 F par semaine tout compris. Prix 3 pièces juin 500 F, juillet/août 1 750 F, septembre 900 F par semaine tout compris. Piscine, supermarché, boutique, foyer d'animation. Renseignem. et réservations : SAINT-LOUP avenue des Soldats, 34300 Cap-d'Agde. T. (67) 94-20-50.

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE
TEL. : 524-04-29. ENTRE 19 H. ET 20 H.

SAISON ÉTÉ 78
LOCAT. MOIS OU SEMAINE
LOGEM. NEUFS Prox. PLAGE TT CONFORT
S'adresser : M. ENFREIN, AG. DE LA GRANDE PLAGE, 85800 ST-GILLES-CROIX-DE-VIE TEL. : (51) 55-12-65.

CORSE
Plage LOCATION stud., appts neufs de juin à septembre. Prix 600 à 1 000 F/p/sem. tt comp., Villas, acc. p/pptaire. S/pl. ts com., excurs., poss. voy. charter VOYAGES CORSES, 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009. Téléph. : 526-22-72, lic. 76043.

Antibes meublé 2 p. cuisine, s. de bains, tt cft, terrasse, garage, tennis, dans parc. Mai 1 400 ; juin 1 800 ; juillet 3 000. TEL. : 734-88-49.

LA LOUVESC, Ardèche, altit. 1.050 m. Hôtel Relais du Monarque ** NN. Pension 68-110 F net. Ouvert 1-5 au 1-10. Ecrire.

A louer près LAC LAFFREY. Juillet, août : VILLA F4 meublée, tout confort. Ecrire Roger NEGRO, 30 r. E.-Zola 38100 Grenoble (76) 87-90-06.

Club Hôtel Chamrousse, studio équipé pour 4 personnes à vdre en copropriété période septembre tous les ans. Piscine privée, tennis. 2.000 F. Ecr. no 6.005 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Echanges pour les vacances. Organisés spécialement pour vous dans le Royaume-Uni. Pour tte demande de brochure écrire à : J.T. Inter-European (Holidays Ltd.), 3/4 Princes St. Truro, Cornwall, ENGLAND.

Part. loue 3 mois été splendide appt 2 p. 65 m2 Porte-Maillot 16e, meublé, style, calme, soleil. Prix 7 000 F c.c./Koch 1, rte de la Faisanderie, 78 Le Vésinet.

Avec les confréries vineuses de France venez au Mexique, du 27 mai au 8 juin

Vous découvrirez Mexico - Acapulco, la belle province du YUCATAN, berceau de la civilisation des Mayas. (Palenque - Campèche - Mérida. etc.)

Une grande journée des Vins de France sera organisée à Mexico. Participez avec nos Dignitaires et les Chevaliers de nos Confréries à ce merveilleux voyage.

Tous renseignements à l'Agence de Voyages Jacques Bélair, 47, avenue George-V, 75008 PARIS. Tél. : 720-12-09.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de M. Youri Victorov, conseiller de l'ambassade de l'U.R.S.S., et de la présentation de M. Alexandre Bogatchev, nouveau conseiller pour la presse de l'ambassade de l'U.R.S.S. en France, l'ambassadeur de l'Union des républiques socialistes soviétiques en France, M. Stepan Tchervonenko, a offert une réception mardi 18 avril.

Fiançailles

— M. et Mme Michel WARGA,
M. et Mme Philippe KRAEMER,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Nicole et Laurent.

Décès

— M. et Mme Christian Laue,
Guillaume et Romain,
font part du décès de leur grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve Paul BOISSINOT,
née Marie-Louise Roy.

Les obsèques auront lieu à Saint-Georges-des-Coteaux (Charente-Maritime), le jeudi 20 avril, à 15 heures.
35, rue du Professeur-Pauchet,
92420 Vaucresson.

— Mme Georges Bolze, née Reynaud,
M. et Mme Jean-Pierre Bolze,
M. et Mme Bernard Bies, née Bolze,
Parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BOLZE,

survenu le 9 avril 1978, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 11 avril, à Saint-Florent-sur-Auzonnet (Gard).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Villa « Panissou », Les Bedosses,
30480 Cendras.

— Le supérieur et les prêtres de la Maison Marie-Thérèse (92, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris), font part du décès de

M. l'abbé Stanislas CHARRIER,

entré dans la paix du Seigneur dans la quatre-vingt-unième année de son âge et la cinquante-cinquième de son sacerdoce.

Une messe sera célébrée par Mgr Delarue, évêque de Nanterre, à la chapelle de la Maison Marie-Thérèse, le vendredi 21 avril 1978, à 10 heures.

— Mme André Cramois,
Mme René Couet et ses enfants,
M. et Mme Monji Guermazi,
M. et Mme Bernard Villain et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CRAMOIS,
commandeur de la Légion d'honneur,
conseiller d'Etat honoraire,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu lundi 17 avril 1978, dans la plus stricte intimité, à Coulon (Deux-Sèvres).

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de l'Ile-de-France,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CRAMOIS,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite agricole,
président honoraire
de la Caisse régionale
de Crédit agricole mutuel
de l'Ile-de-France,
conseiller d'Etat honoraire,
ancien directeur général
de la Caisse nationale de Crédit agricole,
président d'honneur
de la Confédération internationale
du Crédit agricole,

survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu lundi 17 avril 1978, dans la plus stricte intimité, à Coulon (Deux-Sèvres).

[*Le Monde* du 19 avril.]

— M. Jean Gall,
M. et Mme Jean Trousseau, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Gall et leur fils,
M. et Mme Philippe Trousseau et leurs enfants,
M. et Mme Michel Guillon et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Gall,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GALL,

survenu le 17 avril 1978 à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 avril 1978, à 8 h. 45, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 30, rue Saint-Victor, Paris-5e ; suivie de l'inhumation au cimetière de Villers-Saint-Sépulcre (Oise).

38, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— Mme François Gardy et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François GARDY,

survenu le 11 avril 1978, à l'âge de quarante-trois ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 avril 1978, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, 1, rue du Docteur-Berger.

— M. Pierre Jaeger et ses enfants,
Le général et Mme Xavier Lehn, née Geneviève Jaeger, et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Jaeger et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Jaeger et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jaeger et leurs enfants,
Le docteur et Mme Georges Jaeger et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de leur mère et grand-mère

Mme Jules-Albert JAEGER,
née Claire Bucher.

La cérémonie religieuse a eu lieu à la cathédrale de Strasbourg, le 18 avril 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Temple-Neuf,
67000 Strasbourg.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Marcel-Edmond NAEGELEN,
ancien ministre,
ancien député,
ancien gouverneur général
de l'Algérie,
commandeur de la Légion d'honneur,
décoré de la médaille militaire et des croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,

survenu à Paris le 15 avril 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de
Mme Marcel-Edmond Naegelen, son épouse,
M. et Mme Henri Turluer,
Mlle Sylvie Naegelen,
ses petits-enfants,
Des familles Mouledous et Naegelen,
Parents et alliés.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Maubourguet (65), le vendredi 21 avril, à 10 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Mirabeau, 75016 Paris.

[*Le Monde* du 18 avril.]

— Mme Marc Ilovaisky, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Nikita Tretiakow, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hotelet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 14 avril 1978, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Olga TRETIAKOW,
née Apoukhtine,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente.

Le service religieux sera célébré en la cathédrale Saint-Alexandre-Nevsky, 12, rue Daru, le vendredi 21 avril 1978, à 14 heures, et sera suivi de l'inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

3, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.
7, rue Labélonye, 78400 Chatou,
Impasse de la Gare,
78570 Andrésy.

— La famille et les amis de

Bernard WETZEL

ont la douleur de faire part de son décès survenu subitement le 17 avril.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 avril 1978, à 9 h. 30, à la chapelle du cimetière de Brasse, à Belfort (90).

Mme Peter,
4, rue Albert,
Belfort (90).

Remerciements

— M. Maurice Assouline,
Mlle Thérèse Assouline,
M. et Mme Moses Taourel,
M. et Mme Jacques Assouline,
Les familles parentes et alliées,
très sensibles à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Maurice ASSOULINE,
née Eveline Taourel,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs très sincères remerciements.

38, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.
8, avenue de l'Europe,
67000 Strasbourg.

— Mme Georges Lerminier,
Ses enfants et la famille,
infiniment touchés par les marques de profonde tristesse et les témoignages d'amitié qui leur ont été adressés lors du décès de

***M.* Georges LERMINIER,**

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence, leurs lettres, leurs fleurs et leurs prières, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance très émue.

Messes anniversaires

— Une messe à l'intention de

M. Jacques DUBRAY,

décédé le 25 mars 1978, sera célébrée le mercredi 26 avril, à 17 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine.

— Tous ceux qui l'ont connu auront une pensée pour

Fredy NEUMANN

à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de la

baronne de BARRIN,

rappelée à Dieu le 9 avril 1978, sera célébrée, le mercredi 26 avril, à 9 heures à Paris, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse.

— En souvenir de

Gabriel DESSUS

et de sa fille

Nicole CORDELLE,

Une messe sera célébrée le samedi 22 avril 1978, à 8 h. 30, à Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud (16e).

Une pensée pieuse est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés.

— La famille et les amis du

colonel de La ROCQUE

feront célébrer le samedi 22 avril, à 11 heures, dans la crypte de l'église de la Trinité, une messe à sa mémoire, à celle de ses fils morts pour la France, de

Jean MERMOZ,
Noël OTTAVI,
André PORTIER.

— La messe qui réunit traditionnellement les adhérents aux Amitiés Marc Sangnier à l'occasion de la Saint-Marc sera célébrée mardi 25 avril, à 18 h. 30, par Mgr Barbeau, dans la crypte de « La Démocratie », 38, boulevard Raspail, Paris (métro : Sèvres-Babylone).

Visites et conférences

JEUDI 20 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 11 h., arc de triomphe du Carrousel, Mme Oswald : « Les vierges sculptées au Louvre ».

14 h. 45, entrée de la basilique Saint-Denis, Mme Hulot : « Histoire de France racontée aux jeunes ».

15 h., métro Louvre, Mme Bachelier : « L'Oratoire ».

15 h., place des Petits-Pères, Mme Bouquet des Chaux : « La place des Victoires ».

15 h., place Colette, métro Palais-Royal, Mme Oswald : « Passages et galeries » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 19, avenue Michelet, à Saint-Ouen : « Société Martini et Rossi », sur inscriptions (l'Art pour tous).

15 h., métro Sully-Morland : « Hôtels d'Aumont et de Sens » (A travers Paris).

14 h. 25, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture et les trois ateliers au travail » (Mme Barbier).

13 h. 45, métro Richelieu-Drouot, sous l'horloge : « Le journal « le Monde » » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

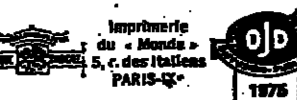
15 h., 87, rue Vieille-du-Temple : « Cent ans de République à l'hôtel de Rohan » (Anne Ferrand).

15 h., avenue de Suffren, hôtel Hilton : « Les coulisses de l'hôtel Hilton », sur réservation (Promenades et conférences, M. Hager).

CONFÉRENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « Le yoga de l'intelligence et des œuvres de Shri Aurobindo » (l'Homme et la Connaissance).

21 h., 6, square Rapp, Mme Brandon-Albini : « Les îles du Soleil » (Fondation Dante-Alighieri).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19-4-78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 20 AV 78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 avril à 0 heure et le jeudi 20 avril à 24 heures.

La France restera sous l'influence d'un flux d'air océanique relativement doux et humide. La perturbation qui affectera encore mercredi nos régions du Nord-Est et de l'Est sera suivie d'une zone de temps variable où les éclaircies seront brèves. La nouvelle perturbation qui abordera les régions atlantiques cet après-midi traversera la France au cours de la nuit de mercredi à jeudi et de la journée de jeudi.

Jeudi 20 avril, la zone de temps couvert et modérément pluvieux, associé à cette perturbation, touchera en début de matinée les régions s'étendant de la Normandie au Bassin parisien, au Massif Central et au Languedoc ; elle gagnera au cours de la journée toutes nos régions de l'Est. Les pluies généralement modérées pourront être assez fortes et orageuses sur les versants ouest des massifs. Cette zone pluvieuse sera suivie d'un temps variable avec nombreux passages nuageux accompagnés d'averses modérées alternant avec d'assez belles éclaircies.

Mercredi 19 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,2 millibars, soit 759,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 avril ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 13 et 8 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 7 ; Dijon, 7 et 5 ; Grenoble, 12 et 5 ; Lille, 10 et 4 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille-Marignane, 13 et 5 ; Nancy, 12 et 6 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice-Côte-d'Azur, 14 et 7 ; Paris-Le Bourget, 7 et 6 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 12 et 7 ; Rennes, 14 et 9 ; Strasbourg, 14 et 7 ; Tours, 14 et 8 ; Toulouse, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 ; Amsterdam, 13 et 2 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 12 et 1 ; Bonn, 15 et 4 ; Bruxelles, 13 et 7 ; Le Caire, min. 13 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 10 et 0 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 21 et 3 ; Moscou, 11 et 5 ; New-York, 14 et 6 ; Palma-de-Majorque, 20 et 4 ; Rome, 16 et 3 ; Stockholm, 9 et — 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 avril 1978 :

DES DECRETS

● Portant modification de la composition du conseil supérieur de l'armée de l'air pour l'année 1978.

● Conférant les rangs et appellation de général de corps d'armée et portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 052

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III						■	■		
IV			■		■				
V		■						■	
VI							■		
VII									■
VIII						■			
IX				■	■				
X			■			■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Sa foire est internationale. — II. Ont parfois un caractère de chien. — III. En Algérie ; On peut toujours en profiter pour faire un bridge. — IV. Symbole ; Cours étranger. — V. Dressés par des scribes. — VI. Prive du meilleur ; Participe. — VII. Gronde avant de frapper. — VIII. Localité de France ; Finissent par devenir insupportables. — IX. Sur un cadran solaire ; Bouche un trou. — X. Pronom ; Préfixe ; Faux par coquetterie. — XI. Coups de main.

VERTICALEMENT

1. Facteurs de guerre. — 2. Production d'ouvrières spécialisées ; Ancienne prison pour femmes. — 3. Dieu qu'il était laid ! ; Dans la Mayenne. — 4. Sautent ; Pronom. — 5 Point d'émergence ; Foyers; A Londres, laisse quelque espoir quand il n'est pas trop ferme. — 6. O.K. ! ; Dissiper. — 7. S'opposent ; Participent à la couleur locale ; Travailla pour le roi de Prusse. — 8. On en a plein le dos ! ; Eprouvée. — 9. Bénéficie souvent de la protection d'une marquise ; Ramènent des esprits en déroute.

Solution du problème no 2 651

Horizontalement

I. Ady ; Loup. — II. Dos-à-dos (canapé). — III. Ou ; Tri. — IV. Niepce ; Or. — V. Il ; Italie. — VI. Slave ; Is. — VII. Epeurées (autre graphie de « apeurées ». — VIII. Irréels ; — IX. Oust ! ; As. — X. Cr ; Sel ; Ad. — XI. Heu ! ; Verve.

Verticalement

1. Adonis ; Foch (bâton de maréchal). — 2. Douille ; Ure. — 3. Ys ; Apis. — 4. Piverts. — 5. Docteur ; E.V. — 6. Lô ; Ea ; Réale. — 7. Ost ; Liées. — 8. Roisel ; AV ! — 9. Poire ; S.S. ; Dé.

GUY BROUTY.

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

LES DÉGATS DE L'HIVER EN MONTAGNE

La facture du mauvais temps

Le pont Bailey provisoire, qui doit permettre de rétablir la circulation sur la route départementale 902 entre Valloire et Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie), doit être mis en service ce mercredi 19 avril. La route, minée par le mauvais temps, s'était effondrée dimanche dernier, et trois mille touristes au moins s'étaient trouvés emprisonnés dans la station.

Situation exemplaire. M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie, vient de le rappeler à la tribune de l'Assemblée nationale. « *Cet incident*, a-t-il déclaré le 18 avril, *montre combien catastrophique est l'état du réseau routier dans l'ensemble des départements alpins. La sécheresse d'il y a dix-huit mois semble avoir bloqué certains canaux souterrains, l'eau ne s'écoule plus, cela peut entraîner glissements de terrain et effondrement des chaussées. Les collectivités locales n'ont pas les moyens de faire face à la situation. Ainsi, en Savoie, il faudrait consacrer à la seule voirie départementale la moitié des crédits d'investissements routiers.* »

M. Michel Barnier, également député (R.P.R.) de la Savoie, a, pour sa part, élargi le débat en interpellant le ministre de l'intérieur. « *Je dois vous faire part*, lui a-t-il déclaré, *de l'inquiétude de la population et des élus des zones de montagne, au sortir d'un hiver qui a été particulièrement éprouvant. Le froid, la neige et le gel ne nous ont laissé aucun répit. S'il convient de rendre hommage au dévouement exemplaire de tous ceux qui se sont acquittés de missions de sécurité, force est de constater que le bilan, tant sur le plan matériel que sur le plan humain, est lourd. Des centaines de toits ont été enfoncés, de nombreuses exploitations agricoles ou artisanales ont été endommagées, le réseau routier est dans un état qui ne garantit plus ni la fluidité ni la sécurité du trafic.*

» *Pour toutes les communes, les frais de déneigement ont été multipliés par six, ce qui condamne les plus pauvres à différer ou à abandonner leurs projets d'équipement. Les montagnards sont habitués à une vie de rigueur et n'attendent pas tout du ciel. Mais, quand ce ciel leur est durablement défavorable, ne sont-ils pas en droit d'attendre des pouvoirs publics un soutien efficace ?* »

La note financière du mauvais temps sera, en effet, particulièrement lourde, notamment dans les régions de montagne. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a indiqué que « *compte tenu de la rigueur de l'hiver, 10 millions de francs ont été ajoutés aux 2 millions et demi initialement prévus dans la « ligne budgétaire » concernant les régions de montagne ; 875 000 francs ont été déjà répartis entre les communes de Savoie les plus démunies et un nouvel effort pourra être accompli en cas de nécessité. Pour ce qui concerne les routes, des aides spéciales à la voirie départementale pourront être imputées sur le chapitre des calamités publiques du ministère de l'intérieur* ».

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'établir à chaque occasion un impôt de solidarité à l'intention des victimes des intempéries ; la pluie ou la neige après la sécheresse. Il est nécessaire, en revanche, que la collectivité prenne davantage en compte les préoccupations des régions de montagne traditionnellement « à l'écart ».

On l'a bien vu lors du Salon de l'aménagement de la montagne (SAM) qui vient de s'achever à Grenoble (*le Monde* du 18 avril 1978). Cette manifestation très fréquentée, qui comporte une exposition technique réservée aux professionnels (directeurs de station, techniciens des remontées mécaniques...), est aussi le lieu de confrontations très enrichissantes sur l'avenir des zones de montagne qui couvrent 20 % du territoire national et abritent deux millions d'habitants répartis dans quelque cinq mille communes.

Notons, par exemple, cette remarque de M. Philippe Lamour, président du SAM et maire d'une commune de montagne : « *Depuis trop longtemps, la France a méconnu et délaissé sa montagne. Elle l'a traitée comme un élément négligeable de son économie, liée au souvenir du passé, vouée à l'abandon et à l'oubli.* »

Centre

UN RÉFÉRENDUM POUR LE NOUVEAU PONT DE TOURS

M. Jean Royer, le maire de Tours, a annoncé qu'il avait l'intention de consulter la population de sa ville, par référendum, au sujet de la reconstruction du pont Wilson sur la Loire.

« *Je suis décidé et mon conseil municipal m'approuve à organiser un référendum sur la reconstruction du pont qui s'est effondré* », a précisé M. Royer au cours d'une interview à R.T.L. « *Bien entendu*, a-t-il ajouté, *nous aurons une exposition, des maquettes des principales solutions de construction et de reconstruction, assorties du coût des relais. L'Etat décidera, mais toute la population se prononcera en connaissance de cause sur ce qu'elle souhaite voir reconstruire.* »

On a d'autre part des précisions officielles et techniques sur le pont de Thouaré qui, près de Nantes, en Loire-Atlantique, a été interdit le 17 avril. La direction départementale de l'équipement déclare avoir constaté « *du désordre* » dans deux des piles du pont construit en 1880 et qui est équipé de superstructures métalliques endommagées à deux reprises durant la dernière guerre mondiale. C'est après avoir constaté un léger affaissement du tablier, de l'ordre de 17 millimètres, ainsi qu'une fissure sur une pile, que la décision d'interdire la circulation a été prise. Celle-ci est valable pour tous les véhicules mais aussi pour les piétons.

La marée noire en Bretagne

La solidarité nationale en faveur des régions sinistrées s'exercera pleinement, promet M. Christian Bonnet

Les conséquences de la marée noire sur les côtes bretonnes ont constitué l'essentiel des « questions au gouvernement » posées le 18 avril dans l'après-midi à l'Assemblée nationale. Trois députés du Finistère, Mme Marie Jacq (P.-S.), MM. Jean-Louis Goasduff (R.P.R.), Eugène Berest (U.D.F.) et un député du Var, M. François Leotard (U.D.F.), ont demandé à M. Marc Becam, secrétaire d'Etat, chargé des collectivités locales, les dispositions que le gouvernement entendait prendre, aussi bien pour prévenir de telles catastrophes que pour indemniser les populations directement concernées par le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* ».

M. Becam a rappelé la réglementation en vigueur pour la navigation des navires porteurs de substances toxiques et a souligné que la solidarité nationale s'exercerait pleinement en faveur des populations et des régions atteintes par la marée noire. « *Déjà*, a-t-il dit, *des premiers versements d'indemnité ont été effectués aux marins pêcheurs ayant dû déposer leur rôle, les personnes obligées d'interrompre leurs activités perçoivent d'indemnité chômage à 90 % et tout sera mis en œuvre pour accueillir les touristes l'été prochain* ».

***

M. François Bourgin, le préfet du Finistère, a annoncé à Ploudalmézeau, où est installé le P.C. anti-marée noire, qu'une réunion interministérielle étudierait ce mercredi les possibilités d'acheminement et de traitement des déchets ramassés sur les plages souillées par le pétrole de l'*Amoco-Cadiz*.

Les responsables du plan Polmar ont abandonné la formule du transport maritime après le naufrage d'un caboteur danois, l'*Henriette Bravo* avec sa cargaison de 28 000 tonnes de déchets. C'est ainsi qu'à La Rochelle le cargo *Trieux*, chargé de 900 tonnes de sable pollué en provenance de la Bretagne, est immobilisé depuis une semaine dans le port. On ne sait pas où faire traiter sa cargaison, la société de Charente-Maritime à laquelle on avait pensé pour cela paraissant insuffisamment équipée.

Pour relayer celle de Saint-Nazaire une seconde station de décantation a été mise en service sur la zone industrielle portuaire de Brest.

« *La première tâche est et reste le nettoyage des côtes* » a déclaré M. Bourgin, qui a précisé que, très approximativement, sur les 230 000 tonnes de pétrole contenues dans les soutes de l'*Amoco-Cadiz*, 80 000 tonnes étaient arrivées à la côte, 25 000 à 30 000 tonnes de produit pur avaient été pompées, 20 000 tonnes traitées par la marine, et 25 000 tonnes étaient descendues au fond, alors que 25 000 autres tonnes avaient disparu.

***

A Londres, le comité de la sécurité maritime de l'IMCO (Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime), réuni à huis clos, a constitué, le 18 avril, un groupe de travail pour examiner les propositions faites par la France pour renforcer, sur le plan international, la lutte contre la pollution.

A Koweït, enfin, les représentants de huit des plus importants pays producteurs de pétrole — Bahreïn, Iran, Irak, Koweït, Oman, Qatar, Arabie Saoudite et Emirats arabes, — tous riverains du golfe Persique, sont réunis depuis le samedi 15 avril sur l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.). Ils ont approuvé la création d'un organisme commun doté d'un budget de 6,3 millions de dollars (30 millions de francs) chargé de nettoyer et de protéger les eaux du golfe Persique très fréquentées par les pétroliers. Les huit pays doivent signer, avant la fin de la conférence, deux conventions antipollution, à l'exemple de celles adoptées il y a deux ans par les pays riverains de la Méditerranée.

(Dessin de CHENEZ.)

Au Sénat

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE NAUFRAGE DE L'« AMOCO-CADIZ » ?

MM. André Colin et Georges Lombard, sénateurs du Finistère (Union centriste), ainsi que plusieurs de leurs collègues appartenant à la majorité ont déposé mercredi 19 avril une proposition de loi demandant la constitution d'une commission d'enquête sur l'affaire de l'*Amoco-Cadiz*. Cette proposition se substitue à celle que ces sénateurs avaient déposée la semaine dernière et qui se heurtait aux dispositions constitutionnelles sur la séparation des pouvoirs : une enquête parlementaire ne peut s'appliquer à des faits qui font l'objet d'une instruction judiciaire. La nouvelle proposition ne vise pas les faits poursuivis en justice, mais seulement « *les décisions et conditions d'intervention des autorités françaises* » lors du naufrage de l'*Amoco-Cadiz*.

Le Sénat pourrait se prononcer un jour prochain sur la convocation d'une telle commission.

● *Le financement des autoroutes en Ile-de-France.* — Le groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France se prononce contre la proposition, faite par la Chambre de commerce et d'industrie, de surtaxer l'essence dans la région pour financer la réalisation des autoroutes en Ile-de-France (*le Monde* du 12 avril).

Il rappelle, dans un communiqué, son « *opposition absolue à toute forme d'imposition nouvelle sur les automobilistes*, et estime que, *hormis le bouclage de la rocade A 86, rien ne justifie que le programme autoroutier inscrit au schéma directeur soit poursuivi.* »

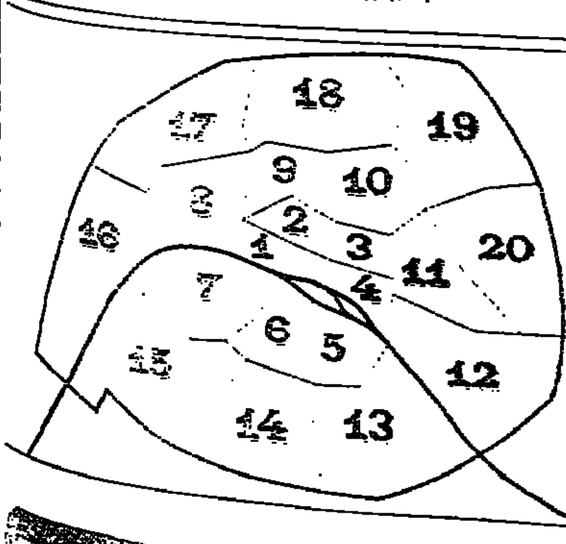
LES DÉCANTEURS DE SAINT-NAZAIRE

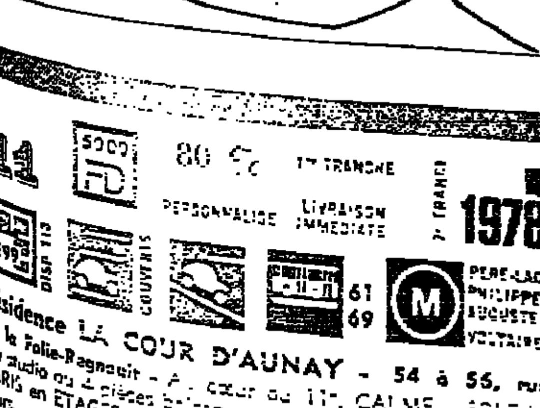
Trois semaines après le début des opérations de traitement des déchets pétroliers de la marée noire à Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique, environ 6 670 mètres cubes de résidus ont été déchargés dans la station de dégazage installée dans la ville.

Les opérations ont lieu vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec la participation de militaires. Depuis le début de l'utilisation de la station de dégazage, 104 wagons, 16 camions et 3 navires ont déjà déversé les déchets dans un bac de 3 500 mètres cubes, où ils se « décantent » pendant une semaine. Une seconde décantation permet de séparer les hydrocarbures des déchets divers (goémons, bouteilles, plastiques, oiseaux, sables et graviers).

Après cette double opération, 20 % seulement d'hydrocarbures sont récupérés. Ils sont acheminés par caboteur au Havre, où une société spécialisée devra les traiter. Ils ne peuvent, en effet, en raison de leurs impuretés, être utilisés directement par une raffinerie ordinaire.

Point noir au tableau : la station de Saint-Nazaire ne dispose que de deux bacs de décantation et ne peut donc traiter, au maximum, que 3 500 mètres cubes de déchets par semaine.





هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

Manufrance pourrait obtenir d'importants contrats à l'exportation

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Manufrance vit toujours dans l'attente — qualifiée d'intolérable par le parti communiste — d'un appui gouvernemental rendant possible sa restructuration. Tout en constatant que le redémarrage économique de l'entreprise se manifeste depuis fin février, la C.G.T. affirme que la situation demeure « *préoccupante* ». Elle demande aux pouvoirs publics de la régler avant la tenue du conseil d'administration du 21 avril.

Le P.-D. G., M. François Gadot-Clet, est plus optimiste. Il estime que les meilleures conditions de sauvetage sont réunies. Jamais la Manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne n'a été, assure-t-il, « *aussi près de toucher au but* ». Il espère maîtriser les coûts et mettre en place un organigramme où certains cloisonnements entre les départements disparaîtront.

L'équipe de direction s'est enrichie de deux nouveaux collaborateurs : M. Mario Santini, ingénieur-conseil ayant eu la charge de différentes réorganisations, tant chez Schneider que Philips ou Peugeot, et M. Dumas, un spécialiste de l'étude du marché et de la vente. Un technicien de très haut niveau devrait arriver prochainement « *pour compléter une équipe de direction cohérente et responsable* ». On avance même la possibilité d'une *direction collégiale avec directoire*, et on n'exclut pas l'idée de faire de Manufrance le type même d'une société de gestion où la participation jouerait un grand rôle. Cette éventualité ne pourrait qu'être favorisée par M. Boulin, ministre du travail et de la participation, et l'inciter à apporter son aide, d'autant plus qu'au conseil de surveillance pourrait siéger un représentant de son ministère. M. Gadot-Clet est revenu avec un optimisme modéré de l'entrevue de deux heures que lui a accordée vendredi 14 avril M. Boulin.

Mais ce qui rend surtout confiant le P.-D. G. de Manufrance, c'est la conquête de nouveaux marchés : trois mille machines à coudre pour le Nigéria, une option de cinq mille bicyclettes pour l'armée du Zaïre. Beaucoup d'espoirs sont mis dans un accord qui devrait intervenir avec Ipi-Trade, filiale de négoce de la société Inter-Agra, dont le P.-D. G. est M. Jean-Baptiste Doumeng. Les liens de ce dernier avec le P.C. sont connus. Cette filiale, qui a offert le rachat de tout l'excédent des stocks actuels de Manufrance, aurait l'exclusivité de la commercialisation pour les pays socialistes. Des négociations seraient en cours avec la Pologne. D'autres auraient déjà abouti avec l'Algérie portant sur la vente de vingt-cinq mille bicyclettes et de machines à coudre. Une usine de fabrication pourrait même être installée en Algérie qui aurait le monopole de la distribution dans les trois pays maghrébins. Bref, Alger pourrait passer un contrat total de 40 millions de francs. M. Doumeng ne serait pas étranger à ce projet. Une délégation algérienne était attendue cette semaine à Saint-Etienne.

Il est également question d'un éventuel accord portant sur quarante mille machines à coudre Omnia avec la firme suisse Bernina, qui souhaite obtenir l'exclusivité de la distribution de l'Omnia pour plusieurs pays : Japon, Allemagne, Belgique, Suède, Norvège, Australie, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis et Canada.

Pour l'heure, ce qui manque le plus à Manufrance, ce ne sont pas les espérances mais la solution de son problème financier qui se pose pratiquement dans les mêmes termes qu'avant les élections législatives.

PAUL CHAPPEL.

Après la perte d'un marché important

L'avenir des Ateliers roannais de constructions textiles suscite des inquiétudes

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Roanne (Loire), les trois usines des A.R.C.T. (Ateliers roannais de constructions textiles) sont occupées depuis mardi 18 avril par le personnel *(nos dernières éditions datées 19 avril)*, afin de protester contre la préférence donnée «*à techniques égales*» au concurrent anglais S.C.R.A.G.G. par Rhône-Poulenc-Textile (R.P.T.) pour un marché de matériels textiles. La société comptait beaucoup sur ce marché, qui devait lui permettre de retrouver un niveau de production de machines textiles de «fausse torsion» plus important.

La réussite du plan de redressement du groupe, seul fabricant français de matériel de texturation industrielle, employant quelque deux mille salariés dont mille quatre cents à Roanne, et pour lequel une aide financière de 30 millions (*le Monde* du 21 janvier 1978) avait été accordée par le CIASI (Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles), risque d'être remise en cause par le choix de cet autre groupe français qu'est Rhône-Poulenc-Textile.

La décision de R.P.T. est ressentie par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. roannais comme «*une menace de chômage planant sur un nombre important de travailleurs*» et «*une agression à l'image de marque des A.R.C.T. qui s'en ressentira à l'échelon des marchés internationaux*».

M. Jean Auroux, député de la Loire (P.S.), conseiller général et maire de Roanne, a décidé exceptionnellement, «*pour marquer tout l'intérêt qu'il porte à ce grave problème*», que la prochaine séance publique du conseil municipal, prévue pour vendredi 21 avril, se tiendrait au restaurant d'entreprise des A.R.C.T.

La fédération de la Loire du P.C.F. a annoncé, de son côté, que le groupe communiste à l'Assemblée nationale poserait, par l'intermédiaire de M. Théo Vial-Massat, conseiller général et maire de Firminy, député de la 4e circonscription du département, une question orale lors de la session parlementaire, «*pour demander au gouvernement d'arrêter le massacre et le bradage des industries françaises, dont A.R.C.T. est un exemple aujourd'hui*». — P. C.

[Le plan de restructuration de Rhône-Poulenc-Textiles adopté le 20 décembre dernier prévoyait notamment un investissement total de 100 millions de francs en matériel de texturation. Mais la réalisation de ce plan, nous a précisé la direction *générale, se fait en deux étapes.*

La première étape porte sur l'achat de machines de texturation de fils polyester d'un montant de 31 millions de francs. Après six mois de contacts auprès des trois constructeurs européens de ce matériel — les A.R.C.T. de Roanne, la firme allemande Barmagg et la société anglaise Scragg. — Rhône-Poulenc-Textiles a décidé de choisir le matériel anglais. La direction générale explique que, dans la conjoncture difficile qu'elle connaît, le seul critère de choix qu'elle pouvait retenir était celui de la compétitivité technologique.

Un second marché portant sur l'achat de machines de texturation pour le nylon est encore en cours *de négociation. La décision serait* prise au début de l'été. Chez Rhône-Poulenc-Textiles, on précise que les A.R.C.T. restent un des fournisseurs possibles.]

● «*L'industrie du verre a enregistré une réduction de cinq mille emplois depuis trois ans*», a indiqué, le 18 avril à Vichy, M. Lucien Jeanperrin, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du verre C.G.T., à l'occasion du congrès de cette organisation.

Un accord serait signé entre les «Bresciani» et les sidérurgistes européens

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Un accord devait être, en principe, conclu mercredi 19 avril, à Milan, entre les Bresciani (les producteurs d'acier italiens qui ont des coûts de revient inférieurs à ceux des groupes sidérurgiques intégrés) et Eurofer, l'organisation de la sidérurgie européenne, concernant leurs exportations de laminé marchand vers les autres pays du Marché commun. L'arrangement prévoit que les Bresciani pourront vendre, en 1978, à l'Allemagne, à la France et au Benelux des quantités égales à la moyenne de leurs exportations vers ces pays en 1976 et 1977 augmentées de 5 %. En contrepartie les « Bresciani » s'engageront à respecter les prix minima fixés par Bruxelles.

Un accord du même type avait déjà été conclu avec les Bresciani pour leurs exportations de ronds à béton. Certains de leurs concurrents, surtout allemands, leur reprochent maintenant de continuer à vendre les ronds à béton au-dessous des prix minima. La Commission de Bruxelles, qui surveille attentivement les échanges, estime que s'il existe des sous-cotations, elles sont désormais très faibles (de l'ordre de 5 % maximum). Les plaintes allemandes s'expliqueraient surtout par le fait que les « Bresciani » s'inquiètent des contrats de livraisons à bas prix conclus avant leur arrangement avec Eurofer. La Commission redoute que certains producteurs intégrés allemands — il s'agirait surtout de Korf — ne se servent de ce prétexte (de prétendues nouvelles infractions des Bresciani) pour contrevenir eux-mêmes aux disciplines de prix du plan acier européen.

En tout cas, les enquêtes menées par les services de la Commission, au cours des semaines passées, s'achèvent et, d'ici la fin du mois, une vingtaine d'amendes devraient être prononcées.

Ph. L.

La crise dans la réparation navale marseillaise

Le groupe Terrin va-t-il déposer son bilan?

De notre correspondant régional

Marseille. — Le groupe de réparation navale Terrin, à Marseille, pourrait être amené à déposer son bilan s'il ne trouve rapidement une solution à ses graves difficultés financières. Cette situation ressort des documents qui ont été rendus publics mardi 18 avril au cours d'une conférence de presse organisée par l'union des syndicats C.G.T. des Bouches-du-Rhône et les responsables syndicaux des chantiers navals de La Seyne, de La Ciotat, ainsi que de la réparation navale et des professions portuaires marseillaises.

Les informations données par les syndicats confirment d'autre part les termes de la lettre de démission (nos dernières éditions de mardi) communiquée le matin même au comité d'entreprise de la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT) par M. Jacques Bojin, vice-président-directeur général de la SPAT et directeur général du groupe Terrin, qui était en fonctions depuis septembre 1977 (1).

L'un des deux documents parvenus en possession des syndicats, un mémorandum destiné au secrétaire général du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) qui paraît avoir été établi avant la réunion tenue à la CIASI le 12 avril (*le Monde* du 15 avril), préconise des mesures importantes d'allègement des effectifs qui toucheraient environ huit cents personnes, dont trois cents susceptibles de bénéficier d'une mise à la retraite anticipée à l'âge de cinquante-cinq ans.

Durant la période nécessaire à l'application de ce nouveau plan de redressement complémentaire et en attendant que les chantiers navals de La Ciotat lèvent l'option qu'ils détiennent depuis le 28 octobre 1977 pour une prise de participation majoritaire dans le groupe Terrin, le mémorandum estime indispensable pour résoudre le problème de la trésorerie immédiate, un financement relais de l'ordre de 25 millions de francs.

Comme l'a souligné M. Bojin dans sa lettre de démission, les conséquences sociales et économiques d'une telle décision seraient, pour la région marseillaise, d'une exceptionnelle gravité. Le groupe Terrin, qui a pris naissance à partir de 1961 mais dont les origines remontent à la fin du siècle dernier, emploie actuellement environ quatre mille personnes à travers treize sociétés, et fournit du travail à de nombreuses entreprises de sous-traitance représentant un nombre de salariés équivalent. Il a réalisé, en 1976, un chiffre d'affaires de 590 millions de francs, dont 300 pour la SPAT, qui compte, à elle seule, la moitié des effectifs, et il distribue chaque fois environ 20 millions de francs de salaires. Ses activités représentaient avant la crise plus de 50 % de la réparation navale française.

GUY PORTE.

(1) *Dans sa lettre, M. Jacques Bodin déclarait notamment : «Il paraît aujourd'hui que certains des intérêts en présence préfèrent attendre que le dépôt de bilan soit inéluctable plutôt que de donner au groupe les moyens d'éviter ce qui sera une véritable catastrophe sociale et économique au niveau de la région...»*

● *Equipements automobiles : Bosch prend le contrôle d'une entreprise espagnole.* — Le groupe ouest-allemand Robert Bosch, un des tout premiers fabricants européens d'équipements électriques pour véhicules, vient de prendre le contrôle à 51 % de la firme espagnole Fabrica espanola de magnetos (FEMSA), qui détient 14 % du marché espagnol (50 % sur celui des batteries), et possède seize usines dont quatre à l'étranger. C'est à la suite de graves difficultés financières occasionnées par un endettement élevé à l'étranger, que la FEMSA, incapable de trouver auprès des banques locales le concours dont elle avait besoin, s'est tournée en dernier ressort vers Bosch. Cette prise de contrôle va conférer aux Allemands de l'Ouest — Bosch, qui possède déjà une filiale à 87 % (Bosch espanola), mais aussi A.E.G. et Siemens — une position dominante sur le marché espagnol de l'équipement électrique. Le gouvernement espagnol aurait donné son accord pour cette opération dont le coût représenterait 24 millions de dollars.

● *Peugeot-Citroën en Lorraine.* — La Société d'équipement du bassin lorrain a signé, lundi 17 avril, à Metz, une promesse de vente à la Société mécanique automobile de l'Est (SMAE), filiale de Peugeot-Citroën, d'un terrain de 118 hectares situés à Ennery (Moselle). La SMAE a en effet décidé de construire à Ennery une usine de fabrication de moteurs. L'investissement, d'un montant de 1 milliard de francs, sera réalisé en quatre ans. Dès 1980, six cent quarante emplois seront créés, et le chiffre de trois mille devrait être atteint en 1985.

ÉTRANGER

Comment peut-on être Japonais ?

(Suite de la première page.)

Par-delà ces malentendus de traduction, il faut savoir que la réalité de l'économie japonaise obéit à une « planification concertée » beaucoup plus rigoureuse qu'elle ne le fut jamais en France, même au cours du VIe Plan. L'« ardente obligation » n'est pas restée au niveau du discours.

2) Les Américains ont entendu empêcher la renaissance du militarisme allemand en cassant l'instrument centralisateur de l'Etat, forgé de Frédéric II à Hitler, par les monarques successifs. La décentralisation forcée de l'Allemagne est aujourd'hui l'une des causes principales du bon emploi de ses ressources.

Au Japon, les Américains ont procédé un peu de la même manière. Ils ont cassé le système, essayé — sans y parvenir tout à fait — de transformer l'empereur en un simple symbole d'unité nationale, aboli la noblesse et rendu pratiquement impossible l'appropriation familiale des moyens de production. En bref, ils ont fait faire l'économie d'une révolution. Une nouvelle classe a pris le pouvoir, celle des managers. C'est une « méritocratie » diront certains. Et après ?

L'échelle des salaires est très resserrée : de 1 à 5 environ. Les salaires moyens sont plus élevés qu'on ne le croit : 2 200 yens par mois dans telle grande entreprise industrielle (4 400 F) (1). Dans un service administratif visité, la charge salariale moyenne était de 60 000 F par an (2). La garantie de l'emploi est quasiment assurée dans les grandes organisations. Mais, à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, elle a pour corollaire une très grande motivation de l'individu face à son employeur et son entreprise, fondée sur la reconnaissance que le salarié se doit d'avoir à leur égard.

Les catégories privilégiées sont rares. On peut citer les médecins et (du fait de la montée prodigieuse du prix du sol dans un pays qui ne dispose que de 90 000 kilomètres carrés de terrains non montagneux) les propriétaires fonciers.

Un marché intérieur unique au monde

Ce nivellement des ressources à un niveau relativement élevé, joint à l'extrême concentration de la population sur la côte est, où elle est reliée par des trains très fréquents et extrêmement rapides (250 km-h), crée un marché intérieur probablement unique au monde. Quand un produit est bien adapté à ce marché, il peut être vendu à des millions d'exemplaires. L'exportation intervient alors par surcroît, comme un allongement marginal d'une série déjà très longue.

3) Des pollutions aux conséquences dramatiques, l'agitation inhérente aux foules des grandes villes, ont accrédité l'image de mauvaises conditions de vie. Or, l'espérance moyenne de vie à Tokyo est de 73,19 ans pour les hommes et 77,85 pour les femmes, comparables aux meilleures statistiques européennes.

La baie de Tokyo est certes très polluée, non seulement par les usines, mais aussi du fait de la densité de population riveraine et des centaines de navires de toutes nationalités qui y jettent leurs ancres... et pas mal d'autres choses. Mais sait-on que, malgré l'énorme taille (25 millions d'habitants) de l'agglomération, où les transports en commun jouent d'ailleurs un rôle privilégié, l'atmosphère est moins polluée qu'à Paris ?

En fait, ce malaise qu'un Occidental peut éprouver devant la foule japonaise, sa multitude et son comportement apparemment grégaire, c'est le même que celui ressenti par ce même Occidental, qu'ont ressenti ses ancêtres et que ressentiront ses héritiers, face à l'Asie, et n'est pas spécifique au Japon. Il s'agit, une fois de plus, de la projection d'un système culturel privilégiant l'individu, son libre arbitre et son originalité, dans un monde dans lequel la personne humaine n'a de sens que dans la relation avec la collectivité, des forces de la nature, l'empereur (quelle que soit sa représentation : roi, empereur, grand timonier, etc.) et donc avec le ciel.

4) Revenons un instant à l'économie. Les importations comportaient en 1973 69,4 % de produits bruts, matières premières, carburants, etc. L'augmentation du prix du pétrole, d'une part, la poursuite de l'industrialisation qui a dû diminuer la part d'objets manufacturés importés (3), d'autre part, ont dû accroître ce pourcentage. Toute augmentation du cours du yen diminue d'autant la valeur de ces importations libellées en dollars. La baisse correspondante se répercute sur le coût de la vie et celui des produits industriels.

Certes la valeur des produits japonais à l'exportation s'accroît parallèlement. Mais si la baisse des matières premières et de l'énergie se cumule avec une baisse équivalente du coût de la main-d'œuvre incorporée (grâce à un accroissement continu de la productivité) l'exportation japonaise peut théoriquement supporter une montée indéfinie du yen.

Or, on discute aujourd'hui à Tokyo pour savoir si l'accroissement de la production intérieure brute sera en 1977 inférieur ou supérieur à 6 %. Ce qui est sûr, c'est qu'il sera supérieur à celui des économies occidentales, donc que l'accroissement de productivité y sera plus élevé puisque la population est stabilisée.

Alors, pourquoi le yen cesserait-il de monter ?

Cela n'empêche d'ailleurs pas le Japon, plus vulnérable encore que l'Europe sous cet angle, de chercher à se libérer de sa dépendance énergétique : énergie nucléaire (l'enrichissement de l'uranium est tenté par ionisation différentielle sous l'effet de rayons lasers), géothermique (c'est un pays de volcans), et solaire (suivant des technologies empruntées à Israël) y sont développées.

Un recueillement qui ne trompe pas

Pour compléter le tableau socio-économique, indiquons que le gouvernement américain fait pression sur le Japon pour qu'il admette un déficit budgétaire... supérieur à 30 %. Il n'y a aucune main-d'œuvre immigrée. On trouve d'anciens étudiants comme ouvriers dans les usines mais le travail manuel y est réduit à sa plus simple expression par une automatisation poussée. Enfin, le chômage y est conçu comme un phénomène... typiquement occidental, même si le chiffre officiel (2 % de la population active) a tendance à sous-estimer légèrement la réalité.

5) Le système de valeur, les rôles sociaux, l'héritage culturel, l'enracinement métaphysique, sont évidemment en relation avec ce type d'organisation socio-économique. Les décrire nous entraînerait trop loin. Deux points ne peuvent toutefois être omis sans compromettre la compréhension de l'ensemble :

a) Le cinéma a vulgarisé en Occident l'image du samouraï, guerrier particulièrement averti dans les arts martiaux et pour qui le suicide est la seule manière de récupérer un honneur perdu. Les samouraïs s'étant imposés comme une caste supérieure et servant d'une certaine manière, dans la conscience collective japonaise, de « modèles » il est nécessaire de compléter le tableau précédent : le devoir principal d'un samouraï était d'avoir la meilleure éducation possible dans tous les domaines. Ses fonctions pouvaient être multiples, à l'inverse du système des anciens régimes occidentaux (en France notamment) qui ont été et restent marqués par la distinction entre le métier noble des armes (et de la haute administration) et les fonctions roturières du bourgeois, de l'artisan et de l'homme de science. On peut penser que cette « polyvalence » historique n'est pas sans effet sur la capacité d'adaptation du Japon actuel et en est une des explications.

b) « Les Japonais ne sont pas religieux. » C'est du moins ce que j'ai lu dans un guide édité en France. Il m'a pourtant semblé que les temples sont beaucoup plus fréquentés que nos églises. Sans ostentation, certes. Le *self-control*, le respect d'autrui, ce masque d'impassibilité courtoise qu'il convient de conserver même sous l'empire de la passion et qui s'exprime au théâtre et dans les sports, sont trop incompatibles avec des manifestations d'adoration de type latin.

Mais le recueillement ne trompe pas.

N'y aurait-il donc pas un malentendu sur le sens du mot religion ? S'il faut comprendre celle-ci comme la révélation d'un dieu antérieur à l'existence, distinct de sa création, qui, après avoir façonné toutes choses, aurait édicté des dogmes, alors, en effet, peut-être bouddhistes et shintoïstes ne sont-ils pas religieux ?

Mais si religion vient du verbe *religere* et qu'elle est ce qui unit les hommes entre eux et les met en communication avec ce qu'ils ne peuvent pas comprendre, alors être bouddhiste c'est non seulement être religieux mais, de plus, être tolérant.

Car comment et pourquoi distinguer entre fidèles et infidèles, orthodoxes et hétérodoxes ? Il ne saurait y avoir que des gens plus ou moins bien informés, plus ou moins attentifs aux « leçons » de Bouddha, qui n'était d'ailleurs qu'un homme...

6) Plus significatifs encore que l'organisation politique et économique, que les relations sociales et que les systèmes des valeurs, sont les modes de la connaissance. Simone Weil avait déjà pressenti les limites de la rationalité occidentale et la supériorité potentielle d'une pensée orientale moins « corsetée ». Faisons un peu d'épistémologie.

D'Aristote à la théorie des ensembles, toute la logique occidentale est fondée sur l'axiome du tiers exclu. « A ne peut pas être non-A. » Quand Einstein avança que la matière pouvait bien être de l'énergie (une force multipliée par une longueur), la distinction entre le matériel et l'immatériel était tellement ancrée que sa théorie rencontra l'incrédulité. Vingt ans après que de Broglie eut présenté la lumière comme étant l'oscillation d'un champ magnétique, les physiciens de Staline, au nom du « matérialisme », refusaient encore la mécanique ondulatoire. Comment accepter, en effet, que ce qui est photon, c'est-à-dire grain de matière lancé à la vitesse maximum, mais pesant (puisque susceptible d'être dévié par un champ de gravitation), pouvait en même temps être l'oscillation immatérielle de l'« éther ». Des blocages analogues peuvent être constatés en biologie, en médecine, en management...

Une écriture qui utilise l'idéogramme (objet, image d'une idée) ne prédispose pas à opposer ainsi idéalisme et matérialisme. Ce genre de guerre de religion n'a pas de sens en Extrême-Orient. Non pas qu'on ne sache y raisonner avec une rigueur mathématique. L'algèbre, ne l'oublions pas, nous vient d'Orient, transmise par les Arabes. Mais l'algorithme, fondé sur l'axiome du tiers exclu, n'est considéré que comme un niveau de raisonnement, particulièrement pratique dans certains cas, mais non exclusif d'autres manières de penser. Il peut exister parallèlement d'autres types de raisonnement qui, par exemple, identifieront le vide et le plein, l'affirmation et son contraire, etc.

Une plus grande disponibilité d'esprit au niveau de chaque individu, une plus grande interconnexion entre les intelligences individuelles, une appréhension des problèmes dans un cadre systématique planétaire (que ce soit par nécessité ou en vertu du principe de non-exclusion), tels sont les caractères d'une pensée qu'on présente souvent comme étrange et incompréhensible et qui m'a semblé, au contraire, particulièrement actuelle.

Pour terminer, je voudrais avancer une hypothèse. La révolution cartésienne, en permettant une transgression par rapport à la connaissance révélée (celle de la pensée théologique ou celle des Anciens) a institué l'homme « possesseur et maître de la nature ». Largement diffusée grâce à l'imprimerie, cette nouvelle manière d'appréhender le monde a permis à l'Occident non seulement de rattraper le Moyen-Orient (qui possédait avant lui le papier, l'algèbre, l'acier, l'astrolabe, etc.) mais de dominer la planète pendant trois siècles.

Distinguer puis opposer

Mais aujourd'hui, la complexification croissante des systèmes s'accommode mal d'une pensée unilinéaire (la déduction), qui segmente la connaissance. Les sciences dites humaines, en particulier, ont porté la parcellisation du vécu à un niveau vertigineux. La rationalité occidentale ne sait plus raisonner qu'en commençant par distinguer pour tendre ensuite à opposer plutôt qu'à relier. On trouve, dans la pensée japonaise, l'inverse (ou le dépassement ?) de cette logique parcellisatrice et conflictuelle, symbolisé par l'esprit « Wa », qui signifie « harmonie » ; la pratique de l'esprit « Wa » au niveau des comportements individuels, collectifs et organisationnels surprend toujours un Occidental, même averti.

Cet autre type de pensée, plus souple et plus complexe, permettant une logique trinaire, admettant que les extrêmes peuvent se rejoindre, qu'un raisonnement peut se dérouler simultanément sur plusieurs plans sans perdre de sa cohérence, ne démontre-t-il pas sous nos yeux sa plus grande efficacité ? Dans ce cas, il ne faudrait pas être surpris d'assister au déplacement du centre de gravité de la créativité humaine (4).

Ces atouts ne sont pas nécessairement l'apanage exclusif du Japon. La Corée, la Chine, peuvent nous réserver des surprises analogues. En France, Edgar Morin (5), dans une magistrale synthèse en cours de parution, et l'AFCET, notamment sous l'influence de Jean-Louis Le Moigne (6), tentent de faire évoluer la pensée européenne dans le même sens. Je crains cependant que les pesanteurs culturelles qui longtemps nous donnèrent l'avantage ne freinent aujourd'hui le nécessaire dépassement du « Discours de la méthode ».

RENÉ MAYER.

(1) Les salaires sont moins élevés dans les petites entreprises.

(2) Pour 70 000 francs par an en France dans le service équivalent.

(3) Encore que les produits français de luxe fassent aujourd'hui fureur.

(4) En 1975, le Japon a déposé quatre fois plus de brevets que la France et trois fois plus que l'Allemagne.

(5) *La Méthode*. Tome I. « La nature de la nature » (Seuil, 1977).

(6) Voir notamment *la Théorie du système général* (PUF 1977).

Après un an d'occupation chez Schlumpf

Un musée qui rapporte

Le musée d'automobiles des frères Schlumpf, à Mulhouse, serait-il finalement une affaire rentable ? Il y a quelques jours, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, s'était dépêché de « classer » la célèbre collection de voitures de ces patrons du textile en faillite, toujours réfugiés en Suisse... Du coup, la C.F.D.T. vient de divulguer l'état des finances du fonds de solidarité des travailleurs qui, depuis un an, occupent le « musée », mais l'ouvrent aux curieux et à tous ceux qui veulent aussi leur apporter un appui.

Au 20 février dernier, les dons faits par les quelque quarante-cinq mille visiteurs atteignaient la somme de 1 345 721,06 F, alors que les frais se chiffraient à 572 697,82 F. Ces derniers se ventilent essentiellement comme suit : frais d'occupation du musée et de l'usine de Malmerspach (achat de matériel, frais de déplacement, nourriture du personnel : plus de 126 000 F); frais d'électricité : près de 140 000 F ; frais de transport des délégations aux meetings tenus par le personnel d'autres usines en grève (Roubaix, Epinal, Strasbourg, Besançon) : environ 200 000 F.

En somme, les occupants ont fait des affaires, puisqu'ils accusent 773 023,24 F de « bénéfice ». Cet excédent, à quoi vont-ils l'utiliser ? Sûrement pas à faire la fête », expliquent-ils. La C.F.D.T. compte surtout sur ce pactole pour maintenir les ressources du personnel à l'expiration du droit à l'indemnisation du chômage à 90 %. Le 31 mai, les anciens salariés des frères Schlumpf ne toucheront plus, en effet, que l'aide publique et éventuellement les indemnités de l'ASSEDIC.

Le Fonds de solidarité n'a été constitué que grâce à la générosité du public, auquel est proposée, à la fin des visites guidées, une carte de soutien de 10 F par personne. Les visiteurs, auxquels les guides ne forcent nullement la main, n'ont pas tous versé leur obole. Certains, cependant, se sont acquittés d'une somme nettement supérieure au vu des quatre cent quatre-vingt-deux véhicules anciens (dont toute la gamme Bugatti) acquis et rénovés sur le dos des travailleurs de l'entreprise. « Une folie à la Louis II de Bavière », *avait dit M. François Mitterrand, qui fut l'un de ces visiteurs, au moment des élections.*

BERNARD LEDERER.

ÉNERGIE

M. ALBIN CHALANDON A ÉTÉ REÇU PAR LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le président Houari Boumediène a reçu, mardi 18 avril en fin d'après-midi, M. Albin Chalandon, président du groupe pétrolier français ELF-Aquitaine. L'entretien a duré trois quarts d'heure : aucune déclaration n'a été publiée à l'issue de cette entrevue. M. Chalandon a quitté Alger mercredi matin pour Paris.

M. Chalandon se trouvait depuis le 17 avril à Alger, sur invitation de M. Sid Ahmed Ghozali, ministre algérien de l'énergie et des industries pétrochimiques, avec lequel il a eu également des entretiens.

En marge de cette visite, l'agence algérienne d'information a annoncé, le 18 avril, que Sonatrach avait décidé de confier à deux sociétés françaises, Creusot-Loire et Technip, les travaux de rénovation de l'unité d'ammoniac du complexe d'Arzew. Les travaux s'échelonneront sur quatre ans. Cette unité, d'une capacité théorique de production de 1 000 tonnes par jour n'a fonctionné qu'à 35 % de sa capacité depuis sa mise en production en 1969-1970.

(Intérim.)

LES REVENUS PÉTROLIERS DE LA GRANDE-BRETAGNE SE SONT ÉLEVÉS A PRÈS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS EN 1977

Un rapport publié le 18 avril par le département britannique de l'énergie fait apparaître un accroissement important des revenus des gisements de la mer du Nord. En *1977* les « royalties » perçues par la Grande-Bretagne sur l'exploitation du pétrole et du gaz ont été de 228 millions de livres sterling (1,9 milliard de francs) alors qu'elles n'avaient été que de 44,2 millions de livres en 1976.

En raison de divers facteurs, notamment météorologiques, la production n'a pourtant été que de 38 millions de tonnes alors que l'on escomptait 46 millions de tonnes. En 1978, elle devrait se situer entre 55 et 65 millions de tonnes alors que les prévisions initiales étaient de 60 à 70 millions de tonnes. — *(Reuter.)*

LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OPEP SE TIENDRA LE 6 MAI

Les ministres du pétrole des treize pays membres de l'OPEP tiendront finalement leur réunion extraordinaire le 6 mai en Arabie Saoudite à Taif, la résidence d'été royale, a-t-on annoncé le 18 avril à Vienne au siège de l'organisation.

Prévue initialement pour le 3 avril à Genève, cette réunion extraordinaire, destinée notamment à examiner les problèmes posés par les variations des cours du dollar, avait été reportée une première fois au 4 mai. Selon certaines informations, d'origine saoudienne, diffusées ces derniers jours, un nouveau report de quelques semaines avait été envisagé. Sans doute la majorité des membres de l'OPEP a-t-elle estimé que la tenue d'une telle réunion extraordinaire à quelques jours de la session ordinaire de l'organisation n'aurait plus eu de sens.

La C.G.T. : 1 479 820 chômeurs en mars

La C.G.T., qui avait décidé de ne plus publier ses propres statistiques de l'emploi et qui continue de demander au gouvernement une réunion « pour parvenir à un accord sur une définition convenable » du chômage, a jugé finalement « nécessaire de procéder à une actualisation » de ses calculs « sur la base de l'enquête sur l'emploi de mars 1977 et des informations données par l'I.N.S.E.E. (Bulletin de statistiques, février 1978) sur la publication d'une série de demandes d'emploi en fin de mois corrigée de l'effet des modifications de gestion de l'Agence nationale pour l'emploi. »

S'appuyant sur la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail, la C.G.T. additionne d'abord le nombre des demandes en fin de mois (D.E.F.M.) connues en données brutes, les inscriptions différées à l'A.N.P.E. (« ligne-emploi ») et le chiffre de 38 241, qui correspond, selon elle, aux modifications apportées dans la gestion des fichiers de l'A.N.P.E. par rapport aux séries antérieures à janvier 1978. Le résultat obtenu est ensuite multiplié par 1,22, nouveau « coefficient de raccordement » avec la série mensuelle des D.E.F.M., qui résulte de la division de 1 247 000 (total partiel sur l'enquête de mars 1977) par 1 020 980 (D.E.F.M. de fin mars 1977). Enfin, à ce total est ajouté le nombre des bénéficiaires de la garantie de ressources et de l'allocation spéciale du Fonds national pour l'emploi.

Ces calculs donnent pour mars 1978 : (1 073 200 + 15 278 + 38 241) × 1,22 + 105 223 : 1 479 820 chômeurs contre, toujours selon les statistiques de la C.G.T., 1 503 506 en *février* et 1 524 389 en janvier.

● *Grève des conducteurs de métro lyonnais.* — Le public devait être admis gratuitement mardi 18 avril, de 6 heures à 24 heures et, pour la première fois, dans les rames du nouveau métro lyonnais. Cet essai n'a pu avoir lieu en raison d'une grève des conducteurs. Dans un communiqué les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. du réseau des transports en commun de la région lyonnaise (T.C.R.L.) déclarent que cette grève « *ne doit pas être considérée comme une brimade vis-à-vis du public mais comme la seule manière d'exprimer visiblement et concrètement notre volonté de voir satisfaites les justes revendications des conducteurs du métro* ».

Les conducteurs revendiquent « *une classification professionnelle correspondant aux responsabilités qu'il vont assurer* ».

Les négociations engagées *lundi* avec la direction des T.C.R.L. n'ont pas abouti. Une autre journée « circulation gratuite » est prévue le 22 avril, avant l'inauguration officielle, le vendredi 28 avril.

BIBLIOGRAPHIE

TROISIÈME ÉDITION DE « DONNÉES SOCIALES »

Bien plus que des chiffres

Comment vivent les Français et tous ceux qui, dans notre pays, participent à la production ? Quelles sont les conditions d'existence ou de travail des O.S., des immigrés, des mères de famille ? *Qui part en congé ? Qui* organise des réceptions à domicile ?

Telles sont quelques-unes des nombreuses interrogations auxquelles répond la troisième édition de *Données sociales* (1), que vient de publier l'INSEE. Un précieux et passionnant document de 425 pages, qui fournit non seulement des séries de chiffres remontant à un passé parfois lointain, mais aussi une présentation claire et surtout un éclairage et des commentaires sur l'évolution socio-économique de la population française, qui font mieux comprendre l'importance de la liaison entre les problèmes économiques et sociaux.

Cette édition, qui comporte cinq grands chapitres, traite des questions suivantes : population, santé, formation — activité professionnelle, conditions de travail, — prise en charge individuelle des besoins (revenus, transferts, épargne, logement), prise en charge collective des besoins (sécurité sociale, etc.), socialisation et pratiques culturelles (formation de la famille, scolarité, etc.). En outre, elle aborde deux thèmes nouveaux : l'activité féminine et la famille, d'une part, la condition sociale des petits paysans, d'autre part, deux dossiers qui sont aussi des essais sur le devenir de la famille et sur les tensions qui secouent la paysannerie.

(1) *Données sociales*, édition 1978. Prix, 38 F. I.N.S.E.E., 195, rue de Bercy, Paris (12e) et dans les observatoires régionaux de l'I.N.S.E.E.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	4,5900	4,6800	+ 55	+ 85	+ 90	+ 125	+ 200	+ 260
$ can. ...	4,0070	4,0170	− 10	+ 25	− 25	+ 10	− 70	+ 7
Yen (100)	2,0670	2,0740	+ 125	+ 155	+ 230	+ 265	+ 575	+ 628
D. M	2,2360	2,2430	+ 80	+ 105	+ 165	+ 195	+ 550	+ 605
Florin ...	2,1000	2,1070	+ 60	+ 80	+ 120	+ 150	+ 400	+ 450
F. B (100)	14,3970	14,4420	+ 390	+ 505	+ 640	+ 820	+1735	+2095
F. S. ...	2,3950	2,4060	+ 165	+ 190	+ 305	+ 340	+ 930	+ 990
L. (1 000)	5,3356	5,3490	− 205	− 140	− 430	− 330	−1250	−1050
£	8,4700	8,4940	− 95	− 30	− 135	− 50	− 305	− 150

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 1/2
$ E.-U. ...	19 1/2	20	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7 1/2	8
Florin ...	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4	4 1/4	4 3/4
F B (100)	4 1/2	5 1/2	5	5 1/2	5 1/4	5 3/4	6	6 1/2
F. S.	0	1/2	1/4	1/2	1/4	1/2	1/2	3/4
L. (1 000)	15	20	12	16	12	16	12	15
£	13	15	8 1/2	9 1/2	8 1/2	9 1/2	9 1/4	9 3/4
Fr. franç..	8	8 1/2	8 1/4	8 3/4	8 1/2	9	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Libres opinions

Emploi : l'heure de vérité

par JEAN-PAUL BACHY (*)

VICTORIEUX dans les urnes, Valéry Giscard d'Estaing et Raymond *Barre se trouvent aujourd'hui, sur le plan social, au carrefour* d'une série d'impasses. Ou bien ils s'engagent sur la voie de changements fondamentaux, mais ils seront alors contraints de toucher aux intérêts des milieux d'affaires à qui ils doivent leur succès et qui ne leur pardonneraient pas ; ou bien ils acceptent de « lâcher du lest », en consentant notamment des hausses de pouvoir d'achat substantielles, capables de relancer la consommation ; mais M. Barre a toujours refusé cette solution. Car, à moins d'être accompagnée de mesures draconiennes, concernant la réduction de l'éventail des revenus, elle risque de faire redémarrer l'inflation. Ou bien le gouvernement Barre « ter » fait la même politique que le précédent gouvernement Barre, c'est-à-dire une politique d'austérité. Mais il entre alors *en contradiction avec les promesses faites pendant la campagne, ainsi* qu'avec les aspirations au changement des milieux populaires. De plus, une telle politique ne peut manquer d'avoir sur l'emploi des effets désastreux...

Or l'emploi est précisément le dossier où l'avenir est le plus sombre. Car le gouvernement va payer cher les conséquences de la politique du pire, quand ce n'est pas celle du camouflage ou du mensonge délibéré qu'il a suivie depuis deux ans. Les artifices utilisés ces derniers mois (décalage de l'enregistrement des demandes d'emploi, radiations plus rapides des fichiers...) ont permis de peser sur les chiffres de l'A.N.P.E. pendant quelque temps. Mais n'a-t-on pas remarqué que, déjà entre les deux tours des élections, le nombre des chômeurs avait à nouveau augmenté ?

***

Les dispositions prises, dans le cadre du « pacte pour l'emploi des jeunes » (stages pratiques, contrats emploi-formation, etc.) ont pu faire illusion. Mais que se passera-t-il quand ces mesures viendront à échéance ? Le plan gouvernemental garantissait aux entreprises qui embauchaient des jeunes la gratuité des cotisations sociales pendant un an. De deux choses l'une : ou bien ces dispositions sont prorogées, comme semble le souhaiter le gouvernement. Mais on peut se demander s'il est sain de fonder une politique d'emploi sur une « assistance permanente à l'embauche » et de rendre définitifs, ou au moins durables sur le dos des contribuables, des transferts de charges qui, au départ, ne devaient être qu'exceptionnels ou transitoires ? Ou bien les dispositions prévues sont révisées en baisse. Mais on peut alors se demander quelle sera la réaction des employeurs.

Car il ne faut pas se bercer d'illusions : si, pendant les mois qui ont précédé les élections, les chefs d'entreprises ont soutenu, sans broncher, le plan de M. Barre, c'est pour des raisons de pure politique (il fallait « mettre le paquet » pour battre la gauche) et de pure finance (car les mesures proposées permettaient d'obtenir, pour quelques mois, de la main-d'œuvre à bon marché). Ces deux raisons n'existant plus, les dures lois du système reprendront le dessus : licencier, chaque fois que c'est nécessaire, pour ménager les profits ; embaucher le moins possible, pour minimiser les frais de personnel. Les perspectives de recrutement dans la plupart des entreprises sont faibles dans les mois à venir. A l'inverse, dans plusieurs secteurs (chaussure, textile, bâtiment...), les plans de licenciements, retardés du fait des élections, vont être mis en œuvre. Or, dès septembre prochain, six cents mille nouveaux jeunes arriveront sur le marché du travail.

Pour prendre le contre-pied de cette logique infernale, qui caractérise toute phase de restructuration capitaliste du type de celle qui accompagne la crise actuelle en France, il faudrait une intervention beaucoup plus nette et plus volontaire des pouvoirs publics dans la politique d'emploi. Depuis des années, l'emploi a été considéré comme une simple résultante de la croissance... En quelque sorte, comme un de ses sous-produits. Que le taux d'expansion baisse, que la croissance se fonde sur des bases purement capitalistiques, ou sur des investissements à l'étranger, le chômage devient écrasant.

***

Qu'a-t-on fait dans les précédents gouvernements Barre pour enrayer ce processus, et faire de l'emploi la finalité principale de la croissance ? Rien. A coup de mesures ponctuelles, relevant plus de la pratique du « rideau de fumée » que de changements structurels, le gouvernement, loin de s'attaquer au fond des problèmes, a contribué à les aggraver... en créant quelques institutions et en faisant voter quelques textes de plus. Le résultat est là : la législation française en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'indemnisation du chômage est devenue un véritable maquis, dans lequel plus personne ne se retrouve... Ce qui la rendu parfaitement inopérante. Car, ou bien les décisions sont prises de manière parfaitement technocratique, et les partenaires sociaux, théoriquement associés à la définition des choix, sont complètement court-circuités. Ou bien, il n'y a pas de décision du tout. Car toute volonté de changement s'englue dans un invraisemblable dédale de textes et de procédures souvent contradictoires, qui jouent immédiatement le rôle d'édredon.

De ce fait, depuis dix ans, tous les dossiers importants ont été éludés ou laissés de côté : durée du travail, âge de la retraite, représentation des travailleurs dans les entreprises, réforme de l'inspection du travail, financement des Assedic et de la Sécurité sociale, intérim, heure mensuelle d'information syndicale... Les dossiers ne manquent pas.

Raymond Barre, officiellement réintronisé par le président, est-il le mieux placé aujourd'hui pour les mener à bien ? On peut sincèrement en douter. Le mieux placé c'était évidemment François Mitterrand à la tête d'un gouvernement d'union de la gauche. Georges Marchais, n'en a pas voulu. Il préférait apparemment M. Barre ! C'est donc à nouveau la droite qui a les cartes en mains. Ce n'est pas très rassurant pour les travailleurs, quand on voit ce qu'elle en a fait jusque-là. Une seule chose, en tout cas, est certaine : si aucun changement décisif n'est apparu dans les trois mois, l'automne sera chaud... à moins que ce ne soit le printemps.

(*) Délégué national du parti socialiste au travail et à l'emploi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE DES ACTIONS HUILES, GOUDRONS ET DÉRIVÉS CONTRE DES ACTIONS FINALENS

La Société chimique des charbonnages, CdF Chimie, offre aux actionnaires de sa filiale, Huiles, Goudrons et Dérivés (H.G.D.) d'échanger leurs actions contre des actions de la Société industrielle et financière de Lens - Finalens. L'action H.G.D. est cotée à la bourse de Lille et celle de Finalens est cotée à la Bourse de Paris. CdF Chimie détient déjà 70,52 % du capital d'H.G.D.

On sait que les résultats d'H.G.D. se sont dégradés depuis 1975, cette dégradation s'est poursuivie et l'exercice 1977 accuse une perte comptable de 23,4 millions de francs. Ce mauvais résultat résulte d'une perte d'exploitation de 16,2 millions de francs, après 13,7 millions de francs d'amortissement des immobilisations, perte à laquelle s'ajoutent des amortissements exceptionnels sur des installations démontées ou à l'arrêt, à hauteur de 4,6 millions de francs et des provisions pour pertes et charges de 4,7 millions de francs.

Une telle situation exclut le paiement de tout dividende au titre de l'exercice 1977, et ne permet pas d'envisager la reprise d'une rémunération du capital dans un proche avenir.

On sait, par ailleurs, que les comptes de 1977 de la Société Finalens font apparaître un bénéfice de 2,4 millions de francs, après 1,01 million de franc de plus-values de cession d'actifs. Le bénéfice net de 1976 s'est élevé à 2,5 millions de francs, après 1,3 million de franc de plus-values.

Le conseil d'administration de la *Société Finalens proposera* à l'assemblé des actionnaires, qui se réunira le 25 mai prochain, un dividende de 4,50 F auquel s'ajoutera l'avoir fiscal de 2,25 F, donnant ainsi à l'action un revenu global de 6,75 F. Le revenu global de l'action (dividende 3,72 F) s'élevait en 1976 à 5,58 F.

L'offre publique d'échange faite par CdF Chimie s'effectuera comme suit :

En échange de chaque action H.G.D. qui lui sera présentée, CdF Chimie remettra : une action de la *Société Finalens*, coupon attaché, et 15 F en espèces.

L'action Finalens remise en échange permettra donc à son titulaire de toucher le dividende de 4,50 F au titre de l'exercice 1977.

Cette opération est présentée conjointement par la Banque de l'Indochine et de Suez et la Banque de Paris et des Pays-Bas pour le compte de CdF Chimie.

Elle s'effectuera selon les modalités contenues dans l'avis nº 78-321 de la Chambre syndicale des agents de change publié au « Bulletin de la Cote officielle » du 12 avril 1978.

Dès maintenant, les titulaires d'actions H.G.D. peuvent se renseigner auprès de leur banquier ou leur agent de change sur les modalités de l'opération. Une note d'information revêtue du visa de la Commission des opérations de Bourse sera mise prochainement à leur disposition. Cete note indiquera, entre autres, les motifs de l'opération et contiendra tous les éléments permettant d'apprécier le rapport d'échange.

A cet égard, il convient de signaler que le conseil d'administration de *la Société Huiles, Goudrons et Dérivés*, qui a arrêté les comptes de l'exercice 1977, a, en même temps, recommandé aux actionnaires de la société de répondre favorablement à l'offre qui leur est faite par la Société chimique des charbonnages, CdF Chimie. Il considère que cette opération doit permettre à H.G.D. de poursuivre son programme de restructuration nécessaire et que la proposition faite aux actionnaires est financièrement intéressante. En effet, les actionnaires d'H.G.D. ne toucheront aucun dividende cette année et l'activité de la société, confrontée à des problèmes qui dépassent les simples difficultés de circonstance, ne permet pas d'envisager la reprise d'une rémunération du capital dans un proche avenir. La Société Finalens, par contre, cotée à la Bourse de Paris, a une activité présentant une sécurité plus grande que celle d'H.G.D. : son portefeuille dégage une rentabilité satisfaisante avec des perspectives de développement.

Inauguration au Caire de la NATIONAL SOCIETE GENERALE BANK S.A.E.

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, a présidé, le 15 avril 1978 au Caire, les cérémonies d'inauguration de cette nouvelle affiliation du groupe.

Il a été reçu en audience, en cette circonstance, par Son Excellence le Docteur Sayeh, ministre de l'économie, par Son Excellence Salah Hamed, ministre des finances, ainsi que par M. Abel Fattah Ibrahim, gouverneur de la Banque Centrale d'Egypte.

La National Société Générale Bank S.A.E. est installée 4, rue Talaat-Harb, au cœur du quartier financier du Caire.

M. Abdel Moneim Roushdy, président de la Banque Nationale d'Egypte (qui détient 51 % du capital souscrit s'élevant à l'équivalent de 10 millions de dollars US), est président de la National Société Générale Bank S.A.E., cependant que M. Alex Saint-Gully, directeur de département à la direction de l'étranger de la Société Générale (cette dernière détenant 49 % du capital de la National Société Générale *Bank S.A.E.*), *en* est le vice-président. La direction générale de la banque est assurée par *M. Robert* Faraut, directeur général, assisté de M. Kazem Barakat, directeur général adjoint.

Rappelons que la Banque Nationale d'Egypte (National Bank of Egypt) est la première banque égyptienne par son importance.

Le double parrainage dont bénéficie la nouvelle banque permet de mettre à la disposition d'une clientèle égyptienne et internationale un instrument bancaire particulièrement efficace.

La National Société Générale Bank S.A.E. dispose en outre d'un statut qui lui permet de s'intéresser à toutes opérations commerciales internationales d'importance ainsi que de participer à des financements d'investissements étrangers réalisés en participation en Egypte, l'ensemble *sur le double terrain des opérations* en devises étrangères et en livres égyptiennes.

Rappelons que la Société Générale avait déjà ouvert en 1977 une délégation régionale couvrant la zone géographique de l'Egypte et des pays arabes voisins.

L'efficacité de cette structure a déjà été éprouvée par de nombreux *industriels français dans leurs négo*ciations commerciales ou industrielles en Egypte.

Cette délégation régionale continuera sa mission au 7, rue Talaat-Harb, le voisinage de la National Société Générale Bank S.A.E. donnant à la clientèle française un point d'appui bancaire complémentaire. (M. Raymond Fârge, délégué *régional de la Société Générale* au Caire, est d'ailleurs administrateur de la National Société Générale Bank S.A.E.).

CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, réuni le 14 avril 1978 sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice net s'établit à 29 330 144 F au lieu de 29 253 007 F en 1976.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le vendredi 23 juin 1978 afin de statuer sur ces comptes, de répartir un dividende de 11,70 F par action (égal à celui de *l'exercice 1976) et de 232,36 F par* part de fondateur (égal à celui de l'exercice 1976). Ces dividendes seront assortis d'un avoir fiscal de 5,85 F par action et 116,18 F *par* part de fondateur.

Le montant de la répartition proposée représentant une somme de 23 547 284 F, il sera reporté à nouveau une somme de 29 677 884 F (au lieu d'un report à nouveau de 25 905 024 F l'an dernier).

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, réuni le 14 avril 1978 sous la présidence de M. Francis C. Fabre, a arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 12 961 366 F au lieu de 10 009 956 F l'année précédente.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée pour le 20 juin 1978, de répartir un dividende net de 4,50 F par action (égal à celui de l'exercice précédent), assorti d'un avoir fiscal de 2,25 F.

Les nouveaux navires mis en service au cours de ces deux dernières années ont permis d'enregistrer une augmentation du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation avant amortissements.

Le chiffre d'affaires a atteint 746 697 000 F au lieu de 679 871 000 F en 1976. Si l'on tient compte de la société « Services Franco-Belges » dont le capital est partagé entre la Compagnie maritime des Chargeurs réunis (2/3) et un armement belge (1/3), le chiffre d'affaires a atteint en 1977, 920 135 000 F au lieu de 731 372 000 F.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE BABCOCK-FIVES

Les assemblées générales de la Compagnie industrielle et financière Babcock Fives se sont réunies le 14 avril 1978 sous la présidence de M. Jacques Joly.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 25 528 528 F. Elle a décidé la distribution du dividende prévu de 8 F par action de 50 F, comprenant pour 0,30 F la partie différée de la distribution de l'exercice 1976 ; compte tenu de l'avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor), le revenu global ressort à 12 F. L'an dernier, le dividende distribué avait été de *6,90 F (hors la partie différée de* 0,30 F) et le revenu global de 10,35 F. Le dividende sera mis en paiement à partir du 28 avril 1978.

L'assemblée a nommé administrateur M. Raymond Fauvart ; elle a confirmé la nomination de M. Anthony Taylor et a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Maurice Bourges-Maunoury et de M. Gustave Rambaud.

L'assemblée générale extraordinaire a voté une résolution autorisant le conseil d'administration à augmenter sur ses seules décisions le capital social d'un montant maximum de 150 millions de francs. Le président a confirmé au cours de la discussion qu'il n'était pas dans les intentions du conseil, dans l'état actuel des choses, d'avoir recours aux actionnaires dans le cadre de l'autorisation qui lui a été accordée.

LE NICKEL - S.L.N. (IMÉTAL - SNEA)

Au cours de l'année 1977, la S.L.N. a connu un premier semestre assez satisfaisant dans le prolongement de l'amélioration progressive du marché du nickel survenue en 1976. La seconde partie de l'année a, en revanche, été profondément marquée par une baisse simultanée des ventes, du prix du nickel et de la valeur du dollar.

Ce changement de conjoncture a considérablement pesé sur les résultats de l'exercice. Alors qu'à la fin du premier semestre un bénéfice de 14,2 millions de francs avait été dégagé, les résultats de l'année font ressortir une perte de 65,8 millions de francs

Les impôts sur les bénéfices et taxes assimilées acquittés par la société se sont élevés à 59 millions de francs et la dotation nette aux comptes d'amortissements et provisions a été de 232 millions de francs.

La capacité d'autofinancement après impôts s'élève à 166 millions de francs.




Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale annuelle se tiendra à Venlo (Pays-Bas), le 3 mai 1978. Les actionnaires désireux de se faire représenter devront déposer leurs titres, au plus tard le 28 avril, soit au Crédit lyonnais, soit au Crédit industriel et commercial.

DOCKS DE FRANCE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977, qui seront soumis aux assemblées générales ordinaires du 8 juin prochain, se présentent comme suit :

Docks de France comptes consolidés

Pour un chiffre d'affaires de 3 684 millions de francs, en hausse de 11,8 % sur celui de l'exercice précédent, le bénéfice net global après toutes provisions, y compris la provision pour participation, est de F 32 963 000. Déduction faite d'une plus-value nette à long terme de F 6 480 000, il ressort à F 26 483 000, soit 0,72 % du chiffre d'affaires, se comparant à F 16 543 000 en 1976, soit 0,50 % du chiffre d'affaires.

La marge brute d'autofinancement de l'exercice hors plus-values, a été de F 68 592 000, se comparant à F 51 718 000 en 1976.

Au cours de l'exercice 1977, toutes les sociétés filiales ont été bénéficiaires et les résultats des sociétés cotées en Bourse ont été les suivants :

Docks de France, maison mère

Pour un chiffre d'affaires de F 881 846 000, le bénéfice net global est de F 16 25[illegible] 000. Déduction faite d'une plus-value nette à long terme de F 3 965 000, il ressort à F 12 287 000, soit 1,39 % du chiffre d'affaires, se comparant respectivement à un bénéfice hors plus-value de F 9 512 000 et 1,11 + en 1976.

Société des supermarchés Doc

Pour un chiffre d'affaires de F 1 008 283 000 le bénéfice net global est de F 4 470 000. Déduction faite d'une plus-value nette à long terme de F 2 515 000, il ressort à F 1 955 000, soit 0,19 % du chiffre d'affaires, se comparant à une perte hors plus-value de F 411 000 en 1976.

Société Doc François

Pour un chiffre d'affaires de F 1 089 662 000, le bénéfice net, hors une moins-value à long terme de F 4 000, est de F 7 709 000, soit 0,71 % du chiffre d'affaires, se comparant respectivement à F 8 261 000 et 0,84 % du chiffre d'affaires en 1976.

Dividendes

Les conseils d'administration proposeront, pour les Docks de France, un dividende de F 14,20 (formant avec l'impôt déjà versé au Trésor un revenu global de F 21,30), contre respectivement F 11,20 et F 16,80, et pour la société Doc François un dividende de F *16,50* (formant avec l'impôt déjà versé au Trésor un revenu global de F 24,75) identique à celui de l'année précédente.

Il sera proposé de ne pas distribuer de dividendes pour la Société des supermarchés Doc, son report déficitaire n'étant pas totalement apuré.

Chiffre d'affaires du premier trimestre 1978

Pour le premier trimestre 1978, le chiffre d'affaires consolidé provisoire des Docks de France a été de F 923 530 000, contre F 819 000 000 pour le premier trimestre 1977, soit une progression de 12,8 %.

Docks U.S.A.

Les Docks de France ont créé une filiale, Docks U.S.A., qui a lancé une offre publique d'achat portant sur 25 % au minimum et 35 % au maximum des actions d'une société américaine de « convenience stores » : Lil' Champ Food Stores, située à Jacksonville, Floride, ceci en plein accord avec le conseil d'administration et les dirigeants de cette société.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

Au 31 décembre 1977 le bénéfice net consolidé du groupe est de 8,82 millions de francs après amortissements et provisions s'élevant à 26,71 millions de francs et impôt sur les sociétés s'élevant à 13,92 millions de francs.

Au 31 décembre 1976, il était de 15,39 millions de francs après amortissements et provisions s'élevant à 24,90 millions de francs et impôt sur les sociétés s'élevant à 15,12 millions de francs.

Le conseil d'amortissement proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée le 15 juin 1978, la distribution d'un dividende de 6,50 F par action (avoir fiscal, 3,25 F), soit un revenu global par action de 9,75 F.

Trade Development Bank Holding S.A.

Rapport du Président du Conseil d'administration aux actionnaires (extrait)

L'année 1977 a été caractérisée par un progrès constant pour notre Groupe, bien que la plupart des économies dominantes dans le monde n'aient pas atteint le redressement attendu à fin 1976.

Au 31 décembre 1977, le total des actifs consolidés du Groupe s'élève à US $ 4.168,4 millions contre US $ 3.252,2 millions l'année précédente. Les dépôts ont augmenté de 27,8 %, passant de US $ 2.738,4 millions à US $ 3.498,4 millions alors que les fonds propres utilisés – y compris les intérêts minoritaires – atteignent US $ 433,4 millions en fin d'année contre US $ 317,4 millions à fin 1976. Le bénéfice net après impôts, part des minoritaires, transfert aux réserves internes et provisions pour couvrir le risque de pertes se monte à US $ 28,6 millions, soit US $ 1,74 par action, contre US $ 23,1 millions, soit US $ 1,41 par action en 1976. Bien qu'il soit trop tôt pour se prononcer avec quelque précision sur les résultats de l'année à venir, le premier trimestre 1978 a débuté de façon satisfaisante.

Le Conseil d'administration a décidé de recommander lors de l'Assemblée générale annuelle la distribution d'un dividende d'un montant égal à celui de l'année précédente, soit US $ 0,55 par action, net d'impôt, payable le 31 mai 1978.

Etant donné l'expansion continue de nos filiales bancaires, le Conseil a décidé d'augmenter à nouveau les fonds propres du Groupe. C'est dans ce sens que nous avons signé un accord de placement privé avec Merrill Lynch, Pierce, Fenner and Smith Incorporated, assurant l'émission de séries d'obligations échéant à 25 ans jusqu'à concurrence d'un montant de US $ 20 millions. En date du 17 mars 1978, un montant total de US $ 16 millions avait déjà été émis. De plus, au cours de 1977, notre filiale Republic New York Corporation, maison-mère de Republic National Bank, a émis avec succès, par l'intermédiaire de Salomon Brothers et Merrill Lynch, un montant de US $ 50 millions en actions privilégiées et de US $ 35 millions en obligations, ces dernières échéant dans 25 ans. Ces émissions, ainsi que le renforcement substantiel des réserves et la politique toujours conservatrice des provisions pour risque, contribuent à promouvoir la croissance du groupe à partir d'une solide base de fonds propres utilisés.

Votre Conseil a constamment donné la priorité à la liquidité et à la diversification des risques de crédit et il nous est agréable de constater que les banques du Groupe ont été à même de suivre ces principes malgré les conditions régnant sur le marché au cours de ces douze derniers mois.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans remercier le nombre toujours croissant de nos clients pour la confiance qu'ils placent dans notre Groupe et tous les collaborateurs de notre Organisation dont les efforts ont rendu possible les excellents résultats réalisés cette année.

Le 20 mars 1978

EDMOND J. SAFRA
Président du Conseil d'administration

Bilan consolidé au 31 décembre 1977

Actif	31 décembre 1977 (US $ 000)	31 décembre 1976 (US $ 000)
Caisse et avoirs en banques	1.006.304	689.377
Certificats de dépôt auprès de banques	324.525	460.925
Métaux précieux	113.781*	65.223*
Papiers financiers	390.864	341.482
Obligations de Gouvernements et de Municipalités (U.S.A. et U.K.)	307.775	279.387
Autres obligations	311.314	244.095
Comptes courants et avances à la clientèle	1.577.755	1.067.457
Investissements	5.086	6.570
Immobilisations	42.642	36.623
Autres actifs	88.361	61.107
	4.168.407	3.252.246

*dont US $ 107.825.000 en 1977 et US $ 65.397.000 en 1976 sont vendus à terme

Passif	31 décembre 1977 (US $ 000)	31 décembre 1976 (US $ 000)
Dépôts, comptes courants créanciers et réserves internes	3.498.442	2.738.355
Autres engagements	236.569	196.485
	3.735.011	2.934.840
Fonds propres utilisés.		
Obligations à fonds d'amortissement échéant 2001	50.000	50.000
Obligations à fonds d'amortissement échéant 2002	35.000	—
Emprunt convertible subordonné échéant 1997	12.490	12.604
Autres emprunts	46.000	38.508
Part des actionnaires minoritaires	96.376	41.228
Fonds propres des actionnaires:		
Capital-actions	24.605	24.605
Réserves et compte de pertes et profits	168.925	150.661
Total des fonds propres des actionnaires	193.530	175.266
Total des fonds propres utilisés	433.396	317.406
	4.168.407	3.252.246
Lettres de crédit et garanties	165.481	158.112

Bénéfice net de l'exercice

	1977	1976
Bénéfice net après taxes, intérêts minoritaires et transfert aux réserves internes (US $ 000)	28.566	23.133
▲ Bénéfice par action	$ 1,74	$ 1,41
▲ Nombre d'actions en circulation	16.403.300	16.403.300

Principales filiales:

Trade Development Bank, Genève – Republic National Bank of New York, New York

Autres filiales et bureaux de représentation à: Beyrouth, Bogotá, Bruxelles, Buenos Aires, Caracas, Chiasso, Francfort, Londres, Luxembourg, Mexico City, Montevideo, Nassau, Panama City, Paris, Rio de Janeiro, São Paulo, Tokyo.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 AVRIL

Plus hésitant

Le petit vent de hausse qui soufflait lundi au Palais Brongniart est quelque peu retombé ce mardi, et le marché s'est montré nettement plus hésitant, le rythme des échanges lui-même se ralentissant légèrement.

En progrès initial de 0,15 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a finalement terminé la séance en baisse de 0,1 % environ.

La majorité des compartiments ont cependant conservé une bonne orientation (les valeurs d'alimentation surtout), sauf la chimie et les grands magasins où les reculs ont été assez nombreux, quoique limités.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Eurafrance et Martell (+ 4 et 6 %) tandis que Saulnes et Poclain subissaient les pertes les plus sévères (— 4,5 à 5 %).

A la veille du débat de politique générale qui se déroulera mercredi à l'Assemblée nationale, les opérateurs se sont montrés un peu plus prudents. Certes, ce débat ne devrait donner lieu à aucun affrontement intermajoritaire, mais le gouvernement donnera sans doute quelques précisions sur sa politique économique et financière, et les boursiers attendent d'en savoir plus afin de s'engager plus avant. Cela étant, à la veille de la réponse des primes qui se produira le 19 avril, l'atmosphère était relativement sereine autour de la corbeille.

Sur le marché de l'or, la baisse s'est poursuivie, le lingot perdant encore 400 F, à 25 500 F, tandis que le napoléon s'inscrivait à 250,10 F, contre 255 F la veille.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Finsider, dr.	2 p. 1	.. ..
Boliaco, c. 18	1 p. 20	.. ..

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/2 %

LONDRES

Indécis

Le marché se montre indécis mercredi matin et peu après l'ouverture, l'indice des industrielles n'enregistrait qu'une hausse minime de 0, 8point à 455,2. Aux pétroles, avance de Shell. Bonne tenue des Fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 173 80 contre 173 50

VALEURS	CLOTURE 18 4	COURS 19 4
Beecham	622 ...	630 ...
British Petroleum	768	768 ...
Courtaulds	100 ...	110 ..
De Beers	335	335 ...
Imperial Chemical	335 ...	335 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	205 ...	283 ..
Shell	520	523 ...
Vickers	178	176 ..
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	34 5/8
*West Driefontein	21 3/4	21 5/8
*Western Holdings	19 5/8	20 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RORENTO. — Pour l'exercice 1977-1978, le dividende a été fixé à 4,65 florins en espèces et 5 % en actions contre 4,50 florins et 5 % en actions pour l'exercice précédent.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE. — En 1977, le bénéfice net a progressé de 34 % pour s'établir à 12,63 millions de francs. Le dividende global a été fixé à 21 F contre 20,76 F, s'appliquant à une capital augmenté de 33 %, une fois à titre onéreux, l'autre gratuitement (1 pour 5).

NAVALE DUNKERQUE-NORMANDIE. — Bénéfice net de l'exercice 1977 : 70,6 millions de francs. Dividende global : 8,55 F.

SACILOR. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par une perte nette de 2 283 millions de francs contre une perte de 723 millions en 1976. Il ne sera distribué aucun dividende.

TALCS DE LUZENAC. — Bénéfice net pour 1977 : 11,2 millions de francs contre 3,52 millions. Dividende global : 13,50 F contre 12 F.

EURAFREP. — Résultat net pour 1977 : 31,89 millions de francs contre 34,98 millions. Dividende global : 58,05 F (y compris l'acompte de 8,70 F distribué en février 1978).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 4	19 4
1 dollar (en yens)	222 38	222 ..

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

Comme on pouvait s'y attendre après deux jours de hausse fulgurante, des ventes bénéficiaires se sont produites, mardi à Wall Street, et, à l'issue d'une séance encore très active, l'indice Dow Jones avait cédé 5,85 points pour revenir à 803,27. Le volume des transactions a fortement décliné après les échanges exceptionnels enregistrés la veille (63,5 millions de titres), mais il est resté historiquement élevé avec près de 39 millions d'actions échangées (contre 20-22 millions au cours de ces derniers mois).

Sur 1 929 valeurs traitées, 1 109 se sont repliées, 439 ont encore monté et 383 sont restées pratiquement inchangées.

D'origine essentiellement technique, ce léger repli n'a surpris personne autour du Big Board, où l'atmosphère est restée relativement sereine. Il a été annoncé une progression de 32 % en mars des nouvelles mises en chantier. Simultanément, les revenus personnels se sont accrus à un rythme annuel de 19,4 milliards de dollars.

Indices Dow Jones des transports, 216,16 (— 2,14) ; services publics, 104,97 (— 0,75).

VALEURS	COURS 17 4	COURS 18 4
Alcoa	43 ...	43 ...
A.T.T.	62 1/4	61 5/8
Boeing	37 3/4	37 3/8
Chase Manhattan Bank	31 1/2	30 1/2
Du Pont de Nemours	112 1/8	112 3/8
Eastman Kodak	46 ...	46 1/4
Exxon	47 1/4	46 5/8
Ford	49 1/4	48 1/2
General Electric	48 3/4	49 1/2
General Foods	28 7/8	28 3/8
General Motors	66 ...	65 3/8
Goodyear	17 5/8	17 1/2
I.B.M.	251 1/8	251 1/4
I.T.T.	30 5/8	30 1/8
Kennecott	25 3/8	25 1/2
Mobil Oil	65 ...	63 3/4
Pfizer	28 1/8	27 5/8
Schlumberger	69 5/8	68
Texaco	26 3/4	25 1/8
U.A.L. inc.	24 1/8	23 5/8
Union Carbide	41 5/8	40 3/4
U.S. Steel	26 3/4	26 3/8
Westinghouse	19 5/8	19 1/8
Xerox	47 3/4	46 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	17 avril	18 avril
Valeurs françaises	124,2	124,1
Valeurs étrangères	98,1	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,1	72,5

BOURSE DE PARIS - 18 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 576	4 603	4 580
Allemagne (100 DM)	223 950	224 390	225
Belgique (100 F)	14 385	14 431	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	208 700	210 350	211 500
Danemark (100 krd)	81 520	81 650	81 500
Suède (100 krs)	99 830	100 070	100 250
Norvège (100 k.)	85 360	85 580	86
Grande-Bretagne (£ 1)	8 487	8 492	8 570
Italie (1 000 lires)	5 341	5 350	5 350
Suisse (100 fr.)	241 350	240 520	241 500
Autriche (100 sch.)	31 110	31 172	31 250
Espagne (100 pes.)	5 726	5 747	5 750
Portugal (100 esc.)	11 070	11 100	11 500
Canada ($ can. 1)	3 988	4 030	3 955

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/4
Or fin (kilo en barre)	25850	25400
Or fin (en lingot)	25900	25500
Pièce française (20 fr.)	255 ..	250 10
Pièce française (10 fr.)	209 ..	209
Pièce suisse (20 fr.)	232 50	228 10
Union latine (20 fr.)	225	225 .
Souverain	250 ..	242
Pièce de 20 dollars	1210 ..	1199 60
Pièce de 10 dollars	580	560
Pièce de 5 dollars	410	
Pièce de 50 pesos	1074 ..	1048 50
Pièce de 10 florins	254 ..	252 ..

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 avril 1978 a été tiré à 553 404 exemplaires.

A B C D E F G

Les syndicats français répondent à l'appel de solidarité lancé par des travailleurs des pays de l'Est

La C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la FEN se sont retrouvées mardi 18 avril pour condamner la répression et les discriminations dont sont victimes les travailleurs dans les pays de l'Est. Ils répondaient ainsi à l'appel de quatre ouvriers et syndicalistes de l'Est qui leur ont demandé d'intervenir en faveur du Syndicat libre des travailleurs d'U.R.S.S., dont la création a été annoncée en janvier 1978, et d'un syndicat semblable créé quelque temps après en Pologne.

Victor Feinberg (U.R.S.S.), Vasil Paraschiv (Roumanie), Alexandre Smolar (Pologne) et Jan Lestinsky (Tchécoslovaquie) ont présenté, au cours d'une conférence de presse, un tableau complet de la situation. Relatant les poursuites dont sont l'objet les ouvriers chômeurs soviétiques qui, n'ayant plus aucun moyen de se défendre, ont fondé ce syndicat libre, M. Feinberg a demandé aux syndicalistes français de manifester, comme l'ont fait leurs collègues anglais, leur solidarité. M. Jan Lestinsky, délégué syndical élu en 1968 et emprisonné en 1969, à l'aube de la « normalisation », a évoqué l'influence bénéfique qu'avait eue « *l'initiative civique* », c'est-à-dire la Charte 77, en exigeant la réparation des injustices. Il a demandé aux centrales syndicales et à l'O.I.T. d'exiger le respect par le gouvernement tchécoslovaque aussi bien des engagements internationaux qu'il a pris que du code de travail tchécoslovaque. M. Paraschiv a évoqué la situation en Roumanie (où il entend revenir d'ailleurs, quels que soient les risques) ; M. Smolar a noté que le gouvernement polonais recule à présent devant la moindre petite grève. Mais la répression, dans ce pays où la contestation et la protestation se font au grand jour, commence à prendre la forme « *argentine ou brésilienne* », a-t-il affirmé. Ainsi, l'un des fondateurs du syndicat libre, M. Wladislaw Cigan, a été roué de coups le 13 avril dernier par « *quatre inconnus* ».

M. Antoine Laval, secrétaire confédéral de F.O., a proclamé ensuite l'« *entière solidarité* » de sa centrale « *avec les objectifs fondamentaux de la lutte* » des travailleurs de ces quatre pays.

Pour la C.G.T., M. René Bidouze, de la direction confédérale, a rappelé que sa centrale « *ne saurait défendre les libertés syndicales partout, sauf dans les pays socialistes* » ; il ne s'est cependant pas engagé à mener une action concrète et commune avec les trois autres centrales. M. Bidouze a précisé : « *Ma présence ici a été décidée avec la délégation actuellement au congrès de la F.S.M.* »

Pour la C.F.D.T., M. Patrice Garnier, secrétaire fédéral au secteur politique de la C.F.D.T., a répondu à l'appel à la solidarité. Enfin, M. Louis Astre, secrétaire national de la FEN a rappelé la déclaration de sa fédération en date du 23 mars et dit qu'au-delà des déclarations de principe il fallait maintenant passer à « *un soutien matériel et financier* ». (Dans un premier temps, la FEN vient de prendre en charge dix familles tchécoslovaques de prisonniers politiques ou de personnes à qui le droit au travail est dénié.)

Revenant sur le congrès de la F.S.M., M. Astre a affirmé : « *Supposons que ce congrès international de syndicalistes, qui se tient précisément à Prague, ne débouche pas sur l'exigence immédiate de faire relâcher Khlebanov et ses amis qui luttent pour les libertés syndicales, libération que la F.S.M. pourrait obtenir. Si la F.S.M. ne le fait pas, elle se condamnera aux yeux de tous.* » — A. M. B.

DES SOCIALISTES MEMBRES DE LA C.G.T. CRITIQUENT LES DÉCLARATIONS DE M. PONTILLON

Huit socialistes, membres de la C.G.T., ont publié, mardi 18 avril, une déclaration dans laquelle ils s'affirment en désaccord avec les prises de position de M. Robert Pontillon, membre du secrétariat national du P.S., critiquant la présence de M. Séguy à Prague (*le Monde* du 19 avril). MM. Alain Busnel, Gérard Desseignes, Jean-Louis Lamey (métallurgie), Pierre Feuilly (S.N.J.-C.G.T.), Mlle Janine Parent et MM. Gérard Gaume (UGICT), Gérard Chaldoreille (R.A.T.P.) et Michel Bourbouse (16e Paris) demandent à la direction du P.S. de publier une mise au point. Ils ajoutent : « *Il ne saurait être question que des responsables du P.S. donnent de l'extérieur des conseils, voire des consignes, sur l'attitude que doivent prendre les socialistes au sein de toute organisation syndicale, et en l'occurrence de la C.G.T. Visiblement, Robert Pontillon n'est pas informé du débat qui existe au sein de la C.G.T. sur son fonctionnement démocratique, débat dans lequel les socialistes prennent toute leur place. Il reste que c'est là l'affaire des syndiqués C.G.T. et d'eux seuls.* »

D'autre part le bureau de l'union départementale C.G.T. de Paris, unanime, estime que « *toute l'action de la C.G.T. est une réponse cinglante aux calomnies de Robert Pontillon* ». « *Elle a toujours assumé ses responsabilités, en matière de défense des droits et libertés, dans quelque pays que ce soit où ils sont bafoués, notamment à propos des interdits professionnels en R.F.A., comme en Tchécoslovaquie* », ajoute l'union départementale. M. Pierre Carassus, membre du parti socialiste, fait partie du bureau de cette union départementale.

LE 35e ANNIVERSAIRE DU SOULÈVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE

Manifestation du souvenir à Paris devant le Mémorial du martyr juif inconnu

Le trente-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie — dont les insurgés tinrent en échec l'occupant nazi pendant un mois avant d'être presque tous massacrés — est célébré en France par une série de manifestations (« le Monde » du 18 avril). En outre, ce mercredi 19 avril, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et la section française du Congrès juif mondial organisent un grand défilé.

Le lieu de rassemblement du cortège, auquel se joindront les associations nationales d'anciens déportés et de résistants, est place Baudoyer (derrière l'Hôtel de Ville), à 18 h. 30, d'où le défilé gagnera le Mémorial du martyr juif inconnu. Un grand nombre de personnalités du monde juif et non juif doivent prendre part à cette manifestation, dont MM. Chirac, Dominati, les professeurs Lwoff et Jankélévitch, les révérends pères Roger Braun et Dupy, M. Alfred Coste-Floret, le bâtonnier Louis Pettiti, Mme Florence d'Harcourt.

Cet anniversaire a également été marqué en Pologne. Un pavillon juif a été inauguré, le lundi 17 avril, dans un des blocks d'ancien camp de concentration d'Auschwitz, où périrent plus de cinq millions d'hommes, de femmes et d'enfants, dont 90 % de *juifs*. Devant les délégations d'anciens déportés et de communautés juives de seize pays et une délégation officielle polonaise, M. Naoum Goldmann, président-fondateur du Congrès juif mondial, a évoqué la nécessité de « *conserver perpétuellement le souvenir de la tragédie et du crime d'Auschwitz* ». Il a rappelé que « *l'antisemitisme et la haine contre les autres peuples ne restent jamais restrictifs, limités ou isolés* ».

A Varsovie, un député israélien, M. Gédéon Haussner, a pris la parole au cours d'une cérémonie à la Maison des anciens combattants polonais, où quatorze Polonais ont été décorés pour l'aide qu'ils avaient apportée à des juifs. M. Haussner, qui fut le procureur général au procès du criminel de guerre Adolf Eichmann, a déclaré notamment que les cérémonies qui viennent de se dérouler pourraient mener à une normalisation des relations entre la Pologne et Israël. Varsovie a rompu les relations diplomatiques avec Tel-Aviv après la guerre israélo-égyptienne de 1967.

MORT DE JEAN-PIERRE CHARTIER réalisateur de T.V. et journaliste

Le journaliste et réalisateur de télévision Jean-Pierre Chartier — qui signait à « Télérama » sous le nom de Jean-Louis Tallenay — est mort le 17 avril à Paris, à la suite d'une longue maladie.

Né à Paris, le 8 novembre 1919, Jean-Pierre Chartier interrompt, sous l'occupation, ses études universitaires pour s'engager dans la Résistance ; il est l'un des principaux animateurs de l'école des cadres du maquis.

Après la guerre, passionné de cinéma, il participe au grand mouvement des ciné-clubs et comprend l'un des premiers que la télévision va devenir un moyen d'expression et de culture très important. En 1950, il crée, avec un autre journaliste, Yves Froment-Coste (et avec le soutien de la Vie catholique*), l'hebdomadaire* Radio-Cinéma-Télévision *(qui devint en 1960* Télérama*), dont le titre indique la formule originale, restée unique dans la presse consacrée aux mass media. Il était rédacteur en chef, jusqu'à sa mort, des pages de cinéma et signait ses articles du pseudonyme Jean-Louis Tallenay. Sa femme, Janick Arbois, fut la première critique de télévision de* Radio-Cinéma *et assura ensuite cette même fonction au* Monde *pendant plusieurs années.*

Parallèlement à ses activités de journaliste, Jean-Pierre Chartier a fait une carrière à la télévision, où il était entré en « pionnier » dès 1949. Après avoir réalisé les émissions catholiques et des reportages en direct, il devient, en 1960, coproducteur (et réalisateur attitré) de l'émission de Françoise Dumayet « L'avenir est à vous », qui innove considérablement en s'intéressant aux problèmes et à l'insertion sociale des adolescents. On lui doit deux émissions sur François Truffaut dans la série « Cinéastes de notre temps » et une dramatique filmée Tout l'or du monde. *Il a été également réalisateur du « Temps de lire », série littéraire de Pierre Dumayet, qui avait succédé à « Lectures pour tous ». Sa dernière œuvre télévisuelle est un portrait en quatre heures d'Abel Gance (diffusé en février 1976).*

Pédagogue né, soucieux de clarté et de simplicité, humaniste chrétien, esprit toujours ouvert, Jean-Pierre Chartier, homme modeste, délicat, sûr en amitié, a constamment participé tant à l'essor de Télérama *qu'à l'éclosion de la grande télévision des années 60, à la création d'une culture populaire en laquelle il a toujours cru.*

JACQUES SICLIER.

LA NOUVELLE DE L'ESSAI D'UNE BOMBE A NEUTRONS FRANÇAISE N'EST PAS PRISE AU SÉRIEUX

Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été encore publiée mercredi en fin de matinée par la présidence de la République, le ministère des affaires étrangères ou le ministère de la défense, on ne prend pas au sérieux, ce mercredi 19 avril, dans les milieux informés, la nouvelle publiée par « France-Soir » selon laquelle la France aurait procédé à l'essai d'une bombe à neutrons comparable à celle des Etats-Unis.

Cela ne signifie pas que le gouvernement s'interdise de poursuivre des études sur ce sujet, l'engin paraissant tout à fait à la portée d'une puissance moyenne comme la France et constituant en quelque sorte un complément logique des Pluton. Mais le stade de l'expérimentation, en tout état de cause, est loin d'être atteint.

A Bonn, d'autre part, on a accueilli avec « une certaine surprise », nous dit notre correspondant Jean Wetz, les informations rapportées par « Die Welt » selon lesquelles la France aurait entrepris la fabrication de la bombe à neutrons ou qu'elle l'envisagerait. Aucune prise de position officielle n'a encore été enregistrée dans la capitale de la République fédérale, mais on assure qu'aucun contact sur ce sujet n'a été pris entre Paris et Bonn. Dans les milieux gouvernementaux, on ajoute encore que la R.F.A. continue, pour sa part, de considérer que la défense nucléaire de l'Occident est déterminée essentiellement par les Américains.

LE CORPS D'UN JEUNE MÉDECIN DISPARU DEPUIS 1976 EST RETROUVÉ DANS LE LOT-ET-GARONNE

(De notre correspondant.)

Agen. — Un jeune interne de l'hôpital de Cognac, François Raynal, avait disparu dans des circonstances mystérieuses au mois d'août 1976 (*le Monde* du 21 août 1976). Non loin d'Agen, sur la route nationale 113, sa voiture avait été retrouvée accidentée au petit matin, portières ouvertes, phares allumés. Toutes les recherches pour retrouver le conducteur étaient restées vaines. Dimanche 16 avril, sur l'autre rive de la Garonne, en face du village de Nicole (Lot-et-Garonne) où s'était produit l'accident, un pêcheur a découvert des ossements.

Tout indique qu'il s'agit bien des restes du jeune médecin. Ses parents ont reconnu les vêtements et les chaussures de François Raynal : l'expertise médico-légale a confirmé que le décès remontait à l'été 1976 et indiqué que la mort était survenue par pendaison. On a, en effet, retrouvé, attachées à un câble, lui-même fixé à un arbre sur la berge du fleuve, des vertèbres cervicales.

Pour les enquêteurs du service régional de police judiciaire de Toulouse, il n'y a plus de mystère autour de la disparition. Ils ont conclu au suicide en s'appuyant, entre autres, sur les informations recueillies au cours de l'enquête très approfondie qui avait eu lieu dans le courant de l'été 1976. Il avait été alors établi que, dans la nuit de sa disparition, François Raynal était revenu précipitamment de Cognac à Toulouse dans l'espoir d'y retrouver une amie.

Les policiers savent aussi que le jeune médecin avait pu être affecté, voire désespéré, par la manière dont l'entrevue avait pu se dérouler à Damazan, où l'on vient de découvrir les restes du disparu. Leur éparpillement a un instant permis d'échafauder un certain nombre d'hypothèses sur les circonstances de la mort. Mais il faut savoir qu'en deux ans, en cet endroit, plusieurs crues importantes de la Garonne ont profondément modifié le relief et provoqué un éboulement, qui explique la présence des ossements dans le lit du fleuve. — H. B.

● *Un jeune Arabe de Cisjordanie* a été tué mardi matin par balle au moment où, selon un communiqué militaire israélien, il « *s'apprêtait à incendier un autobus près de Jenine* ». Selon ce communiqué, les gardes-frontières israéliens ont tué le jeune Palestinien « *après avoir tiré plusieurs coups de semonce* ».

Brigades rouge…
…gardien de prison assassiné à Mila…
L'incertitude persiste sur le sort de M. Mo…
AU JOUR LE JOUR
Boycottage
CLAUDE LAVOTTE
les must d…